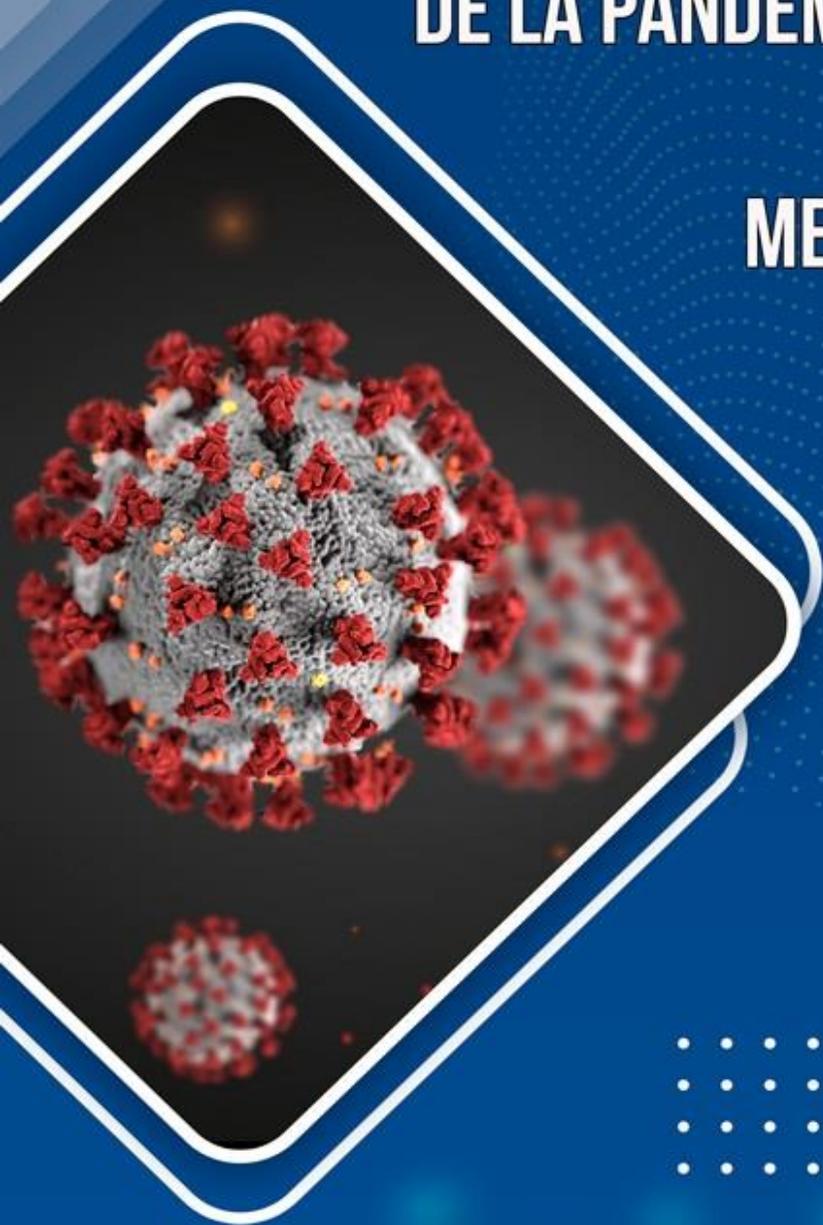


# LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI

*Voies vers une reprise  
durable et résiliente*



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE  
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET  
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES  
(SESRIC)





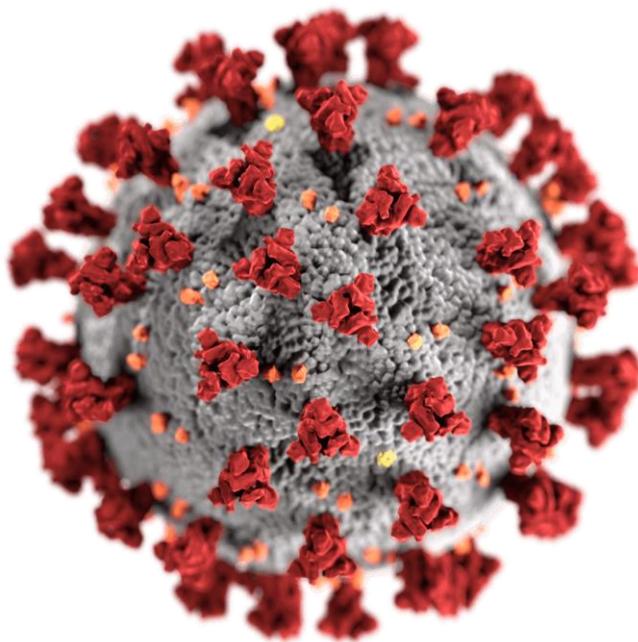


Organisation de la coopération islamique  
Centre de recherches statistiques, économiques et  
sociales et de formation pour les pays islamiques  
(SESRIC)



# LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA PANDEMIE DE COVID-19 DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI:

*Voies vers une reprise durable et résiliente*



© Janvier 2022 | Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Türkiye

Téléphone +90-312-468 6172

Internet [www.sesric.org](http://www.sesric.org)

E-mail [pubs@sesric.org](mailto:pubs@sesric.org)

Tous droits réservés.

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. Les auteurs accordent la permission de visionner, copier, télécharger et imprimer les données fournies par ce rapport tant que ces matériaux ne seront réutilisés, sous aucune condition, à des fins commerciales. Pour obtenir l'autorisation de copier ou réimprimer toute partie de ce document, veuillez adresser votre demande, en fournissant tous les renseignements nécessaires, au Département des publications du SESRIC.

Le présent rapport est un produit du personnel du SESRIC. La responsabilité concernant le contenu, les opinions, les interprétations et les conditions exprimées ici ne peut en aucun cas être considérée comme reflétant les opinions du SESRIC ou de ses États membres, de ses partenaires ou de l'OCI. Les frontières, couleurs et toutes autres informations illustrées sur n'importe quelle carte n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'un territoire ou de la reconnaissance de ses frontières. La version finale du rapport est disponible sur le site web du SESRIC.

Veuillez citer cette publication comme suit : SESRIC (2022). *Les Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI: Voies vers une reprise durable et résiliente*. Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques. Ankara.

Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

ISBN: 978-625-7162-20-3

Le rapport a été préparé par une équipe de recherche au SESRIC, dirigée par Kenan Bağcı et composée de Esat Bakımlı, Tazeen Qureshi, Cem Tintin et Fahman Fathurrahman. La recherche a été menée sous la supervision de Mazhar Hussain, directeur du département de la Recherche, et sous la direction de S.E. Nebil DABUR, Directeur général du SESRIC;

La Traduction de ce Rapport a été faite par M. Denis Rmouch et Mme. Najah Elyahyaoui de l'Unité de Traduction et d'Interprétation et la conception de la couverture a été faite par Savaş Pehlivan, département des Publications, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département de la Recherche, SESRIC au courriel suivant: [research@sesric.org](mailto:research@sesric.org)

## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	i
Acronymes .....	ii
Avant-propos .....	iv
<b>Résumé analytique.....</b>	<b>1</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>10</b>
<b>2 Rétablir et transformer des capacités productives .....</b>	<b>19</b>
2.1 Croissance économique.....	20
2.2 Emploi et productivité .....	26
2.3 Production agricole et sécurité alimentaire .....	34
2.4 Développement et entrepreneuriat des PME : .....	41
2.5 Science, technologie et infrastructure numérique .....	51
<b>3 Renforcer les liens économiques régionaux et mondiaux.....</b>	<b>60</b>
3.1 Le commerce international des biens et des services .....	61
3.2 Flux de capitaux internationaux et dettes extérieures .....	69
3.3 Tourisme international .....	78
3.4 Transport international et connectivité.....	84
<b>4 Investir dans le développement social .....</b>	<b>92</b>
4.1 Éducation et enseignement .....	93
4.2 Santé .....	102
4.3 Pauvreté et inégalité.....	112
4.4 Cohésion sociale et dynamique de groupe .....	119
4.5 Protection sociale .....	123
<b>5 Protéger et autonomiser les plus vulnérables .....</b>	<b>133</b>
5.1 Jeunes .....	134
5.2 Femmes et enfants .....	140
5.3 Personnes âgées et handicapées .....	150
5.4 Réfugiés et migrants .....	156
Références.....	163
Annexes.....	174
Notes.....	179



## ACRONYMES

3V	Visiter, vacciner et voyager
DMS	Durée moyenne de scolarisation
CCRT	Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes
DCS	Dépenses courantes de santé
COVID-19	Maladie à coronavirus (SARS-CoV-2 ou 2019-nCoV)
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette DSSI
EAC	Europe et Asie centrale
SSE	Services de santé essentiels
AESAL	Asie de l'Est et du Sud et Amérique latine
UE	Union européenne
FAO	L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
EAF	Enquête sur l'accès au financement
IDE	Investissements directs étrangers
MGF	Mutilation génitale féminine
ETP	Équivalent temps plein
TKF	Tonnes-kilomètres fret
VS	violence sexiste
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
CVM	Chaîne de valeur mondiale
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
TIC	Technologies d'information et de communication
USI	Unité de soins intensifs
IDA	Association internationale de développement
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
OIT	Organisation internationale du travail
FMI	Fonds monétaire international
OIM	Organisation internationale pour les migrations
IPA	Innovations pour la lutte contre la pauvreté
BID	Banque islamique de développement
CCI	Centre du commerce international
ITS	Systèmes de voyage intelligents
PMA	Pays les moins avancés
MENA	Moyen-Orient et Afrique du nord
FMN	Firme multinationale
MPIDR	Institut Max-Planck de démographie
NEET	Sans emploi, enseignement ou formation
MNT	Mesures non tarifaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme



OCI	Organisation de la coopération islamique
EPI	Équipements de protection individuelle
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche et développement
EER	Enquêtes d'évaluation rapide
RLRI	Indice de préparation à l'enseignement à distance
ODD	Objectif de développement durable
SESRIC	Le Centre des recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
PME	Petites et moyennes entreprises
ASS	Afrique subsaharienne
STI	Science, technologie et innovation
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnelle
ONU	Nations Unies
UN DESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
UNESCO	L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ONU-OMT	Organisation mondiale du Tourisme
USD	Dollar américain
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VCFE	Violence contre les femmes et les enfants
WASH	Eau, assainissement et hygiène
BM	Banque mondiale
WCO	Organisation mondiale des douanes
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMC	Organisation mondiale du commerce
WTTC	Conseil mondial du voyage et du tourisme



## AVANT-PROPOS

Les "Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI: Voies vers une reprise durable et résiliente" est une version actualisée du rapport précédent du SESRIC intitulé: "Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI: Perspectives et défis", qui a été publié en mai 2020. Outre l'analyse complète des impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 des pays membres de l'OCI, cette nouvelle édition du rapport souligne les réponses politiques et les bonnes pratiques et fournit un nombre de recommandations politiques pour une reprise durable et résiliente.

Contrairement aux crises précédentes, la pandémie de COVID-19 persistera probablement et ses impacts continueront d'influencer les comportements économiques et sociaux et l'élaboration de politiques. Lorsque nous avons publié la première édition de ce rapport en mai 2020, les efforts et les mesures politiques aux niveaux national et international étaient axés sur l'endigement de la propagation du virus et la prise en charge des impacts immédiats de la maladie sur la vie humaine et les activités socio-économiques. Alors que la crise se prolongeait, les gouvernements ont réorienté leur attention des mesures d'urgence à court terme vers l'investissement dans leurs capacités de réduction et de gestion des risques afin d'atténuer les effets négatifs de la pandémie et de renforcer leur résistance aux chocs futurs. Pendant ce temps, plusieurs vaccins ont été développés et une part importante de la population à travers le monde a été vaccinée. Pourtant, l'espoir que la pandémie prenne fin ne s'est pas concrétisé. La pandémie continue à évoluer avec l'émergence de nouvelles variantes du Coronavirus, et ce n'est pas seulement le bilan humain qui augmente mais aussi les incertitudes sur les perspectives socio-économiques futures et l'inconfort de vivre avec une pandémie prolongée.

Les impacts de la pandémie de COVID-19 dépendent principalement des conditions sociales et économiques pré-pandémiques ainsi que des capacités techniques et financières des pays, et varient donc selon les économies, les sociétés et les pays. Les gouvernements des pays membres de l'OCI et d'autres pays doivent relever les défis posés par la pandémie sur plusieurs fronts tout en essayant de maintenir un équilibre entre les restrictions imposées pour freiner la propagation de la maladie et les efforts destinés à éviter tout dommage supplémentaire aux activités socio-économiques. Néanmoins, la gestion efficace de la pandémie dépasse les réponses nationales, surtout dans le contexte des perturbations généralisées du commerce international, du tourisme et des investissements.

Malheureusement, la transformation rapide de la pandémie en une crise mondiale multidimensionnelle a annulé de nombreux progrès réalisés en matière de développement au cours des dernières décennies, notamment en termes de réduction de la pauvreté et de création d'emplois. Pourtant, il nous apparait d'empêcher tout recul et de mieux reconstruire grâce à des politiques efficaces et cohérentes conçues pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience face à la pandémie et aux crises futures. À cet égard, ce rapport accorde une plus grande attention au rôle des réformes structurelles à long terme pour atténuer les impacts de la pandémie et pour mieux se préparer aux chocs futurs dans les pays membres de l'OCI.

Ce rapport est le résultat du temps, des efforts et du dévouement investis par l'équipe de recherche du SESRIC. J'aimerais souligner leurs contributions tout en espérant que vous trouverez le rapport intéressant, mais surtout utile et instructif.

Nebil DABUR  
Directeur général

SESRIC



## RESUME ANALYTIQUE

### Rétablir et transformer des capacités productives

*Accroître et diversifier la production* : Les mesures prises pour contenir la pandémie de COVID-19 ont inévitablement entraîné un ralentissement sans précédent des activités économiques dans le monde entier. Après une croissance économique mondiale déjà affaiblie par les problèmes antérieurs à la pandémie, le PIB réel mondial s'est contracté de 3,2 % en 2020 en raison de la pandémie et de ses conséquences. De même, le PIB des pays de l'OCI, en moyenne, a diminué de 1,6 % en 2020. La pandémie n'a ni touché les pays de la même manière ni au même niveau, car ses effets dépendent des conditions préexistantes ainsi que de l'efficacité des mesures prises les contenir. On prévoit que la reprise sera également inégale, puisque certains pays affichant une croissance beaucoup plus rapide que d'autres. Sur les 39 économies de l'OCI qui se sont contractées en 2020, seules 16 devraient au moins retrouver le niveau de production d'avant la pandémie en 2021 et 11 autres en 2022, les autres nécessitant plus de temps pour y parvenir. Les divergences dans la vitesse de la reprise sont susceptibles de créer des écarts de niveau de vie nettement plus importants entre les pays. Dans de nombreux pays en développement, la pandémie de COVID-19 a ralenti les progrès réalisés pour rattraper le revenu par habitant élevé des pays développés.

Les perspectives de sortie de la crise sanitaire et économique au-delà de 2020 comportent plusieurs défis. Il s'agit avant tout de résoudre partout la crise sanitaire par un progrès accru de la vaccination et un respect strict des mesures sanitaires de précaution. À mesure que la crise sanitaire s'estompe, les politiques peuvent se concentrer davantage sur la mise en place d'économies résilientes et inclusives, voire sur la transition vers un avenir plus vert.

*Renforcement des compétences pour l'emploi et la productivité*: La pandémie a eu des effets dévastateurs sur le monde du travail et a entraîné une augmentation du chômage, du sous-emploi et des pertes de revenus. On estime que 8,8 % du total des heures de travail ont été perdues en 2020, soit l'équivalent des heures travaillées en un an par 255 millions de travailleurs à temps plein. La perte du temps de travail dans les pays de l'OCI équivaut aux heures travaillées par 53,6 millions d'emplois à temps plein (ETP), ce qui correspond à un cinquième de la perte mondiale. Le ratio emploi/population dans les pays de l'OCI a chuté de 2,3 points de pourcentage pour atteindre 50,9 % en 2020, ce qui marque le niveau le plus bas jamais enregistré au cours des dernières décennies. Le nombre de chômeurs dans les pays de l'OCI a augmenté de plus de 4 millions pour atteindre 49,3 millions, entraînant un taux de chômage de 7,1 % en 2020. La crise a touché de manière disproportionnée les personnes les plus défavorisées et les plus vulnérables, en particulier les personnes travaillant dans le secteur informel et dans des formes de travail précaires, ainsi que celles occupant des emplois peu qualifiés. La majorité des réponses nationales à la pandémie en matière d'emploi étaient liées à la prévention à court terme des pertes d'emploi et à l'atténuation des pertes de revenus des travailleurs, dont l'ampleur dépendait largement du niveau de revenu, de l'espace fiscal, de la structure économique et du marché du travail de chaque pays.

Compte tenu des difficultés préexistantes du marché du travail, et qui ont été d'autant plus aggravées par la pandémie, telles que le chômage, le déficit de travail décent, la pauvreté des travailleurs, la baisse des compétences et de la productivité, une stratégie à plus long terme est nécessaire pour assurer la résilience du marché du travail. Il est recommandé d'améliorer la capacité de réponse aux situations d'urgence,



stimuler la création d'emplois et les opportunités d'emploi, développer des politiques et des institutions actives du marché du travail efficaces et relever les défis auxquels sont confrontés les groupes vulnérables. L'essentiel pour atteindre la résilience est d'assurer une reprise large et riche en emplois, avec des possibilités de travail décent pour tous.

*Soutenir la production agricole et assurer la sécurité alimentaire* : D'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans l'agriculture et le secteur alimentaire ont mis en péril les récents progrès des pays de l'OCI en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire. Les perturbations du côté de l'offre peuvent entraîner une baisse de la production agricole et une augmentation des prix des denrées alimentaires. Toutefois, le prix moyen des denrées alimentaires est resté relativement stable, et la production et le commerce agricoles mondiaux ont pu résister à l'impact du choc. Pourtant, la prévalence de la sous-alimentation a augmenté au niveau mondial, passant de 8,4 % en 2019 à entre 9,2 % et 10 % en 2020. De même, après une prévalence de la sous-alimentation historiquement faible de 10,3 % dans les pays de l'OCI en 2017-19, le COVID-19 a augmenté ce taux de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 11,0 % en 2018-20. À long terme, la sécurité alimentaire restera un problème d'accès à la nourriture, et non de disponibilité de celle-ci.

Pour renforcer les secteurs agricole et alimentaire et préserver la sécurité alimentaire pendant la pandémie, les gouvernements des pays de l'OCI ont mis en œuvre diverses politiques axées sur le commerce, les consommateurs et les producteurs dans le secteur agroalimentaire. En ce qui concerne les politiques axées sur les producteurs, la majorité des pays de l'OCI se sont concentrés sur l'amélioration de la production agricole et la régulation du marché afin d'atténuer le déclin de la production agricole. En ce qui concerne la politique axée sur les consommateurs, les mesures communes comprenaient diverses formes de protection sociale, telles que l'aide alimentaire, les subventions et les transferts en espèces aux ménages. À court et moyen terme, les pays de l'OCI doivent rester vigilants face aux répercussions de la pandémie et continuer à renforcer la résilience globale du secteur face aux chocs et aux catastrophes à venir, y compris le changement climatique. Cela peut être accompli par des politiques telles que la protection des agriculteurs vulnérables et des petits exploitants, l'investissement dans les infrastructures, la numérisation des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires et la transition vers un développement agricole intelligent sur le plan climatique.

*Soutenir le développement et l'entrepreneuriat des PME* : Dans de nombreux pays, les PME ont été plus touchées que les grandes entreprises par la pandémie de COVID-19. Cela s'explique en partie par le fait que les petites entreprises enregistrent des niveaux de résilience inférieurs à ceux des grandes entreprises. De nombreux gouvernements ont fourni un large éventail de mesures de relance et de soutien, y compris des aides d'urgence en liquidités sous diverses formes, accompagnées de manière progressive d'aides structurelles et de plans de relance plus larges. Le but des mesures structurelles était d'aider les PME à s'adapter à l'évolution de l'environnement commercial et à renforcer leur résilience. Ces politiques comprenaient un soutien à la numérisation, à l'innovation et au développement technologique, l'amélioration et le renouvellement des compétences, encourager les jeunes entreprises et aider dans la recherche de nouveaux marchés alternatifs.

Afin de soutenir le développement et l'entrepreneuriat des PME, le rapport fournit des recommandations politiques en accord avec les mesures structurelles déjà existantes. En outre, il est recommandé de soutenir l'internationalisation des PME afin d'accroître leur productivité et d'améliorer leur accès à un plus large éventail d'acheteurs internationaux et de fournisseurs alternatifs. Compte tenu des contraintes en matière de ressources, le rapport suggère également de fournir de nouvelles incitations aux start-ups et de faciliter de nouveaux mécanismes de financement tels que le crowdfunding pour maintenir les entrepreneurs en activité.



*Investir dans la science, la technologie et l'infrastructure numérique* : La menace que représente la pandémie de COVID-19 a nécessité une mobilisation rapide des activités liées à la science, à la technologie et à l'innovation (STI) pour apporter des solutions. Des universités, des instituts de recherche publics et des entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques ont entrepris des travaux de recherche et de développement (R&D) pour développer rapidement de nouveaux traitements et vaccins contre le COVID-19. Les solutions apportées à la crise ont conduit à une expansion des technologies numériques, notamment les services en nuage (le Cloud), les outils de vidéoconférence et de collaboration numérique, les achats en ligne et l'apprentissage en ligne. La majorité des pays ont également mis en œuvre des mesures visant à stimuler des réponses rapides et innovantes au large éventail de défis posés par le COVID-19 - de la prévention de la transmission du virus à la production de fournitures essentielles, en passant par la lutte contre la désinformation et la gestion des effets du confinement. Cela a eu pour effet de réduire l'impact sur les dépenses de R&D dans de nombreux pays. Selon les premières estimations, la valeur totale des dépenses mondiales en R&D devrait diminuer de 1,8 % en 2020, mais devrait augmenter de 3,7 % en 2021. Dans le cas des neuf principaux pays de l'OCI, les dépenses totales devraient diminuer de 3,2 % en 2020, mais augmenter de 4,4 % en 2021.

La transformation numérique s'accélère et la technologie numérique est utilisée pour la recherche des contacts, les passeports vaccinaux et la distribution des vaccins. L'utilisation plus large des applications des technologies numériques ainsi que des outils d'analyse des big data et d'intelligence artificielle (IA) pendant la crise COVID-19 devrait entraîner une augmentation des innovations numériques pour répondre à la demande croissante d'applications numériques, allant des services de santé en ligne à l'apprentissage automatique pour la recherche. Afin de bénéficier de cette transformation, les pays de l'OCI doivent faciliter l'adoption généralisée et durable de ces technologies et outils par les centres de recherche, les entreprises et les entités publiques concernées. Cela nécessite des investissements et des actions politiques pour améliorer l'accès des différents acteurs de la STI à des infrastructures offrant des conditions améliorées en matière de sécurité numérique et de respect de la vie privée.

#### Renforcer les liens économiques régionaux et mondiaux

*Faciliter le commerce international des biens et des services* : La pandémie de COVID-19 a exercé une forte pression à la baisse sur les flux commerciaux, qui étaient déjà confrontés à des défis croissants avant la pandémie. La pandémie a affecté plus sévèrement les exportations des pays de l'OCI en 2020, provoquant une forte chute d'environ 20% par rapport à la baisse internationale de 7,5%. Les flux commerciaux mondiaux ont commencé à se redresser au cours du premier trimestre de 2021, mais une poussée des flux commerciaux s'est produite au cours du deuxième trimestre de 2021 avec un taux de croissance moyen de 22,5 %, alors que la croissance était de 70,3 % dans le cas des pays de l'OCI. La croissance annuelle des exportations intra-OCI a été enregistrée à 51,3% au cours de la même période, reflétant un fort rebond du commerce intra et extra-OCI. Le secteur des services a été plus sévèrement touché. La contraction totale des exportations mondiales de services a atteint 20 % en 2020. Cependant, l'impact de la pandémie sur les pays de l'OCI a été plus sévère, ce qui a entraîné une chute de 37,6 % des exportations de services.

De nombreux gouvernements ont adopté divers outils de politique commerciale pour répondre aux différents défis et pressions posés par la pandémie de COVID-19. Il s'agit de mesures tarifaires et non tarifaires, destinées à faciliter ou à restreindre les échanges. De nombreux gouvernements ont également investi dans les capacités de leurs autorités douanières pour faciliter le commerce en améliorant l'infrastructure numérique. Les pays de l'OCI ont besoin de stratégies à plus long terme pour accroître la diversité des produits d'exportation et leur intensité technologique afin de réduire leur vulnérabilité aux fluctuations des prix et de la demande étrangère et de devenir plus résistants sur les marchés mondiaux. Les principales recommandations portent sur l'amélioration de la diversification des produits et des



marchés, la réduction des obstacles commerciaux et administratifs, l'adoption de mesures visant à faciliter les échanges, telles que la modernisation des douanes et la réduction des formalités, le maintien d'un réseau fiable de fournisseurs de biens essentiels, le lancement de programmes de développement de chaînes de valeur régionales, ainsi que l'amélioration de la préparation aux risques liés aux chaînes d'approvisionnement et de la résilience à ces risques.

*Stabiliser les flux de capitaux internationaux et les dettes extérieures* : La pandémie a eu des répercussions importantes sur les flux d'investissements directs étrangers (IDE) et d'investissements de portefeuille. Les flux mondiaux d'IDE ont chuté de façon spectaculaire en 2020, de 34,7 % pour atteindre environ 1 000 milliards de dollars, la pandémie ayant découragé les investisseurs et entraîné un ralentissement des investissements. Les flux vers les pays de l'OCI ont baissé dans une moindre mesure, de 12,5% pour atteindre 100 milliards de dollars, ce qui a entraîné une augmentation de leur part dans les flux mondiaux jusqu'à 10,0%, ce qui est le taux le plus élevé observé au cours de la dernière décennie. Pour l'avenir, les projections indiquent une augmentation de 10 à 15 % des flux mondiaux en 2021, ce qui reste inférieur d'environ 25 % au niveau de 2019. Les flux d'IDE vers les pays de l'OCI devraient augmenter à un taux modéré de 2,4 à 9,1% en 2021, avec une projection centrale de 6%, ce qui implique qu'ils n'atteindront pas le niveau de 2019, même dans le scénario le plus optimiste. De même, les données disponibles pour 27 pays de l'OCI indiquent que les investissements de portefeuille nets ont diminué de plus de la moitié (58 %) pour atteindre environ 43 milliards de dollars US en 2020, contre 102 milliards de dollars US en 2019.

Sur le plan financier, de nombreux pays de l'OCI ont abordé l'année 2020 dans une position vulnérable, la dette publique extérieure atteignant déjà des niveaux élevés. Avec l'augmentation des dépenses et la baisse des recettes, les soldes budgétaires se sont détériorés et ont poussé les niveaux d'endettement vers de nouveaux sommets. L'encours de la dette extérieure des pays membres de l'OCI en 2020 a augmenté, en moyenne, de 5,8 % pour atteindre 1 900 milliards de dollars, bien que l'augmentation soit à deux chiffres pour beaucoup d'entre eux. De nombreux pays de l'OCI ont participé à des initiatives mondiales d'allègement du service de la dette afin de créer un espace fiscal permettant de gérer les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19. Les mesures prises jusqu'à présent pour résoudre les problèmes d'endettement sont toutefois clairement insuffisantes et il reste des défis à relever pour que le poids de la dette n'atteigne pas des niveaux insoutenables.

*Revitaliser le tourisme international*: La pandémie de COVID-19 a entraîné une perturbation importante des activités touristiques internationales dans le monde entier. On estime que les pays de l'OCI ont accueilli 207,4 millions de touristes internationaux en moins en 2020, entraînant une perte potentielle de 155,5 milliards de dollars en termes de recettes touristiques (recettes en devises). La pandémie a également frappé fortement les activités touristiques intra-OCI, où l'on estime que 56,6 milliards de dollars ont été perdus en raison d'une baisse de 89 millions des arrivées de touristes intra-OCI en 2020. Afin d'atténuer ces effets négatifs, les pays de l'OCI ont mis en œuvre un large éventail de politiques et de mesures depuis l'apparition de la pandémie, allant de la mise en place de mécanismes internes de gestion de crise à l'offre de mesures de relance monétaire et fiscale. Pourtant, les projections révèlent que la reprise devrait prendre quelques années, et certaines politiques telles que l'investissement dans le déploiement de la vaccination, le développement de nouveaux produits touristiques et le renforcement de la coopération intra-OCI sont susceptibles d'accélérer le rythme de la reprise.

Un ensemble de politiques tournées vers l'avenir aiderait également l'industrie du tourisme des pays de l'OCI à devenir plus résistante aux chocs futurs. À cette fin, la mise en place d'une équipe permanente de gestion de crise au niveau ministériel, dont l'objectif est de gérer les impacts potentiels de tout choc futur, jouerait un rôle essentiel. Investir dans la numérisation et les solutions en ligne permettrait d'accroître la compétitivité des pays de l'OCI dans le tourisme international. Il est important pour les pays de l'OCI



d'investir dans la diversification des produits touristiques en se concentrant sur certains marchés de niche comme le tourisme islamique, l'écotourisme et le tourisme médical, pendant et après la pandémie. La diversification des activités touristiques dans les pays de l'OCI les aiderait à réduire leur dépendance à l'égard de quelques segments spécifiques de touristes, et augmenterait donc leur résilience aux chocs futurs.

*Améliorer la connectivité du transport international* : Le secteur des transports a été l'un des secteurs les plus durement touchés en raison des mesures restrictives prises pour enrayer la pandémie. La chute des passagers internationaux a atteint jusqu'à 74% de 2019 à 2020 et elle devrait rebondir marginalement en 2021. En conséquence, l'industrie de l'aviation civile a enregistré une perte d'environ 371 milliards de dollars de recettes brutes d'exploitation à l'échelle mondiale en 2020 et elle devrait rester autour de 300 milliards de dollars en 2021. Contrairement aux services de transport aérien de passagers, le transport aérien de fret a connu un fort rebond au second semestre de 2020, reflétant principalement la reprise du commerce international après la levée des restrictions initiales qui avaient été en vigueur pendant la majeure partie du second trimestre. Les données pour le deuxième trimestre de 2021 indiquent une croissance moyenne de plus de 10 % des tonnes-kilomètres de fret (FTK) par rapport à la période pré-pandémique. Dans le transport maritime, le premier semestre de 2020 a connu une baisse de 7,7 % des escales par rapport au premier semestre de 2019. La baisse observée au second semestre 2020 était de 12,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Malgré la baisse des escales, les pays de l'OCI n'ont pas connu une diminution de leur part mondiale, mais une légère amélioration a été observée, passant de 13,2% en 2019 à 13,3% en 2020.

Les gouvernements ont réagi à la crise en désignant les ports, le transport maritime et les services de camionnage comme essentiels, et les ont exemptés des restrictions connexes. De nombreux gouvernements ont fourni divers programmes de soutien pour aider le secteur des transports à rester viable pendant la pandémie. Au fur et à mesure que les pays se remettent de la pandémie, ils auront également besoin de politiques pour reconfigurer le secteur des transports afin de permettre la mobilité des personnes et des biens de manière sûre, durable et résiliente. Dans cette optique, il est recommandé d'intensifier la coordination en vue d'accroître la prévisibilité et le déploiement efficace des mesures frontalières dans les situations d'urgence ; de développer des systèmes de voyage intelligents pour promouvoir la sécurité et la résilience du transport routier ; de développer un système et une capacité de fret aérien avancés pour une réponse rapide aux chocs futurs ; d'investir dans le secteur ferroviaire en tant que mode de transport essentiel pour soutenir la mobilité ; et de développer des partenariats stratégiques pour réguler les systèmes de transport pour des chaînes d'approvisionnement résilientes.

### Investir dans le développement social

*Élargir les possibilités d'apprentissage et d'éducation* : La pandémie de COVID-19 a eu un impact particulièrement grave sur le secteur de l'éducation. Les écoles du monde entier ont été progressivement fermées, ce qui a affecté plus de 1,6 milliard d'étudiants dans le monde, dont 432 millions d'étudiants dans les pays de l'OCI. Entre février 2020 et octobre 2021, les pays de l'OCI ont suspendu les écoles pendant 27 semaines au total, soit bien plus que la moyenne mondiale de 22 semaines. Si les fermetures d'écoles ne sont que temporaires, leurs conséquences peuvent être durables. Sans mesures d'atténuation adéquates, les fermetures d'écoles peuvent entraîner une "catastrophe générationnelle" en raison du risque accru d'abandon scolaire, de perte d'apprentissage et de perte de revenus futurs. Le COVID-19 a également mis en évidence les lacunes du secteur de l'éducation dans les pays de l'OCI, notamment en termes de préparation à l'apprentissage à distance. L'apprentissage à distance dans les pays de l'OCI, notamment ceux dont les infrastructures TIC sont faibles, s'avère être une difficulté, entravant l'éducation et l'apprentissage de millions d'écoliers durant la pandémie.



Les investissements dans l'enseignement à distance permettront de renforcer le soutien aux enseignants et aux écoles des régions rurales et éloignées, d'améliorer la collecte et le partage des données et d'accroître l'accès des étudiants à des ressources d'apprentissage de qualité, tout en élargissant les possibilités de participation et de soutien des parents. Alors que de nombreux pays assouplissent les restrictions et rouvrent les écoles, davantage de précautions doivent être prises pour assurer la sécurité des écoles. En outre, la restauration de l'apprentissage perdu est essentielle pour éviter une catastrophe générationnelle. Le suivi des opportunités d'apprentissage manquées par les élèves est nécessaire pour déterminer l'étendue des dommages causés par la fermeture des écoles. En outre, les écoles doivent commencer à ajuster leurs programmes d'études et à mettre en place des programmes de rattrapage. Il est possible d'utiliser les leçons tirées des succès et des échecs des diverses méthodes pendant la pandémie de COVID-19 afin de déployer des approches plus efficaces et équitables pour combler les lacunes d'apprentissage de tous les élèves.

*Accroître la résilience des systèmes de santé* : La réorientation des ressources du système de santé vers la prise en charge du COVID-19, associée à l'insuffisance des fournitures de prévention des infections et des capacités de dépistage, a entraîné des perturbations considérables des services de santé essentiels (SSE). Les perturbations des SSE ont persisté en 2021, bien que l'ampleur et la portée de ces perturbations aient généralement diminué au sein des pays. Bien que le personnel de santé ait été une composante essentielle de la capacité des systèmes de santé à répondre à la pandémie, de nombreux pays de l'OCI étaient déjà confrontés à de graves pénuries de personnel de santé avant l'épidémie. Par rapport à la moyenne mondiale, les pays de l'OCI disposent en moyenne d'un nombre nettement inférieur de médecins et de personnel infirmier par rapport à la taille de leur population, ce qui affecte la capacité à fournir des services essentiels et à répondre aux besoins croissants. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité d'une capacité adéquate de lits d'hôpitaux, de la disponibilité d'unités de soins intensifs en nombre suffisant et de fournitures et d'équipements médicaux, avec des stocks d'urgence. Cependant, les dernières statistiques sur la capacité en lits d'hôpitaux des pays montrent que le groupe des pays de l'OCI est très en retard par rapport à la moyenne mondiale, ce qui risque fort d'entraver une réponse efficace à la pandémie.

Bien que la réponse à l'épidémie COVID-19 soit en cours et que les contextes évoluent constamment, la façon dont les pays réagissent aux pandémies dépend en fin de compte de la résilience de leurs systèmes de santé. À cet égard, le renforcement et l'optimisation des capacités du système de santé doivent être la priorité absolue pour répondre à la pandémie actuelle et renforcer la résilience pour les cas d'urgence à venir. Le renforcement de la résilience pour faire face aux futures pandémies et autres chocs nécessite une planification durable des effectifs à moyen et long terme. Il est également suggéré que les pays de l'OCI développent leurs capacités de production nationale de certains médicaments essentiels, d'équipements de protection individuelle (EPI) et de dispositifs médicaux afin de réduire la dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de fabricants étrangers et d'éviter les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

*Redynamiser la lutte contre la pauvreté et les inégalités* : La pandémie de COVID-19 fait obstacle à des années de progrès vers la réduction de la pauvreté et l'inégalité des revenus. Elle entrave les efforts de réduction de la pauvreté et accroît les difficultés de mise en œuvre des ODD. Elle continue d'exercer une pression importante sur les systèmes de santé des pays développés et en développement, et ses effets représentent une charge supplémentaire pour les communautés plus larges, touchant à nouveau les groupes sociaux les plus vulnérables. Les systèmes économiques fragiles de nombreux pays de l'OCI ne sont malheureusement pas en mesure de relever pleinement ces défis. Le manque de ressources financières pour fournir un soutien permettant de surmonter les longues périodes d'activité économique réduite et les interruptions des activités économiques informelles, dont dépendent des millions de personnes, aggravent encore le problème de la pauvreté et des inégalités dans ces pays.



Malgré les résultats impressionnants obtenus en matière de réduction de la proportion de la population sous le seuil de pauvreté internationale, les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire comptaient encore plus de 250 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2019. Ce chiffre est presque équivalent à la population combinée de 35 pays de l'OCI et représente environ 39 % de la population extrêmement pauvre estimée à 655 millions de personnes dans le monde. En outre, les 10 % les plus riches de la population représentent au moins la moitié du revenu national dans 22 pays de l'OCI. Dans ce contexte, la persistance de taux élevés d'extrême pauvreté et d'inégalités de revenus dans de nombreux pays de l'OCI les mettait déjà en difficulté avant que la pandémie de COVID-19 ne fasse rage dans le monde. Actuellement, une partie des succès obtenus dans ces domaines est appelée à s'inverser dans le monde entier en raison de la pandémie, ce qui nécessite des politiques alternatives pour inverser cette tendance.

*Soutenir la vie familiale et la cohésion sociale* : Une grande partie des mesures de réponse et des interventions de COVID-19 ont été de nature "antisociale", c'est-à-dire qu'elles ont limité les contacts physiques et les interactions sociales de routine entre les individus et les groupes. Ces interventions ont eu un impact profond sur la cohésion dans pratiquement toutes les sociétés du monde. Les différents aspects de la cohésion sociale qui ont été touchés par la pandémie comprennent : la confiance entre les individus/groupes et le gouvernement, la dynamique intergroupe et les griefs, les impacts de la pandémie sur la cohésion dans les groupes marginalisés, les impacts uniques de la pandémie sur les familles, et les impacts de la pandémie sur la santé psychologique des individus et son impact sur l'engagement social. Bien qu'il ne soit pas réaliste pour les gouvernements des pays de l'OCI d'aborder et de résoudre chaque facteur de stress lié à la pandémie, il est possible pour les pays de l'OCI de mettre en œuvre des politiques et des mesures visant à améliorer la cohésion sociale afin d'assurer une récupération durable et résiliente de la pandémie. Cet objectif peut être atteint si les pays de l'OCI comprennent l'importance de la cohésion sociale pour le développement social et mettent en œuvre des stratégies de cohésion au niveau national qui sont inclusives, sensibles au genre, au contexte et aux conflits.

Les efforts visant à améliorer la cohésion sociale dans les pays de l'OCI devraient inclure les acteurs locaux basés sur la communauté qui peuvent : (i) aider à identifier les points de pression susceptibles d'exacerber les discordes et les conflits sociaux, et (ii) avoir mis en place des mécanismes pour traiter la cohésion dans leurs communautés/groupes. Les pays de l'OCI doivent également lutter activement contre la désinformation et améliorer la transparence des processus pour favoriser la confiance des individus et des groupes dans le gouvernement, les décideurs et les services publics.

*Reconfigurer et étendre la protection sociale* : La protection sociale est apparue comme un outil essentiel de réponse aux crises pendant la pandémie de COVID-19. Elle a permis aux pays de l'OCI d'apporter un soutien social, économique et médical à des millions de personnes. Entre février 2020 et novembre 2021, 1865 mesures de protection sociale ont été introduites ou mises en œuvre dans le monde - parmi lesquelles 343 mesures ont été introduites par les gouvernements des pays de l'OCI. La majorité de ces mesures étaient à court terme ou temporaires, et visaient à améliorer la couverture de protection et à combler les lacunes dans l'adéquation des mesures de protection. Pourtant, la proportion de la population couverte par au moins une mesure de protection dans une majorité de pays de l'OCI était inférieure à la moyenne mondiale (46,9%) en 2020 - certains groupes vulnérables et marginalisés étant exclus des programmes de protection nationaux. Sur les 343 mesures de protection introduites dans les pays de l'OCI, 163 mesures étaient de nouveaux programmes ou des prestations qui n'existaient pas avant la pandémie. Dans l'ensemble, le type de mesure de protection le plus courant était le soutien financier immédiat ou le paiement unique, suivi par les mesures dans le secteur de la santé et les mesures ayant plusieurs fonctions ou des fonctions multiples. Environ 76 % des mesures de protection étaient non-contributives et 18 % étaient contributives, mais il convient de noter que les dépenses de protection sociale étaient notoirement faibles dans 53 pays de l'OCI - même en pleine pandémie en 2020.



Pour les pays de l'OCI, la voie d'une reprise durable et résiliente après la pandémie de COVID-19 consiste à comprendre que les lacunes de leurs systèmes de protection sociale doivent être comblées de toute urgence afin que les systèmes de protection soient renforcés à long terme et mieux préparés à répondre aux crises futures. En définitive, ces deux résultats peuvent avoir un impact direct sur la promotion d'un développement inclusif et durable dans les pays de l'OCI.

### **Protéger et autonomiser les plus vulnérables**

*Protéger et autonomiser les jeunes* : L'explosion de la jeunesse dans les pays de l'OCI joue un rôle essentiel dans le développement socio-économique de ces pays. Les jeunes ont le potentiel de contribuer de manière significative à l'obtention de résultats socio-économiques positifs qui vont de l'innovation au développement durable. La pandémie a touché les jeunes sous de nombreux aspects, allant du bien-être mental à l'éducation et aux perspectives sur le marché du travail. Plusieurs mesures politiques dans les secteurs sociaux et économiques prises par les pays de l'OCI ont apporté un certain soulagement et contribué à l'amélioration de la situation des jeunes, comme l'éducation à distance et les incitations à l'emploi des jeunes. Cependant, un ensemble supplémentaire de mesures politiques rapides relatives au secteur de l'éducation et aux marchés du travail, doit être mis en œuvre pour relever les défis multidimensionnels auxquels ils sont confrontés pendant la pandémie et libérer tout leur potentiel après la pandémie. L'augmentation des investissements dans les canaux d'éducation hybrides et alternatifs ainsi que dans les infrastructures informatiques, l'investissement dans le développement des compétences des jeunes, le développement d'une stratégie nationale de gestion de crise et l'atténuation des facteurs de risque (par exemple, les dépendances) qui affectent les jeunes pourraient tous jouer un rôle essentiel en vue d'accroître la résilience des pays de l'OCI en répondant aux besoins des jeunes au-delà de la pandémie.

*Protéger et autonomiser les femmes et les enfants* : La pandémie a eu un impact disproportionné sur les femmes et les enfants et plusieurs facteurs omniprésents ont exacerbé les inégalités entre les sexes et les vulnérabilités spécifiques aux femmes et aux enfants. Les conséquences économiques de la pandémie, par exemple, ont laissé 70 % des femmes employées de manière informelle dans les pays en développement sans protection, sans soutien et avec le risque de tomber dans la pauvreté. Les mesures préventives de lutte contre la pandémie, telles que la fermeture des écoles, le confinement et l'isolement social, ont alourdi la charge du travail domestique et des soins non rémunérés des femmes pendant la pandémie. Les fermetures d'écoles, qui ont touché plus d'un milliard d'élèves dans le monde, ont également mis en péril le statut éducatif et nutritionnel de plus de 300 millions d'enfants. L'interruption des campagnes de vaccination contre la rougeole et la polio dans 26 pays en raison de la pandémie risque également d'avoir des répercussions durables sur d'innombrables enfants. La fréquence et intensité de la violence sexiste et la violence contre les enfants ont augmenté au cours de la pandémie.

Dans les pays de l'OCI, la voie du rétablissement durable et résilient des femmes et des enfants après la pandémie devrait comporter quelques éléments clés. Les politiques et les plans de relance en cas de pandémie doivent intégrer une perspective de genre, ces plans devant se concentrer sur l'amélioration de la participation économique des femmes, la mise en place d'une infrastructure réglementaire pour l'emploi informel des femmes, et l'extension ou l'introduction de programmes de protection sociale ciblés pour les femmes et les enfants vulnérables. Les politiques et les plans de relance devraient également apporter un soutien adéquat aux femmes qui assument de manière disproportionnée les tâches domestiques et les soins non rémunérés, garantir la continuité des services de garde d'enfants même en situation de crise et intégrer des mesures de prévention de la violence dans les mécanismes de réponse aux crises.

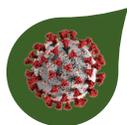
*Protection et autonomisation des personnes âgées et des personnes handicapées* : Les personnes âgées et les personnes handicapées sont touchées de manière disproportionnée par la pandémie. Elles risquent davantage de développer des cas plus graves de COVID-19, et elles sont confrontées à des obstacles



importants relatifs à l'accès aux services essentiels (par exemple, la santé, l'assistance personnelle, le soutien mental). Le ralentissement économique, les perturbations des services publics, les couvre-feux et les confinements pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19 ont exacerbé leurs difficultés économiques. En outre, les cas de violence à leur encontre ont également augmenté. Afin de surmonter ces défis multidimensionnels, les pays de l'OCI ont élaboré et mis en œuvre un large éventail de politiques sociales et économiques. Afin de surmonter ces défis multidimensionnels, les pays de l'OCI ont élaboré et mis en œuvre un large éventail de politiques sociales et économiques. La pandémie doit servir d'appel au changement pour les décideurs politiques des pays de l'OCI afin de renforcer leur résilience face aux chocs futurs, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes vulnérables. À cet égard, il leur est recommandé d'investir davantage dans les données et les statistiques ainsi que dans les solutions informatiques afin de suivre et de contrôler la situation des personnes âgées et des personnes handicapées, et de renforcer leur coopération avec les organisations non gouvernementales. La mise à niveau et la requalification de ces groupes vulnérables, notamment par le biais de programmes de formation, les aiderait également à être plus engagés et compétitifs, ce qui renforcerait leur résilience.

*Protéger et autonomiser les réfugiés et les migrants* : Dans le monde entier, les réfugiés et les migrants font partie des groupes de personnes les plus vulnérables qui sont indûment exposés aux risques et touchés de manière disproportionnée par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Rien qu'en 2020, les pays de l'OCI ont accueilli quelque 76,2 millions (soit 27% du total des migrants internationaux dans le monde, 13,3 millions (soit 64%) du total des réfugiés dans le monde et 27,7 millions (soit 57%) du total des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les mesures restrictives de réponse à la pandémie ont eu pour conséquence que les réfugiés et les migrants dans les pays de l'OCI ont connu toute une série de difficultés pendant la pandémie, comme la perte de leur source de revenus, l'incapacité de se procurer des biens et des services de base et essentiels, l'incapacité d'accéder aux services de santé, l'incapacité de se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, etc. La situation est doublement pénible pour les réfugiés et les migrants dans les pays de l'OCI qui connaissent actuellement une urgence humanitaire ou ceux dont les ressources sont insuffisantes. Dans l'ensemble, les résultats sociaux, économiques et sanitaires des réfugiés et des migrants ont été affectés par la pandémie en raison de leur marginalisation et de leur exclusion des politiques et programmes nationaux de réponse à la pandémie. Par conséquent, afin d'assurer une reprise durable et résiliente après la pandémie, les pays de l'OCI doivent introduire une législation ciblée, adopter des pratiques administratives et mettre en œuvre des programmes pragmatiques qui garantissent l'inclusion des réfugiés et des migrants dans les plans et politiques de reprise nationaux.





## CHAPITRE 1

# INTRODUCTION

Apparue comme une crise sanitaire, la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) s'est rapidement transformée en une crise mondiale complexe qui a non seulement coûté la vie à plus de 5 millions de personnes, mais a également perturbé la production, endommagé la connectivité économique et sociale et a fait plonger des millions de personnes dans la pauvreté. Le bilan sans précédent de la pandémie sur la santé et la prospérité des populations a simplement reflété l'ampleur de l'impréparation du monde à de tels chocs systémiques. Les inégalités mondiales, tant au niveau national qu'international, ainsi que les vulnérabilités économiques, sociales et environnementales constituaient déjà un défi majeur pour les économies du monde entier. Malgré les progrès réalisés dans la mise au point de vaccins, la crise se poursuit avec des incertitudes importantes qui affectent la vie économique et sociale. En outre, elle exacerbe davantage certaines faiblesses et vulnérabilités déjà existantes dans de nombreux pays en développement, y compris les pays de l'OCI.

La transformation rapide de la pandémie en une crise mondiale multidimensionnelle est certainement un rappel fort pour les décideurs politiques et la communauté mondiale de donner la priorité aux mesures visant à réduire les vulnérabilités et à renforcer leur résilience aux chocs futurs. Les mesures de soutien temporaires mises en œuvre par les gouvernements au cours des deux dernières années commencent à expirer, les ressources disponibles pour les interventions à court terme ayant tendance à s'épuiser. Il est désormais impératif de se concentrer sur les réformes structurelles à long terme pour mieux reconstruire et être mieux préparé aux prochains chocs. Le temps est venu de mettre fin à l'accent mis depuis longtemps sur la maximisation du profit et la poursuite de la croissance économique sans accorder une attention proportionnelle à la durabilité des structures économiques, sociales et environnementales.

### Comment la pandémie a-t-elle aggravé les vulnérabilités existantes et s'est transformée en une crise mondiale multidimensionnelle ?

Au moment où les gouvernements ont commencé à signaler leurs premiers cas de COVID-19, l'accent a été mis sur la prévention de la propagation du virus à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. L'urgence de santé publique s'est rapidement transformée en une crise économique



et sociale ayant des répercussions négatives importantes sur les activités économiques et la vie sociale. Les activités économiques qui nécessitent une interaction humaine étroite (par exemple, le tourisme, les voyages et l'hôtellerie) ont été suspendues ou fortement restreintes, et des millions de personnes ont dû faire face à des pertes d'emplois et de revenus. L'absence de mesures de préparation, de capacités et de ressources adéquates a replongé des millions de personnes dans la pauvreté.

Ce qui a commencé comme une crise sanitaire est rapidement devenu une crise mondiale complexe. Les réseaux de production mondiaux et les chaînes de valeur ont été perturbés. Un nombre important d'entreprises, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), ont été confrontées à la menace de la faillite. La stagnation des salaires et les pertes de revenus des travailleurs ont limité les niveaux de consommation et l'accès aux services de base. Ceux qui ont perdu leur emploi sont restés sans espoir de générer des revenus pour leurs ménages. Les mesures de protection sociale se sont développées mais sont restées insuffisantes ou inaccessibles pour beaucoup. Les pays dont la marge de manœuvre budgétaire est limitée ont commencé à être confrontés à une crise de la dette souveraine.

La crise a donc touché tous les aspects de la vie économique et sociale. Comme indiqué tout au long du rapport, les perturbations ont été graves et les répercussions n'ont pas été les mêmes pour chaque communauté, secteur économique et pays. Par exemple, les activités économiques de certains secteurs se sont pratiquement arrêtées, avec une perte massive de revenus et d'emplois, touchant principalement les travailleurs peu qualifiés. Dans certains secteurs, les employés les plus qualifiés ont pu travailler à distance depuis la sécurité relative de leur domicile, ce qui a contribué à creuser l'écart de revenus entre les groupes de compétences. Les femmes ont été touchées de manière disproportionnée par ces difficultés, car nombre d'entre elles ont quitté le marché du travail pour d'autres obligations ménagères dans un contexte de fermeture d'écoles et de lieux de travail.

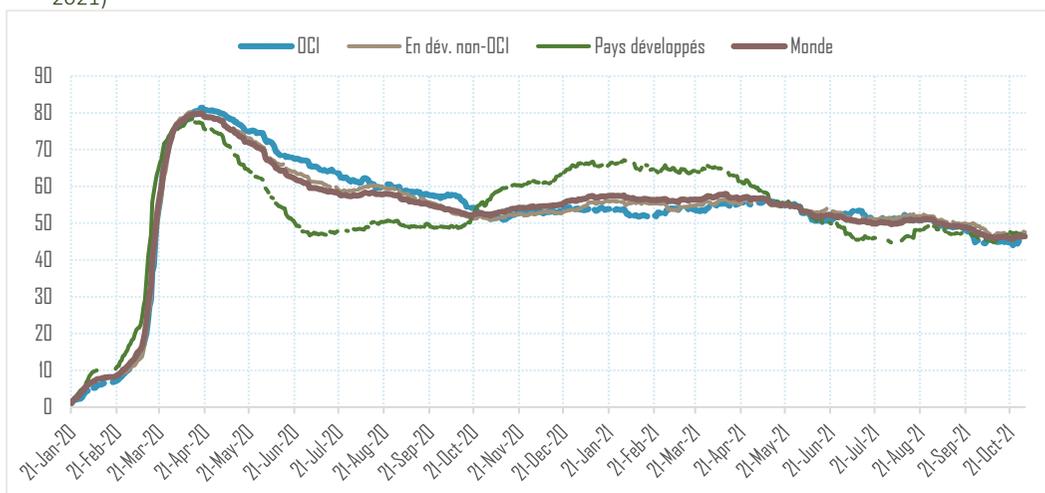
La pandémie de COVID-19 a révélé et élargi les inégalités existantes dans de multiples dimensions, ce qui se reflète également dans la fracture numérique croissante entre les groupes dans toutes les sociétés et entre les pays. L'accès inégal à la technologie et aux outils numériques a empêché la participation effective des groupes défavorisés aux services fournis par les canaux numériques. Si certains écoliers ont pu poursuivre leur scolarité en ligne, cela était hors de portée pour de nombreux autres élèves.

Contrairement aux crises précédentes, la pandémie de COVID-19 persistera probablement et ses chocs continueront d'influencer les comportements économiques et sociaux et l'élaboration de politiques. En fonction principalement des conditions sociales et économiques antérieures à la crise ainsi que des capacités techniques et financières des pays, les impacts économiques de la pandémie devraient durer plus longtemps que les impacts sanitaires (Jordà et al, 2020) ; les pays à faible revenu devraient être touchés de manière disproportionnée (Banque mondiale, 2020a). L'éloignement n'a pas offert de protection économique, car les petits pays insulaires ont dû faire face à d'énormes pertes économiques par le biais du tourisme et des transferts de fonds, malgré des taux d'infection faibles (UN, 2021).



Le graphique 1.1 montre la rapidité avec laquelle le COVID-19 est devenu une préoccupation mondiale sur la base d'un indice de rigueur élaboré par le projet Oxford Coronavirus Government Response Tracker.<sup>1</sup> Les gouvernements de toutes les régions du monde ont mis en œuvre des mesures strictes pour empêcher la propagation du virus. L'indice de rigueur moyen a dépassé 80 pendant les premières périodes de la pandémie, mais est resté élevé, autour de 50, pendant les périodes suivantes. L'indice de rigueur moyen des pays de l'OCI était supérieur aux moyennes des autres groupes pendant la période avril-octobre 2020. Ces mesures ont eu de graves répercussions sur la vie économique et sociale, ce qui a obligé les gouvernements à prendre diverses mesures d'adaptation pour atténuer les effets sur les personnes et les secteurs économiques.

**Graphique 1.1:** Indice de rigueur des mesures sanitaires liées à la COVID-19 (21 janv. 2020 - 31 oct. 2021)



Source: Notre monde en données ([ourworldindata.org/covid-stringency-index](https://ourworldindata.org/covid-stringency-index)). Les moyennes de groupe sont calculées en prenant les moyennes simples des données au niveau du pays. L'indice de rigueur est une mesure composite basée sur neuf indicateurs de réponse, dont les fermetures d'écoles, les fermetures de lieux de travail et les interdictions de déplacement, rééchelonnés sur une valeur de 0 à 100 (100 = le plus strict).

### Comment les gouvernements ont-ils réagi à la crise ?

La pandémie de COVID-19 est une crise mondiale multidimensionnelle sans précédent qui a nécessité des réponses politiques cohérentes. Elle a en outre mis en évidence les vulnérabilités et les lacunes des systèmes de base, notamment les soins de santé, la protection sociale, l'éducation, les chaînes de valeur, les réseaux de production, les marchés financiers, les systèmes de transport en commun et les écosystèmes (OECD, 2020a).

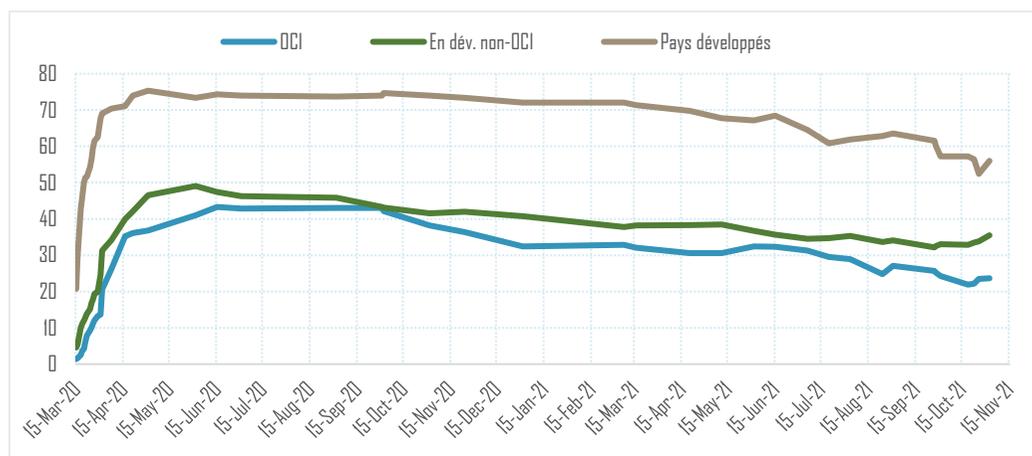
La pandémie a annulé une grande partie des progrès réalisés au niveau mondial en matière de réduction de la pauvreté et a eu un impact négatif sur les perspectives en matière de santé et d'éducation. Les pauvres et les groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les travailleurs migrants et les travailleurs du secteur informel, ont été les plus durement touchés par les mesures prises pour enrayer la propagation du virus. Les gouvernements ont réagi en fournissant divers ensembles de soutien aux personnes dans le besoin, mais la portée et la couverture de ces soutiens varient selon les régions en raison des différences de capacités et de



ressources. L'amalgame de vulnérabilités persistantes et de capacités de réaction variables accroît le risque d'une divergence et d'une inégalité accrues entre les pays et au sein de ceux-ci. Répondre à la crise sans aggraver les inégalités existantes est devenu un autre défi.

Les mesures de confinement ont nécessité, par exemple, que les gens travaillent à domicile et que les étudiants apprennent par le biais de plateformes en ligne, ce qui nécessite un accès aux technologies numériques et à l'internet. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), la part des personnes ayant accès à Internet dans le monde n'était toutefois que de 50 % en 2019. Alors que cette part est de 86,7 % dans les pays développés, elle n'est que de 44,4 % dans les pays en développement, ce qui reflète les possibilités limitées d'accès et d'adaptation des personnes vivant dans ces pays aux nouveaux produits et services numériques. Si cette part est inférieure à 10 % dans certains pays de l'OCI, comme la Guinée-Bissau, le Nigeria et la Somalie, elle est supérieure à 90 % dans certains autres, comme l'Arabie saoudite, le Koweït et le Qatar. En outre, une grande partie de la main-d'œuvre travaille dans le secteur informel, ce qui limite les possibilités de télétravail.

**Graphique 1.2:** Indice de soutien économique face au COVID-19 (15 mars 2020 - 2 novembre 2021)

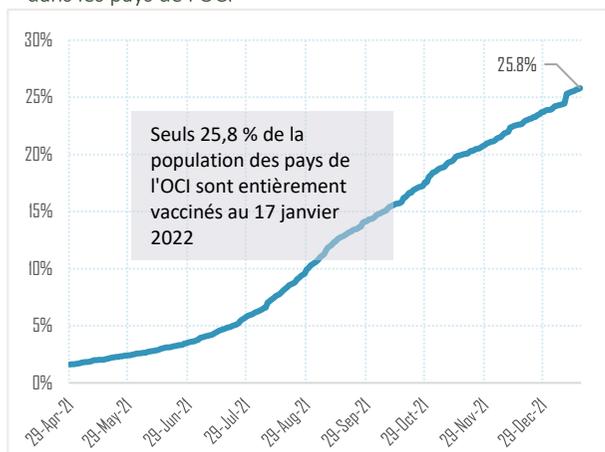


Source: Our World in Data ([ourworldindata.org/covid-stringency-index](https://ourworldindata.org/covid-stringency-index)). Les moyennes de groupe sont calculées en prenant les moyennes simples des données individuelles au niveau des pays. Un score plus élevé indique une aide au revenu et un allègement de la dette plus importants pour les ménages (c'est-à-dire 100 = aide la plus importante).

Dans l'ensemble, en fonction de leurs capacités et de leurs ressources, les pays de l'OCI ont introduit un ensemble diversifié de mesures politiques pour contenir la pandémie et protéger les personnes les plus touchées. Les mesures politiques les plus fréquemment utilisées comprenaient, entre autres, l'extension des mesures de protection sociale pour transférer des revenus aux personnes les plus touchées, des reports et des exonérations d'impôts pour les entreprises, et des mesures de relance ciblées pour des secteurs spécifiques. Les ressources plus importantes dont disposent les pays développés leur ont permis d'apporter un soutien plus important que les pays de l'OCI (graphique 1.2). À l'approche de la troisième année de la pandémie, les capacités et les ressources de nombreux pays sont épuisées, comme l'indiquent les valeurs décroissantes de l'indice de soutien économique.



**Graphique 1.3:** Part des personnes entièrement vaccinées dans les pays de l'OCI



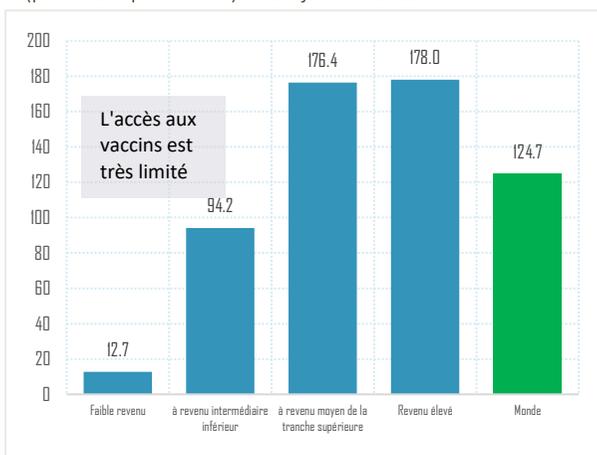
Source: Base de données SESRIC COVID-19 sur les pandémies pour les Pays Membres de l'OCI en utilisant la population totale pour l'année 2020.

de 40 % fixé par l'Organisation mondiale de la santé pour la fin 2021. Cette part a encore augmenté pour atteindre 25,8 % à la mi-janvier 2022. La disparité dans l'accès aux vaccins est illustrée au graphique 1.4, où le nombre de doses administrées par les pays à faible revenu (y compris les doses multiples administrées par personne) correspond à 12,7 pour 100 personnes seulement. Ce chiffre est de près de 178 dans les pays à haut revenu. Au niveau mondial, 125 doses sont administrées pour 100 personnes, mais la part des personnes entièrement vaccinées contre le COVID-19 n'est que de 51,7% (SESRIC, 2021a).

Cela montre clairement que les réponses unilatérales à une crise mondiale ne produisent pas de résultats efficaces. Pour répondre à la crise du COVID-19, il faut des politiques intégrées et solidaires entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux afin de s'attaquer à la nature profonde de la crise. Il sera essentiel de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité de nos systèmes, qui découlent des inégalités, de l'injustice et de la discrimination, de la faiblesse de la gouvernance et des institutions, de l'insuffisance des services publics et des infrastructures, de l'épuisement des ressources naturelles et de la

Après avoir mis au point des vaccins contre le virus, la communauté internationale espérait que la pandémie serait maîtrisée grâce à une vaccination rapide et que le retour à la normale serait rapide. Pourtant, bien que les pays développés aient fait des progrès significatifs dans la vaccination de leur population, l'accès aux vaccins reste un défi majeur pour certaines parties du monde, dont de nombreux pays de l'OCI. Au 31 décembre 2021, la part de la population entièrement vaccinée n'était que de 23,9 % (graphique 1.3), ce qui restait bien en deçà de l'objectif

**Graphique 1.4:** Vaccinations totales par groupes de revenus (pour cent personnes) au 20 janvier 2022



Source: Données officielles recueillies par Our World in Data, Banque mondiale.  
 Note: Les groupes de revenus sont basés sur la classification de la Banque mondiale. Toutes les doses, y compris les rappels, sont comptées individuellement. Comme une même personne peut recevoir plus d'une dose, le nombre de doses peut être supérieur au nombre de personnes dans la population.



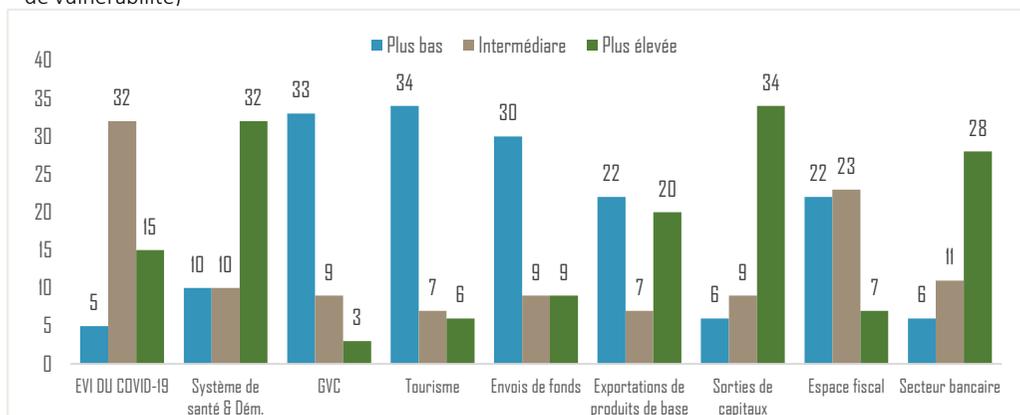
dégradation de la biodiversité et du climat, pour renforcer la résilience face aux futures épidémies (OECD, 2020a).

### Comment réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience ?

La pandémie de COVID-19 a permis de tirer des leçons importantes sur les prix d'un choc mondial lorsqu'il n'y a pas d'investissement adéquat dans les ressources et les capacités pour y faire face. L'ignorance des risques et des vulnérabilités a vraiment un prix élevé. Des millions de personnes ne retomberaient pas dans la pauvreté si les systèmes étaient plus résilients. Tirant les leçons de la crise actuelle, les responsables politiques devraient désormais s'efforcer de renforcer la résilience aux crises futures, dans le cadre d'une stratégie globale visant à "reconstruire en mieux". Il existe en effet une occasion unique de mieux reconstruire et de renforcer les bases de la résilience face aux chocs futurs. Une approche holistique est nécessaire pour préparer les économies et les sociétés à un large éventail de risques connus et inconnus.

Toute intervention doit commencer par une évaluation complète des vulnérabilités existantes. À cet égard, l'indice de vulnérabilité économique (EVI) COVID-19 de la Banque européenne d'investissement (BEI) fournit quelques indications, car il examine les principaux facteurs qui influencent la résistance des économies au choc COVID-19.<sup>2</sup> Il n'est pas surprenant que l'indice montre que les économies des pays à faible revenu sont très vulnérables à la pandémie de COVID-19. La moitié des pays à faible revenu et 25 % des pays à revenu intermédiaire sont confrontés au risque le plus élevé de COVID-19. Parmi les 52 pays de l'OCI inclus dans le calcul de l'indice, 15 pays de l'OCI sont hautement vulnérables, 32 pays font face à une vulnérabilité intermédiaire et seulement cinq d'entre eux font face à une faible vulnérabilité (graphique 1.5).

**Graphique 1.5:** Indice de vulnérabilité économique face au COVID-19 pour les pays de l'OCI (par niveau de vulnérabilité)



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur la Banque européenne d'investissement (2020).

La faiblesse des systèmes sanitaires et économiques de certains pays de l'OCI rend plus difficile la lutte contre les chocs mondiaux tels que la pandémie de COVID-19. La plus grande vulnérabilité des pays de l'OCI est observée en ce qui concerne les sorties de capitaux, le système de santé et le secteur bancaire. Les économies dont le déficit de la balance courante est important ont besoin de financements extérieurs, mais la disponibilité et le coût de ces fonds ont augmenté pendant la pandémie pour les économies en développement. Les pays de l'OCI dont le secteur



manufacturier repose sur des intrants produits à l'étranger peuvent être plus vulnérables. La vulnérabilité économique des pays qui dépendent des transferts de fonds peut augmenter durant le COVID-19. De même, les pays de l'OCI dont l'économie dépend fortement du tourisme sont confrontés à des risques élevés (voir le tableau 1.1 pour la liste des pays).

**Tableau 1.1:** Vulnérabilité économique des pays de l'OCI à la pandémie de COVID-19

	Indice de vulnérabilité économique au COVID-19	Système de santé et démographie	Vulnérabilité économique qui en résulte				Vulnérabilité aux sorties de capitaux	Espace fiscal	Solidité du secteur bancaire
			CVM	Tourisme	Envois de fonds	Exportations de produits de base			
Afghanistan	3	3	1	1	1	1	3	1	n/d
Albanie	2	3	1	3	2	1	2	2	3
Algérie	2	2	3	1	1	3	3	1	3
Azerbaïdjan	2	1	1	2	1	3	1	1	3
Bahreïn	2	2	1	3	n/d	3	3	3	2
Bangladesh	2	3	1	1	2	1	3	1	2
Bénin	2	3	n/d	1	1	1	3	1	3
Burkina Faso	2	3	n/d	1	1	1	3	1	3
Cameroun	3	3	1	1	1	1	3	1	3
Côte d'Ivoire	2	3	1	1	1	1	3	2	2
Djibouti	3	3	1	1	1	n/d	3	1	3
Égypte	2	3	1	2	3	1	2	2	3
Gabon	3	2	1	1	1	3	2	2	3
Gambie	3	3	1	3	3	1	3	2	3
Guinée	3	3	n/d	1	1	3	2	1	3
Guinée-Bissau	2	3	n/d	1	2	n/d	3	2	3
Guyana	2	3	n/d	1	2	2	3	2	3
Indonésie	1	3	2	1	1	2	3	1	1
Irak	2	3	1	1	1	3	1	2	n/d
Iran	1	3	1	n/d	1	3	n/d	1	n/d
Jordanie	2	2	1	3	3	1	3	3	2
Kazakhstan	2	1	2	1	1	3	2	1	2
Koweït	2	1	3	1	1	3	1	1	1
Kirghizstan	3	1	2	2	3	2	3	2	3
Liban	3	2	1	3	3	1	3	3	3
Libye	2	1	n/d	n/d	n/d	3	3	3	n/d
Malaisie	2	2	3	2	1	3	2	2	1
Maldives	3	2	1	3	1	1	3	2	3
Mali	2	3	1	1	2	1	3	1	3
Mauritanie	3	3	2	1	1	3	3	2	3
Maroc	2	3	2	2	2	1	3	2	2
Mozambique	3	3	1	1	1	3	3	3	3
Niger	2	3	1	1	1	2	3	2	3
Nigeria	2	3	1	1	2	3	2	1	2
Oman	2	2	2	1	1	3	2	2	2
Pakistan	2	3	1	1	2	1	3	2	3
Qatar	2	3	1	2	1	3	1	2	1
Ar. Saoudite	1	1	1	1	1	3	1	1	1
Sénégal	2	3	1	1	3	1	3	2	3
Sierra Leone	3	3	1	1	1	1	3	2	3
Somalie	2	3	1	n/d	n/d	n/d	n/d	3	n/d
Soudan	3	3	1	1	1	2	3	3	3
Surinam	2	2	2	1	1	3	2	2	3
Tadjikistan	3	1	1	1	3	2	3	1	3
Togo	3	3	1	1	2	1	3	2	3
Tunisie	2	3	2	2	1	1	3	2	3
Türkiye	2	2	1	1	1	1	3	1	2
Turkménistan	1	1	1	n/d	1	3	n/d	1	n/d
Ouganda	2	3	1	1	1	1	3	1	2
Émirats Arabes Unis	1	1	2	n/d	n/d	3	1	1	1
Ouzbékistan	2	1	1	1	3	2	3	1	2
Yémen	2	3	n/d	1	3	1	3	2	n/d

Source: Banque européenne d'investissement Remarques: 1 - Vulnérabilité la plus faible ; 2 - Vulnérabilité intermédiaire ; 3 - Vulnérabilité la plus élevée.



Compte tenu des impacts importants de la pandémie ainsi que des vulnérabilités excessives et des lacunes des systèmes de base, une stratégie globale de renforcement de la résilience devrait être au cœur de l'élaboration des politiques post-COVID-19. À cet égard, après avoir fourni un résumé des impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI et mis en évidence un certain nombre de réponses politiques efficaces et de bonnes pratiques dans différents domaines politiques, ce rapport fournit un certain nombre de recommandations pour la reprise. Ce faisant, il porte particulièrement sur la réduction des vulnérabilités et le renforcement de la résilience. Les recommandations que le rapport présente s'inscrivent pour la plupart dans une perspective à plus long terme visant à préparer les pays de l'OCI à la crise future, à renforcer leur capacité à résister ou à absorber les chocs, à en atténuer les effets potentiels et à y répondre plus efficacement.

Ce rapport se concentre sur quatre dimensions essentielles du renforcement de la résilience aux chocs futurs dans les pays de l'OCI. Le chapitre 2 aborde certaines questions liées à la résilience économique nationale. Il est important de reconnaître que la reprise économique doit avoir des objectifs plus larges que le rétablissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB). La croissance économique doit déboucher sur une structure économique bien diversifiée et respectueuse de l'environnement et sur une amélioration du niveau de vie, avec des investissements adéquats dans les capacités humaines et institutionnelles. Il sera essentiel d'investir dans les compétences de la nouvelle économie pour assurer une reprise et une transformation équitables de l'économie mondiale (WEF, 2021). En outre, la protection du bien-être de la génération actuelle ne doit pas faire peser sur les générations futures des niveaux d'endettement insoutenables, un surendettement et des crises budgétaires récurrentes. Les activités entrepreneuriales doivent être soutenues et des investissements adéquats doivent être réalisés dans les capacités d'innovation.

Le chapitre 3 traite des impacts du COVID-19 et du renforcement de la résilience dans le contexte des liens économiques régionaux et internationaux. Le commerce international, les investissements, le tourisme et les transports ont été lourdement affectés par les diverses mesures politiques adoptées pendant la pandémie. De nombreux pays ont renforcé leur protection commerciale et restreint les exportations de fournitures médicales, ce qui a entravé la réponse collective à la crise. L'absence de coopération efficace limite non seulement la réponse multilatérale à la pandémie, mais détériore également la confiance construite au fil des décennies pour faciliter la connectivité économique mondiale. La prévisibilité et la stabilité sont essentielles pour soutenir la prospérité économique mondiale et la résistance aux chocs futurs (OECD, 2021a).

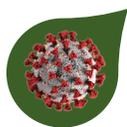
Après avoir présenté les principaux impacts sur le développement social, le chapitre 4 aborde certaines questions liées au renforcement de la résilience par l'investissement dans le développement social. Les résultats en matière de santé et d'éducation se sont considérablement détériorés pendant la pandémie. Plus de 4 milliards de personnes dans le monde ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale, ce qui les rend extrêmement vulnérables à un choc économique ou sanitaire (UN, 2021a). Les dépenses excessives effectuées pendant la pandémie



ont entraîné de nouveaux défis dans la gestion des finances publiques, alors que de nombreux pays en développement sont confrontés au stress de la dette. Pourtant, les gouvernements devraient être en mesure de fournir les biens publics liés à santé, l'éducation, un environnement propre et la protection sociale pour tous. Les tentatives d'équilibrer les budgets dans le cadre des mesures d'austérité vont exacerber les inégalités, miner la résilience et affaiblir davantage la solidarité et la cohésion sociale. Les régimes universels de protection sociale doivent servir de base à la lutte contre les inégalités et au renforcement de la résilience économique, comme indiqué au chapitre 4.

Le dernier chapitre du rapport se concentre sur les défis particuliers auxquels sont confrontés les groupes vulnérables. Les personnes vulnérables touchées par l'exclusion économique et sociale subissent des pertes relativement plus importantes en temps de crise. Ces impacts disproportionnés aggravent encore plus les inégalités existantes et peuvent en fait saper les capacités des populations à faire face et à s'adapter. Cela nécessite des politiques spéciales conçues pour la protection des groupes vulnérables ainsi que pour leur meilleure intégration dans la vie économique et sociale.





## CHAPITRE DEUX

# RETABLIR ET TRANSFORMER DES CAPACITES PRODUCTIVES

*Ce chapitre évalue les impacts de la pandémie sur les activités économiques nationales, particulièrement dans les pays de l'OCI. La production et la croissance, l'emploi et le développement des compétences, le développement agricole et la sécurité alimentaire, le développement des PME et l'entrepreneuriat, et enfin la STI et la numérisation sont les principales rubriques où les impacts sont évalués et où des recommandations de politiques alternatives sont faites pour renforcer la résilience aux chocs futurs. Les activités économiques ont été sévèrement touchées dans le monde entier, mais certains secteurs et groupes de compétences ont été plus touchés que les autres. Cela a ouvert la voie à une restructuration potentielle des activités économiques, qui nécessite une intervention ciblée des gouvernements pour une allocation efficace des ressources en vue de transformer les capacités productives pendant le processus de reprise.*



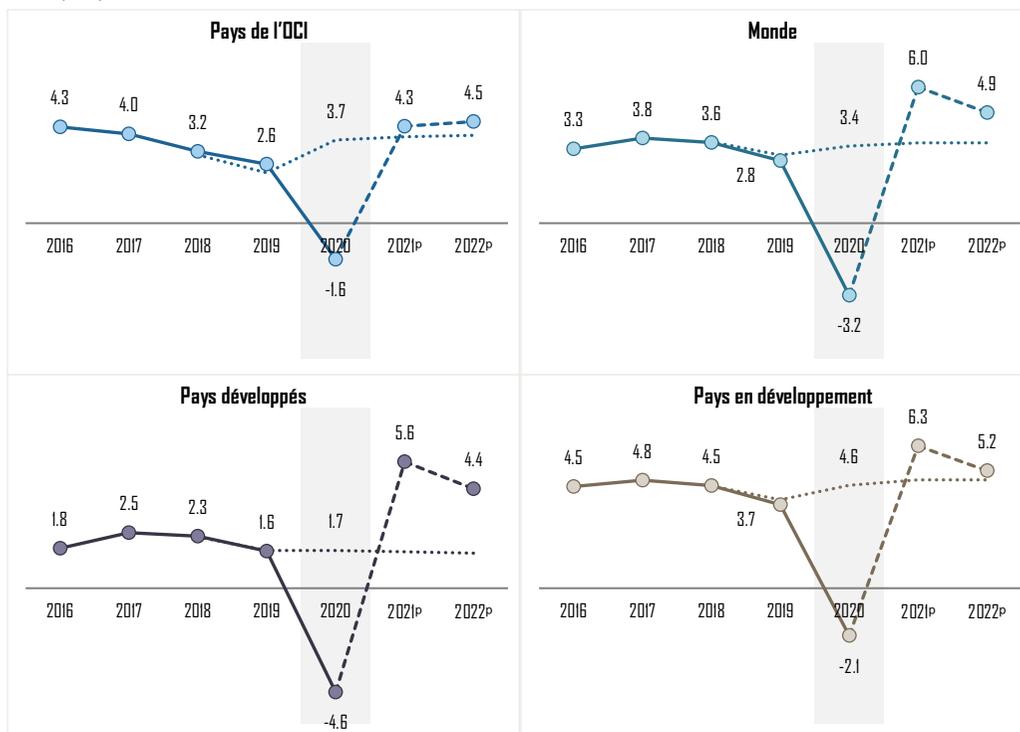
## 2.1 Croissance économique

Les performances économiques des pays sont fortement associées aux composantes structurelles de leur économie. La diversification des activités économiques réduit les vulnérabilités aux chocs économiques et facilite une plus grande compétitivité sur les marchés mondiaux. Cependant, une économie bien diversifiée nécessite une industrie manufacturière solide et sophistiquée afin d'améliorer et maintenir sa compétitivité dans l'économie mondiale. Une grande et solide base de manufacture locale a été la clé du développement économique réussi, puisqu'elle permet de générer des liens productifs avec d'autres secteurs de l'économie, pilote les progrès technologiques, et a le plus grand potentiel d'amélioration de la productivité. À cet égard, cette sous-section examine les impacts de la pandémie sur la performance économique des pays de l'OCI et réitère l'importance de la diversification économique et de la productivité pour la résilience économique.

### Impacts de la pandémie de COVID-19 sur la performance économique

Les mesures prises pour contenir la pandémie de COVID-19, telles que les confinements et les restrictions de mobilité, ont inévitablement entraîné un ralentissement sans précédent des activités économiques dans le monde entier. Après un affaiblissement de la croissance économique mondiale dû à des problèmes antérieurs à la pandémie, le PIB réel mondial devrait

**Graphique 2.1:** Impact de la pandémie: Croissance du PIB réel (%)



Source: FMI, base de données des perspectives de l'économie mondiale (WEO), avril 2021 ; FMI, mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, juillet 2021.

Note: P = Projection ; La ligne en pointillé montre les projections pré-pandémie (octobre 2019) tandis que la ligne en tirets montre les dernières projections en date de juillet 2021.



se contracter de 3,4% en 2020. Cependant, on estime aujourd'hui qu'il s'est contracté de 3,2 % en raison de la pandémie et des conséquences qui en découlent (graphique 2.1). Les économies développées, qui ont historiquement enregistré des taux de croissance plus faibles que les économies en développement, se sont contractées de 4,6 %, alors qu'avant le déclenchement de la pandémie, elles devaient croître de 1,7 %. De même, les pays en développement, qui devaient auparavant connaître une croissance de 4,6 % en 2020, se sont contractés de 2,1 %.

La contraction de l'économie mondiale a été moins importante que les projections pessimistes faites plus tôt dans l'année, ce qui indique que les taux de croissance se sont améliorés pour de nombreuses régions au cours du second semestre, grâce à un assouplissement des fermetures et à des réponses politiques fortes, ainsi qu'à une meilleure adaptation aux nouvelles méthodes de travail. Le Fonds monétaire international (FMI, 2021a) estime que la contraction aurait pu être au moins trois fois plus importante sans le soutien politique extraordinaire apporté au niveau mondial. Selon le FMI, après la contraction de 2020, l'économie mondiale devrait croître de 6 % en 2021, avant de se modérer à 4,9 % en 2022. Les aides budgétaires supplémentaires, l'accélération et l'élargissement prévus de la couverture vaccinale et l'adaptation continue de tous les secteurs de l'économie à la pandémie devraient contribuer au processus de reprise.

Dans les conditions de la pandémie, la région de l'OCI s'est également contractée en 2020, mais dans une moindre mesure par rapport aux moyennes mondiales. Les économies de l'OCI, en moyenne, se sont contractées de 1,6 % en 2020, alors que les projections réalisées avant la pandémie indiquaient un taux de croissance de 3,7 % pour cette année-là. Il convient toutefois de noter que les pays de l'OCI ont été touchés non seulement par l'apparition de la pandémie et ses conséquences au niveau national, mais aussi par les retombées économiques de la profonde récession dans les pays développés. Parallèlement à la reprise mondiale, elles devraient croître de 4,3 % en 2021 et de 4,5 % en 2022, selon les projections actuelles (graphique 2.1).

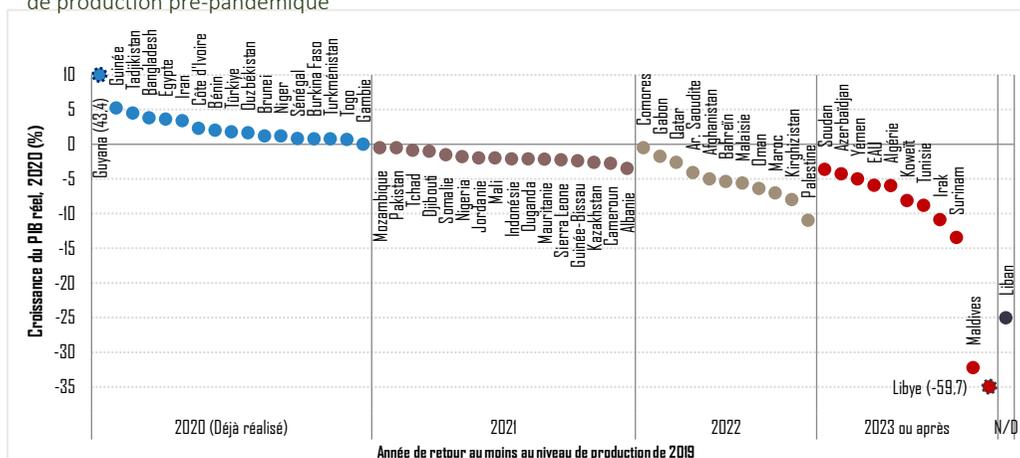
La pandémie n'a pas touché les pays de la même manière et à la même échelle en raison des variations des conditions préexistantes et du niveau de préparation ainsi que de l'adéquation des réponses politiques et de l'efficacité des mesures prises pour contenir les effets de la pandémie. La structure de l'économie dans le contexte de la dépendance à un certain nombre de secteurs (comme le tourisme international ou les exportations de produits de base), la solidité des systèmes de santé nationaux, la disponibilité des infrastructures technologiques et numériques pour faciliter l'adaptation aux nouvelles méthodes de travail et la capacité à prendre des mesures fiscales, monétaires et financières pour maintenir la vie économique étaient particulièrement importantes. À cet égard, 39 pays de l'OCI ont connu un taux de croissance économique négatif en 2020<sup>3</sup> tandis que les autres pays de l'OCI ont réussi à accroître ou au moins à maintenir leur production malgré les effets négatifs de la pandémie (graphique 2.2).

Tout comme l'arrivée de la pandémie, il est prévu que la reprise soit également inégale, certains pays connaissant une croissance beaucoup plus rapide que d'autres, ce qui entraîne une divergence entre les pays et exacerbe les disparités. Plusieurs organisations internationales, telles que le FMI, les Nations unies (ONU), la Banque mondiale (BM) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), partagent et soulignent cette préoccupation commune (IMF, 2021a ; UN, 2021b ; World Bank, 2021a ; OECD, 2021b). Les projections actuelles



du FMI montrent que, si la majeure partie du monde se redressera d'ici 2022, il faudra peut-être plusieurs années à certaines économies pour retrouver la valeur de leur PIB réel d'avant la pandémie. De même, bien que tous les pays de l'OCI devraient enregistrer une croissance positive en 2021 et l'année suivante, sur les 39 économies de l'OCI qui se sont contractées en 2020, seules 16 devraient au moins retrouver le niveau de production d'avant la pandémie en 2021 et 11 autres en 2022, les autres nécessitant plus de temps pour y parvenir (graphique 2.2).

**Graphique 2.2:** Croissance économique des pays de l'OCI en 2020 et année prévue de retour au niveau de production pré-pandémique



Source: FMI, base de données des perspectives de l'économie mondiale (WEO), avril 2021 ; FMI, mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, juillet 2021.

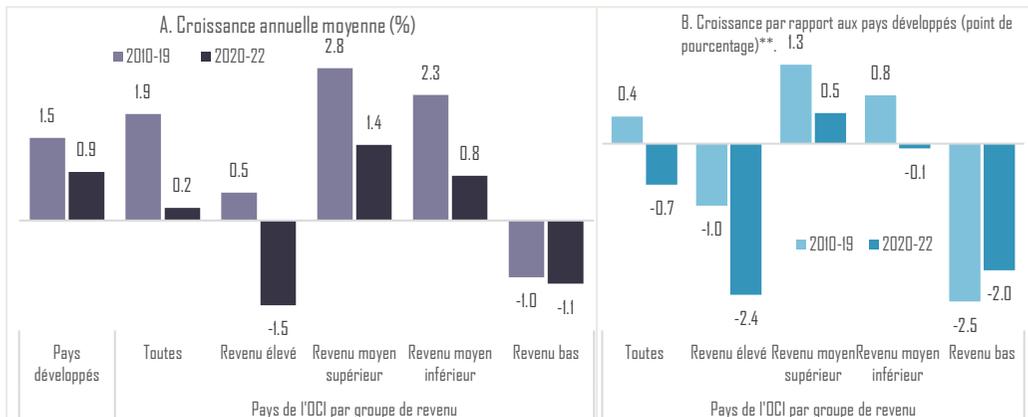
Les divergences dans la vitesse de la reprise sont susceptibles de créer des écarts de niveau de vie nettement plus importants entre les pays par rapport à la situation pré-pandémique. Compte tenu des projections relatives aux niveaux de revenu par habitant<sup>4</sup>, plus de la moitié (31) des pays membres de l'OCI ne devraient pas retrouver les niveaux de vie d'avant la pandémie d'ici à la fin de 2022, et pour 13 autres membres, l'amélioration entre 2019 et 2022 devrait être inférieure à 5 % seulement. En conséquence, dans de nombreux pays de l'OCI, la pandémie a détérioré les progrès réalisés pour rattraper le revenu par habitant des pays développés. Bien que les pays de l'OCI, en moyenne, aient convergé avec les pays développés au cours de la décennie précédant le déclenchement de la pandémie en enregistrant un taux de croissance du revenu par habitant relativement plus élevé, on estime qu'ils connaîtront un processus de divergence d'ici 2022 en raison d'une performance plus faible.

En effet, le revenu par habitant des pays de l'OCI a augmenté de 1,9 % en moyenne annuelle au cours de la période 2010-2019, soit 0,4 point de pourcentage de plus que dans les pays développés, alors que les estimations actuelles montrent qu'il ne progressera que de 0,2 % par an jusqu'en 2022, soit 0,7 point de moins que la croissance attendue dans les pays développés (graphique 2.3). Une ventilation des pays de l'OCI par niveau de revenu révèle que, par rapport à la période pré-pandémique, on estime qu'une plus grande divergence des pays à revenu élevé, un ralentissement de la convergence des pays à revenu moyen supérieur et l'arrêt de la convergence des pays à revenu moyen inférieur contribuent à la détérioration du processus de rattrapage. D'autre part, les pays de l'OCI à faible revenu, dont le revenu réel par habitant a



diminué au cours de la période pré-pandémique et devrait continuer à baisser au cours des prochaines années, devraient connaître un léger ralentissement de leur divergence par rapport aux pays développés en raison de la décélération de la croissance dans ces derniers.

**Graphique 2.3:** Croissance du PIB par habitant: Pays de l'OCI vs. Pays développés\*



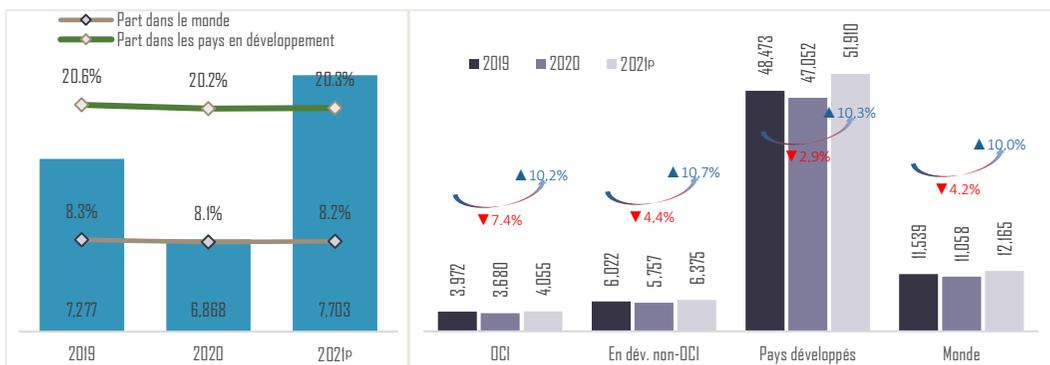
Source: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2021

Note: Voir l'annexe I pour voir la classification des pays de l'OCI par groupe de revenu. \* En termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) aux prix constants de 2017. \*\* Différence par rapport aux pays développés.

La pandémie de COVID-19 a également entraîné une perte de la part des pays de l'OCI dans la production mondiale. À prix courants, le PIB total des pays membres de l'OCI s'est contracté de 5,6 %, passant de 7 300 milliards de dollars en 2019 à 6 900 milliards de dollars en 2020. Avec cette taille économique, les pays de l'OCI représentaient 8,1 % du PIB mondial en 2020, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. La part des pays de l'OCI dans le PIB total des pays en développement a également diminué, passant de 20,6 % en 2019 à 20,2 % en 2020, ce qui indique que la contraction économique, en termes nominaux, a été plus profonde dans les pays de l'OCI par rapport au reste du monde. Bien que les projections pour 2021 indiquent une reprise de plus de 12 % du PIB nominal des pays de l'OCI, leurs parts mondiales devraient rester inférieures aux niveaux de 2019 (graphique 2.4).

**Graphique 2.4:** PIB total des pays de l'OCI (prix courants, milliards de dollars)

**Graphique 2.5:** PIB moyen par habitant (à prix courants en dollars)



Source: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2021 Note: P= Projection

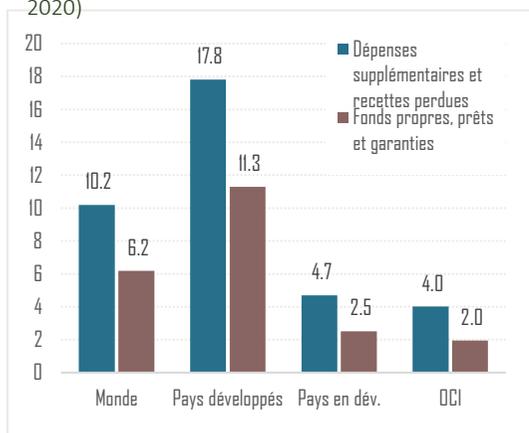


Combinée à la croissance démographique, la contraction économique en 2020 a entraîné une baisse plus importante du PIB par habitant des pays de l'OCI en 2020 (graphique 2.5). En termes de dollars US, le PIB moyen mondial par habitant a baissé de 4,2% pour atteindre 11 058 dollars US, tandis que la moyenne des pays membres de l'OCI a baissé de 7,4% pour atteindre 3680 dollars US. Bien que les pays en développement non membres de l'OCI aient également enregistré une baisse (-4,4%), le PIB par habitant est resté inférieur dans les pays de l'OCI, l'écart se creusant même. La reprise prévue en 2021, bien qu'elle permette de dépasser les niveaux d'avant la pandémie, ne devrait pas modifier ce sombre tableau.

### Plans de relance et équilibres budgétaires

Les gouvernements à travers le monde ont réagi à la pandémie en adoptant des politiques budgétaires d'un niveau sans précédent. Ils ont utilisé le budget pour renforcer les systèmes de

**Graphique 2.6:** Soutien fiscal du gouvernement en réponse au COVID-19 (en pourcentage du PIB de 2020)



Source: IMF, Fiscal Monitor: Base de données des mesures fiscales prises par les pays en réponse à la pandémie de COVID-19, octobre 2021

Note: Les données concernent la période allant de janvier 2020 au lundi 27 septembre 2021. Les moyennes des groupes de pays sont pondérées par le PIB de 2020 en PPA.

santé et fournir une aide d'urgence aux ménages et aux entreprises, ce qui a également contribué à atténuer la contraction de l'activité économique. Plusieurs pays continuent à fournir un soutien fiscal pour atténuer l'impact de la pandémie de coronavirus et aider à leur rétablissement, bien que l'ampleur et la composition de ce soutien aient varié d'un pays à l'autre. Selon le FMI, sur les 16,9 billions de dollars de mesures budgétaires liées à la pandémie qui ont été prises jusqu'au 27 septembre 2021, 10,8 billions de dollars ont consisté en des dépenses supplémentaires et des recettes abandonnées, et 6,1 billions de dollars en un soutien aux liquidités par des injections de capitaux, des prêts et des garanties. Les deux formes de soutien budgétaire, en

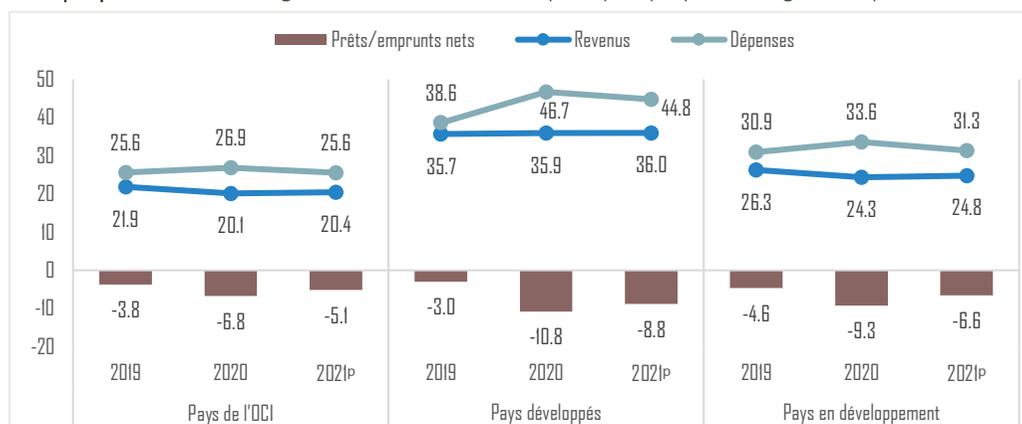
pourcentage du PIB, étaient environ quatre fois plus importantes dans les pays développés que dans les pays en développement (graphique 2.6).

En moyenne, les pays de l'OCI ont fourni un soutien relativement limité par rapport à leur PIB, par rapport aux pays développés et en développement. Le soutien apporté sous forme de dépenses supplémentaires et de recettes perdues s'est élevé en moyenne à 4,0 % du PIB dans les pays de l'OCI, contre 17,8 % dans les pays développés et 4,7 % dans les pays en développement. De même, l'appui fourni sous forme de capitaux propres, de prêts et de garanties s'est élevé à 2,0 % du PIB dans les pays de l'OCI. Ce ratio a atteint jusqu'à 11,3% dans les pays développés et 2,5% dans les pays en développement.



La pandémie de COVID-19 a suscité des besoins exceptionnels en matière de dépenses publiques. De plus, elle a réduit les recettes fiscales en raison de la récession économique, entraînant des déficits budgétaires historiquement élevés dans le monde entier. Les déficits budgétaires des administrations publiques en pourcentage du PIB ont augmenté de 3,0% en 2019 à 10,8% en 2020 dans les pays développés et de 4,6% à 9,3%, respectivement, dans les pays en développement. Une amélioration limitée est attendue en 2021 en raison des conditions de pandémie qui prévalent (graphique 2.7).

**Graphique 2.7 :** Solde budgétaire des administrations publiques (en pourcentage du PIB)



Source: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2021. Note: P= Projection

Les déficits se sont également creusés dans les pays de l'OCI, atteignant en moyenne 6,8% du PIB en 2020, contre 3,8% l'année précédente. Cette expansion des déficits résulte de l'augmentation des dépenses de 25,6% à 26,9% du PIB et de la diminution simultanée des recettes de 21,9% à 20,1% du PIB. Les projections actuelles pour l'année 2021 indiquent une baisse des dépenses à 25,6% du PIB et une augmentation des recettes à 20,4% du PIB, entraînant une réduction des déficits à 5,1% du PIB, toujours au-dessus des niveaux pré-pandémiques (graphique 2.7). Il convient de noter que seuls 11 des 55 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont vu leur solde budgétaire en pourcentage du PIB s'améliorer en 2020 par rapport à l'année précédente, et seuls quatre ont enregistré un excédent.

### Recommandations politiques pour renforcer la résilience économique

De grandes divergences dans les vitesses de reprise font naître la perspective d'orientations politiques divergentes entre les pays, qui sont susceptibles de provoquer des retombées négatives. Compte tenu de la reprise divergente entre les pays, les économies en développement, en particulier celles qui ont d'importants besoins de financement extérieur, pourraient être confrontées à un risque des conditions financières plus strictes et d'importantes sorties de portefeuille si les pays développés s'orientent vers une normalisation de leur politique et augmentent rapidement les taux d'intérêt (IMF, 2021b). Dans ce contexte, ils subiraient également une augmentation de la volatilité des devises et une détérioration des perspectives de reprise.



Avec l'incertitude qui prévaut quant à l'évolution de la pandémie, notamment en raison de l'émergence de nouvelles variantes plus contagieuses du virus, les perspectives de sortie de crise sanitaire et économique au-delà de 2020 comportent plusieurs défis. Il s'agit avant tout de résoudre partout la crise sanitaire par un progrès accru de la vaccination et un respect strict des mesures sanitaires de précaution. Bien que le soutien financier reste important alors que la pandémie se poursuit, de nombreux pays se retrouvent aujourd'hui avec une marge de manœuvre politique plus étroite et des niveaux d'endettement plus élevés qu'avant la pandémie. Il est donc important que les politiques donnent la priorité aux dépenses de santé.

À mesure que la crise sanitaire s'estompe, les politiques peuvent se concentrer davantage sur la mise en place d'économies résilientes et inclusives, voire sur la transition vers un avenir plus vert. Les domaines prioritaires pourraient alors inclure l'amélioration des filets de sécurité sociale pour prévenir l'augmentation des inégalités et protéger les segments vulnérables de la société, l'introduction d'initiatives visant à stimuler la capacité de production, la promotion des investissements dans la diversification de la structure économique pour réduire la dépendance à l'égard de certains secteurs, le soutien à la transformation pour s'adapter à une économie plus numérisée, et l'investissement dans les infrastructures vertes pour rejoindre l'effort mondial d'atténuation du changement climatique. Toutefois, compte tenu de la grande divergence des vitesses de récupération et de la différence des capacités économiques et financières associées au niveau de développement, le financement de ces efforts à long terme risque d'être absolument difficile pour de nombreux pays. À cet égard, la formulation et la mise en œuvre de politiques bien ciblées, spécifiques à un pays ou à une région, revêtent une grande importance. Au niveau international, le renforcement de la coordination et de la coopération sera essentiel pour une croissance plus équilibrée et plus inclusive pendant la période de redressement après le COVID-19 et au-delà.

### 2.2 Emploi et productivité

La pandémie a eu des effets dévastateurs sur le monde du travail et a entraîné une augmentation du chômage, du sous-emploi et des pertes de revenus. La fracture numérique a empêché une réaction générale à la crise par le biais du télétravail et d'autres formes d'emploi innovantes. Les femmes ont subi des pertes d'emplois et de revenus disproportionnées, notamment en raison de leur surreprésentation dans les secteurs les plus durement touchés. La crise a également perturbé l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes, rendant encore plus difficile pour eux la recherche d'un emploi, la transition réussie entre l'éducation et le travail ou la création d'une entreprise. Cette section fournit une brève évaluation de l'évolution du marché du travail suite à la pandémie de COVID-19, avec une référence particulière aux pays de l'OCI. Il présente un résumé des réponses politiques de certains pays de l'OCI et fournit un certain nombre de recommandations politiques pour une reprise résiliente.

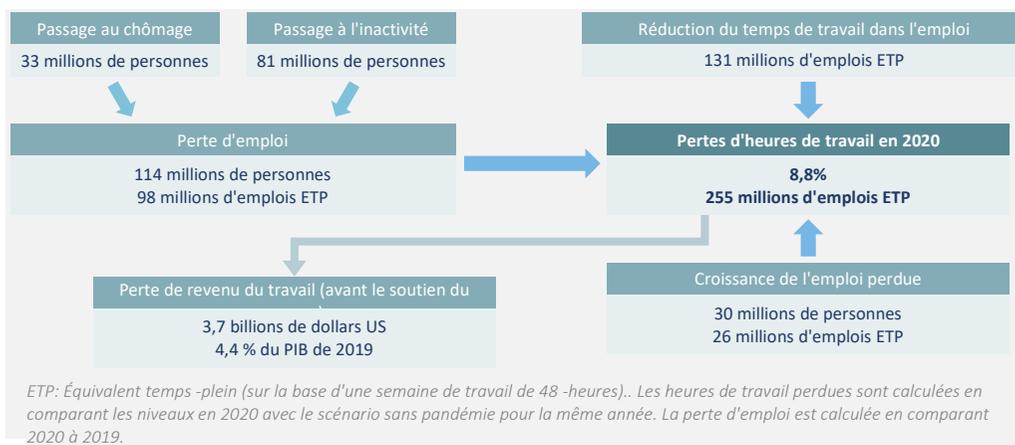
#### Pandémie de COVID-19 et marché du travail

La pandémie, ainsi que les fermetures de lieux de travail et autres mesures mises en œuvre pour enrayer la propagation du virus, ont entraîné un ralentissement remarquable de l'activité économique dans le monde entier et ont provoqué des ravages sur les marchés du travail. Les



estimations récentes de l'Organisation internationale du travail (OIT, 2021a) soulignent que, par rapport au quatrième trimestre de 2019, 8,8 % du total des heures de travail ont été perdues en 2020 - l'équivalent des heures travaillées en un an par 255 millions de travailleurs à temps plein. Environ la moitié des pertes d'heures de travail étaient dues à des pertes d'emploi, tandis que l'autre moitié était due à la réduction des heures de travail de ceux qui n'ont pas perdu leur emploi (graphique 2.8).

**Graphique 2.8:** Estimations de la perte d'heures de travail, d'emplois et de revenus du travail en 2020



Source: OIT, Observatoire de l'OIT: COVID-19 and the world of work. Septième édition ; OIT, Perspectives sociales et de l'emploi dans le monde: Trends 2021. Geneva: International Labour Organization.

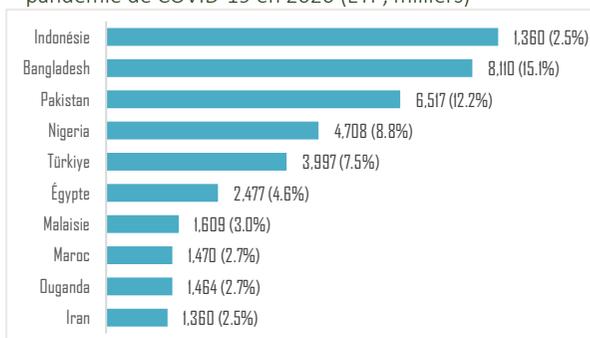
Selon ces estimations, par rapport à 2019, l'emploi total a diminué de 114 millions en 2020, en raison de l'entrée au chômage de travailleurs (33 millions) ou de l'abandon de la vie active (81 millions). Si l'on ajoute la perte de 30 millions de nouveaux emplois potentiels qui auraient pu être créés s'il n'y avait pas eu de pandémie, ces pertes signifient que le déficit mondial d'emploi a augmenté de 144 millions de personnes en 2020, ce qui correspond à 124 millions d'emplois équivalents à temps plein (ETP). Le reste de cette perte d'heures de travail, correspondant à 131 millions d'emplois ETP, est dû à une réduction des heures de travail parmi les salariés, soit en raison d'une réduction des heures de travail, soit en raison d'heures de travail "nulles" dans le cadre de régimes de chômage technique (ILO, 2021b).

Les estimations de l'OIT indiquent que le revenu mondial du travail - avant la prise en compte des mesures de soutien du revenu (transferts et prestations des pouvoirs publics) - était en 2020 inférieur de 3 700 milliards de dollars (8,3 %) à ce qu'il aurait été le cas en l'absence de pandémie. Ce montant correspond à 4,4 % du PIB mondial de 2019. Les estimations indiquent également que les pertes d'emploi en 2020 se traduisent principalement par une hausse de l'inactivité plutôt que du chômage. Comptant pour environ 29 % des pertes d'emploi, le chômage devrait avoir augmenté de 33 millions en 2020, le taux de chômage augmentant de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 6,5 %, son niveau le plus élevé depuis 1991.



La pandémie a entraîné des perturbations sans précédent sur les marchés du travail dans les pays de l'OCI, tout comme dans d'autres parties du monde. Les défis induits par la crise de la pandémie ont exacerbé le manque d'opportunités d'emploi qui auraient existé même sans la pandémie. Compte tenu des pertes d'heures de travail, on estime que la pandémie a entraîné une perte de 53,6 millions d'emplois ETP dans les pays de l'OCI en 2020, soit un cinquième de la perte mondiale. Les trois quarts de ces pertes sont survenues dans dix pays peuplés de l'OCI, à savoir l'Indonésie, le Bangladesh, le Pakistan, le Nigeria, la Türkiye, l'Égypte, la Malaisie, le Maroc, l'Ouganda et l'Iran (graphique 2.9).

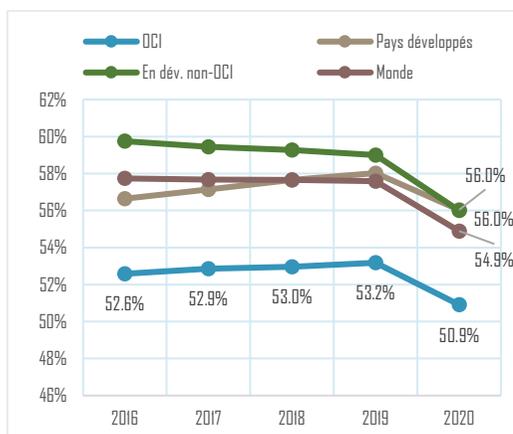
**Graphique 2.9:** Nombre d'emplois perdus en raison de la pandémie de COVID-19 en 2020 (ETP, milliers)



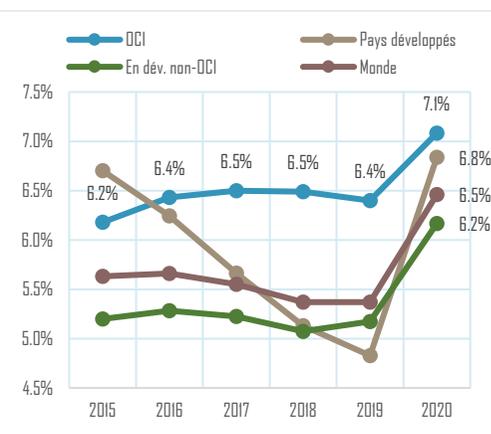
Source: ILOSTAT, Estimations modélisées de l'OIT. Remarque: Heures de travail perdues en raison de la crise COVID-19 exprimées en emplois ETP, sur la base de 48 heures par semaine. Les chiffres entre parenthèses indiquent la part du pays respectif dans le total de l'OCI.

Les pertes d'emploi, dues à la hausse du chômage ou au passage à l'inactivité, ont fait chuter le ratio emploi/population (REP) à un niveau historiquement bas de 54,9 % à l'échelle mondiale en 2020, contre 57,6 % l'année précédente, ce qui reflète un écart plus important entre la croissance de l'emploi et la croissance démographique. Selon les estimations de l'OIT (2021b), le REP devrait augmenter d'un point de pourcentage pour atteindre 55,9 % en 2021, puis 56,6 % en 2022, tout en restant inférieur à son niveau de 2019. Dans les pays de l'OCI, le REP a diminué de 2,3 points de pourcentage pour atteindre 50,9 % en 2020 (le niveau le plus bas jamais observé compte tenu des données disponibles remontant au début des années 90) et est resté inférieur à celui du reste du monde (graphique 2.10).

**Graphique 2.1.0:** Ratio emploi-population



**Graphique 2.1.1:** Le taux de chômage



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur ILOSTAT, estimations modélisées de l'OIT, Novembre 2020. Couverture des données: 57 pays de l'OCI, 94 pays en développement non membres de l'OCI et 38 pays développés.



Alors que la pandémie s'est transformée d'une crise de santé publique en une crise économique, des millions de personnes à travers l'OCI ont été poussées au chômage en 2020. Selon les données de l'OIT, le nombre de chômeurs dans les pays de l'OCI a augmenté de plus de 4 millions pour atteindre 49,3 millions en 2020. Par conséquent, le taux de chômage a rebondi à 7,1 % lors de cette année, soit une hausse de 0,7 point de pourcentage par rapport aux 6,4 % de 2019. Bien que le taux de chômage ait augmenté dans une plus large mesure dans les pays développés (+2,0 points de pourcentage) et les pays en développement non membres de l'OCI (+1,0 point de pourcentage), il est resté plus élevé dans les pays de l'OCI (graphique 2.11).

### Mesures de réponses et bonnes pratiques

La crise a touché de manière disproportionnée les personnes les plus défavorisées et les plus vulnérables, en particulier les personnes travaillant dans le secteur informel et dans des formes de travail précaires, ainsi que celles occupant des emplois peu qualifiés. L'impact de la crise a exacerbé les déficits préexistants en matière de travail décent, augmenté la pauvreté et creusé les inégalités. La majorité des réponses nationales à la pandémie en matière d'emploi étaient liées à la prévention à court terme des pertes d'emploi et à l'atténuation des pertes de revenus des travailleurs, dont l'ampleur dépendait largement du niveau de revenu, de l'espace fiscal, de la structure économique et du marché du travail de chaque pays. De nombreux pays ont donné la priorité aux secteurs et aux groupes durement touchés par la crise, notamment les entreprises et les travailleurs de l'économie informelle.

Le tableau 2.1 présente les principales mesures prises par les pays de l'OCI en matière d'emploi. Dans le cadre de leurs programmes de réponse nationaux, de nombreux pays de l'OCI ont activé leurs programmes de protection sociale et d'assistance sociale. Par exemple, le gouvernement indonésien a donné la priorité à des programmes de travail rémunéré à forte intensité d'emploi dans les villages afin de soutenir les groupes marginalisés dans les villages, tels que les familles démunies, les chômeurs et les travailleurs journaliers. En Égypte, une compensation monétaire unique (500 EGP) est offerte aux travailleurs informels enregistrés dans la base de données du ministère de la main-d'œuvre par l'intermédiaire des bureaux de poste.<sup>5</sup>

Une réponse politique importante était liée au maintien de l'emploi. De nombreux gouvernements ont pris des mesures pour éviter les pertes d'emplois en adoptant des mesures prohibitives. Le gouvernement pakistanais a émis un ordre stipulant qu'aucun travailleur ne devait être licencié et que tous les types de travailleurs devaient recevoir leur salaire et leur traitement dans leur intégralité par leurs employeurs respectifs pendant la période de confinement. De même, le gouvernement turc a interdit les licenciements afin de garantir l'emploi et de protéger les employés qui ne sont pas éligibles aux indemnités de chômage partiel et sont mis en congé sans solde. D'autre part, le gouvernement indonésien a encouragé les employeurs à réduire les équipes de travail, à limiter/supprimer les heures supplémentaires, à réduire les heures et les jours de travail et à offrir des pensions aux employés éligibles, entre autres.



Tableau 2.1: Principales réponses de l'emploi à COVID-19

Domaines d'action	Étape 1: Intervention d'urgence	Étape 2: Retour au travail	Étape 3: Rétablissement et résilience
<b>Soutien aux revenus des travailleurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des programmes existants de transferts en espèces, de l'aide en nature et d'autres transferts aux ménages et aux travailleurs vulnérables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir le soutien au maintien des revenus et de la consommation des groupes les plus pauvres</li> <li>- Amélioration de l'accès aux congés de maladie et de soins payés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un socle de protection sociale solide, offrant un ensemble minimal de garanties de base, avec des mécanismes participatifs de conception et de responsabilité</li> </ul>
<b>PAMT, compétences et institutions du marché du travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage aux services d'emploi en ligne</li> <li>- Subventions pour le régime de chômage partiel</li> <li>- Une meilleure protection grâce au renforcement des règles de licenciement</li> <li>- Passage à l'apprentissage en ligne et mesures exceptionnelles pour minimiser les perturbations de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels et de l'apprentissage sur le lieu de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes d'emploi publics (PEP) à forte intensité d'emploi et subventions à l'embauche pour soutenir les personnes durement touchées par la crise.</li> <li>- Comblent les lacunes en matière de compétences clés en fonction de l'évolution de la demande.</li> <li>- Programmes intégrés de PAMT pour soutenir le retour au travail</li> <li>- renforcer les services d'emploi pour les chômeurs et les personnes les plus touchées par la crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir un portefeuille de PEP évolutifs pour cibler les groupes vulnérables et se tenir prêt à répondre aux chocs économiques.</li> <li>- Renforcer et développer les services de l'emploi</li> <li>- Une couverture plus équitable et plus large des institutions du marché du travail, y compris les salaires minimums, la protection de l'emploi et les réglementations sur le télétravail.</li> <li>- Remodeler les systèmes de développement des compétences</li> </ul>
<b>Politiques sectorielles et soutien aux entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subventions, garanties de prêts et soutien financier aux entreprises, ciblant les PME et les secteurs les plus touchés</li> <li>- Dispenses d'impôts et reports de paiement</li> <li>- Systèmes de paiement mobile et sans espèces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les entreprises de l'économie informelle à passer à la formalisation, notamment par le biais de services numériques et de transactions sans numéraire.</li> <li>- Maintenir les programmes de maintien de l'emploi dans les secteurs vitaux</li> <li>- Formation à l'entrepreneuriat et accompagnement des entreprises pour soutenir l'adaptation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les secteurs nouveaux et en croissance, par exemple le passage aux technologies vertes et l'économie numérique.</li> <li>- Réformes de l'environnement des entreprises et mesures visant à améliorer la productivité et les conditions de travail dans les PME</li> <li>- Programmes d'emploi et de développement par zone</li> <li>- Investir dans l'économie des soins pour créer des emplois et remédier aux inégalités entre les sexes</li> </ul>

Source: ILO (2021c), ILO (2020a) et <https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/regional-country/country-responses/lang-en/index.htm#ID>.

Les gouvernements ont également fourni différents régimes de protection sociale en soutenant les employeurs. Par exemple, le gouvernement qatari a annoncé un programme de prêts de 3 milliards de QAR pour payer les salaires des travailleurs et les loyers des employeurs. L'Indonésie a alloué le budget pour fournir des subventions salariales à 15,7 millions de travailleurs. Oman a temporairement suspendu ou reporté le paiement des cotisations d'assurance sociale pour les employés. Il a également exigé des employés qu'ils paient des congés aux travailleurs du secteur privé, y compris dans le cas d'une auto-quarantaine.



Le gouvernement d'Arabie saoudite a pris un certain nombre de mesures fiscales en faveur du maintien de l'emploi, notamment en soutenant les employés du secteur privé saoudien et en couvrant 70 % des employés travaillant dans les établissements du secteur privé les plus touchés et un maximum de 50 % de ceux travaillant dans les entreprises du secteur privé les moins touchées. Ces mesures soutiennent les employés saoudiens, suspendent les amendes et les pénalités et retardent la perception des droits de douane afin d'aider le secteur privé à contribuer à la stimulation de l'économie. Parmi les autres initiatives, citons le report du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'accélération du remboursement de la TVA et l'exemption partielle des frais de résidence/iqama arrivés à échéance. Le gouvernement turc a introduit une allocation de travail à court terme (équivalente à 60 % du salaire minimum) pour protéger l'emploi et les employeurs dans tous les secteurs. Près de 4 milliards de dollars ont été versés à titre d'allocation à court terme à quelque 3,7 millions d'employés depuis l'éclatement de la crise. Incitation supplémentaire à l'emploi réglementant les primes et les aides fiscales accordées aux employeurs dans le cadre de la sécurisation et de l'augmentation de l'emploi, qui s'applique à l'emploi des jeunes, des femmes et des personnes ayant des certificats de qualification professionnelle. Afin de soutenir les entreprises,

Un aspect important de la réponse politique a été les politiques actives du marché du travail, y compris la formation et l'aide à la recherche d'emploi. Par exemple, le Fonds de développement des ressources humaines d'Arabie saoudite a lancé une initiative de 5 milliards de SAR pour soutenir l'emploi et la formation des employés actuels et des nouveaux demandeurs d'emploi, ainsi que pour subventionner les salaires des Saoudiens employés dans le secteur privé. De même, le gouvernement indonésien a intensifié le programme de développement et d'expansion des opportunités d'emploi par le biais de la main-d'œuvre intensive et de l'entrepreneuriat pour les travailleurs touchés, les travailleurs migrants, les travailleurs migrants indonésiens rapatriés et les travailleurs des PME. Il a fourni des incitations à la formation basée sur les compétences et la productivité par l'intermédiaire de son organisme de formation à l'emploi.

De même, plus de 70 000 personnes au Kazakhstan ont reçu une formation, une requalification ou un perfectionnement grâce à des cours de courte durée, à l'EFTP et au projet de développement des compétences commerciales "Bastau Business", dans le cadre de son programme pour l'emploi productif et le développement de l'entrepreneuriat de masse. Le programme comprend des subventions à l'emploi, des apprentissages pour les jeunes, des travaux publics, des cours de formation à court terme, des formations à l'entrepreneuriat, des microcrédits et des subventions pour l'entrepreneuriat, ainsi que d'autres types de soutien. Dans le cadre du même programme, 12 700 microcrédits préférentiels et 44 900 subventions gouvernementales non remboursables ont été accordés pour la mise en œuvre de nouvelles idées commerciales, ce qui devrait générer 13,7 mille emplois. En outre, dans le cadre du projet "Développement des compétences professionnelles et stimulation de l'emploi", 1 500 membres du personnel des centres pour l'emploi de toutes les régions du pays ont reçu une formation de trois mois

Le Kazakhstan a étendu les services en ligne des centres pour l'emploi à 23 villes supplémentaires d'importance régionale. Les citoyens au chômage inscrits sur le portail gouvernemental correspondant peuvent suivre gratuitement des cours de formation continue en ligne dans les



compétences et spécialités recherchées, avec délivrance du certificat correspondant. Depuis novembre 2020, plus de 14,5 mille personnes ont bénéficié des services d'emploi à distance. En 2020, plus de 629 000 personnes ont été employées par le biais du portail, dont 66 % ont trouvé un emploi permanent. À la fin de 2020, plus de 1,4 million de personnes étaient couvertes par des mesures d'aide à l'emploi au Kazakhstan, dont 783 mille personnes bénéficiant d'un contrat de travail permanent.

Afin de soutenir les entreprises particulièrement touchées et de maintenir l'emploi dans certains secteurs critiques, des mesures supplémentaires ont également été prises. Par exemple, la Türkiye a révélé des paquets de soutien destinés aux micro et petites entreprises qui ont perdu des revenus et ont dû maintenir l'emploi avec des flux de trésorerie perturbés. Une aide financière a également été accordée aux entreprises gravement touchées par les mesures de fermeture, telles que les restaurants et les cafés, pour leur perte de chiffre d'affaires. Les agences de développement ont annoncé des programmes de prêts pour aider les entreprises ayant un besoin urgent de liquidités. L'Indonésie a créé des groupes d'entrepreneurs pour les travailleurs licenciés et les chômeurs en impliquant la communauté locale et a aidé les entreprises en fournissant des équipements et du matériel pour les groupes ou les communautés dans les zones touchées.

### Recommandations politiques pour une reprise résiliente

Compte tenu des difficultés préexistantes du marché du travail, aggravées par la pandémie, notamment le chômage, le déficit de travail décent, la pauvreté des travailleurs, la baisse des compétences et de la productivité, des mesures politiques sont nécessaires pour relever ces défis et renforcer la résilience du marché du travail à long terme. Les recommandations suivantes vont dans ce sens.

**Améliorer la capacité de réponse aux situations d'urgence :** Les crises peuvent mettre les groupes touchés en grande difficulté lorsqu'il s'agit de conserver leur emploi, maintenir leurs compétences et gagner un revenu. Afin de minimiser les impacts sur les participants affectés des marchés du travail, une forte capacité institutionnelle avec un ensemble diversifié d'instruments politiques et de mécanismes de mise en œuvre alternatifs devrait être développée pour les situations de crise. En temps de crise, il est particulièrement important d'inciter les employeurs à conserver les travailleurs malgré la réduction de l'activité liée à la crise, par exemple par le biais de subventions salariales ciblées et de mesures temporaires relatives aux impôts et aux cotisations de sécurité sociale, afin de maintenir la continuité de l'emploi et des revenus. Les services et politiques nationaux de l'emploi devraient être renforcés afin de fournir de meilleurs services d'emploi aux travailleurs et aux employeurs pour atténuer les perturbations économiques et du marché du travail induites par la crise. Les modalités innovantes, telles que le télétravail, doivent être encouragées et soutenues afin de conserver les emplois et d'élargir les possibilités de travail décent.

**Stimuler la création d'emplois et les opportunités d'emploi :** Un défi majeur pendant les crises est d'assurer la continuité des activités, car de nombreuses PME ont du mal à survivre aux chocs de la demande et de l'offre. La conception et la mise en œuvre d'une combinaison adéquate de politiques budgétaires et monétaires peuvent favoriser une croissance forte et la création



d'emplois à moyen et long terme. Les secteurs susceptibles de générer un plus grand nombre d'emplois doivent être soutenus. Les investissements dans le capital humain doivent s'accompagner de solides investissements publics et privés dans le capital physique, et de l'adoption de politiques monétaires et de change favorables à la croissance (Mwamadingo et al., 2021). Grâce au développement des infrastructures et des chaînes de valeur sectorielles, les entreprises seront en mesure de saisir les opportunités et de créer de nouveaux emplois grâce à des liens en amont et en aval, ce qui aura des répercussions sur le développement des compétences et la croissance de la productivité.

**Développer des politiques et des institutions actives du marché du travail efficaces:** Les politiques actives du marché du travail (PAMT) peuvent être utilisées pour aider les personnes à passer de l'inactivité au travail ou à accéder à de meilleurs emplois. Elles couvrent un large éventail d'interventions qui peuvent cibler l'offre et la demande de travail. Les PAMT contribuent à accroître l'emploi, à améliorer l'équité, à renforcer la mobilité de l'emploi et la qualité des emplois, et à réduire la pauvreté. Elles s'adressent souvent à des groupes spécifiques dans le but d'aborder les problèmes particuliers de ces groupes, y compris les jeunes, femmes, personnes handicapées, chômeurs de longue durée et les migrants. Les crises économiques sont en général également le moment où la transformation structurelle commence, car elles stimulent la réaffectation des ressources entre les secteurs et les industries. Cela créerait ou exacerberait le problème de l'inadéquation des compétences. Par conséquent, un marché du travail efficace est important pour affecter le capital humain à ses utilisations les plus productives. Les programmes de formation, comme une ALMP classique qui est plus souvent utilisée dans le monde, visent à accroître le capital humain et à réduire l'inadéquation des compétences. Enfin, pour mettre en œuvre les différentes politiques du marché du travail, il faut créer des institutions efficaces, capables de faciliter l'interaction entre les différents acteurs, notamment les services publics et privés de l'emploi, les organisations non gouvernementales (ONG), les centres d'éducation et de formation ainsi que les représentants du secteur privé.

**Relever les défis auxquels sont confrontés les groupes vulnérables :** Les travailleurs vulnérables sont particulièrement touchés par les crises économiques. Des politiques efficaces sont nécessaires pour réduire les inégalités, formaliser l'économie informelle, s'attaquer aux formes de travail précaires et promouvoir un environnement favorable à l'esprit d'entreprise et aux entreprises durables. Les politiques devraient être conçues pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes vulnérables par le biais de programmes d'emploi et de formation. Il convient de promouvoir les possibilités de développement des compétences pour ces groupes afin qu'ils puissent répondre aux besoins du marché du travail. L'importance croissante de la numérisation et du progrès technologique devrait se refléter dans la formulation des politiques à l'égard des groupes vulnérables en réduisant la fracture numérique et en créant des emplois décents.

**Élaborer des politiques visant à améliorer les compétences et la productivité :** De nombreuses personnes pourraient être confrontées à un chômage prolongé, érodant leurs compétences et leur productivité future, et les nouveaux arrivants pourraient être confrontés à des revenus inférieurs à long terme en raison de la pandémie (IMF, 2021c). La résilience économique peut être obtenue par la mise en œuvre d'une combinaison adéquate de politiques



macroéconomiques et de politiques du marché du travail. Les stratégies de développement des compétences doivent être alignées sur les priorités du développement économique afin d'éviter l'inadéquation des compétences, la sous-utilisation de la main-d'œuvre et la faible productivité. Il convient d'élaborer des politiques visant à soutenir une éducation et une formation de qualité et un travail décent pour les jeunes, afin de maximiser leur potentiel en tant que source de dynamisme, de talent, de créativité et d'innovation dans le monde du travail et en tant que force motrice pour façonner un meilleur avenir du travail. Un accès équitable à la formation, à l'orientation professionnelle et à d'autres activités du marché du travail peut faciliter des transitions réussies sur le marché du travail et réduire l'inadéquation des compétences.

L'essentiel pour atteindre la résilience est d'assurer une reprise large et riche en emplois, avec des possibilités de travail décent pour tous. Les politiques de diversification économique, les mesures visant à faciliter la formalisation et le développement du secteur privé, et l'application des normes du travail peuvent toutes contribuer à un développement à large assise et à la promotion du travail décent (UN, 2021c). La transformation productive peut être réalisée par un environnement favorable aux entreprises et des politiques macroéconomiques de soutien. Des institutions efficaces du marché du travail sont des catalyseurs importants de la croissance économique, des emplois décents et du développement humain à long terme.

Enfin, il est conseillé de renforcer la coopération entre les pays de l'OCI dans le domaine du marché du travail. Il existe déjà plusieurs mécanismes exigeant une participation active des États membres, comme la stratégie 2025 de l'OCI pour le marché du travail. Ces mécanismes permettent aux États membres d'échanger des connaissances et des expériences pour relever les défis critiques auxquels sont confrontés la majorité des pays de l'OCI.

### 2.3 Production agricole et sécurité alimentaire

Les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation ont connu d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement en raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement mondial qui ont suivi, ce qui a mis en danger des millions de personnes dépendant fortement de l'agriculture. Des progrès significatifs en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire ont été réalisés au cours des dernières décennies. La production agricole des pays de l'OCI a augmenté de 32% depuis 2005, contre une moyenne mondiale de 27% (SESRIC, 2020a). La sécurité alimentaire et l'éradication de la faim se sont également améliorées de manière spectaculaire, la prévalence de la sous-alimentation passant de 15,4% en 2001-2003 à 10,3% en 2017-2019. Ces réalisations sont désormais menacées par la pandémie.

L'ampleur des impacts de COVID-19 a réaffirmé la nécessité d'une coordination mondiale dans la gestion des risques et des crises, l'évaluation des menaces, la coordination des réponses et le développement de la résilience en prévision de crises futures (FAO, 2021c). Il est essentiel d'accroître la résilience de tous les systèmes, en particulier des systèmes agricoles et alimentaires, pour garantir la sécurité alimentaire et protéger la santé des générations actuelles et futures. À cet égard, cette sous-section résume la performance globale des secteurs agricole et alimentaire pendant la pandémie et analyse le vaste éventail de solutions politiques agricoles



et alimentaires mises en œuvre par les pays membres de l'OCI en réponse à la pandémie et aux mesures de confinement qui l'ont accompagné.

### Impact de la pandémie de COVID-19

La pandémie a eu un impact direct sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire et agricole ainsi que des impacts indirects à travers d'autres secteurs économiques. Les mesures prises pour arrêter la propagation de la maladie ont eu un impact sur de nombreuses activités de la chaîne d'approvisionnement, telles que la production, la transformation, la logistique et la vente au détail (Hobbs, 2020). Du côté de l'offre, la pandémie présente un grand risque de perturbation de la production de produits alimentaires et agricoles. Les impacts sur l'agriculture et la production alimentaire sont dus aux chocs subis par les facteurs de production tels que les intrants intermédiaires (c-à-d. les engrais), le capital fixe (c-à-d. les machines) et la main-d'œuvre. Le choc peut provenir des efforts stricts du gouvernement pour contenir la propagation du coronavirus, ainsi que d'une implication directe de la vaste propagation des infections au sein de la population. L'impact de COVID-19 sur la demande réside dans les perturbations de la consommation. La population qui subit une perte de revenus est susceptible de ne pas pouvoir se procurer de la nourriture pour leurs besoins quotidiens. Cette situation est exacerbée par l'augmentation possible du prix des aliments en raison de la rupture de la chaîne d'approvisionnement.

Bien que les marchés des produits agricoles de base aient été secoués, les gouvernements et les parties prenantes du secteur agricole du monde entier ont travaillé dur pour maintenir des marchés agricoles ouverts. En général, les impacts sur le commerce mondial de l'alimentation et de l'agriculture sont restés limités à de courtes perturbations pendant les premiers stades de la pandémie. Les aliments tels que les céréales, les oléagineux, les fruits et les légumes n'ont pas été touchés par la pandémie, mais les produits tels que les boissons, le poisson et les biens non

alimentaires comme le coton, les plantes vivantes et les fleurs coupées ont fortement diminué au cours des premiers mois de l'épidémie (FAO, 2021a).

Malgré une instabilité précoce sur certains marchés, l'impact initial de la pandémie a été minime. Le prix moyen des aliments est resté largement constant sur une base annuelle, bien qu'il y ait eu une augmentation des prix des aliments (Gustafson et al., 2021). Comme l'illustre le graphique 2.12, l'indice des prix des aliments<sup>6</sup> de l'Organisation des Nations Unies

**Graphique 2.12:** Indice mensuel des prix alimentaires mondiaux (janvier 2015 - septembre 2021)



Source: Indice des prix alimentaires de la FAO. 2014-2016 = 100.



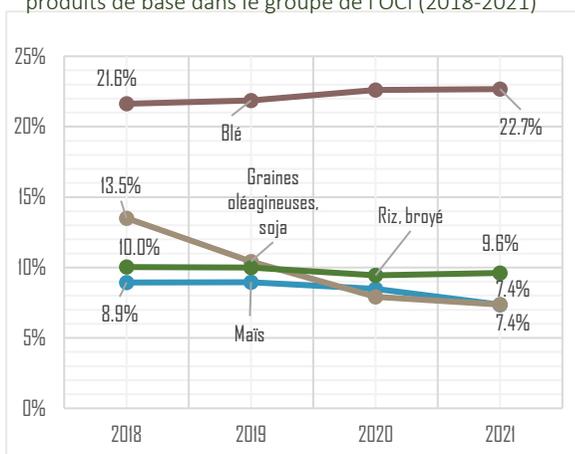
pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indique que les prix sur les marchés internationaux ont baissé à 91,1 points en mai 2020 pendant les premiers mois de la pandémie. Toutefois, les prix ont augmenté progressivement au cours des mois suivants, pour atteindre 134,4 points en novembre 2021.

Les prix des denrées alimentaires ont augmenté en raison non seulement de la pandémie, mais aussi d'un ralentissement de la production dans les principaux pays producteurs (dû à des événements extrêmes), d'une demande supérieure à la normale pour l'alimentation animale et l'utilisation industrielle et d'un affaiblissement du dollar américain (Gustafson et al., 2021). La hausse des prix des denrées alimentaires est une préoccupation particulière pour les pays de l'OCI à faible revenu importateurs de denrées alimentaires. Dans les pays à faible revenu, la hausse des prix des produits agricoles de base sur les marchés mondiaux a un impact considérable sur l'inflation des prix alimentaires nationaux. Ces pays ont également été fortement touchés par la récession mondiale en 2020, avec une baisse de la demande de biens et une dépréciation des taux de change due à un manque de financement d'urgence (IFPRI, 2020). Cela a augmenté davantage le coût des aliments importés.

Si la tendance à la hausse des prix des denrées alimentaires est préoccupante, il n'y a aucune raison de paniquer. Les conditions du marché pour les principaux produits alimentaires indiquent que la production et le commerce agricoles mondiaux sont restés résistants au choc. Les gouvernements et les parties prenantes du secteur agricole du monde entier ont contribué à la résilience du secteur en assurant le fonctionnement sans faille des chaînes de valeur alimentaires nationales et mondiales, qui comprennent la production, la transformation, la distribution et le commerce. Les perturbations du commerce alimentaire et agricole ont été les plus notables dans les mois qui ont immédiatement suivi la mise en œuvre mondiale de mesures sévères d'endiguement du virus (FAO, 2021a).

Les perspectives de production des cultures de base semblent favorables pour la saison 2021-2022. En particulier dans la région de l'OCI, le rapport stock-utilisation<sup>7</sup> des principaux produits de base sont restés relativement stables au cours de la période 2018-2021 (graphique 2.13). Les oléagineux et le soja présentent le plus grand resserrement sur le marché de l'OCI, avec un ratio stock-utilisation en baisse, passant de 13,5 % en 2018 à 7,4 % en 2021. Les oléagineux et le soja présentent le plus grand resserrement sur le marché de l'OCI, avec un ratio stock-utilisation en baisse, passant de 13,5 % en 2018 à 7,4 % en 2021.

**Graphique 2.13:** Ratio stock-utilisation des principaux produits de base dans le groupe de l'OCI (2018-2021)



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'Agricultural Production and Stocks Monitor de l'IFPRI.

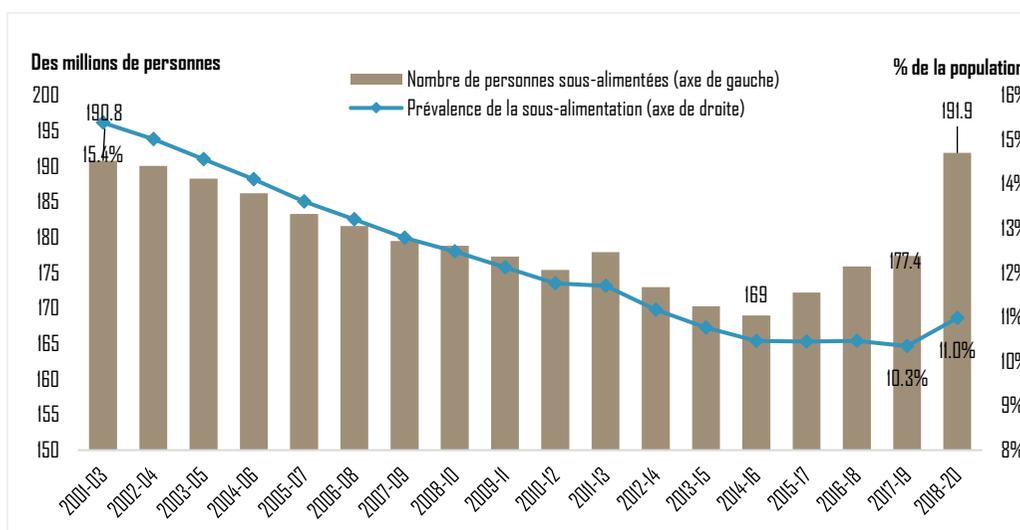


D'autre part, les impacts de la pandémie sur la demande sont susceptibles d'être plus difficiles pour les pays de l'OCI (SESRI, 2020b). Des personnes ont perdu leur emploi ou ont vu leurs revenus considérablement réduits en raison de la récession économique liée à la pandémie. Cela poussera certains ménages dans la pauvreté et mettra en péril la sécurité alimentaire globale du pays.

Selon les estimations les plus récentes (FAO et al., 2021), le nombre total de personnes sous-alimentées a continué d'augmenter dans le monde pendant la pandémie. Entre 720 et 811 millions de personnes dans le monde ont combattu la faim en 2020, ce qui correspond à entre 70 et 161 millions de personnes de plus risquant de souffrir de la faim en 2020 qu'en 2019. Cela compromet davantage l'objectif de la faim zéro d'ici 2030, alors que la prévalence mondiale de la sous-alimentation (PoU) est passée de 8,4 % en 2019 à entre 9,2 et 10,4 % en 2020.

De même, comme le montre le graphique 2.14, le nombre de personnes sous-alimentées dans les pays de l'OCI a augmenté. Après une PoU historiquement basse de 10,3 % en 2017-2019, COVID-19 a augmenté la prévalence de la sous-alimentation de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 11,0 % en 2018-2020. Cela correspond à 191,9 millions de personnes souffrant de la faim, soit 14,5 millions de personnes sous-alimentées de plus que l'année précédente.

**Graphique 2.14:** La sous-alimentation dans les pays de l'OCI



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur FAOSTat

Au niveau des pays individuels, la sécurité alimentaire s'est détériorée dans la majorité des pays de l'OCI où les niveaux de PoU ont augmenté. Seuls sept pays de l'OCI sont parvenus à réduire les niveaux d'utilisation, à savoir l'Albanie, le Cameroun, la Guyane, le Gabon, le Togo, le Bangladesh et le Kazakhstan. En comparaison, la plus forte augmentation des PoU a été observée au Nigeria, au Mali, en Afghanistan, en Somalie, au Liban, au Burkina Faso, au Tchad, en Jordanie et en Gambie. D'autres crises, telles que les conflits ou l'insécurité, l'insécurité économique et les événements climatiques extrêmes, ont également contribué à l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim dans ces pays (FSIN, 2021).



À long terme, la sécurité alimentaire restera un problème d'accès plutôt que de disponibilité. Alors que les futurs événements climatiques extrêmes et les maladies émergentes devraient menacer la production et l'approvisionnement alimentaires, les risques globaux pour les systèmes alimentaires sont plus susceptibles d'être causés par des effets sur la demande (FAO, 2021b). Les pertes d'emploi et la baisse des revenus liées à la récession économique mondiale sont susceptibles d'entraîner des changements plus fondamentaux dans la consommation alimentaire, en délaissant les aliments à forte valeur ajoutée, comme les produits d'origine animale, au profit d'aliments de base plus abordables (FAO, 2021a).

### Mesures de réponses et bonnes pratiques

Les politiques du secteur agricole et alimentaire peuvent être classées en trois catégories pendant la pandémie de COVID-19, à savoir les politiques axées sur le commerce, les producteurs et les consommateurs. En ce qui concerne les mesures de politique commerciale, les inquiétudes concernant l'impact sur le marché des mesures de confinement du COVID-19 ont incité de nombreux pays à adapter leurs budgets agricoles et à imposer des restrictions commerciales pendant la première vague de la pandémie en 2020. Un certain nombre de pays ont imposé des restrictions à l'importation en raison de préoccupations liées à la sécurité alimentaire. Toutefois, dans la majorité des cas, les droits de douane ont été imposés à un petit nombre de produits provenant de pays spécifiques et n'ont été que temporaires. Plusieurs pays ont également mis en place des restrictions à l'exportation en réponse à des inquiétudes concernant l'approvisionnement alimentaire national. De nombreux gouvernements ont retardé ou réduit les droits d'importation, et dans certains cas, ont éliminé les barrières commerciales techniques, afin de garantir une disponibilité alimentaire locale adéquate (FAO, 2021a).

Les mesures mises en œuvre par les pays de l'OCI en réponse à la pandémie actuelle de COVID-19 sont résumées dans le tableau 2.2. La majorité des pays de l'OCI ont réagi à la crise de l'agriculture et du secteur alimentaire en adoptant des politiques macroéconomiques. Ce type de politique englobe les politiques monétaires, fiscales et financières qui ont un effet sur le secteur national de l'alimentation et de l'agriculture. En outre, certains pays augmentent la part de l'agriculture dans le budget national.

Les responsables politiques des pays à revenu faible et intermédiaire ont également utilisé un ensemble de politiques nationales pour soutenir à la fois les producteurs et les consommateurs. Dans les pays de l'OCI, le soutien aux producteurs est principalement axé sur l'amélioration de la production agricole et la régulation du marché. L'objectif premier de ces mesures est d'atténuer les réductions de la production agricole. Les subventions pour les intrants, la réduction ou l'élimination des taxes liées à l'agriculture, la facilitation du crédit, l'intervention du gouvernement sur le marché et le développement de la chaîne de valeur sont autant d'exemples de mesures dans ce domaine (FAO, 2015).

Enfin, les politiques axées sur les consommateurs visent à réduire le choc du côté de la demande et à renforcer la sécurité alimentaire par des mesures telles que la modification des taxes sur les carburants, les régimes de protection sociale, les programmes de soutien au marché et les programmes d'aide à la nutrition et à la santé (FAO, 2015). Les mesures les plus privilégiées dans



les pays de l'OCI sont les différents types de protection sociale. Ce type de politique peut prendre la forme d'une assistance alimentaire, d'une subvention et d'un transfert en espèces aux ménages pauvres ou fortement touchés par la pandémie. Cela permet aux ménages d'avoir accès à la nourriture même si leurs revenus sont affectés. L'autre mesure populaire parmi les pays de l'OCI est la politique de marché pour les consommateurs. Il s'agit notamment de la régulation des marchés alimentaires pour garantir la disponibilité des aliments, de la constitution ou de la modification des stocks alimentaires et de la libération des stocks alimentaires.

**Tableau 2.2:** Politiques<sup>8</sup> dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture pendant la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI

Politique	Sujet	Pays
Axé sur le commerce	Importations (9)	Burkina Faso, Indonésie, Irak, Kazakhstan, Kirghizstan, Maroc, Qatar, Arabie Saoudite, Ouzbékistan.
	Exportations (8)	Algérie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Kazakhstan, Kirghizstan, Oman, République arabe syrienne, Tadjikistan.
	Autres mesures commerciales et mesures liées au commerce (8)	Afghanistan, Libye, Nigeria, Oman, Arabie saoudite, Türkiye, Ouganda, Émirats arabes unis.
	Décisions de politique macro-économique (22)	Afghanistan, Albanie, Algérie, Azerbaïdjan, Brunei Darussalam, Côte d'Ivoire, Indonésie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizstan, Malaisie, Maldives, Mozambique, Niger, Nigeria, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Sénégal, Tadjikistan, Türkiye, Ouzbékistan.
Axé sur les producteurs	Soutien à la production (36)	Afghanistan, Albanie, Algérie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizstan, Malaisie, Maldives, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Nigeria, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Sénégal, Tadjikistan, Tunisie, Émirats arabes unis, Ouzbékistan
	Gestion des marchés (23)	Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Maldives, Maroc, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Palestine, Sénégal, Soudan, Ouzbékistan.
	Gestion des ressources naturelles (2)	Mauritanie, Oman
	Mesures organisationnelles et institutionnelles (5)	Azerbaïdjan, Irak, Libye, Maroc, Ouganda
Axé sur le consommateur	Taxe (7)	Côte d'Ivoire, Indonésie, Iran, Liban, Oman, Arabie Saoudite, Ouganda.
	Pension sociale (37)	Afghanistan, Albanie, Algérie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizstan, Liban, Libye, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Oman, Ouganda, Pakistan, Palestine, Arabie saoudite, Sénégal, Soudan, Tadjikistan, Tunisie, Émirats arabes unis, Ouzbékistan
	Marché (21)	Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Indonésie, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizstan, Libye, Maldives, Maroc, Nigeria, Oman, Pakistan, Soudan, Ouganda, Émirats arabes unis.
	Revenu disponible (17)	Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei Darussalam, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Maldives, Maroc, Nigeria, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Tunisie, Ouzbékistan.
	Assistance à la santé nutritionnelle (16)	Bahreïn, Bangladesh, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Indonésie, Iran, Irak, Kirghizstan, Libye, Malaisie, Mauritanie, Pakistan, Qatar, Soudan, Tadjikistan, Ouganda.

Source: Compilation du personnel du SESRIC basée sur l'analyse de décision de la politique alimentaire et agricole de la FAO (FAPDA).



### Recommandations politiques pour renforcer la résilience du secteur agricole

S'il est impératif de s'attaquer à l'insécurité alimentaire et de rester vigilant face aux éventuelles répliques de la pandémie, les gouvernements doivent également s'efforcer d'améliorer la résilience globale du secteur face aux chocs et aux catastrophes à venir, notamment le changement climatique. Le développement des secteurs agricole et alimentaire doit être inclusif et axé sur l'augmentation de la durabilité à long terme du secteur. Les recommandations politiques suivantes pourraient aider à accomplir la résilience à plus long terme :

**Cibler les agriculteurs vulnérables et les petits exploitants :** La pandémie a touché de manière disproportionnée les populations vulnérables et les petits exploitants agricoles des pays de l'OCI. Pour atténuer l'impact de la pandémie, renforcer la sécurité alimentaire et accroître la résilience aux chocs futurs, une attention particulière doit être accordée à ce groupe. De nombreuses mesures peuvent être utilisées pour protéger les plus vulnérables, notamment des régimes de protection sociale adaptés aux chocs, la distribution d'aide alimentaire/de transferts en espèces, des programmes d'alimentation scolaire, la combinaison de transferts en espèces et d'assistance technique, des interventions sur le marché du travail telles que des programmes de travaux publics, des régimes d'assurance, de microfinance et de crédit, et l'accès aux liquidités et aux financements pour les groupes vulnérables (FAO, 2020).

**Accroître les investissements dans les infrastructures :** Le développement des infrastructures est essentiel pour la croissance et la résilience de l'agriculture, ainsi que pour le développement rural. Certains pays de l'OCI présentent encore des lacunes en matière d'infrastructures qui les empêchent de développer un secteur agricole et alimentaire solide. Trois besoins essentiels en matière d'infrastructures agricoles doivent être privilégiés dans les pays de l'OCI : les routes rurales et leur accessibilité, le développement des ressources en eau (c'est-à-dire l'irrigation et les barrages) et l'électricité.

**Investir dans la numérisation du secteur agroalimentaire :** L'utilisation accrue des technologies numériques dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement peut également contribuer à accroître la résilience et à réduire la probabilité de perturbations en fournissant des données permettant d'identifier et d'évaluer une variété de risques et d'opportunités en matière d'efficacité des ressources. Afin d'accélérer l'adoption de ces nouvelles technologies, les gouvernements peuvent imposer des conditions aux plans de relance et mettre en œuvre des politiques d'innovation ciblées. Toutefois, la création d'emplois étant souvent l'un des principaux objectifs des mesures de relance, les conséquences de l'automatisation sur la main-d'œuvre devraient faire l'objet d'un examen attentif et d'une gestion active du marché du travail.

**Mettre en œuvre des pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique:** Les mesures de relance devraient viser à remodeler les politiques du secteur afin de promouvoir la durabilité et la résilience environnementales, ainsi que l'innovation pour une meilleure productivité, en plus de sécuriser les emplois et de prévenir les ruptures d'approvisionnement à court terme. Les investissements et les formations visant à encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles plus durables seraient bénéfiques tant pour l'environnement et le climat que pour les moyens de subsistance des agriculteurs.



## 2.4 Développement et entrepreneuriat des PME:

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle majeur dans les activités économiques. Elles représentent la majorité des entreprises dans le monde et contribuent largement à la création d'emplois et au développement économique mondial. Selon la Banque mondiale, les PME représentent environ 90 % des entreprises dans le monde.<sup>9</sup> Ils contribuent ainsi à environ 35% du PIB dans les pays en développement et à environ 50% dans les pays développés (WTO, 2016). En outre, les PME fournissent deux tiers de tous les emplois formels dans les pays en développement et jusqu'à 80 % dans les pays à faible revenu (ILO et GIZ, 2013) Selon les estimations les plus récentes, les travailleurs indépendants et les micros et petites entreprises représentent ensemble 70% de l'emploi total, ce qui atteint jusqu'à 100% dans les pays aux niveaux de revenus les plus bas (ILO, 2019).

En raison d'un certain nombre de contraintes, les PME sont plus vulnérables aux chocs extérieurs que les grandes entreprises. Ils ne disposent pas non plus des capacités et des ressources nécessaires pour faire face à ces chocs. En conséquence, dans de nombreux pays, les PME ont été plus touchées que les grandes entreprises par la pandémie de COVID-19 (OECD, 2021c). Selon l'ITC (2021), alors que 60% des micro et 57% des petites entreprises sont fortement touchées par la pandémie, cette part est de 43% dans le cas des grandes entreprises. Cela s'explique en partie par le fait que les petites entreprises enregistrent, en moyenne, des niveaux de résilience inférieurs à ceux des grandes entreprises.

Il n'existe pas d'ensemble de données complet pour évaluer l'impact de la pandémie sur les PME dans les pays de l'OCI. Selon les données disponibles, cette section fournit une évaluation générale des impacts de la pandémie sur les PME et les entrepreneurs avec une référence particulière aux pays de l'OCI. Elle passe en revue les réponses politiques et les pratiques de certains pays, et conclut avec quelques recommandations politiques visant à rendre les PME plus résilientes.

### Impact de la pandémie de COVID-19

Compte tenu du rôle majeur joué par les PME dans l'ensemble des activités économiques, l'évaluation des impacts de la pandémie sur les PME est importante à bien des égards. En cas d'atteinte importante à leurs capacités opérationnelles, il est probable d'observer une hausse des taux de chômage, une baisse des niveaux de revenus et une augmentation de la pauvreté dans les pays. Un certain nombre de raisons expliquent pourquoi les PME sont plus touchées que les grandes entreprises pendant la pandémie (OECD, 2021c). Celles-ci peuvent être résumées comme suit :

- Une part plus importante des PME est active dans les secteurs les plus touchés par la crise, notamment les services de restauration et d'hébergement, le commerce intérieur, les transports locaux, l'immobilier, les services professionnels et les autres services personnels.
- Les PME ont une capacité limitée à absorber financièrement le choc et elles ont un accès limité aux différentes sources de financement pour améliorer leur résilience. En outre, les



PME peuvent être contraintes d'accepter des délais de paiement plus longs qu'elles ne le souhaitent, ce qui les met encore plus en danger.

- Les PME ont généralement des stocks et des réseaux de fournisseurs plus petits, ce qui les rend plus vulnérables aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et aux augmentations de prix (WTO, 2020a). Quelle que soit leur taille, les entreprises ont dû faire face à d'importantes perturbations de leurs activités en raison de la rupture des liens en amont (demande) et en aval (offre). Si les grandes entreprises sont plus flexibles avec leurs réseaux de fournisseurs, les PME ont proportionnellement plus souffert de leur dépendance excessive à l'égard de quelques partenaires.
- La capacité des PME à utiliser les dernières technologies est généralement limitée, ce qui réduit leur capacité de réaction et de récupération. Les grandes entreprises ont pu maintenir certaines de leurs activités grâce à des accords de télétravail, ce qui n'était guère possible pour de nombreuses PME. Toutefois, la pandémie a accru l'utilisation des technologies numériques par les PME, avec toutefois des différences substantielles entre les pays (OECD, 2020b).
- La capacité managériale des PME à s'adapter aux nouvelles conditions est limitée par rapport aux grandes entreprises plus professionnelles. Confrontées à des contraintes de compétences opérationnelles, les PME sont également moins susceptibles de développer de nouveaux processus et systèmes pour leurs opérations, ce qui réduit leur capacité d'adaptation et de réaction aux situations de crise.

Les PME sont touchées sur les marchés nationaux et internationaux. Les défis liés à la pandémie s'ajoutent aux obstacles commerciaux existants et bien connus rencontrés par les PME. Les exportations des PME des pays en développement ne représentent que 7,6 % des ventes totales du secteur manufacturier (WTO, 2020). De nombreuses enquêtes ont été menées auprès des PME au niveau de chaque pays pour évaluer l'impact de la pandémie sur les PME. L'OCDE (2021c) fournit un résumé de plus de 180 enquêtes menées dans 32 pays. Malgré les différences entre les pays, on observe les éléments suivants parmi les PME :

- Environ 70 à 80% des PME ont connu une baisse importante de leurs revenus.
- Dans les premières périodes de la pandémie, alors qu'environ 50 % des PME indiquaient qu'elles s'attendaient à ne plus avoir d'activité dans les trois mois, cette part est passée à 20-30 % à partir de juin 2020. Avec l'émergence de nouvelles vagues de pandémie et les mesures d'endiguement associées, la croissance de l'optimisme a stagné parmi les PME.
- Jusqu'à 70 % des PME ont commencé à utiliser davantage les technologies numériques, bien que des différences substantielles existent entre les pays.

L'OCDE (2021c) cite deux enquêtes sur les pays de l'OCI. Une étude menée auprès de 200 PME en Türkiye a montré que 70 % des entreprises concernées ont mis en place un système de travail temporaire pendant la crise, tandis que 67 % d'entre elles ont réduit leurs coûts et 41 % ont décidé d'investir davantage dans les activités de recherche et développement (R&D). 86 % d'entre elles ont reconsidéré leurs modèles d'entreprise. L'une des actions les plus populaires a été l'introduction de nouveaux produits et services, suivie par 76 % des entreprises. Dans le même temps, 73 % des entreprises ont recalculé les schémas de l'offre et de la demande et ont



redéfini leurs opérations en conséquence.<sup>10</sup> Une autre enquête a montré qu'un tiers des entrepreneurs d'Arabie saoudite ont augmenté leur marketing numérique depuis le début de la pandémie. 34 % des petites entreprises ont l'intention d'utiliser les médias sociaux pour vendre leurs produits et services en 2021, tandis qu'un tiers d'entre elles ont l'intention de créer un site web officiel. Cela reflète l'importance de l'utilisation de la technologie comme mécanisme d'adaptation pour ces entreprises.<sup>11</sup>

Il est essentiel de soutenir les Micro, petites et moyennes entreprises pour préserver les emplois et la productivité. En cas de faillite généralisée des PME, les répercussions socio-économiques seraient considérables. Les enquêtes Business Pulse de la Banque mondiale donnent des informations sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur privé dans 48 pays. La

**Tableau 2.3:** Part des établissements ayant des arriérés ou prévoyant d'en avoir dans les 6 prochains mois

	Toutes	Petites	Moyennes
<b>Afghanistan</b>	74,1	73,0	75,7
<b>Albanie</b>	39,1	37,3	38,4
<b>Bangladesh</b>	88,0	88,6	87,8
<b>Tchad</b>	6,7	6,5	n/d
<b>Guinée</b>	55,6	61,7	n/d
<b>Indonésie</b>	13,2	13,0	14,5
<b>Jordanie</b>	39,7	45,8	32,4
<b>Maroc</b>	40,8	42,1	35,2
<b>Niger</b>	55,9	61,5	n/d
<b>Nigeria</b>	48,2	43,3	55,5
<b>Pakistan</b>	54,3	56,5	54,5
<b>Soudan</b>	58,3	54,1	n/d
<b>Türkiye</b>	40,4	50,7	36,9
<b>Ouzbékistan</b>	36,8	35,8	36,4

Source: Enquêtes de la Banque mondiale sur le climat des affaires. Les petites entreprises comptent de 5 à 19 employés et les moyennes entreprises de 20 à 99 employés. 'Toutes' inclut les petites, moyennes et grandes entreprises.

majorité de ses enquêtes ont eu lieu entre avril et août 2020. L'un des indicateurs couverts par l'enquête est "la part des établissements ayant des arriérés ou s'attendant à en avoir dans les 6 prochains mois", qui présente la part des établissements ayant déjà eu des arriérés ou s'attendant à en avoir dans l'un de leurs engagements en cours dans les 6 prochains mois. Parmi les pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, environ 88 % des PME au Bangladesh, environ 74 % des PME en Afghanistan, plus de 61 % des petites entreprises en Guinée et au Niger, plus de 55 % des PME au Pakistan et plus de 50 % des petites entreprises au Soudan et en Türkiye ont indiqué qu'elles s'attendaient à avoir des arriérés en raison de la pandémie (Tableau 2.3). Ces résultats reflètent la crainte initiale

de l'insolvabilité due aux mesures d'endiguement sévères prises dans la majorité des pays. Les interventions du gouvernement pour soutenir les PME ont permis de soulager les entreprises touchées. Pourtant, le chiffre ci-dessus indique la gravité des impacts de la pandémie sur les PME.

Les PME appartenant à des femmes sont confrontées à d'autres défis. Les données pré-COVID-19 indiquent qu'ils sont confrontés à un déficit de financement de 1 500 billions de dollars, soit un tiers du déficit total de financement des micro et PME (IFC, 2017). Une enquête mondiale menée auprès de près de 600 PME a révélé qu'environ 90 % des PME appartenant à des femmes ont subi une forte baisse de leurs ventes en raison de la pandémie, et 38 % craignent de ne pas pouvoir payer leurs employés dans un avenir proche. En Somalie, où les femmes assurent actuellement environ 70 % du revenu des ménages, les micro-entreprises appartenant à des femmes ont beaucoup souffert d'une mobilité réduite et d'une baisse des ventes en raison des mesures de confinement, ce qui a affecté le bien-être des ménages en Somalie (IFC, 2021).



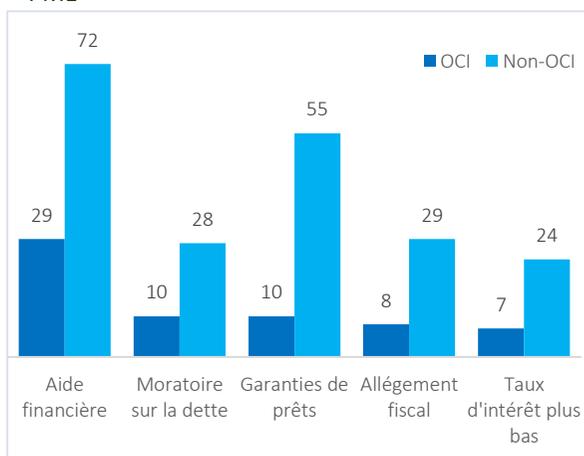
Selon une enquête, la pandémie a également provoqué des perturbations dans la production alimentaire, les chaînes d'approvisionnement et le financement dans des pays comme la Côte d'Ivoire et le Mozambique. Les agriculteurs ont fait état d'impacts négatifs sur leur production et leurs moyens de subsistance et de preuves de rupture de la chaîne d'approvisionnement (en termes de pénurie de négociants, de perturbations du transport et de fermetures de marchés) avec une pénurie accrue d'intrants cruciaux, de main-d'œuvre et d'accès au crédit commercial (World Bank, 2020b).

### Mesures de soutien et bonnes pratiques

Les gouvernements de nombreuses régions du monde ont réagi rapidement aux défis sans précédent auxquels les PME sont confrontées en raison de la pandémie de COVID-19, en adoptant un large éventail de mesures de stimulation et de soutien. Ces mesures consistaient principalement en une aide d'urgence sous forme de liquidités, mais elles ont été progressivement accompagnées d'un soutien structurel et de plans de relance plus larges. Les mesures de soutien à la liquidité comprenaient trois grandes catégories : La première concerne les programmes de maintien de l'emploi, y compris les programmes de chômage partiel et les programmes de subventions salariales. Ces politiques ciblent les entreprises et les indépendants dans le but d'empêcher une forte hausse du chômage. Le second est le report des paiements pour préserver la liquidité des PME en réduisant les dépenses de fonctionnement. Il s'agit notamment de reports de paiement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, de la taxe sur la valeur ajoutée, du paiement de la sécurité sociale et des pensions, de moratoires sur le paiement de la dette et d'exonérations du paiement des loyers et des services publics, ainsi que d'exonérations ou de réductions des frais de financement et des intérêts. La troisième catégorie est le soutien financier via les canaux d'emprunt tels que les garanties de prêt étendues et simplifiées, les prêts directs par le biais d'institutions publiques et le soutien à la finance non bancaire.

Outre les mesures visant à atténuer les problèmes de liquidité, d'autres mesures ont été prises pour apporter un soutien structurel. L'objectif de ces mesures est d'aider les PME à s'adapter

Graphique 2.15: Mesures politiques prises pour les PME



Source: FMI Accès financier COVID-19 Suivi des politiques, janvier 2021



**Tableau 2.4:** Part des établissements qui ont reçu ou s'attendent à recevoir une aide publique dans un avenir proche

	Toutes	Petite	Moyenne
Afghanistan	1,8	2,0	1,4
Albanie	47,6	50,4	41,9
Bangladesh	1,8	2,0	4,6
Tchad	8,3	7,4	n/d
Guinée	1,5	1,1	n/d
Indonésie	7,6	4,8	8,1
Jordanie	33,3	25,0	43,3
Maroc	28,4	25,9	31,5
Niger	14,9	4,4	n/d
Pakistan	11,5	12,2	12,2
Togo	5,1	3,3	6,1
Tunisie	14,2	10,4	27,0
Türkiye	36,8	37,7	43,5
Ouzbékistan	37,8	41,1	40,4

Source: Enquêtes de la Banque mondiale sur le climat des affaires. Les petites entreprises comptent de 5 à 19 employés et les moyennes entreprises de 20 à 99 employés. 'Toutes' inclut les petites, moyennes et grandes entreprises.

à l'évolution de l'environnement commercial et à renforcer leur résilience. Ces politiques comprenaient un soutien à la numérisation, à l'innovation et au développement technologique, l'amélioration et le renouvellement des compétences, encourager les jeunes entreprises et aider dans la recherche de nouveaux marchés alternatifs.

Le Fonds monétaire international (FMI) collecte des données annuelles sur l'accès et l'utilisation des services financiers, y compris la finance numérique et le financement des PME, par le biais de son enquête sur l'accès aux services financiers (ASF). Sa dernière version comprend un suivi des réponses politiques de 131 pays, dont 35 pays de l'OCI, dans le cadre du COVID-19. Comme le montre le graphique 2.15, la majorité des pays de l'OCI ont fourni une assistance financière aux

PME (29), suivie d'un moratoire sur la dette (10) et de garanties de prêts (10) pour contrer la détresse économique des PME causée par la pandémie.

Dans de nombreux pays de l'OCI, le soutien apporté aux PME a une plus grande couverture que celui apporté aux grandes entreprises. Selon les enquêtes Business Pulse de la Banque mondiale, parmi les pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, l'Albanie (50,4 %), l'Ouzbékistan (41,1 %) et la Türkiye (37,7 %) ont fourni une aide publique à la plus grande partie des petites entreprises (tableau 2.4). La part des entreprises moyennes qui ont reçu ou s'attendent à recevoir une ou plusieurs aides publiques nationales, régionales ou locales dans un avenir proche est la plus élevée en Türkiye (43,5%), en Jordanie (43,3%), en Albanie (41,9%) et en Ouzbékistan (40,4%).

Le tableau 2.5 présente les instruments de soutien politique aux PME et à l'entrepreneuriat utilisés dans cinq pays sélectionnés de l'OCI en réponse à la pandémie entre février 2020 et avril 2021. Afin d'éviter une forte hausse du chômage, quatre des cinq pays sélectionnés ont mis en place des subventions salariales. En ce qui concerne le report de paiement, le report de l'impôt sur le revenu et sur les sociétés et le moratoire sur les dettes ont été les mesures les plus fréquemment appliquées pour préserver les liquidités au sein des PME en réduisant les dépenses d'exploitation. Les prêts directs aux PME et les garanties de prêts ont été les instruments de soutien financier les plus privilégiés. Enfin, les mesures de soutien structurel visant à aider les PME à s'adapter à l'évolution de l'environnement des entreprises et à renforcer leur résilience comprenaient principalement des aides au télétravail et à la numérisation, ainsi que la formation



et le redéploiement. Il n'y a pas de mesure spécifique mise en œuvre par cinq pays sélectionnés de l'OCI pour être considérée comme une mesure de durabilité.

Selon les circonstances propres à chaque pays, les pays de l'OCI ont pris différentes mesures pour soutenir les PME et l'esprit d'entreprise. Les cas ci-dessous ne présentent que des types plus différenciés d'interventions réalisées au profit des PME dans certains pays de l'OCI, sur la base de l'OCDE (2021c).

**Tableau 2.5:** Instruments de soutien aux politiques des PME et de l'entrepreneuriat utilisés dans certains pays de l'OCI

		Égypte	Indonésie	Malaisie	Ar. Saoudite	Türkiye
<b>Régimes liés au travail</b>	Licenciements (partiels)					x
	Subventions salariales		x	x	x	x
	Indépendant					
<b>Mesures d'ajournement</b>	Revenu/impôt sur les sociétés	x	x	x		x
	Taxe sur la valeur ajoutée (TAV)		x			x
	Assurance sociale et employeur					x
	Contributions aux loyers et aux services publics	x		x		x
	Moratoire sur la dette	x		x	x	x
<b>Instruments financiers</b>	Garanties de prêts	x		x	x	x
	Prêts directs aux PME	x	x	x	x	x
	Aides et subventions		x	x		x
	Instruments de capitaux propres					
<b>Politiques structurelles</b>	Nouveaux marchés	x				x
	Télétravail/numérisation	x	x	x	x	x
	Innovation	x		x		x
	Formation et redéploiement	x	x	x		x
	Start-ups	x		x		x
	Mesures de durabilité					

Source: OECD 2021c. Ce tableau a été préparé par l'OCDE sur la base de sources officielles et de rapports des médias. Les informations contenues dans le tableau peuvent ne pas être complètes. Les dernières mises à jour ont été incluses le 14 avril 2021.

Afin de soutenir les PME de **Türkiye**, l'Organisation de développement des PME de Türkiye (KOSGEB) a apporté son soutien à la transformation numérique des PME du secteur manufacturier, y compris l'Internet des objets et l'intelligence artificielle. Au début de l'année 2021, le programme existant de soutien à l'investissement dans les produits technologiques des PME a commencé à apporter un nouveau soutien pour la promotion des investissements et pour assurer la production et la commercialisation de produits dans le domaine de la moyenne - haute et haute technologie.<sup>12</sup> Le gouvernement a également développé le "Programme de soutien au marché international" visant à ce que les PME turques s'ouvrent au marché international et développent leurs capacités d'exportation. Il fournit 70 % des fonds aux PME pour la promotion des exportations et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. En outre, en mars 2021, le gouvernement turc a lancé la "numérisation de l'industrie manufacturière" dans le cadre de



l'objectif visant à accroître la productivité et la compétitivité des PME grâce aux technologies numériques. Les institutions multilatérales de développement ont accordé des crédits dépassant un milliard de dollars au profit des PME turques.

**L'Arabie saoudite** a mis en place un programme de relance visant à retarder le paiement des prêts et à fournir des garanties de prêts pour soutenir les PME pendant les premières périodes de la pandémie. Le gouvernement s'est engagé à aider les entreprises qui ont des difficultés à payer les salaires de leurs employés saoudiens. Ainsi, les entreprises peuvent demander une compensation mensuelle s'élevant à 60 % du salaire de l'employé pendant trois mois, à laquelle environ 1,2 million de ressortissants saoudiens ont droit. Plus tard, le gouvernement a publié une décision autorisant les entreprises du secteur privé à réduire les salaires jusqu'à 40 % (proportionnellement à la réduction des heures de travail) et à mettre fin aux contrats en raison de la crise économique. Afin de protéger les entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie et de l'exploitation minière, les autorités ont introduit de nouvelles mesures, notamment le report et la restructuration des paiements de prêts, l'exemption, la réduction ou le report du paiement des droits/amendes/impôts, le renouvellement automatique des licences industrielles et l'exemption douanière.



**ENCADRÉ 2.1: Protéger les travailleurs vulnérables pendant la pandémie**

À l'échelle mondiale, environ 2 milliards de travailleurs (61,2 % de la population active mondiale) occupent un emploi informel, principalement dans les pays émergents et en développement. Selon des estimations récentes de l'OIT, près de 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle dans toutes les régions du monde ont déjà été touchés par les mesures de fermeture et de confinement. Selon le SESRIC (2020d), plus de 50 % des travailleurs sont classés comme vulnérables à partir de 2019. Les pays de l'OCI dans la région de l'Afrique subsaharienne ont les parts les plus élevées d'emplois vulnérables, atteignant jusqu'à 93,7% au Niger, 93% au Tchad et 89,4% en Guinée. Nombre d'entre eux ont subi de graves pertes économiques et n'ont eu jusqu'à présent qu'un accès limité ou nul aux mesures de protection sociale, ce qui a eu des effets négatifs potentiellement durables sur leurs ménages et leurs moyens de subsistance.

La dureté de l'impact de la crise sur les travailleurs et les unités économiques de l'économie informelle appelle des mesures politiques appropriées pour les protéger et les aider à maintenir et à retrouver leurs moyens de subsistance pendant la période de reprise. De nombreux gouvernements ont pris des mesures pour soutenir les groupes vulnérables en fournissant diverses formes de prestations en espèces et de sécurité des revenus. Lorsqu'il n'est pas possible de fournir une aide au revenu par le biais des régimes ou programmes existants, d'autres mécanismes devraient être explorés pour apporter le soutien nécessaire aux travailleurs vulnérables et à leurs familles. Certains gouvernements ont versé des paiements uniques à de larges segments de la population, soit sous la forme d'une prestation universelle versée à l'ensemble de la population résidente, soit sous la forme d'une prestation destinée à ceux qui ne sont pas couverts par d'autres mécanismes. Là où les chaînes de valeur agroalimentaires ont été perturbées, des pays comme l'Indonésie ont cherché à compléter les revenus par une aide alimentaire afin de prévenir la faim chez les personnes les plus touchées par la crise.

Il est essentiel de concevoir des critères d'éligibilité appropriés afin de garantir que les gouvernements puissent fournir des prestations de manière efficace et équitable. Pour des raisons d'incitation et d'équité, il est crucial de définir des critères d'éligibilité basés sur des caractéristiques visibles telles que le type d'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise, tout en évitant de lier spécifiquement les prestations au statut d'informalité. Bien que l'identification et l'enregistrement des groupes éligibles, en particulier ceux qui opèrent dans l'économie informelle, aient constitué un défi pour de nombreux pays, une stratégie inclusive qui cible de larges catégories de travailleurs à faibles revenus peut éviter de créer des incitations pour les travailleurs à rester ou à devenir informels et peut servir de base pour faciliter leur transition vers l'économie formelle.

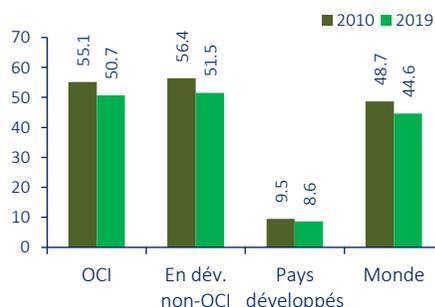
La nature de la pandémie de COVID-19 exige une mise en œuvre rapide et efficace des politiques à une échelle suffisamment grande pour atteindre les millions de personnes touchées. Des politiques innovantes permettant de canaliser une aide au revenu efficace vers les groupes cibles grâce à des mécanismes d'identification et de prestation rapides et sûrs sont essentielles pour étendre rapidement la couverture aux travailleurs précédemment non couverts. Les pays ayant une économie informelle importante peuvent ne pas avoir les capacités institutionnelles et financières pour couvrir tous les travailleurs de l'économie informelle en même temps. Certains pays, dont le Burkina Faso, mettent en œuvre une approche sectorielle qui se concentre sur les travailleurs des professions particulièrement touchées.

Il est également essentiel de coordonner les mesures de protection sociale avec d'autres mesures politiques pour bien faire face aux impacts sanitaires, sociaux et économiques de la crise sur les travailleurs de l'économie informelle. Il s'agit notamment de fournir un soutien aux micro et petites entreprises et aux travailleurs indépendants sous la forme de subventions, prêts subventionnés, et de délais de grâce sur les prêts en cours, comme observé en Indonésie, ou de la suspension ou de la réduction des prêts, des loyers ou des factures de services publics, comme observé au Sénégal.

À mesure que la crise se résorbe, il est essentiel de transformer les mesures d'urgence temporaires en mécanismes durables qui permettront de combler les lacunes en matière de protection sociale et de garantir une protection efficace des travailleurs dans tous les types d'emploi. Cela contribuera à garantir que toutes les parties paient leur juste part au système de sécurité sociale. Les stratégies à plus long terme pour l'extension de la protection sociale devraient s'inscrire dans le cadre de stratégies plus larges et intégrées visant à promouvoir la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.

Source: ILO (2020e); ILO (2020f); SESRIC (2020d).

**Graphique 2.1B: Emploi vulnérable (% de l'emploi total)**



Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur les estimations modélisées de l'OIT, Novembre 2019.



Le gouvernement **égyptien** a pris des mesures pour aider les PME à trouver de nouveaux marchés et canaux de vente en créant une place de marché sur la plateforme des PME afin de soutenir leur croissance. Compte tenu des pertes d'emploi dans les PME, elle a apporté son soutien à la main-d'œuvre technique qui a perdu son emploi en lui proposant une reconversion vers d'autres possibilités d'emploi ou vers une activité indépendante. Le gouvernement égyptien a également entrepris divers efforts pour intégrer les besoins spécifiques des femmes dans son plan de réponse au COVID-19. Les représentantes des femmes ont intégré le comité chargé de concevoir des mesures visant à atténuer l'impact de la crise sur les travailleurs du secteur informel.

Les mesures prises par la **Malaisie** étaient principalement des mesures de soutien financier. Le gouvernement a mis en place un programme de microcrédit de 700 millions de RM à un taux d'intérêt de 0 % sans garantie pour les entreprises touchées ayant au moins six mois d'activité. Les PME ayant moins de 4 ans d'existence peuvent bénéficier de différents programmes de financement jusqu'à 300 000 RM dans le cadre du Credit Guarantee Malaysia Berhad. Les autorités ont fourni des garanties et ont augmenté la couverture de la garantie de 70% à 80% pour les PME qui rencontrent des difficultés à obtenir des prêts. Ils ont également introduit diverses mesures de soutien conventionnelles, notamment la suspension du paiement des acomptes d'impôt sur le revenu pour toutes les PME, un régime de soutien salarial renforcé, une aide en espèces et un moratoire. Le gouvernement malaisien a également alloué des fonds (80 millions de RM, soit 19,4 millions de dollars) pour encourager l'innovation et la créativité qui peuvent propulser la numérisation de la prestation de services et stimuler les start-ups.

### Recommandations politiques pour une reprise résiliente

Trois défis particuliers sont associés aux PME : l'accès au financement, l'accès aux marchés et l'accès aux technologies. Les politiques qui ne sont pas conçues pour relever ces défis continuent de laisser les PME dans des conditions fragiles pendant les crises. La crise du COVID-19 a montré la trop grande vulnérabilité des PME aux mesures de pandémie et de confinement (OECD, 2021d). Malgré l'importance cruciale des mesures d'urgence à court terme prises par les gouvernements, il est désormais plus important de soutenir la reprise et de renforcer la résilience des PME afin d'accroître leur capacité à résister aux chocs futurs. Selon un indice basé sur une enquête, le score de résilience pré-COVID-19 des micros et petites entreprises était inférieur de 16% à celui des moyennes et grandes entreprises, (ITC, 2021). Pendant la pandémie, seuls 16 % des entreprises résilientes ont déclaré avoir licencié des employés, contre 76 % des entreprises ayant un indice de résilience inférieur.

Les gouvernements du monde entier ont accéléré leur adoption des technologies numériques pour mieux répondre à la crise et assurer la continuité des activités nécessaires, de l'éducation aux soins de santé en passant par l'industrie manufacturière (IFC, 2021). Soutenir l'adoption de nouvelles technologies et pratiques peut leur permettre de renforcer leur compétitivité après la crise et leur capacité à relever les défis posés par les mégatendances. Comme le montre le tableau 2.6, une part importante des PME a commencé ou augmenté l'utilisation de plateformes numériques pendant la pandémie. Cette part dépasse 75 % en Indonésie, et reste supérieure à



50 % en Afghanistan, au Pakistan, au Togo et en Ouzbékistan, selon les enquêtes Business Pulse de la Banque mondiale .

**Tableau 2.6:** Part des entreprises qui ont commencé ou augmenté l'utilisation de plateformes numériques

	Toutes	Petites	Moyennes	Larges
<b>Afghanistan</b>	50,0	50,5	49,3	50,0
<b>Albanie</b>	18,2	14,3	22,1	20,9
<b>Bangladesh</b>	17,5	11,8	27,3	n/d
<b>Tchad</b>	12,2	9,3	n/d	n/d
<b>Guinée</b>	23,3	19,4	n/d	n/d
<b>Indonésie</b>	80,0	75,8	80,2	86,3
<b>Jordanie</b>	38,4	40,2	35,8	42,1
<b>Maroc</b>	29,7	24,9	34,0	50,3
<b>Niger</b>	5,1	2,4	n/d	n/d
<b>Nigéria</b>	37,1	33,9	55,8	n/d
<b>Pakistan</b>	45,6	34,9	58,0	54,6
<b>Palestine</b>	22,6	20,9	34,5	n/d
<b>Soudan</b>	7,2	4,7	n/d	n/d
<b>Togo</b>	45,8	40,2	54,6	n/d
<b>Tunisie</b>	32,1	21,2	44,1	50,8
<b>Türkiye</b>	46,5	43,4	43,9	58,9
<b>Ouzbékistan</b>	51,2	49,3	50,9	n/d

Source: Enquêtes Business Pulse de la Banque mondiale. Les petites entreprises comptent de 5 à 19 employés, les moyennes entreprises de 20 à 99 employés et les grandes entreprises de plus de 100 employés. Tout cela inclut les petites, moyennes et grandes entreprises.

Afin de soutenir davantage la résilience des PME, certains pays ont pris des mesures pour aider les PME à adopter de nouveaux processus de travail, à accélérer la numérisation et à trouver de nouveaux marchés. Ces politiques visent à répondre aux défis urgents à court terme, mais contribuent également à renforcer la résilience des PME de manière plus structurelle et à soutenir la poursuite de leur croissance (OECD, 2020b). Ces politiques comprennent soutien à la recherche de nouveaux marchés alternatifs, accélération de la numérisation, stimulation de l'innovation et requalification de la main-d'œuvre.

En outre, les mesures spécifiques suivantes sont recommandées pour améliorer la résilience des PME aux chocs futurs :

- Soutenir l'internationalisation des PME en leur fournissant les conseils et les incitations nécessaires pour accroître leur productivité et améliorer leur accès à un plus large éventail d'acheteurs internationaux et de fournisseurs alternatifs.
- Prendre des mesures pour faciliter le commerce et réduire les coûts commerciaux liés à la circulation, à la mainlevée et au dédouanement des marchandises afin de maintenir les opportunités de marchés étrangers à la disposition des PME (WTO, 2020a). Soutenir également les PME par des reports et des réductions des paiements liés au commerce, tels que les droits de douane ou les frais de transport, ainsi que par des crédits à l'exportation.
- Relancer les politiques de création d'entreprises afin de renforcer le potentiel des nouvelles entreprises innovantes pour la reprise, y compris les mesures visant à promouvoir l'esprit d'entreprise de la seconde chance après la pandémie (OECD, 2021e).
- Aider les PME à rétablir leur position concurrentielle dans les chaînes de valeur mondiales et à renforcer leur capacité à absorber les retombées des multinationales en matière de connaissances et d'innovation (OECD, 2021e).
- Créer des grappes pour localiser les PME productives afin d'attirer et de retenir les investissements internationaux dans des chaînes de valeur plus résistantes.



- Réduire les obstacles à l'entrée, minimiser l'incertitude réglementaire, promouvoir la formation à l'entrepreneuriat, le développement de réseaux entre les différents acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat et les collaborations entre universités et entreprises afin de favoriser l'entrepreneuriat et un environnement commercial dynamique.
- S'attaquer à l'écart entre les sexes dans le domaine des technologies de l'information, notamment le manque de connaissances, de compétences et d'équipements numériques des femmes, qui risque de limiter la capacité des PME appartenant à des femmes à tirer parti de la technologie pendant et après le COVID-19.
- Soutenir les transitions vers de nouveaux emplois, en particulier pour les groupes de travailleurs les plus défavorisés, en préparant les travailleurs aux emplois de demain.
- Accroître la sensibilisation aux technologies appropriées pour atteindre la compétitivité au niveau de l'entreprise et stimuler la capacité d'absorption des entreprises en soutenant la recherche et le développement et en encourageant la mobilité de la main-d'œuvre.
- Fournir de nouvelles incitations aux start-ups et faciliter de nouveaux mécanismes de financement tels que le crowdfunding pour maintenir les entrepreneurs en activité. Selon l'OCDE (2021f), la " génération manquante " de nouvelles entreprises résultant de la baisse des entrées pèserait de manière significative sur le coût économique de la pandémie COVID-19, déprimant l'emploi global d'environ 0,85 % trois ans après le choc.

Pour atteindre ces objectifs, il convient de mettre en place un mécanisme de coordination efficace entre les institutions publiques concernées. Les objectifs à plus long terme doivent être soutenus par un plan de mise en œuvre clair et transparent. Dans de nombreux pays, les organisations sectorielles jouent un rôle important dans l'exploitation de la capacité entrepreneuriale des petites entreprises. Par exemple, la Société d'économie numérique de Malaisie, créée par le gouvernement dans le cadre de la stratégie numérique du pays, propose une liste exhaustive de solutions numériques pour les PME par des entreprises technologiques malaisiennes (OECD, 2020b). Le secteur privé et les organisations non gouvernementales peuvent également contribuer aux efforts visant à soutenir l'esprit d'entreprise pendant et après la crise.

### 2.5 Science, technologie et infrastructure numérique

L'importance de la recherche scientifique, de l'innovation, de la technologie et des infrastructures numériques est devenue évidente lors de la pandémie de COVID-19. La capacité de développer des vaccins dans un laps de temps relativement court nécessite des investissements à long terme dans le capital humain. Les pays qui ont pu développer leurs vaccins ont pu commencer à vacciner leurs citoyens plus tôt, ce qui démontre l'importance vitale des capacités d'innovation pour répondre aux crises. De même, la disponibilité de données détaillées et opportunes était particulièrement importante pour une réponse efficace aux urgences sanitaires. Grâce aux technologies numériques avancées, certains travailleurs ont commencé à travailler à domicile, les enfants ont étendu l'utilisation des outils numériques pour apprendre, les paiements numériques se sont accélérés et les achats en ligne ont remplacé les achats sur place. Cependant,



une hétérogénéité importante a été observée entre les pays, les secteurs et les personnes en termes de disponibilité et d'accessibilité aux outils et infrastructures numériques.

À cet égard, cette section fournit une évaluation de l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) ainsi que de l'infrastructure numérique dans le cadre de la pandémie, bien que les données sur les principaux indicateurs STI, tels que les dépenses de recherche et développement (R&D) ou les demandes de brevets, ne soient pas disponibles au niveau mondial pour une évaluation complète. Cette section passe également en revue les principaux impacts et réponses, et examine les options politiques alternatives sur la façon de soutenir la STI et la numérisation pour construire des sociétés plus résilientes.

### Impacts de la pandémie de COVID-19 sur les IST et la numérisation

La menace que représente la pandémie de COVID-19 a nécessité une mobilisation rapide des activités liées aux IST pour apporter des solutions. En effet, cela a conduit à une distorsion des activités de R&D. Les incertitudes liées à l'évolution de l'économie et les besoins sans précédent de solutions aux pandémies ont conduit les fonds à se diriger davantage vers les activités de R&D liées à la santé, au détriment de certains autres secteurs traditionnels. Des universités, des instituts de recherche publics et des entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques ont entrepris des travaux de R&D pour développer rapidement de nouveaux traitements et vaccins contre le COVID-19. D'autre part, une grande partie des petites et moyennes entreprises (PME) innovantes, des jeunes pousses et des initiatives dirigées par des jeunes et des femmes ont été sévèrement touchées en termes d'accès aux fonds pour l'innovation. Les secteurs les plus touchés par la crise, notamment le tourisme, le commerce de détail et l'aviation, ont également été affectés en termes d'activités de R&D et de performances en matière d'innovation technologique.

Les preuves scientifiques permettant d'éclairer la réponse politique au COVID-19 ont été essentielles, et l'empressement à comprendre les impacts du virus a conduit à une forte augmentation des publications scientifiques liées au COVID-19. À la mi-avril 2020, plus de 3500 articles liés à COVID-19 avaient déjà été publiés dans des revues médicales universitaires (OECD, 2021g). En fait, les mesures de confinement ont affecté presque toutes les disciplines scientifiques en détournant les intérêts de la recherche vers des sujets liés au COVID-19. De nombreuses revues ont accéléré leur processus d'examen par les pairs pour assurer une diffusion rapide (Horbach, 2020). La pandémie a également affecté certaines activités scientifiques en raison de l'interruption de la mobilité des ressources humaines dans le domaine de la STI, notamment des chercheurs invités et des universitaires. Les écoles et les universités du monde entier ont recouru à l'enseignement en ligne. Cependant, le manque d'infrastructures nécessaires, de formation appropriée pour les éducateurs et l'absence générale de contenu pédagogique numérisé ont entraîné des difficultés et des disparités importantes dans les pays en développement.

Le secteur privé a également connu une détérioration significative de ses activités STI. De nombreuses entreprises ont réduit leurs activités d'innovation au plus fort du confinement. Selon une enquête menée auprès d'entreprises innovantes en Allemagne avec 1 800 réponses (86 %



de PME), 54 % des entreprises avaient suspendu des projets de recherche et d'innovation en cours, et 24 % prévoyaient de mettre fin à un ou plusieurs projets (BMW, 2020).

Pourtant, l'impact global du COVID-19 sur les dépenses de R&D a été plutôt limité. Selon les premières estimations de *R&D World*, la valeur totale des dépenses mondiales en R&D devrait diminuer de 1,8 % en 2020, mais devrait augmenter de 3,7 % en 2021. La Chine et les États-Unis représentent à eux seuls la moitié des dépenses mondiales en matière de recherche et de développement. Neuf pays de l'OCI figurent parmi les 40 premiers dépensiers du monde. Avec des dépenses de R&D estimées à 19,5 milliards dollars en 2020, sur la base de la parité de pouvoir d'achat (PPA), la Türkiye est le premier pays de l'OCI, suivie de la Malaisie (12,7 milliards dollars) et de l'Indonésie (11,2 milliards dollars). En ce qui concerne la part des dépenses de R&D dans le PIB, le Qatar a le ratio le plus élevé avec 2,5%, suivi de la Malaisie (1,3%) et de la Türkiye (0,9%). Dans l'ensemble, les dépenses totales des neuf pays de l'OCI devraient diminuer de 3,2 % en 2020, mais augmenter de 4,4 % en 2021. Les neuf pays de l'OCI les plus performants représentent moins de 4 % des dépenses mondiales de R&D (tableau 2.7).

**Tableau 2.7:** Dépenses brutes en R&D (PPA)

Classement	Pays	2019 (Actuelle)		2020 (Estimation)		2021 (Prévision)	
		% du PIB	En milliards de dollars	% du PIB	En milliards de dollars	% du PIB	En milliards de dollars
1	Chine	2,0%	532,8	2,0%	574,4	2,0%	621,5
2	États-Unis	2,8%	596,6	2,9%	580,2	2,9%	598,7
3	Japon	3,5%	190,7	3,5%	181,1	3,5%	182,4
17	Türkiye	0,9%	20,5	0,9%	19,5	0,9%	20,4
23	Malaisie	1,3%	13,5	1,3%	12,7	1,3%	13,7
26	Indonésie	0,3%	11,4	0,3%	11,2	0,3%	11,9
28	Iran	0,8%	11,1	0,8%	10,5	0,8%	10,9
31	Qatar	2,5%	9,0	2,5%	8,6	2,5%	8,8
32	Ar. Saoudite	0,5%	8,9	0,5%	8,5	0,5%	8,7
33	Égypte	0,6%	7,6	0,6%	7,9	0,6%	8,1
35	Pakistan	0,6%	7,5	0,6%	7,5	0,6%	7,6
39	Bangladesh	0,7%	5,2	0,7%	5,4	0,7%	5,7
	Les 40 premiers	1,9%	2292,5	2,0%	2252,5	2,0%	2363,9
	Reste du monde	0,4%	78,4	0,4%	72,7	0,4%	76,6
	Tous les pays	1,7%	2370,9	1,7%	2325,2	1,7%	2440,5

Source: R&D World. <https://www.rdworldonline.com/2021-global-rd-funding-forecast-released/>

Les solutions apportées à la crise ont conduit à une expansion des technologies numériques, notamment les services en nuage (le Cloud), les outils de vidéoconférence et de collaboration numérique, les achats en ligne et l'apprentissage en ligne. Une croissance exceptionnelle a été observée dans les outils numériques et l'intelligence artificielle (IA) pour répondre à l'urgence sanitaire COVID-19 et faire fonctionner l'économie pendant la crise. Cette adoption devrait avoir des conséquences durables sur la recherche et l'innovation (Paunov et Planes-Satorra, 2021). Il existe des exemples de déploiement de l'IA sous la forme de minuscules robots qui servent de la



nourriture et fournissent une aide médicale aux personnes mises en quarantaine en Chine et aux États-Unis.<sup>13</sup> Des robots désinfecteurs, des casques intelligents, des drones équipés de caméras thermiques et des logiciels avancés de reconnaissance faciale sont tous déployés dans la lutte contre le COVID-19.<sup>14</sup> Un examen des nouvelles technologies a révélé que la robotique, l'IA et les technologies numériques ont apporté une aide majeure pendant la pandémie de COVID-19 et ont montré leur avenir prometteur dans la société (Zhao et al., 2021).

La pandémie a également suscité des inquiétudes en matière de cyber sécurité, car des cybercriminels exploiteraient la situation et diffuseraient des contenus malveillants contenant des informations trompeuses sur le coronavirus.<sup>15</sup> Parmi les facteurs qui ont contribué à l'augmentation des cyberattaques, citons les risques de sécurité accrus dus au travail ou à l'apprentissage à distance, au travail dans des espaces publics et à l'utilisation de l'internet gratuit, ainsi que les retards dans la détection et la réaction aux cyberattaques.

### Mesures de réponses et bonnes pratiques

Les premières réponses de la politique STI à la crise ont été fortement axées sur le financement de la recherche et de l'innovation liées au COVID-19, les gouvernements, les fondations et l'industrie ayant levé plusieurs milliards de dollars pour financer de nouveaux vaccins et de nouvelles thérapeutiques (OECD, 2021g). Les efforts initiaux ont orienté les ressources vers la recherche de solutions médicales (vaccins et traitements) et le soutien aux acteurs de l'innovation dans la recherche et l'industrie touchés par le choc de la pandémie. L'augmentation des investissements dans la recherche sur le COVID-19 a été l'une des principales mesures politiques adoptées par les pays développés, mais il a été plus difficile pour les pays en développement d'allouer des ressources en période d'interventions gouvernementales majeures nécessaires pour atténuer les impacts socio-économiques sur les ménages et les entreprises. Néanmoins, les gouvernements ont investi dans la STI, notamment par le biais d'initiatives visant à stimuler les services numériques, renforcer la capacité des organisations publiques et privées à utiliser ces services dans l'enseignement et l'industrie, et lutter contre la diffusion de fausses informations.

La plupart des pays ont mis en œuvre des mesures visant à stimuler des réponses rapides et innovantes au large éventail de défis posés par le COVID-19 - de la prévention de la transmission du virus à la production de fournitures essentielles, en passant par la lutte contre la désinformation et la gestion des effets du confinement. Des gouvernements, des entreprises et des fondations ont engagé des sommes importantes pour financer des activités de R&D visant à développer des vaccins, des traitements et des diagnostics pour le COVID-19. Selon le mécanisme de suivi mis au point par un groupe de réflexion sur la santé mondiale, plus de 9,1 milliards de dollars avaient été engagés par les gouvernements, l'industrie et les organisations philanthropiques au 18 septembre 2020 dans des projets de R&D COVID-19. Près de 60 % de ces fonds ont été alloués à la R&D sur les vaccins, et environ la moitié des fonds provenaient d'organisations situées aux États-Unis.<sup>16</sup>



Au 31 décembre 2021, il y avait 31 vaccins approuvés (10 vaccins dont l'utilisation a été approuvée par l'OMS), 168 candidats vaccins et 548 essais de vaccins, selon le système de suivi des vaccins COVID-19 de l'OMS. Les centres de recherche des pays de l'OCI se sont engagés dans le développement d'un nombre important de vaccins pour la pandémie, avec des vaccins déjà approuvés développés par le Kazakhstan, l'Iran et la Türkiye. Le vaccin développé par le Kazakhstan (QazVac) a été approuvé par le Kazakhstan et le Kirghizstan, et le Kazakhstan est en train de développer un autre vaccin. Trois vaccins ont été mis au point et approuvés par l'Iran, et un autre vaccin est en deuxième phase en Iran. Türkiye fait également des investissements importants pour développer ses propres vaccins. EUROCOV-VAC (TURKOVAC), mis au point par l'université Erciyes, est en phase 3 des essais cliniques et a déjà été approuvé par la Türkiye. Deux autres vaccins en sont à leur deuxième phase et deux autres à leur première phase. Un prototype de vaccin en est à sa deuxième phase de développement clinique en Indonésie et à sa première phase en Égypte. Il est également intéressant de constater que l'Ouganda a enregistré un vaccin dans la première phase de développement clinique dans le système de suivi des vaccins de l'OMS (tableau 2.8). De plus, de nombreux vaccins candidats précliniques sont en cours de développement dans les pays de l'OCI, notamment au Bangladesh, en Égypte, en Indonésie, en Iran, au Kazakhstan, au Nigeria, en Türkiye et en Ouzbékistan. Il est à noter que 16 des 194 essais précliniques enregistrés dans le monde en septembre 2021 provenaient uniquement de Türkiye,

Tableau 2.8: Les prototypes de vaccins COVID-19 développés par les pays de l'OCI

Pays	Institution	Nom du vaccin	Étape	Pays l'ayant approuvé
Égypte	Centre national de recherche Egypte	Covi Vax	1	-
Indonésie	PT Bio Farma	Vaccin recombinant de la sous-unité protéique du SRAS-CoV-2	2	-
Iran	Shifa Pharmed Industrial Co	Vaccin inactivé COVID-19	3	Iran
Iran	Razi Vaccine and Serum Research Inst.	Razi Cov Pars	3	Iran
Iran	Organization of Defensive Innovation and Research	FAKHRAVAC (MIVAC)	3	Iran
Iran	Bagheiat-allah University of Medical Sciences	Vaccin à base de protéine RBD recombinante COVID-19	2	-
Kazakhstan	Research Institute for Biological Safety Problems	QazVac	3	Azerbaïdjan, Kirghizistan
Kazakhstan	Research Institute for Biological Safety Problems	QazCoVac-P	2	-
Türkiye	Université Kayseri Erciyes	ERUCOV-VAC (TURKOVAC)	3	Türkiye
Türkiye	Le Conseil de Recherche Scientifique et Technologique de Türkiye (TÜBİTAK)	Vaccin VLP pour le SRAS-CoV-2	2	-
Türkiye	Le Conseil de Recherche Scientifique et Technologique de Türkiye (TÜBİTAK)	Vaccin VLP SARS-CoV-2 Variant Alpha	2	-
Türkiye	Kocak Farma	SARS-CoV-2 VLP Vaccine Alpha Variant	1	-
Türkiye	Le Conseil de Recherche Scientifique et Technologique de Türkiye (TÜBİTAK)	Vaccin inactivé avec adjuvant	1	-
Ouganda	Unité de recherche sur l'Ouganda du MRC/UVRI et du LSHTM	LNP-nCOV saRNA-02 Vaccine	1	-

Source: COVID-19 Vaccine Tracker. <https://covid19.trackvaccines.org/trials-vaccines-by-country/>, as of 31 December 2021.



ce qui reflète les investissements et le soutien apportés à la recherche scientifique pour le développement de vaccins.

Pendant la pandémie, certains pays de l'OCI ont révélé leurs programmes et leurs stratégies pour le développement de la STI. Le tableau 2.9 présente un résumé des mesures STI prises par certains pays de l'OCI pendant la pandémie. Parmi les pays de l'OCI, la Türkiye a lancé plusieurs initiatives pour soutenir les activités de STI pendant la pandémie, comme l'indique la base de données internationale sur les politiques de STI de l'OCDE. Le TÜBİTAK de Türkiye a mobilisé ses plateformes de haute technologie pour fournir des fonds à un ensemble de projets de recherche. Cette plateforme constitue un bon exemple de centre de recherche en co-création, impliquant 225 chercheurs provenant de 25 universités différentes, 8 organismes publics et 8 organisations du secteur privé. Le TÜBİTAK accorde des subventions à 15 projets consacrés à la mise au point de médicaments et de vaccins et au développement du virus du SRAS-COV-2. Afin de soutenir les entrepreneurs qui ont le potentiel de fournir des solutions technologiques à la pandémie, les bureaux de transfert de technologie sélectionnés ont utilisé un fonds complémentaire fourni par le TÜBİTAK. En outre, pour soutenir des projets de R&D pour des produits de prévention contre le virus ou des produits de diagnostic et de traitement, un appel spécial dédié aux jeunes chercheurs a été lancé.

**Tableau 2.9:** Politiques en matière de STI initiées pendant la pandémie de COVID-19

Type d'instrument de politique	Égypte	Indonésie	Ar. Saoudite	Türkiye	Total
Création ou réforme d'une structure de gouvernance ou d'un organisme public	0	1	1	1	3
Soutien accordé aux infrastructures de recherche	1	0	0	0	1
Réglementation des technologies émergentes	0	0	1	0	1
Consultation formelle des parties prenantes ou des experts	1	1	1	2	5
Subventions pour la R&D et l'innovation des entreprises	0	0	1	0	1
Services d'information et accès aux ensembles de données	0	0	1	3	4
Stratégies, agendas et plans nationaux	0	1	1	1	3
Plateformes de mise en réseau et de collaboration	1	0	0	0	1
Intelligence politique (par exemple, évaluations, benchmarking et prévisions)	0	1	1	2	4
Campagnes de sensibilisation du public et autres activités de vulgarisation	0	0	1	0	1
Organismes de surveillance réglementaire et de conseil éthique	1	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>25</b>

Source: EC/OECD (2020), STIP Compass: International Database on Science, Technology and Innovation Policy (STIP), édition 10/1/2021, <https://stip.oecd.org>.

Selon la base de données internationale sur la politique de la science, de la technologie et de l'innovation (STIP) de l'OCDE, l'Égypte a lancé en 2020 un centre d'innovation appliquée pour créer des applications dans différentes technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle. L'objectif est de devenir un centre d'excellence pour la recherche appliquée qui se concentre sur la création de solutions utilisant la technologie de l'IA et sur le développement de



projets conformes aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. En 2020, l'Arabie saoudite a révélé sa stratégie nationale pour les données et l'IA (NSDAI), qui vise à faire du pays un leader mondial de l'IA d'ici 2030. Les principaux objectifs de la stratégie sont, entre autres, le lancement d'initiatives et d'événements liés à l'IA et aux données, la mise en œuvre d'un programme national de certification de la main-d'œuvre de l'IA, l'activation de cadres réglementaires pour les activités liées aux données et à l'IA, la mise en place de fonds ciblés et de programmes de soutien aux investisseurs afin d'attirer les investissements nationaux/étrangers dans l'IA, et l'amélioration des résultats des institutions en matière d'innovation, de qualité et de commercialisation des données et de l'IA.

Le gouvernement indonésien a défini cinq secteurs d'intervention dans sa stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle pour la période 2020-2045, appelée Stranas KA (Strategi Nasional Kecerdasan Artifisial) : IA, Internet des objets (IoT), robotique avancée, réalité augmentée et impression 3D. La stratégie vise également à soutenir cinq priorités nationales : (i) services de santé, (ii) réforme bureaucratique, (iii) éducation et recherche, (iv) sécurité alimentaire, et (v) mobilité et villes intelligentes. Cette stratégie vise à transformer l'Indonésie en un pays fondé sur l'innovation en encourageant la recherche en IA et l'innovation industrielle. Elle vise également à améliorer les données et les infrastructures liées aux données, à établir des politiques éthiques et pertinentes, et à développer les talents liés à l'IA au sein de la population.

Les institutions pertinentes de l'OCI ont également pris des mesures pour aider les pays membres à renforcer leurs capacités STI pendant la pandémie. La Banque islamique de développement (BID) a lancé un appel à l'innovation pour soutenir la préparation et la réponse à long terme des pays membres à la pandémie actuelle de COVID-19 par le biais du fonds de Transform de 500 millions de dollars.<sup>17</sup> L'Académie mondiale des sciences (TWAS) et la BID offrent également une bourse compétitive pour la collaboration en matière de recherche. Les technologues et les chercheurs des pays membres de la BID sont invités à soumettre des propositions de recherche et d'innovation qui peuvent aider à relever les défis, directement et indirectement, liés au COVID-19.<sup>18</sup> L'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (CIEM) a annoncé l'attribution d'un prix CIEM d'une valeur de 200 000 dollars américains pour récompenser quiconque aura découvert un remède ou un vaccin efficace contre le Coronavirus.<sup>19</sup>

### Recommandations politiques

La STI a longtemps été considérée comme une voie vitale vers le changement structurel, la diversification économique, la croissance de la productivité, l'emploi et la compétitivité. Pendant la pandémie, il y a une transformation numérique accélérée et l'utilisation de la technologie numérique pour la recherche des contacts, les passeports vaccinaux et la distribution des vaccins. L'utilisation plus large des applications des technologies numériques ainsi que des outils d'analyse des big data et d'IA pendant la crise de COVID-19 devrait entraîner une augmentation des innovations numériques pour répondre à la demande croissante d'applications numériques, allant des services de santé en ligne à l'apprentissage automatique pour la recherche. Afin de bénéficier de cette transformation, les pays de l'OCI doivent faciliter l'adoption généralisée et durable de ces technologies et outils par les centres de recherche, les entreprises et les entités

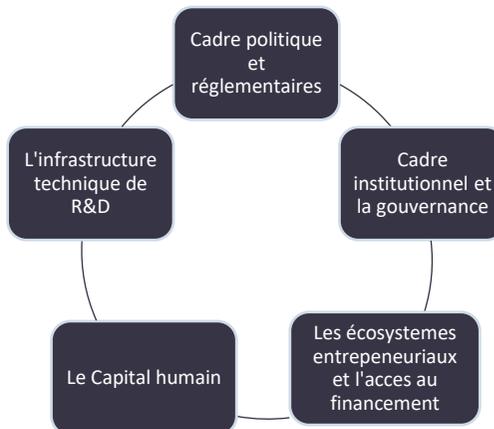


publiques concernées. Cela nécessite des investissements et des actions politiques pour améliorer l'accès des différents acteurs de la STI à des infrastructures offrant des conditions améliorées en matière de sécurité numérique et de respect de la vie privée.

Dans une perspective à plus long terme, des investissements devraient être réalisés dans les cinq éléments constitutifs des systèmes d'innovation afin d'améliorer la capacité de STI (UNCTAD, 2019), illustrés au graphique 2.16. Ceux-ci comprennent:

- **Le cadre politique et réglementaire** devrait inciter les entreprises établies et émergentes à investir dans l'apprentissage, la connaissance et l'innovation, et à prendre les risques qui en découlent.
- **Le cadre institutionnel et la gouvernance** sont essentiels pour soutenir et gérer l'apprentissage, la création de connaissances et l'accumulation de capacités technologiques par les entreprises et les centres de recherche.
- **Les écosystèmes entrepreneuriaux et l'accès au financement** sont essentiels pour encourager l'incubation d'entreprises et la croissance des entreprises innovantes.
- **Le capital humain** permet l'adoption de la technologie et le processus d'innovation, et peut exploiter les avantages plus larges de la STI, y compris dans les communautés les plus pauvres et les régions les plus reculées.
- **L'infrastructure technique et de R&D** comprend l'infrastructure technique de base, l'infrastructure spécialisée soutenant les processus de R&D et d'innovation, et les technologies existantes. L'infrastructure technique de base est l'un des principaux facteurs favorisant l'innovation, car elle améliore la mobilité physique des personnes et permet les échanges d'informations et de connaissances au niveau local et international.

Graphique 2.16: Éléments constitutifs des systèmes d'innovation



Le renforcement de la résilience aux crises est devenu une nouvelle priorité politique pour de nombreux gouvernements afin de prévenir ou d'atténuer les effets de crises similaires à l'avenir. Selon l'OCDE (2021h), la STI peut contribuer à deux dimensions de la résilience. La première est l'anticipation, qui consiste à développer des solutions pour prévenir et améliorer la préparation aux crises futures. Le second est l'agilité et la réactivité aux chocs, ce qui implique la capacité de s'adapter rapidement en cas de choc afin d'en atténuer les impacts négatifs et de saisir les opportunités émergentes. De plus, la crise du COVID-19 incite les STI à jouer un rôle plus important dans la construction d'un avenir plus durable, inclusif et résilient sur le plan environnemental.

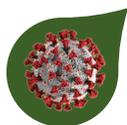


Les politiques d'innovation numérique pourraient devenir un élément plus important des politiques STI prospectives, mais l'adoption future de la numérisation dépendra de la sécurité de ces systèmes. La protection de la confidentialité des données est également cruciale. Les règles et règlements doivent être conçus de manière à protéger le droit d'un individu ou d'un groupe à conserver le contrôle et la confidentialité des informations le concernant contre le partage involontaire et la collecte et l'utilisation illégales de données. En outre, il convient de développer les compétences en matière de culture numérique des citoyens afin qu'ils puissent accéder à l'information, la gérer, la comprendre, l'intégrer, la communiquer, l'évaluer et la créer de manière sûre et appropriée au moyen d'appareils numériques et de technologies en réseau pour participer à la vie économique et sociale.

La pandémie a également posé des défis majeurs aux systèmes STI, menaçant les principales capacités de production et d'innovation. Une grande partie des PME, des jeunes entreprises en phase de démarrage, des jeunes chercheurs et des femmes ont été gravement touchés en termes de capacités STI, principalement en raison des contraintes de ressources et des incertitudes économiques. Dans ce contexte, la crise du COVID-19 crée un certain nombre de menaces pour l'inclusion future dans les systèmes STI. Si les difficultés découlant de la crise touchent de manière disproportionnée les familles d'étudiants issus de milieux défavorisés, la pandémie risque d'exacerber l'inégalité de participation aux écosystèmes STI. Dans ces conditions, il convient d'apporter un soutien ciblé aux PME et aux entreprises des secteurs traditionnels afin de développer leurs capacités en matière de STI et d'applications numériques, et de soutenir leur productivité.

Enfin, l'augmentation des cybermenaces a le potentiel de provoquer des perturbations importantes dans tous les secteurs, exacerbant davantage les impacts de la crise du COVID-19 et limitant les efforts de réponse. Le travail à distance pendant COVID-19 a rendu les systèmes plus vulnérables aux cyber-attaques. Le renforcement de la capacité et de la résilience cybernétiques des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des citoyens est essentiel pour soutenir la reprise sociale et économique au cours des prochaines années.





## CHAPITRE TROIS

# RENFORCER LES LIENS ECONOMIQUES REGIONAUX ET MONDIAUX

*Ce chapitre évalue les impacts de la pandémie sur les liens régionaux et économiques en faisant particulièrement référence aux pays de l'OCI. Quatre dimensions importantes de la connectivité économique transfrontalière sont abordées. Il s'agit (i) du commerce international de biens et de services, (ii) des flux de capitaux internationaux, (iii) du tourisme international et (iv) du transport international. Si tous les types d'activités économiques transfrontalières sont affectés par les mesures liées à la pandémie, les impacts sur les secteurs du tourisme et des transports ont été particulièrement graves. Après le choc initial subi par la circulation transfrontalière des biens et des capitaux, les flux de commerce et d'investissement ont connu une forte reprise au cours des périodes ultérieures. Pourtant, la pandémie a prouvé la nécessité de mécanismes de partenariat stratégique régionaux et internationaux pour une réponse efficace et un impact réduit sur les économies nationales.*



### 3.1 Le commerce international des biens et des services

La pandémie de COVID-19 a exercé une forte pression à la baisse sur les flux commerciaux, qui étaient déjà confrontés à des défis croissants avant la pandémie en raison des tensions commerciales entre les principales économies. Les mesures prises par les gouvernements pour protéger leurs citoyens de la pandémie ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et généré de graves chocs de demande et d'offre. Les grandes organisations internationales ont prédit une chute spectaculaire du commerce mondial. Au cours des premiers mois de la pandémie, le commerce mondial a diminué, conformément aux premières prévisions, mais la reprise ultérieure a été forte en raison de la hausse de la demande de biens de consommation, démentant les prévisions pessimistes. La montée du protectionnisme pendant la pandémie a cependant créé des tensions supplémentaires sur les flux commerciaux mondiaux.

#### Pandémie de COVID-19 et commerce international

Les taux de croissance trimestriels des exportations de marchandises indiquent que la croissance du volume des échanges mondiaux était déjà faible en 2019 ; et la pandémie a laissé de graves impacts sur les exportations, notamment au deuxième trimestre 2020 (-16,1%), au moment où les mesures les plus restrictives étaient prises contre la propagation du virus dans le monde entier. Au cours du quatrième trimestre de l'année, le taux de croissance est devenu positif avec un taux

**Graphique 3.1:** Volume des exportations mondiales de marchandises, par trimestre (variation en glissement annuel, %)

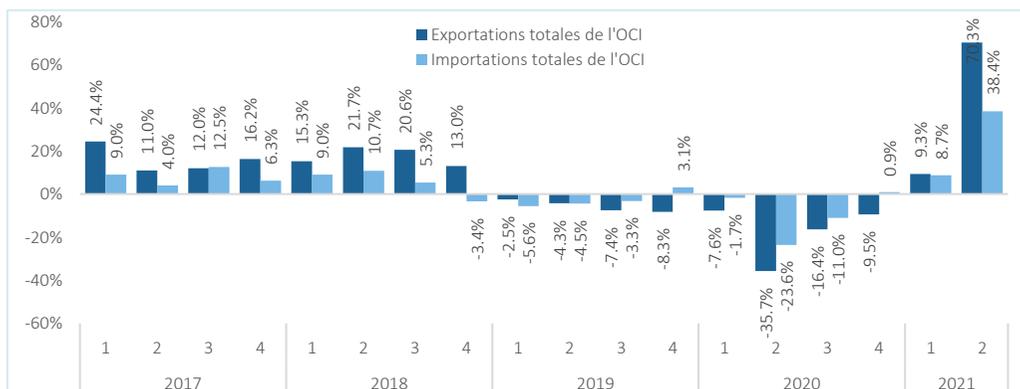


Source: Base de données UNCTADstat, novembre 2021.

de croissance moyen de 0,3 %, mais une flambée des flux commerciaux a eu lieu au deuxième trimestre de 2021 avec un taux de croissance moyen de 22,5 %, en grande partie grâce à un effet de base faible (graphique 3.1). Au cours des deux dernières décennies, avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, les taux de croissance annualisés des exportations de marchandises ont été plus forts dans les pays de l'OCI par rapport à la moyenne mondiale, sauf pour la période 2011-2015. Entre 2016 et 2019, les exportations agrégées des pays de l'OCI ont connu une croissance plus forte avec un taux de croissance annualisé de 5 % par rapport à la moyenne mondiale de 3,5 % (SESRIC, 2021b). Pourtant, la pandémie a affecté plus sévèrement les exportations des pays de l'OCI, provoquant une forte baisse de près de 20 % en 2020 par rapport à la baisse mondiale de 7,5 %. La chute des exportations mondiales de marchandises est même inférieure à la partie optimiste des projections faites par l'OMC au lendemain de la pandémie, qui allaient de -13 % à -32 % (WTO, 2020b).



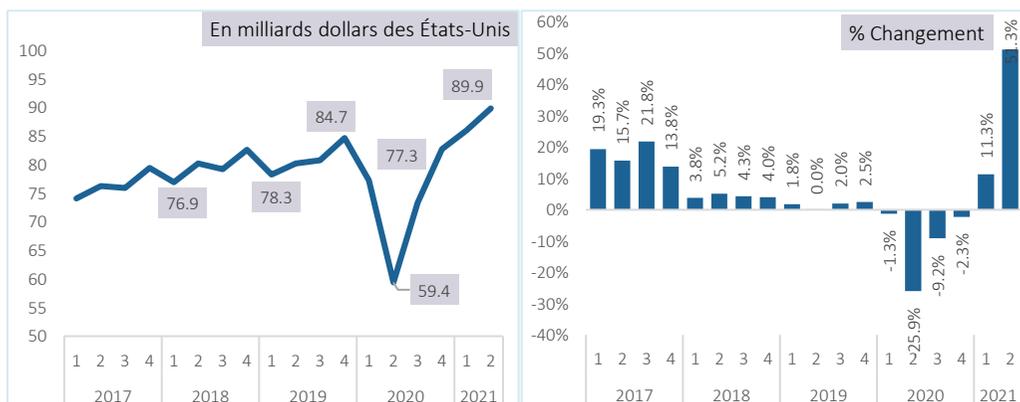
**Graphique 3.2:** Exportations et importations totales de marchandises par les pays de l'OCI, trimestrielles (variation annuelle)



Source: FMI, Direction des statistiques commerciales (DOTS), Novembre 2021. Couverture des données: 56 pays de l'OCI.

Les exportations de marchandises des pays de l'OCI ont affiché une tendance plus robuste au cours de 2017-2018 par rapport aux importations, les taux de croissance annuels des exportations étant plus élevés que ceux des importations au cours de cette période. À une époque où les liens commerciaux mondiaux s'amenuisent, les exportations des pays de l'OCI ont commencé à diminuer à un rythme plus élevé que leurs importations, en particulier après le troisième trimestre de 2019 (graphique 3.2). Avec l'apparition de la pandémie COVID-19, la chute des exportations a atteint jusqu'à 35,7% au deuxième trimestre 2020, ce qui est nettement supérieur à la moyenne mondiale. Après avoir baissé pendant huit trimestres consécutifs, la valeur totale des exportations des pays de l'OCI a de nouveau augmenté au cours du premier trimestre de 2021. Le deuxième trimestre de 2021 a connu une augmentation considérable des exportations de 70,3 %, qui s'explique en partie par le faible effet de base par rapport au deuxième trimestre de 2020. Conformément à ces tendances, les exportations intra-OCI ont également connu une forte baisse de 25,9% au cours du deuxième trimestre de 2020 et le taux de croissance n'est devenu positif qu'au cours du premier trimestre de 2021 (graphique 3.3).

**Graphique 3.3:** Exportations de marchandises intra-OCI, trimestrielles (milliards de dollars et variation annuelle)

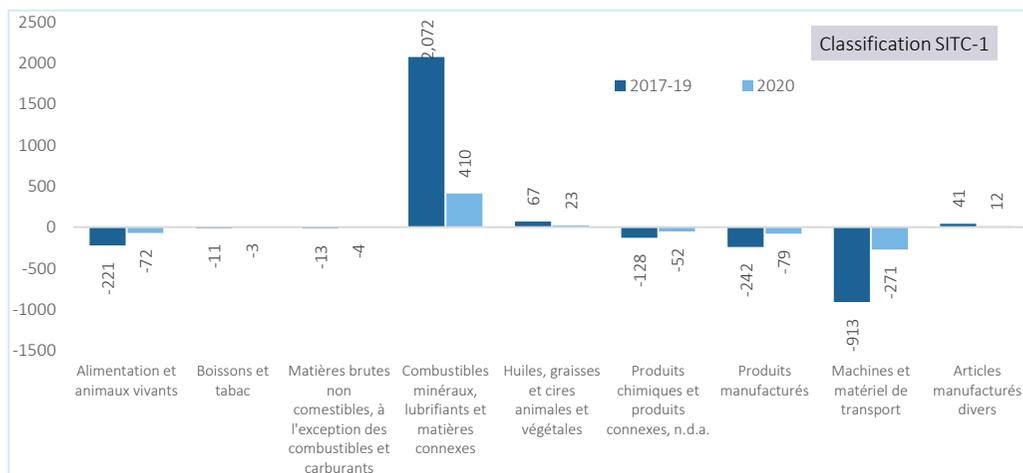


Source: FMI, Direction des statistiques commerciales (DOTS), Novembre 2021. Couverture des données: 56 pays de l'OCI.



Démontrant une forte reprise avec un volume trimestriel d'exportations de 89,9 milliards de dollars, la croissance en glissement annuel des exportations intra-OCI a été enregistrée à 51,3% au deuxième trimestre de l'année. Cela reflète un fort rebond du commerce intra-OCI pendant la pandémie.

**Graphique 3.4:** Balance commerciale sectorielle des marchandises, en millions de dollars

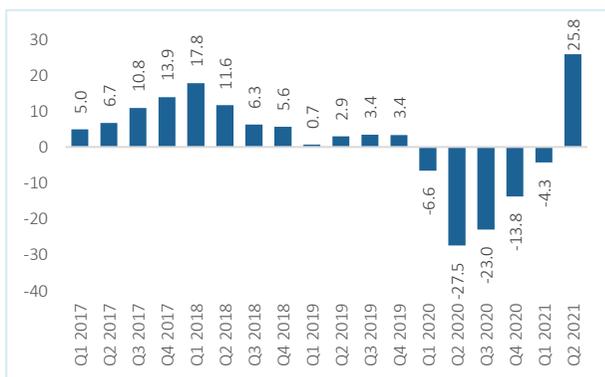


Source: Base de données de l'UNCTADstat, juillet 2021.

Pendant la pandémie, un renversement a été observé dans la balance commerciale des pays de l'OCI au niveau sectoriel, dépeignant une image plus équilibrée des valeurs des exportations et des importations par rapport aux années pré-pandémiques. Si les déficits de certains secteurs ont diminué, les excédents se sont également réduits dans des secteurs traditionnellement plus forts. En particulier, l'excédent commercial des combustibles minéraux a fortement diminué, passant de sa valeur moyenne 2017-19 de 2,1 milliards de dollars à 410 millions de dollars en 2020, en raison de la chute des prix de l'énergie et de la baisse de la demande (graphique 3.4). D'autre part, le déficit commercial des machines et équipements de transport ainsi que des produits alimentaires a considérablement diminué en 2020. Pourtant, l'excédent global des pays de l'OCI dans le commerce des marchandises est devenu négatif en 2020, comme indiqué dans le SESRIC (2021b).

Le commerce des services a été plus sévèrement touché que celui des marchandises. La valeur des exportations mondiales de services a reculé de 6,6% au premier trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019. Elle s'est encore détériorée de 27,5 % au deuxième trimestre de 2020 (graphique 3.5). Les mesures restrictives visant à enrayer la

**Graphique 3.5:** Variation en glissement annuel des exportations mondiales de services, trimestrielle



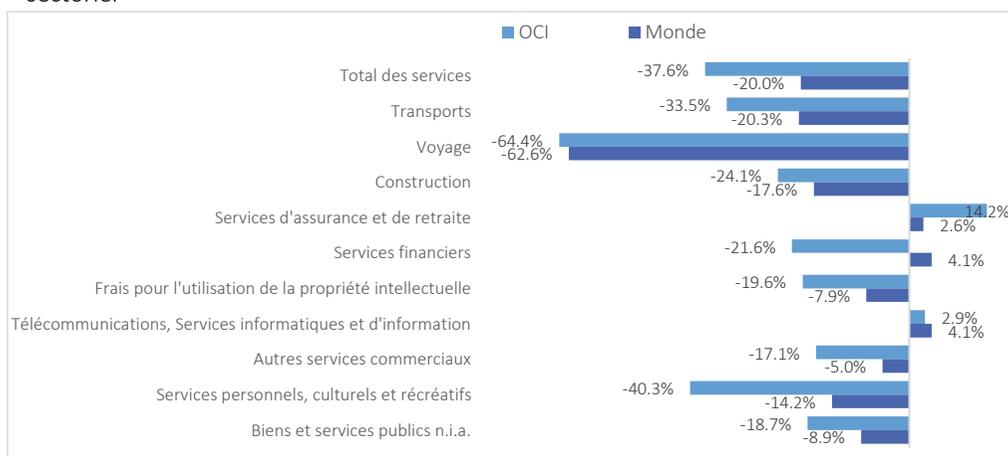
Source: Base de données UNCTADstat, novembre 2021



propagation de la pandémie ayant prévalu tout au long de 2020, la contraction des exportations de services a persisté au cours des trimestres suivants. Le premier trimestre de 2021 a également connu une contraction de 4,3% par rapport à la même période en 2020, démontrant les impacts sévères et durables de la COVID-19 sur le commerce des services. Au niveau sectoriel, l'impact le plus sévère a été observé dans les services de voyages, qui ont chuté pendant cinq trimestres consécutifs. L'assouplissement des restrictions au cours du deuxième trimestre de 2021 a permis une augmentation de 66,6 % dans le secteur des voyages, ce qui a contribué à la croissance des exportations mondiales de services de 25,8 % au cours de la même période (graphique 3.5).

Dans le commerce des services, la contraction totale des exportations mondiales de services a atteint 20 % en 2020. Cependant, l'impact de la pandémie sur les pays de l'OCI a été plus sévère, ce qui a entraîné une chute de 37,6 % des exportations de services (graphique 3.6). Les services de voyage ont été particulièrement touchés en raison des restrictions imposées à la circulation transfrontalière des personnes. Les exportations de services de voyage se sont contractées de 64,4% dans les pays de l'OCI et ont chuté de 62,6% au niveau mondial. Le secteur du transport, le plus grand secteur du commerce des services des pays de l'OCI, a connu une chute de plus de 33%, alors que la contraction moyenne mondiale était de 20,3%. La contraction sévère de ces deux secteurs de services les plus critiques a entraîné une forte baisse des exportations de services des pays de l'OCI.

**Graphique 3.6:** Changement dans les exportations de services en 2020, niveau agrégé et sectoriel



Source: Bases de données de l'OMC et de la CNUCED, juillet 2021. Variation en pourcentage par rapport à 2019

Dans les pays de l'OCI, deux secteurs ont profité de ce changement de comportement des consommateurs pendant la pandémie. Alors que la montée de l'incertitude et la recherche de la sécurité financière ont accru la demande de services d'assurance, le besoin croissant de technologies de l'information et de la communication a fait augmenter la demande de produits et services numériques. Ainsi, les exportations de services d'assurance et de retraite ont augmenté de 14,2 % en 2020 et les exportations de services de télécommunication, d'informatique et d'information ont augmenté de 2,9 %.

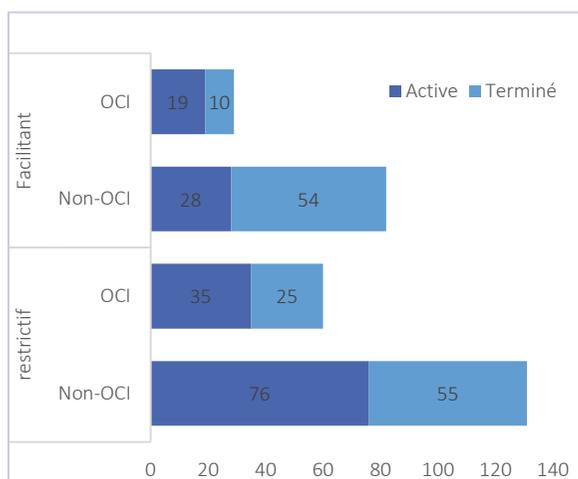


## Mesures de réponses et bonnes pratiques

De nombreux gouvernements ont adopté divers outils de politique commerciale pour répondre aux différents défis et pressions posés par la pandémie de COVID-19. Il s'agit de mesures tarifaires et non tarifaires, destinées à faciliter ou à restreindre les échanges. Les mesures non tarifaires (MNT) telles que les restrictions à l'exportation ont été plus fréquemment utilisées pendant la pandémie pour prévenir les pénuries d'approvisionnement en produits médicaux dans les pays exportateurs en réaction à l'augmentation de la demande intérieure. Elles sont également mises en œuvre pour faciliter les importations de biens et de produits essentiels.

Selon la base de données COVID-19 de la CNUCED sur les mesures commerciales publiée en mars 2021, presque 300 mesures ont été appliquées dans le monde. Environ 30% de ces mesures ont été mises en œuvre par les pays de l'OCI. Sur les 89 MNT mises en œuvre par les pays de l'OCI, 29 visaient à faciliter le commerce et 60 à restreindre le flux de certains produits essentiels (graphique 3.7). Parmi ces mesures, 19 mesures de facilitation et 35 mesures restrictives étaient encore actives. De même, dans les pays non membres de l'OCI, 28 des 82 mesures de facilitation du commerce et 79 des 131 mesures de restriction du commerce étaient actives, comme l'a indiqué la CNUCED dans sa dernière mise à jour de mars 2021.

**Graphique 3.7:** Mesures non tarifaires en réponse au COVID-19



Source: Base de données des mesures non tarifaires COVID-19 de la CNUCED, Juillet 2021.

Les MNT qui restreignent les échanges comprennent des restrictions à l'exportation sous diverses formes afin d'éviter les pénuries de biens essentiels, et des exigences sanitaires et phytosanitaires plus strictes pour garantir la qualité et la sécurité des produits. Les mesures visant à faciliter le commerce comprenaient l'assouplissement des exigences en matière d'autorisation et de licence ainsi que l'exemption ou le report de diverses taxes sur les produits importés. Ces mesures ont accéléré le commerce de ces produits, assurant ainsi un approvisionnement adéquat du pays.

Outre les MNT, des mesures tarifaires ont également été prises par de nombreux pays, mais elles visaient principalement à faciliter le commerce. Les pays de l'OCI ont introduit 24 mesures tarifaires pour faciliter le commerce, dont 20 sont toujours actives. Dans les pays non OCI, 48 des 72 mesures tarifaires initiées pendant la pandémie pour faciliter le commerce sont toujours en vigueur (SESRIC, 2021b).



En cas d'urgence, les restrictions à l'exportation de produits essentiels entravent la réaction efficace des pays dépendants des importations, ce qui est généralement exacerbé par une dépendance excessive vis-à-vis d'un petit nombre de fournisseurs. Dans certains cas, il serait utile de produire des fournitures médicales essentielles sur le territoire national ou de réaffecter les chaînes de production à des produits plus liés au COVID-19. En Ouganda, par exemple, les fabricants d'alcool ont accepté de convertir 7,3 millions de litres d'éthanol en désinfectants destinés à être utilisés pour les mains.<sup>20</sup> Les entreprises turques de défense et d'électronique se sont associées pour soutenir une entreprise technologique afin de commencer la production en masse des ventilateurs mécaniques. Ils ont réussi à lancer une production de masse en moins de trois semaines.

De nombreux gouvernements ont également investi dans les capacités de leurs autorités douanières pour faciliter le commerce en améliorant l'infrastructure numérique. Certains pays de l'OCI ont étudié la possibilité d'introduire ou d'étendre un système de guichet unique afin de réduire l'interaction humaine. La Côte d'Ivoire, le Maroc, Oman, le Pakistan et l'Ouganda font partie des pays de l'OCI qui ont adapté certains outils numériques pour faciliter le commerce pendant la pandémie (WCO, 2020). En ce qui concerne les pratiques liées aux autorités douanières, la plupart des pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont accordé une exonération totale ou partielle des droits et taxes sur les marchandises liées principalement aux fournitures, matériaux et équipements normalement utilisés pour combattre le COVID-19. Les pays de l'OCI ont également mis en œuvre des procédures douanières spéciales, notamment le dédouanement rapide, la mainlevée immédiate et la livraison directe (avec paiement différé) afin de faciliter le commerce. On observe également que certains pays de l'OCI ont facilité les échanges en assouplissant les exigences documentaires, notamment en réduisant le nombre de documents à soumettre ou en acceptant des copies des documents originaux (WCO, 2020).

#### Recommandations politiques pour une reprise résiliente

La diversification limitée des produits et des marchés a entraîné une plus grande réduction des exportations des pays de l'OCI par rapport aux pays non membres de l'OCI. Les pays de l'OCI ont besoin de stratégies à plus long terme pour accroître la diversité des produits d'exportation et leur intensité technologique afin de réduire leur vulnérabilité aux fluctuations des prix et de la demande étrangère et de devenir plus résistants sur les marchés mondiaux. De nombreux pays de l'OCI sont des exportateurs de produits primaires mais ne parviennent pas à ajouter de la valeur en les transformant davantage. Par exemple, bien que le Cameroun exporte du latex, il n'exporte pas de gants chirurgicaux (Hakobyan et Cherif, 2021).

Outre le manque de diversification des produits, les barrières tarifaires et non tarifaires importantes constituent un obstacle majeur à l'amélioration des flux commerciaux. Les taux relativement élevés des droits de douane et des taxes liées au commerce affectent la compétitivité des pays de l'OCI en termes de commerce international. Au cours de la pandémie, les barrières commerciales ont été réactivées par un certain nombre de pays membres et non membres de l'OCI pour atténuer les effets négatifs immédiats de la pandémie sur les économies nationales. Cependant, il est nécessaire de maintenir le flux des échanges commerciaux, à la fois



### ENCADRÉ 3.1: Utiliser les politiques d'investissement pour stimuler la participation à la chaîne de valeur mondiale

Une politique macroéconomique saine, la construction d'infrastructures, un environnement réglementaire favorable et le développement du capital humain constituent un ensemble de conditions minimales nécessaires pour qu'un pays soit considéré comme une destination d'investissement attrayante et puisse participer aux chaînes de valeur mondiales (CVM). Pour attirer et lier les multinationales (MNC), les politiques d'investissement peuvent contribuer à réduire les charges réglementaires ou procédurales pour les investisseurs étrangers, fournir des biens publics dans les zones économiques spéciales ou utiliser des incitations à l'investissement pour faire pencher la décision des MNC de s'installer dans un nouveau pays. Dans d'autres cas, les agences de promotion des investissements peuvent mettre en valeur les avantages comparatifs d'un pays et contribuer à faciliter son entrée. Les décideurs politiques peuvent également aider les entreprises nationales à s'internationaliser et à s'intégrer dans les CMV en soutenant leur engagement auprès des multinationales par le biais d'investissements, de partenariats ou d'échanges. Les programmes de soutien efficaces tendent à combiner la fourniture d'informations (pour accroître l'exposition), la mise en relation (pour surmonter les défaillances de coordination) et les subventions temporaires (pour compenser les avantages sociaux attendus de ces interactions).

Il n'existe pas de "plan directeur" pour renforcer la participation aux chaînes de valeur mondiales. Les réformes doivent être mises en œuvre sous la forme d'ensembles cohérents plutôt que de politiques individuelles et ponctuelles susceptibles de n'avoir qu'un effet marginal. Un ensemble de réformes réussies nécessite une approche soutenue, coordonnée et à long terme, basée sur la conception de mécanismes d'incitation adaptés aux besoins spécifiques des pays, aux avantages comparatifs révélés et latents des entreprises et aux chaînes de valeur en question. Les meilleures approches permettent d'améliorer les performances de l'entreprise sans "choisir les gagnants". Grâce aux chaînes de valeur mondiales, les entreprises des pays en développement pénètrent sur les marchés étrangers à moindre coût, bénéficient d'une spécialisation dans des tâches de niche et accèdent à des marchés plus vastes pour leur production. Cette spécialisation est souvent le résultat de l'engagement à long terme d'un pays dans un secteur spécifique qui tire parti et s'appuie sur la combinaison unique de dotations en facteurs et de capacités des entreprises du pays.

#### Graphique 3.1A: Instruments de politique d'investissement pour intégrer les pays dans les chaînes de valeur mondiales



L'épidémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de la robustesse et de la résilience des chaînes d'approvisionnement et a relancé le débat sur la délocalisation, la délocalisation proche et la régionalisation des chaînes mondiales de valeur. D'une part, certains économistes prévoient davantage de chocs inattendus et préconisent de repenser les stratégies des chaînes de valeur mondiales, en mettant l'accent sur la tenue de stocks plus importants, la diversification des fournisseurs et le raccourcissement des chaînes d'approvisionnement. Certains décideurs politiques appellent même les fabricants de leur pays à rapatrier leur production chez eux. D'un autre côté, de nombreux dirigeants d'entreprise trouvent que ces prescriptions simplifient trop le problème. Ces appels à la délocalisation ne sont peut-être qu'un vœu pieux, car leur mise en œuvre à grande échelle défierait la rationalité économique. Une récente enquête de la Banque mondiale auprès des multinationales a révélé que 37% et 18% d'entre elles diversifiaient leurs sources d'approvisionnement et leurs bases de production, respectivement, en réponse à COVID-19, mais que seule une proportion relativement faible (14%) prévoyait de se tourner vers le nearshore ou le reshore.

Les reconfigurations potentielles des chaînes de valeur mondiales pourraient créer des opportunités pour certains pays en développement qui sont proches des principaux marchés et qui disposent à la fois d'avantages comparatifs dans les secteurs concernés et d'environnements commerciaux ouverts et propices. La délocalisation proche pourrait profiter à certains pays en développement proches des grands marchés, mais ces pays devront démontrer leur capacité à répondre aux exigences de qualité, de rapidité, d'échelle et de fiabilité des multinationales dans les segments de la chaîne de valeur dans lesquels ils entrent.

Source: Banque mondiale (2021e). Ce document est une adaptation d'un travail original de la Banque mondiale. Les points de vue et opinions exprimés dans l'adaptation relèvent de la seule responsabilité de l'auteur ou des auteurs de l'adaptation et ne sont pas approuvés par la Banque mondiale.



pour garantir l'approvisionnement en produits essentiels et pour envoyer un signal de confiance à l'économie mondiale.

Les MNT peuvent être des outils utiles pour atteindre des objectifs légitimes et sont très efficaces pour garantir une qualité élevée des marchandises et protéger la sécurité des consommateurs. Cependant, de nombreux pays ont recouru à des mesures de restriction commerciale, éventuellement sans tenir compte de leurs effets négatifs potentiels. Il existe un degré élevé d'interconnexion économique mondiale, et les actions unilatérales menacent les chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales, ainsi que la santé publique, la sécurité alimentaire ou les moyens de subsistance. Cela nécessite une coordination efficace entre les pays pour minimiser les impacts négatifs des MNT.

S'il convient de s'efforcer de réduire ces obstacles au cours de la période post-pandémique, il faut surtout s'attacher à faciliter les échanges. Dans de nombreux pays de l'OCI, le nombre de procédures requises pour accomplir les formalités douanières, le coût élevé du transport, les longs délais d'attente en douane et l'absence de normes de qualité harmonisées ou uniformes à l'échelle de l'OCI pour les biens et les services sont certains des obstacles qui limitent l'efficacité du commerce des marchandises. Si le niveau de coopération commerciale entre les pays de l'OCI doit atteindre les niveaux souhaités, il est nécessaire de rendre rapidement opérationnels les programmes de facilitation du commerce tels que le système de préférences commerciales de l'OCI (OIC-TPS), le crédit à l'exportation et l'assurance des investissements ainsi que la reconnaissance des normes, de la réglementation technique et des procédures d'évaluation de la conformité. La création de zones de traitement des exportations et de zones de libre-échange pourrait également contribuer au développement du commerce intra-OCI.

Afin d'attirer les entreprises multinationales et de profiter de la refonte potentielle des CVM provoquée par la pandémie, les pays de l'OCI doivent développer leurs infrastructures physiques et numériques, améliorer le climat général des investissements et réduire les barrières non tarifaires et administratives. Les investissements dans les infrastructures de transport et de communication sont essentiels à la mise en place d'un environnement propice aux entreprises qui recherchent des réseaux de chaînes de valeur alternatives. Afin d'améliorer les capacités technologiques, il est nécessaire d'investir dans le capital humain, d'augmenter les dépenses de R&D et de protéger les droits de propriété intellectuelle. Enfin, des mesures devraient être prises pour accroître la préparation aux risques de la chaîne d'approvisionnement et améliorer la résilience à ces risques, tels que la défaillance des réseaux de transport et de communication, les risques des marchés financiers, les risques d'épidémie et de pandémie et les risques de cybersécurité.

Même si le secteur des services a été plus lourdement touché que le secteur manufacturier pendant la pandémie, il a été le secteur de l'économie mondiale qui a connu la croissance la plus rapide et le commerce des services a augmenté plus vite que celui des marchandises au cours de la dernière décennie. Le secteur des services connaît une transformation importante. Alors que la part des exportations de services traditionnels, notamment le tourisme et les transports, est en baisse, les exportations de services modernes et à forte intensité technologique, notamment ceux liés aux services de TIC, sont en hausse. Cette tendance s'est encore accélérée avec



l'apparition de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, les pays de l'OCI doivent diversifier leur base d'exportation de services pour représenter une part plus importante du commerce mondial des services. La forte dépendance à l'égard des secteurs de services traditionnels a entraîné une plus grande contraction des exportations de services des pays de l'OCI pendant la pandémie par rapport à la moyenne mondiale. Le développement d'une économie de services efficace et compétitive et le commerce des services dans les secteurs émergents pourraient contribuer de manière significative à l'amélioration de la performance commerciale des économies de l'OCI.

Il existe également des possibilités d'intégration économique régionale. Même si certains pays de l'OCI sont en concurrence avec un panier de produits similaires sur les marchés internationaux, il existe d'importantes complémentarités entre les pays de l'OCI, qui pourraient être mieux exploitées dans le contexte économique actuel. Avec une forte volonté politique, le développement de chaînes de valeur régionales dans certaines industries pourrait créer d'importants avantages économiques sous la forme de productivité, d'économies d'échelle et de compétitivité, ce qui renforcerait encore les possibilités découlant de la relocalisation et de la diversification des chaînes de valeur mondiales. En outre, les initiatives de coopération régionale pourraient contribuer à réduire les barrières commerciales et à encourager davantage la production régionale de produits critiques.

### 3.2 Flux de capitaux internationaux et dettes extérieures

Dans un monde des chaînes de valeur mondiales et de capitaux mobiles, les flux d'investissement internationaux sont essentiels au développement durable des pays en développement, y compris les pays de l'OCI. En particulier, dans des conditions appropriées, les investissements directs étrangers (IDE) peuvent améliorer la croissance économique et le niveau de vie, créer des opportunités d'emploi, transférer des technologies et du savoir-faire, faciliter l'accès aux intrants, biens et services étrangers et améliorer les chaînes d'approvisionnement. Cette sous-section évalue les impacts de la pandémie sur les flux de capitaux internationaux en se concentrant sur les flux d'IDE, les flux de portefeuille et les dettes extérieures.

#### Pandémie de COVID-19 et finance internationale

La pandémie a eu un impact significatif sur les flux d'IDE. Les blocages dans le monde entier ont ralenti les projets d'investissement, et les attentes élevées d'une récession mondiale ont découragé les investisseurs internationaux et les ont amenés à reconsidérer la faisabilité de nouveaux projets. Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (UNCTAD, 2021a), les flux mondiaux d'IDE ont chuté de manière spectaculaire en 2020, revenant aux niveaux de 2005, en raison de la pandémie. Ils ont chuté de 34,7% pour s'établir à environ 1000 milliards de dollars des États-Unis, contre 1500 milliards en 2019, principalement en raison de la baisse des flux à destination des pays développés (graphique 3.8). Les flux d'IDE à destination des pays développés ont diminué de 58,3% pour atteindre 312 milliards de dollars des États-Unis, tandis que les flux à destination des pays en développement n'ont diminué que de 12,1% pour atteindre 687 milliards de dollars

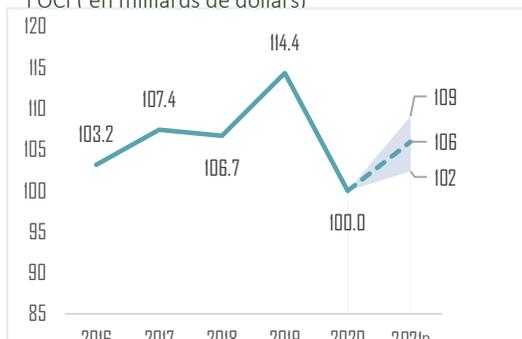


**Graphique 3.8:** Entrées d'IDE: 2019 vs. 2020 (en milliards de dollars)



Source: CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2021, Tableaux annexes. \* Inclure également les économies en transition, qui sont classées séparément par la CNUCED.

**Graphique 3.9:** Total des flux d'IDE vers les pays de l'OCI ( en milliards de dollars)



Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur les données de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2021, Tableaux annexes.

Note: P = Projection (basée sur les perspectives régionales).

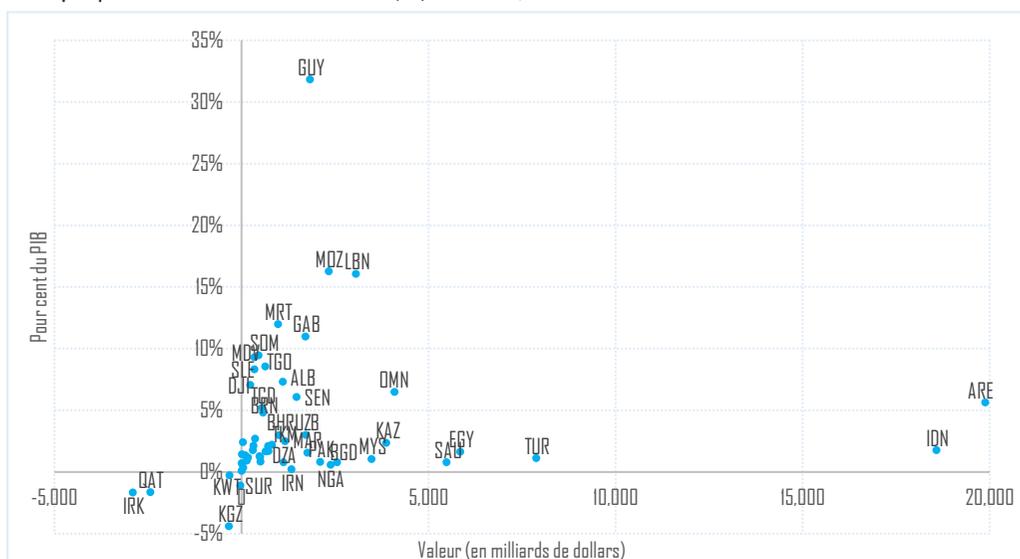
des États-Unis, surtout en raison de la résistance des flux à destination de l'Asie. Bien que les flux mondiaux d'IDE ne devraient pas se contracter davantage, les projections indiquent une augmentation modérée de 10 à 15 % en 2021, le total des IDE restant toujours inférieur d'environ 25 % au niveau de 2019. En outre, on estime que cette amélioration sera le fait des économies développées, dans la mesure où elles devraient enregistrer une augmentation de 15 à 20 %, contre 5 à 10 % pour les économies en développement.

Les flux d'IDE vers les pays de l'OCI ont suivi une évolution similaire à celle des pays en développement et ont chuté de 12,5 % pour atteindre 100 milliards de dollars US en 2020, contre 114 milliards de dollars US en 2019 (graphique 3.9) Ainsi, la contraction relativement plus faible des flux vers les pays de l'OCI par rapport aux flux mondiaux a entraîné une augmentation de leur part jusqu'à 10,0 % en 2020, le taux le plus élevé observé au cours de la dernière décennie. À l'avenir, à l'instar des projections pour les pays en développement, les flux d'IDE vers les pays de l'OCI devraient augmenter à un taux modéré de 2,4 à 9,1 % en 2021, avec une projection centrale de 6 %, ce qui implique qu'ils n'atteindront pas le niveau de 2019, même dans le scénario le plus optimiste (graphique 3.9).

Les Émirats arabes unis (19,9 milliards de dollars) et l'Indonésie (18,6 milliards de dollars) sont restés de loin les principaux bénéficiaires d'IDE parmi les pays de l'OCI en 2020 (graphique 3.10). Les flux entrants vers ces deux pays ont représenté environ deux cinquièmes des flux entrants totaux vers tous les pays de l'OCI. Viennent ensuite la Türkiye, l'Égypte et l'Arabie saoudite, avec chacune plus de 5 milliards de dollars d'entrées d'IDE. Les flux vers ces cinq pays étaient en fait faibles par rapport à leur taille économique, atteignant jusqu'à 5,6% du PIB aux Émirats arabes unis et moins de 2% dans les autres. En revanche, beaucoup d'autres pays de l'OCI avaient un ratio plus élevé d'entrées d'IDE par rapport au PIB, bien qu'ils aient eu des montants beaucoup plus faibles d'entrées d'IDE. Le ratio a atteint 31,8 % en Guyane<sup>21</sup>, 16,2% au Mozambique, 16,0% au Liban, 12,0% en Mauritanie et 11,0% au Gabon ( graphique 3.10).



Graphique 3.10: Entrées d'IDE vers les pays de l'OCI, 2020



Source: CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2021, tableaux annexes ; FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2021.

Note: Voir l'annexe 1 pour les codes de pays.

La modeste prévision de croissance pour 2021, selon la CNUCED (2021a), reflète l'incertitude persistante quant à l'accès aux vaccins, l'apparition de mutations du virus et les retards dans la réouverture des secteurs économiques. Le rythme de la reprise économique, l'éventualité d'une rechute de la pandémie, les effets potentiels des programmes de dépenses de relance sur les IDE et les pressions politiques sont parmi les facteurs considérés comme déterminant les perspectives. En outre, la tendance croissante à la localisation dans des secteurs tels que les produits pharmaceutiques, les soins de santé et l'alimentation, dont l'importance s'est accrue en raison de la pandémie, peut affecter les flux commerciaux internationaux, les chaînes d'approvisionnement mondiales et, par conséquent, les flux de capitaux. Parallèlement, les sociétés multinationales (SMN) sont susceptibles d'entreprendre un repositionnement géographique de leurs activités à l'étranger sur le long terme afin de pouvoir mieux faire face aux crises. Elles peuvent éventuellement raccourcir leurs chaînes de valeur mondiales pour se protéger des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou, au contraire, chercher à se diversifier géographiquement pour réduire l'exposition aux chocs spécifiques à un lieu (OCDE, 2020c). Ces dispositions de relocalisation vont sans aucun doute restructurer les flux de capitaux mondiaux.

Tout comme les IDE, les investissements de portefeuille transfrontaliers ont également été affectés par la pandémie. Au début de la crise de COVID-19, de nombreux pays en développement et développés ont été confrontés à des sorties sans précédent d'investissements de portefeuille, sous l'effet des ventes d'actifs de portefeuille par des investisseurs étrangers, un schéma habituel par lequel les investisseurs internationaux transfèrent des capitaux chez eux ou investissent dans des actifs plus sûrs en période d'incertitude (OECD, 2020d). En 2020, une part importante des investissements de portefeuille mondiaux a été dirigée vers les États-Unis, de



sorte que les entrées nettes dans le pays ont dépassé 710 milliards de dollars, soit quatre fois plus que l'année précédente.

**Tableau 3.1:** Flux net d'investissements de portefeuille étrangers dans les pays de l'OCI: 2019 vs. 2020 (en milliards de dollars)

	2019	2020	Changement
<i>Indonésie</i>	21 581	4 567	-17 013
<i>Ar. Saoudite</i>	46 089	29 777	-16 312
<i>Qatar</i>	12 677	2 264	-10 413
<i>Türkiye</i>	3 256	-6 663	-9 919
<i>Égypte</i>	10 394	2 588	-7 806
<i>Nigéria</i>	3 178	-3 585	-6 764
<i>Malaisie</i>	3 547	2 525	-1 022
<i>Pakistan</i>	-529	-1 429	-900
<i>Maldives</i>	779	174	-605
<i>Bangladesh</i>	84	-189	-273
<i>Azerbaïdjan</i>	-180	-259	-79
<i>Tunisie</i>	13	-31	-43
<i>Palestine</i>	-23	-45	-22
<i>Guinée</i>	6	-12	-18
<i>Mozambique</i>	10	3	-7
<i>Kirghizstan</i>	0	0	0
<i>Afghanistan</i>	0	0	0
<i>Brunei</i>	0	0	0
<i>Soudan</i>	0	3	3
<i>Irak</i>	-3	8	11
<i>Surinam</i>	-17	2	18
<i>Ouzbékistan</i>	1 346	1 389	44
<i>Tadjikistan</i>	-73	0	74
<i>Djibouti</i>	0	219	219
<i>Albanie</i>	-75	341	416
<i>Kazakhstan</i>	-232	993	1 225
<i>Maroc</i>	1 200	2 491	1 292
<i>Liban</i>	-2 354	998	3 351
<i>Koweït</i>	1 459	6 833	5 374
<b>Total</b>	<b>102 132</b>	<b>42 962</b>	<b>-59 170</b>

Source: FMI, Statistiques financières internationales (IFS)

réussi à attirer des investissements encore plus importants en 2020 qu'en 2019. En outre, plusieurs autres pays membres, notamment le Liban et le Kazakhstan, ont réussi à obtenir des entrées nettes positives en 2020, contrairement à l'année précédente. Dans l'ensemble, il convient de noter que, parmi les pays de l'OCI, le Koweït a été le pays qui a enregistré la plus forte augmentation (5,4 milliards de dollars) des entrées nettes d'investissements de portefeuille en 2020, tandis que l'Arabie saoudite est restée de loin le principal bénéficiaire (29,8 milliards de dollars), malgré la baisse significative enregistrée en 2020.

Sur le plan financier, de nombreux pays de l'OCI ont abordé l'année 2020 dans une position vulnérable, la dette publique extérieure atteignant déjà des niveaux élevés. La pandémie a donné lieu à des dépenses publiques, les pays cherchant à atténuer les effets sanitaires et économiques de la crise. Parallèlement, les recettes ont chuté en raison du ralentissement économique, en

Dans les pays de l'OCI, les données disponibles pour 27 membres indiquent que les investissements de portefeuille nets ont diminué de 58 % pour représenter environ 43 milliards de dollars en 2020, contre 102 milliards de dollars en 2019 (tableau 3.1). Les entrées nettes ont diminué de 35 à 80 % en Arabie saoudite, en Indonésie, en Égypte et au Qatar, qui étaient relativement riches en investissements de portefeuille en 2019. Dans certains autres pays, comme la Türkiye et le Nigeria, les investissements nets sont même devenus négatifs, ce qui indique que les ventes d'actifs en portefeuille des investisseurs étrangers ont dépassé leurs achats. Au Pakistan, en Azerbaïdjan et en Palestine, où les entrées nettes étaient déjà négatives en 2019, la situation s'est encore détériorée en 2020. En revanche, le Koweït, le Maroc et l'Ouzbékistan, qui ont chacun reçu 1,2 à 1,5 milliard de dollars d'investissements de portefeuille nets en 2019, ont présenté une image plus résiliente que les autres pays membres, considérant qu'ils ont



particulier dans les pays fortement dépendants des exportations de matières premières et de pétrole, du tourisme et des transferts de fonds (voir encadré 3.2). Dans cet état de fait, les soldes budgétaires se sont détériorés et ont poussé les niveaux d'endettement à de nouveaux sommets. Le stock de la dette extérieure des pays membres de l'OCI en 2020 a augmenté, en moyenne, de 5,8 % pour atteindre 1 900 milliards de dollars (tableau 3.2), ce qui est comparable à l'augmentation moyenne de 5,3 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

L'augmentation de l'encours de la dette extérieure combinée des pays de l'OCI a été propulsée par une augmentation de 3,9 % de la dette à long terme, de loin la composante la plus importante de la dette extérieure. La dette extérieure à long terme, portée par une augmentation de 9% de la dette publique contre une baisse de 4,1% de la dette privée, a augmenté de 57 milliards de dollars pour dépasser 1500 milliards de dollars en 2020, soit 80,8% de l'encours total de la dette

**Tableau 3.2:** Stocks de la dette extérieure des pays de l'OCI

	Milliards de US\$		Variation annuelle		Part dans le total	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
<i>TOTAL</i>	1 787,9	1 891,3	4,4%	5,8%	100,0%	100,0%
<i>Long terme</i>	1 469,7	1 527,4	4,1%	3,9%	82,2%	80,8%
<i>Publique et garantie par l'État</i>	899,0	980,3	7,3%	9,0%	50,3%	51,8%
<i>Publiques</i>	898,4	979,7	7,3%	9,0%	50,3%	51,8%
<i>Privé Sans garantie</i>	570,6	547,1	-0,6%	-4,1%	31,9%	28,9%
<i>Court terme</i>	269,7	291,7	4,8%	8,1%	15,1%	15,4%
<i>Utilisation du crédit du FMI</i>	48,5	72,3	10,5%	49,1%	2,7%	3,8%

Source: Banque mondiale, base de données des statistiques de la dette internationale (IDS) [10.10.2021]. Couverture des données: 45 pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire.

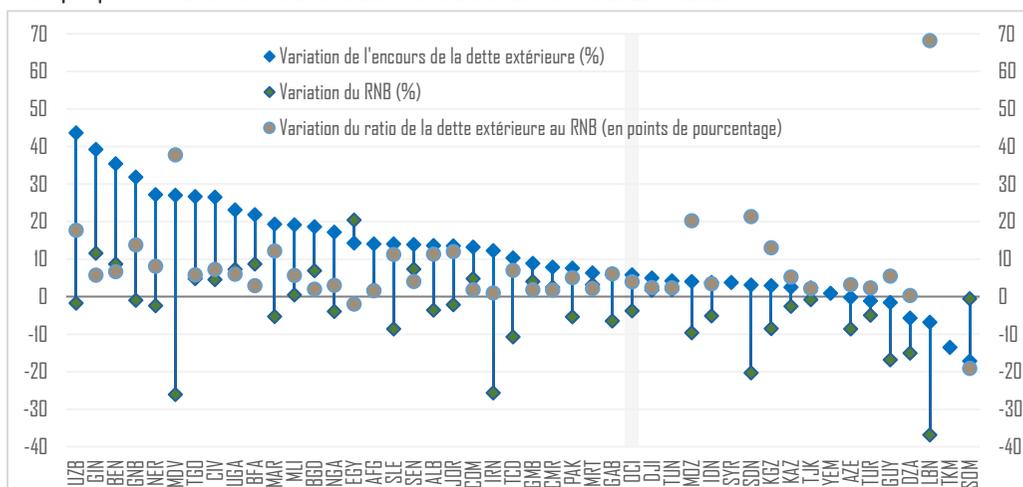
extérieure. La dette à court terme a atteint 292 milliards de dollars, soit une augmentation de 8,1 % par rapport à l'année précédente, et sa part a légèrement augmenté pour atteindre 15,4 %. Étant la plus petite composante de l'encours total de la dette extérieure, les crédits du FMI ont été la composante qui a proportionnellement le plus augmenté. Par rapport à 2019, les obligations envers le FMI ont augmenté de moitié (49,1 %) pour atteindre 72 milliards de dollars US en 2020, constituant 3,8 % du stock total de la dette extérieure.

Les effets déséquilibrés de la pandémie sur les pays de l'OCI se sont également reflétés dans le développement de l'endettement extérieur. Le graphique 3.11 montre que, pour la moitié des 45 pays membres disposant de données sur la dette, l'augmentation de l'encours de la dette extérieure était à deux chiffres, atteignant jusqu'à 44 % en Ouzbékistan, plus de 30 % en Guinée, au Bénin et en Guinée-Bissau, et plus de 25 % au Niger, aux Maldives, au Togo et en Côte d'Ivoire. En revanche, sept pays membres, à savoir la Somalie, le Turkménistan, le Liban, l'Algérie, la Guyane, la Türkiye et l'Azerbaïdjan, ont connu une baisse de l'encours de leur dette extérieure, ce qui indique un flux net de dette négatif pour ces pays en 2020.



Outre l'augmentation des niveaux d'endettement, la contraction de la production de la plupart des économies de l'OCI en 2020 a aggravé leurs perspectives d'endettement, ce qui se traduit par une augmentation du ratio de l'encours de la dette extérieure par rapport au revenu national brut (RNB). Sur les 42 pays endettés pour lesquels des données sont disponibles, 26 ont enregistré une contraction du RNB en 2020, et les taux de croissance réalisés par tous les autres, à l'exception de l'Égypte, sont restés inférieurs à l'augmentation de la dette extérieure (graphique 3.11) Ainsi, le ratio dette extérieure/RNB a augmenté, en moyenne, de 4 points de pourcentage pour atteindre 43,5 % en 2020, avec la contribution non seulement de l'augmentation de la dette extérieure, mais aussi de la contraction ou de la plus faible augmentation du RNB.

**Graphique 3.11:** Évolution de l'endettement extérieur entre 2019 et 2020



Source: Banque mondiale, base de données des statistiques de la dette internationale (IDS) [10.10.2021].

Note: Voir l'annexe 1 pour les codes de pays.

Le Liban est un exemple remarquable de cette situation extrême où, malgré une baisse de l'encours de la dette extérieure, le ratio dette/RNB a augmenté de près de 70 points de pourcentage en raison de la forte contraction du RNB. La Guyane, l'Azerbaïdjan, la Türkiye et l'Algérie ont connu une situation similaire, bien que dans une mesure assez limitée. Le ratio dette/RNB n'a diminué qu'en Somalie et en Égypte, en raison d'une réduction de l'encours de la dette plus importante que celle du RNB dans le premier cas et d'une augmentation de l'encours de la dette plus faible que celle du RNB dans le second. En 2020, le niveau de l'encours de la dette extérieure dépassait le RNB dans cinq pays de l'OCI, le ratio dette/RNB atteignant 212 % au Liban, 154 % au Mozambique, 117 % au Kirghizstan, 107 % en Tunisie et 105 % au Kazakhstan.

### Mesures de réponses et bonnes pratiques

Pour aider les pays à revenu faible et intermédiaire les plus pauvres et les plus vulnérables à gérer les effets néfastes de la pandémie de COVID-19, les pays du Groupe des Vingt (G-20) ont lancé l'Initiative de suspension du service de la dette (ISDS) en avril 2020. L'initiative a offert à 73 pays éligibles à l'Association internationale de développement (IDA) et aux pays les moins avancés une suspension temporaire des paiements du service de la dette dus aux créanciers bilatéraux



officiels. La période de suspension était initialement prévue pour les paiements arrivant à échéance entre le 1er mai et le 31 décembre 2020, mais a ensuite été prolongée jusqu'à fin décembre 2021 (World Bank, 2021b). Les emprunteurs de la DSSI sont tenus :

#### ENCADRÉ 3.2: Flux d'aide mondiale et envois de fonds pendant la pandémie

La pandémie a limité l'accès des pays et des populations à faible revenu aux ressources nécessaires pour combattre la crise, notamment en affectant les flux d'aide, les investissements et les envois de fonds (UN, 2021d). On estime que 114 millions d'emplois ont été perdus et qu'environ 120 millions de personnes ont été replongées dans l'extrême pauvreté. Pour surmonter cette crise historique, environ 16 000 milliards de dollars de fonds de relance et de récupération ont été mobilisés au niveau mondial pour éviter les pires effets, mais moins de 20 % de cette somme ont été dépensés dans les pays en développement.

En termes d'aide publique au développement (APD) des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) a atteint 161,2 milliards de dollars en 2020 en n'augmentant que de 3,5 % en termes réels par rapport à 2019. Cette augmentation peut s'expliquer par le soutien des membres du CAD à une reprise mondiale inclusive à la lumière de la pandémie et en partie par une augmentation des prêts souverains bilatéraux par certains membres donateurs de prêts. En outre, certains ont pu mobiliser rapidement des fonds supplémentaires pour soutenir les pays en développement confrontés à des circonstances exceptionnelles. Les chiffres totaux de l'APD en 2020 ne représentaient que 0,32 % du RNB combiné des membres du CAD, ce qui était bien inférieur à l'objectif des Nations unies de 0,7 % du RNB (OECD, 2021m).

Les envois de fonds constituent une importante source de revenus pour les familles bénéficiaires dans les pays en développement. Les transferts de fonds représentent plus de 5 % du PIB pour au moins 60 pays à revenu faible ou intermédiaire. Les familles des migrants dans leur pays d'origine dépendent des envois de fonds pour les besoins de base tels que l'achat de nourriture et le paiement du logement, de l'éducation et des soins de santé. Par conséquent, une réduction des envois de fonds a des répercussions importantes sur l'ensemble des économies et des communautés locales, entraînant une diminution des investissements productifs, des dépenses de consommation et de l'accès aux services d'éducation et de santé.

On estime que les envois de fonds diminueront de 7,2 % pour atteindre 508 milliards de dollars en 2020, et qu'ils diminueront encore potentiellement de 7,5 % en 2021, la pandémie n'ayant pas totalement cessé. Les grandes disparités entre les régions se sont poursuivies en 2020. Alors que les envois de fonds étaient presque au même niveau en 2020 qu'en 2019 en Amérique latine et dans les Caraïbes à la fin de l'année, ils ont diminué de 16 % en Europe et en Asie centrale (KNOMAD, 2021 ; ONU, 2021d).

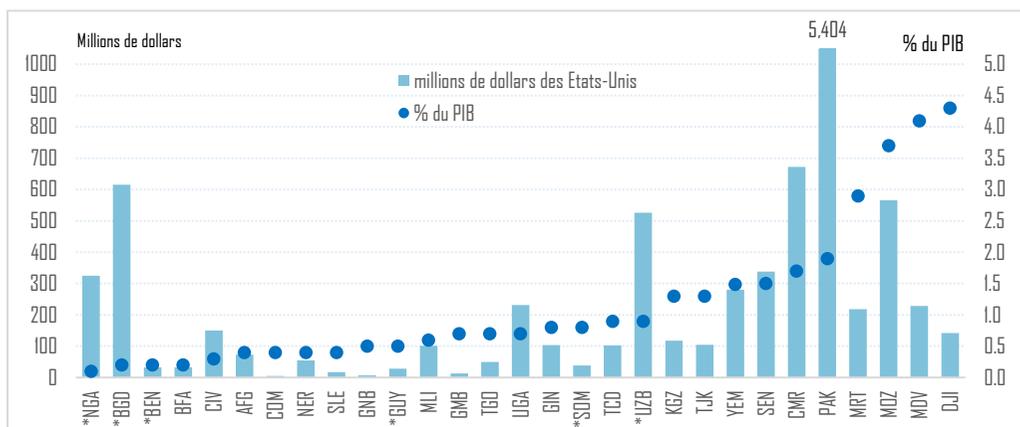
En 2020, trois facteurs ont été les principaux moteurs de la baisse des envois de fonds : (i) l'augmentation du chômage parmi les travailleurs migrants ; (ii) les restrictions à l'entrée de nouveaux travailleurs migrants ; et (iii) les restrictions à l'accès physique aux fournisseurs de transferts de fonds pendant les fermetures (Reality of Aid Network, 2021). En 2020, le coût élevé des envois de fonds est également demeuré. Les coûts moyens d'envoi de fonds de 200 dollars étaient de 6,5 % à la fin de 2020. Les coûts restent les plus élevés en Afrique subsaharienne, à 8,2% (UN, 2021).

- d'utiliser les ressources libérées pour les dépenses liées à la réponse aux crises,
- de divulguer toute la dette du secteur public, et
- s'abstenir de contracter de nouvelles dettes non concessionnelles pendant la période de suspension, à l'exception des accords conclus dans le cadre de la DSSI, ou en conformité avec les limites convenues dans le cadre de la politique de limitation de la dette du FMI ou de la politique de financement du développement durable de la Banque mondiale.



Sur les 73 pays éligibles à la DSSI, 29 sont des pays de l'OCI, dont 23 ont participé à l'initiative. On estime que les pays de l'OCI participants pourraient économiser un total de plus de 9 milliards de dollars dans le cadre de cette initiative au cours de la période allant de mai 2020 à décembre 2021. On estime que les économies potentielles peuvent atteindre plus de 4 % du PIB à Djibouti et aux Maldives (graphique 3.12).

**Graphique 3.12:** Pays de l'OCI éligibles à la DSSI : Estimations des économies potentielles de la DSSI (mai 2020 - déc. 2021)



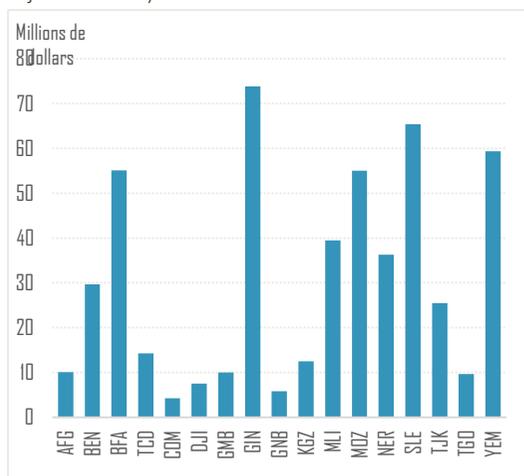
Source: Banque mondiale, COVID 19: Initiative de la suspension du service de la dette [5 novembre 2021].  
Note: \* Ne pas participer à la DSSI. Voir l'annexe 1 pour les codes de pays.

En outre, afin de libérer des ressources pour répondre aux besoins exceptionnels de la balance des paiements créés par la pandémie, le FMI a également accordé un allègement du service de la dette à 31 pays vulnérables par le biais du Catastrophe Containment and Relief Trust (CCRT), dont 17 étaient des pays de l'OCI (graphique 3.13). L'allègement du service de la dette pour ces pays de l'OCI s'est élevé à environ 513,8 millions de dollars, soit 60% de l'allègement total de la dette approuvé dans le cadre des quatre tranches du CCRT pour le service de la dette arrivant à échéance durant la période du 13 avril 2020 au 10 janvier 2022.

### Recommandations politiques

Pour améliorer les IDE, la promotion et la facilitation des investissements, ainsi que les incitations, peuvent aider les pays à attirer davantage d'IDE. Bien que le renforcement des agences de promotion des investissements, qui

**Graphique 3.13:** Allègement du service de la dette par le CCRT pour les pays de l'OCI (avril 2020 - janvier 2022)



Source: FMI, COVID-19 Assistance financière et allègement du service de la dette [9 novembre 2021].  
Remarque: Montants calculés en utilisant le taux de change DTS/US\$ du jour de l'approbation, et présentés à titre d'illustration. Voir l'annexe 1 pour les codes de pays.



jouent un rôle clé dans ces domaines, soit essentiel, des cadres juridiques et politiques appropriés sont également nécessaires pour faciliter et retenir efficacement les investissements, c'est-à-dire que les gouvernements devraient viser à soutenir un environnement favorable aux investissements. Toutefois, compte tenu du défi que représente le développement durable aujourd'hui, ces efforts devraient rechercher un équilibre entre les priorités concurrentes des politiques traditionnelles axées sur les investisseurs et les composantes sociales, économiques et environnementales du développement durable. En d'autres termes, sous l'effet de la concurrence internationale en matière d'IDE, les opportunités attrayantes offertes aux investisseurs étrangers ne doivent pas compromettre les objectifs de développement durable. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle due à une pandémie, des efforts particuliers doivent être déployés pour attirer davantage d'IDE dans le secteur de la santé afin d'améliorer les capacités de réaction du secteur.

D'autre part, les investissements internationaux se remettent de la pandémie, mais les investisseurs restent prudents dans leurs décisions d'investissement à l'étranger. Ils sont désormais enclins à donner la priorité à la durabilité et à la résilience afin d'éviter d'éventuels chocs futurs dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les pays membres de l'OCI doivent être préparés à une reconfiguration des réseaux de production internationaux par le biais de la délocalisation, de la régionalisation ou de la diversification et utiliser leur potentiel pour bénéficier de ce processus.

Sur un autre plan, les mesures prises jusqu'à présent pour résoudre les problèmes d'endettement sont clairement insuffisantes et il reste des défis à relever pour que le poids de la dette n'atteigne pas des niveaux insoutenables. Compte tenu de la diversité des situations des pays, notamment en termes de composition de leur dette, l'engagement des créanciers privés dans ces mesures est d'une importance capitale. Les pays dont les prêteurs sont majoritairement issus du secteur privé sont confrontés à des défis et des risques différents. Il a été signalé que, parce que les créanciers privés ne se sont pas engagés dans la DSSI, certains pays en développement ont choisi de ne pas participer à ces programmes par crainte de voir leur côté de crédit dégradée (OECD, 2021i).

Le renforcement de la gestion de la dette et des finances publiques est devenu encore plus important dans des conditions de pandémie. Grâce à des pratiques saines de gestion de la dette, les pays doivent s'assurer que le niveau et le taux de croissance de la dette publique sont fondamentalement viables, et qu'ils peuvent en assurer le service dans des circonstances aussi défavorables.

En outre, on craint toujours que le manque de transparence sur l'ampleur et la composition de la dette n'empêche de prendre rapidement les mesures nécessaires pour alléger la dette.

En outre, on craint toujours que le manque de transparence sur l'ampleur et la composition de la dette n'empêche de prendre rapidement les mesures nécessaires pour alléger la dette. Des données complètes et précises sur la dette publique sont essentielles pour que les créanciers puissent prendre des décisions éclairées sur les politiques d'endettement et pour que le secteur public puisse mieux gérer les risques financiers.



Au-delà de l'allègement de la dette, une action coordonnée au niveau international avec des efforts des emprunteurs, des prêteurs et des donateurs est nécessaire pour promouvoir la viabilité de la dette à long terme. Cela devrait se concentrer sur la fourniture de liquidités adéquates et l'allègement du fardeau de la dette pour les pays qui en ont besoin, notamment en garantissant des emprunts prudents et en offrant des financements concessionnels appropriés. Dans le même temps, les pays de l'OCI doivent se concentrer sur la réalisation d'une croissance économique soutenue et la diversification de leurs exportations tout en cherchant à obtenir un meilleur accès aux marchés des pays développés.

### 3.3 Tourisme international

Le tourisme international est l'une des principales activités économiques et une source importante de recettes en devises, de croissance économique et d'emploi dans de nombreux pays développés et en développement, y compris les pays de l'OCI. Avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, environ 10,4 % du PIB mondial (9,2 trillions de dollars) et 10,6 % de tous les emplois (334 millions) étaient générés dans ce secteur en 2019 (WTTC, 2021). Le secteur du tourisme a créé un nouvel emploi sur quatre dans le monde avant la pandémie. Comme le secteur du tourisme a des liens directs et indirects avec 185 activités de l'offre dans l'économie, un choc tel qu'une pandémie pourrait avoir le potentiel d'affecter une chaîne d'activités économiques allant des transports aux hôteliers (OECD, 2020e).

Dans ce contexte, cette sous-section fournit tout d'abord une évaluation de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le tourisme international dans les pays de l'OCI. Ensuite, elle passe en revue un certain nombre de politiques et de mesures des pays de l'OCI qui visent à atténuer les impacts de la pandémie. La sous-section se termine par un certain nombre de recommandations politiques.

#### Impact de la pandémie de COVID-19

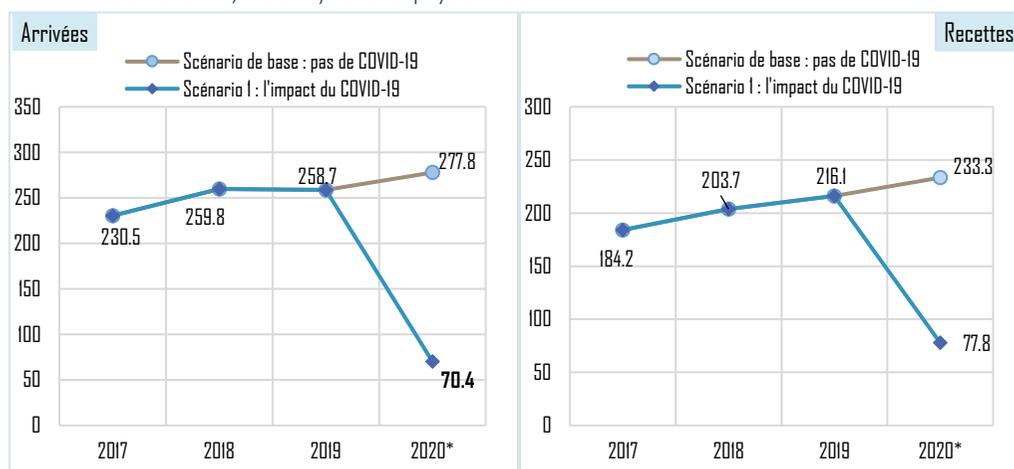
La déclaration de la pandémie de COVID-19 le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclenché une vague de restrictions de voyage sous différentes formes et intensités qui ont mis le secteur du tourisme dans une position difficile. Par conséquent, la plus grande crise de l'histoire de l'industrie du tourisme depuis la Seconde Guerre mondiale a débuté en 2020. Les arrivées de touristes dans le monde ont diminué de 72,8 % en 2020 par rapport à 2019, ce qui a entraîné une perte estimée à 1 300 milliards de dollars de recettes d'exportation. Les recettes du tourisme ont diminué de 64 % en 2020 (UNWTO, 2021a). L'OMT (2020) a indiqué qu'en raison de la pandémie de COVID-19, le secteur mondial du tourisme a perdu entre cinq et sept ans de croissance, et qu'il faudra plusieurs années pour retrouver les niveaux pré-pandémiques.

Le secteur du tourisme dans les pays de l'OCI a également été sévèrement touché par la pandémie. Les effets dévastateurs de la pandémie, notamment l'érosion de la confiance dans les voyages internationaux et les mesures de confinement strictes mises en place (couvre-feu, fermeture des frontières, annulation des vols internationaux), ont entraîné des pertes importantes en termes d'arrivées et de recettes touristiques.



Dans ce contexte, le graphique 3.14 présente les projections faites pour les pays de l'OCI sur les arrivées de touristes internationaux et les recettes touristiques sur la base de deux scénarios de l'OMT. Le scénario de base suppose qu'il n'y a pas d'épidémie de COVID-19 et que les pays de l'OCI ont suivi la tendance positive observée sur la période 2017-2019 en termes d'arrivées de touristes et de recettes touristiques en 2020. Le scénario 1 suppose que la COVID-19 a frappé le secteur du tourisme des pays de l'OCI dans la même mesure que dans le monde. En conséquence, on estime que les pays de l'OCI accueilleront 70,4 millions de touristes internationaux au lieu d'une projection de base de 277,8 millions en 2020. Cela se traduit par une perte potentielle de 155,5 milliards dollars de recettes touristiques dans le groupe de l'OCI. En d'autres termes, la pandémie a empêché les pays de l'OCI de générer des recettes touristiques potentielles de 233,3 milliards dollars et les conditions actuelles ne leur ont permis de collecter que des recettes touristiques de 77,8 milliards dollars en 2020.

**Graphique 3.14:** Arrivées de touristes internationaux (en millions, à gauche) et recettes (en milliards de dollars américains, à droite) dans les pays de l'OCI



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données de l'OMT (Baromètre mai 2021) couvrant 45 pays de l'OCI. Le scénario de base utilise les valeurs tendanciennes de la période 2017-2019 pour estimer 2020. L'estimation du scénario 1 utilise les moyennes mondiales de l'OMT de 72,8 % de baisse des arrivées et de 64 % de baisse des recettes.

Par rapport à 2019, on estime que les pays de l'OCI, en tant que groupe, accueilleront 72,8 % de touristes internationaux en moins et gagneront 64 % de recettes touristiques en moins, selon le scénario 1 (graphique 3.14). Ces chiffres semblent être réalistes. Les données provisoires rapportées par l'OMT (2021a) pour un certain nombre de pays de l'OCI ont révélé que les arrivées de touristes, en moyenne, ont diminué de 72,3 % et que les recettes ont baissé, en moyenne, de 64,8 % en 2020 par rapport à 2019 (graphique 3.15). Néanmoins, de grandes disparités existent au niveau de chaque pays. En termes d'arrivées, l'ampleur de la baisse a dépassé 75 % en Malaisie, en Tunisie, au Maroc et en Arabie saoudite. La baisse des recettes touristiques a été de plus de 80% au Brunei Darussalam, en Azerbaïdjan, au Kazakhstan et en Indonésie en 2020.

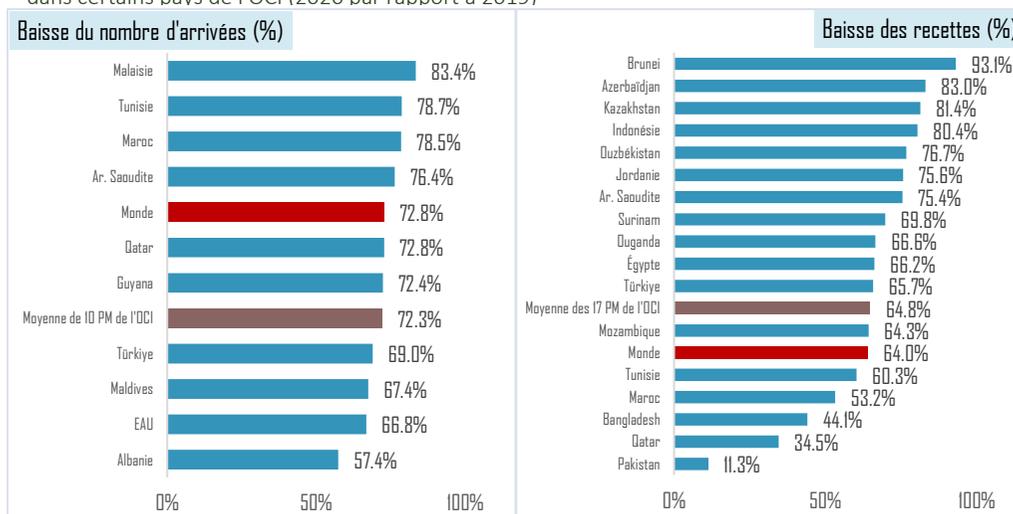
Les activités touristiques intra-OCI en 2020 présentent un tableau aussi sombre. Le SESRIC (2021b) a montré que les recettes du tourisme intra-OCI sont estimées enregistrer une perte



potentielle de 56,6 milliards de dollars et une baisse de 89 millions d'arrivées de touristes intra-OCI en 2020.

Les fortes perturbations qu'a connues le secteur du tourisme des pays de l'OCI en 2020 ont entraîné une baisse de la contribution du tourisme à l'emploi et au PIB. En 2020, la contribution moyenne du tourisme à l'emploi dans les pays de l'OCI a régressé de 7,5 % en 2019 à 6,2 % en 2020, ce qui correspond à une perte estimée de 8,6 millions d'emplois. Dans le même ordre d'idées, la contribution des activités de voyage et de tourisme au PIB dans le groupe de l'OCI a diminué de 8,1 % en 2019 à 4,3 % en 2020 (SESRIC, 2021b). L'ampleur estimée de la perte de PIB générée par l'industrie du voyage et du tourisme a été mesurée à 292,6 milliards de dollars en 2020 dans les pays de l'OCI, principalement en raison des diverses mesures prises pour contenir la propagation du virus.

**Graphique 3.15:** Baisse (%) des arrivées de touristes (à gauche) et des recettes touristiques (à droite) dans certains pays de l'OCI (2020 par rapport à 2019)



Source: OMT de l'ONU, Données provisoires rapportées dans le Baromètre mondial du tourisme, mai 2021

Une enquête rapportée par l'OMT (2021a) a montré que la majorité des experts internationaux (48 % des répondants) s'attendent à ce que le tourisme international atteigne les niveaux pré-pandémiques de 2019 en 2024 ou plus tard dans leurs pays respectifs. Environ 37 % de ces experts pensent que cet objectif pourra être atteint d'ici 2023. À cet égard, le rythme de la reprise semble lent. Cependant, un certain nombre de facteurs tels que la rapidité du déploiement de la vaccination et la coordination des politiques touristiques entre les pays pourraient influencer le rythme de la reprise de l'industrie touristique des pays de l'OCI.

#### Mesures de réponses et bonnes pratiques

Beaucoup de pays de l'OCI ont élaboré et mis en œuvre un large éventail de politiques pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur le secteur du tourisme, soutenir les acteurs du tourisme et relancer les activités touristiques.



Pendant la pandémie, en raison des restrictions imposées aux voyages internationaux, de nombreux pays du monde entier ont accordé une attention particulière aux activités touristiques intérieures comme moyen alternatif de soutenir et de relancer l'industrie du tourisme (UNCTAD, 2021b). Un nombre de pays de l'OCI, comme l'Ouganda, la Malaisie et la Jordanie, ont également suivi cet exemple et organisé plusieurs campagnes pour stimuler le tourisme intérieur afin de soutenir l'industrie du tourisme et la croissance économique en général.

Comme l'apparition de la pandémie étant considérée en tant qu'une des plus grandes crises dans le secteur du tourisme, plusieurs pays de l'OCI comme l'Algérie, l'Arabie Saoudite et le Bangladesh ont mis en place un mécanisme/une équipe de crise interne au niveau du ministère du tourisme dans le but de gérer les impacts négatifs du COVID-19 sur le secteur. Certains pays de l'OCI ont également mis en place des équipes de gestion de crise chargées de relancer le secteur du tourisme dans leurs pays respectifs. Par exemple, le ministère du tourisme et des antiquités de Palestine a créé le "groupe de travail pour la relance du tourisme en Palestine", qui comprend des membres du ministère et des associations du secteur privé, avec un certain nombre d'objectifs pour faire face à la crise.

Plusieurs pays de l'OCI, tels que la Türkiye, l'Algérie et le Bangladesh, ont élaboré et mis en pratique des mesures liées au protocole de santé visant le secteur du tourisme. Par exemple, le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial en Algérie a élaboré et publié les "protocoles sanitaires COVID 19" pour guider la réouverture du secteur en toute sécurité. Dans une optique similaire, en août 2020, le ministère du tourisme d'Arabie saoudite a préparé un document sur les "Protocoles préventifs pour les établissements d'hébergement touristique" afin de réduire la propagation du virus et de garantir un environnement sain aux visiteurs et aux travailleurs. La Türkiye a lancé le "Programme de certification pour un tourisme en toute sécurité" qui définit et conseille une vaste série de mesures à prendre pour les établissements touristiques.

Afin d'atténuer l'impact économique de la pandémie de COVID-19 sur les acteurs du tourisme, plusieurs pays de l'OCI, dont la Malaisie, la Türkiye, la Palestine, la Jordanie, l'Ouzbékistan, l'Égypte et le Bahreïn, ont mis en place des mesures de soutien et de stimulation. Il s'agissait de mesures de politique fiscale et monétaire sous forme d'allègements ou de reports d'impôts, de subventions, de prise en charge des cotisations de sécurité sociale des travailleurs de l'industrie et de fourniture de lignes de crédit sans intérêt ou à faible taux d'intérêt pour soutenir les établissements (SESRIC, 2021b). Par exemple, la Palestine a décidé d'exempter les établissements touristiques des frais de licence pour l'année 2020 et de rembourser à tous les établissements touristiques 50 % de leur taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au ministère des Finances. En particulier, dans un certain nombre de pays de l'OCI comme la Türkiye, la Malaisie et le Koweït, ces mesures ont ciblé surtout les PME qui représentent plus de 80% des établissements avec des capacités limitées pour faire face à une telle crise dévastatrice.

Un nombre de pays de l'OCI ont proposé des mesures de relance pour aider les entités commerciales qui créent des emplois et minimisent les pertes d'emplois dans le secteur. Par exemple, l'Arabie saoudite a décidé de payer 60 % du salaire des travailleurs du secteur privé affectés par le COVID-19. Un programme de filet de sécurité sociale de 4,5 milliards de dollars a également été annoncé pour soutenir l'emploi dans le pays. En Malaisie, une aide financière de



137 dollars (par mois) a été proposée aux travailleurs contraints de prendre un congé sans solde pendant une période pouvant aller jusqu'à 6 mois. Certains pays de l'OCI ont commencé à offrir certaines subventions et incitations pour encourager les acteurs du tourisme. Par exemple, l'Ouzbékistan a commencé à offrir des primes aux tour-opérateurs et aux agents de voyage. Les entreprises reçoivent 15 dollars des États-Unis pour chaque touriste étranger.

Un nombre de pays de l'OCI ont développé des stratégies alternatives liées à la vaccination afin de relancer les activités touristiques, comme l'administration de la vaccination à l'arrivée. Les Maldives ont mis au point la stratégie 3V (pour "Visiter, vacciner et voyager") qui aidera les Maldives à relancer le tourisme international, d'attirer davantage de visiteurs internationaux et de leur donner la possibilité de se faire vacciner pendant leur séjour aux Maldives.

#### Recommandations politiques pour une reprise résiliente

La pandémie, qui est la plus grande crise de l'histoire du secteur du tourisme depuis la Seconde Guerre mondiale, a remis en cause les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, notamment en termes d'arrivées de touristes internationaux et de recettes touristiques, d'activités touristiques intra-OCI, de création d'emplois et de contribution au PIB du groupe de l'OCI. Par conséquent, avec l'apparition de la pandémie en 2020, les pays de l'OCI, en tant que groupe, ont accueilli 207,4 millions de touristes internationaux en moins, ce qui a entraîné une perte potentielle de 155,5 milliards dollars en termes de recettes touristiques (recettes en devises). Même si des disparités régionales existent et que les performances individuelles des pays varient, l'industrie du tourisme a continué de souffrir en 2020 et 2021 dans de nombreux pays de l'OCI.

Les prévisions montrent que la pandémie devrait affecter le secteur dans les années à venir. Il est donc essentiel de continuer à mettre en œuvre des mesures et des politiques pour soutenir les acteurs du tourisme et assurer la durabilité des opérations. Dans ce contexte, investir dans des activités touristiques de diversification et dans des marchés de niche comme le tourisme islamique, l'écotourisme et le tourisme médical pourrait apporter un certain nombre d'avantages, comme l'augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur. Par exemple, la Jordanie a récemment identifié le tourisme médical et le tourisme cinématographique comme des marchés de niche à développer (UNWTO, 2021b).

Rétablir la confiance dans le secteur reste crucial et convaincre les gens de commencer à voyager à l'étranger prendra un certain temps. Dans ce contexte, un nombre croissant de destinations mettent en place différentes mesures, notamment des protocoles de sécurité et d'hygiène, la promotion du tourisme intérieur et la création de couloirs de voyage pour assurer un redémarrage du tourisme en toute sécurité. Dans ce contexte, il est recommandé aux pays de l'OCI de suivre les développements internationaux tels que l'initiative "Safe Travels Stamp" du WTTC. Par exemple, l'Arabie saoudite a été l'un des premiers pays de l'OCI à adopter les protocoles mondiaux de sécurité et d'hygiène du WTTC et à obtenir le label "Safe Travels". En accélérant le déploiement de la vaccination, les pays de l'OCI pourraient rétablir la confiance des visiteurs et faciliter la restriction des voyages. De cette manière, ils ont pu compenser rapidement leurs pertes.



En fin de compte, c'est une combinaison de divers facteurs tels que la disponibilité de mécanismes publics efficaces, les ressources financières et la préparation à la réponse à la crise qui détermine comment et dans quelle mesure chaque pays membre de l'OCI peut répondre avec succès et se remettre de la crise sans précédent qui a frappé les acteurs du tourisme. Avec la disponibilité des vaccins contre le COVID-19, les pays de l'OCI, comme d'autres pays du monde, ont commencé à utiliser cette solution miracle pour combattre la pandémie et relancer les activités touristiques internationales.

Il existe un lien étroit entre les mesures préventives liées à la santé et les politiques touristiques à la suite de la pandémie. Ainsi, lorsque les pays de l'OCI pourront augmenter rapidement la part des populations vaccinées, les activités touristiques internationales sont susceptibles de redémarrer et de se rétablir le plus rapidement possible. À cet égard, il est essentiel d'assurer une coordination efficace par le biais de mécanismes établis entre les différentes autorités telles que les ministères de la santé et du tourisme dans les pays de l'OCI pour atténuer les défis auxquels sont confrontés les acteurs du tourisme.

La qualité des infrastructures, les ressources humaines et l'existence d'une forte volonté politique joueront toutes un rôle pour répondre aux besoins du secteur du tourisme dans les pays de l'OCI. Dans ce contexte, investir dans des infrastructures physiques (par exemple, des kits d'hygiène, des équipements de dépistage et de test rapide du COVID-19) et renforcer les capacités du personnel en proposant des programmes de formation en vue de les équiper des nouveaux protocoles de santé et d'hygiène liés au COVID-19 pourrait aider les pays de l'OCI à devenir plus compétitifs dans le secteur du tourisme international.

La pandémie est considérée comme l'une des plus grandes crises de l'histoire du secteur du tourisme. Plusieurs pays de l'OCI comme l'Algérie, l'Arabie Saoudite et le Bangladesh ont mis en place un mécanisme/une équipe de crise interne au niveau du ministère du tourisme dans le but de gérer les impacts négatifs du COVID-19 sur le secteur. Outre la pandémie, il est également recommandé que tous les pays de l'OCI envisagent de mettre en place des équipes spécialisées et formées de ce type au sein de leurs ministères respectifs afin de renforcer la résistance aux chocs futurs (par exemple, les catastrophes et les accidents) et de faire face aux crises en temps opportun. Le fait de doter ces équipes de connaissances et de travailler sur divers scénarios de crise susceptibles de frapper le secteur du tourisme permettrait d'accroître la résilience et l'état de préparation des acteurs du tourisme des pays de l'OCI et de réduire les effets négatifs potentiels des chocs futurs.

La pandémie a mis en évidence la grande importance d'investir dans la numérisation, que ce soit dans les secteurs de l'éducation, de la santé ou du tourisme. Il est probable que la numérisation et les solutions en ligne seront plus dominantes dans l'ère post-pandémique. Dans le secteur du tourisme, de plus en plus de pays ont commencé à utiliser largement les solutions de marketing et de promotion en ligne dans leurs campagnes touristiques pendant la pandémie, car les événements physiques comme les foires et expositions touristiques n'ont pas pu être organisés. Pourtant, tous les pays de l'OCI n'ont pas accès à ces outils en ligne et ne disposent pas d'un nombre suffisant de personnel qualifié. À cette fin, les pays de l'OCI devraient investir davantage dans la numérisation du tourisme. En outre, le personnel des entités touristiques respectives



devrait être doté de connaissances et de compétences sur la manière d'utiliser et de gérer les nouvelles technologies. Cela permettrait d'accroître la compétitivité des pays de l'OCI dans le tourisme international tout en rendant leur industrie touristique plus résiliente.

Il est important pour les pays de l'OCI d'investir dans la diversification des produits touristiques en se concentrant sur certains marchés de niche comme le tourisme islamique, l'écotourisme et le tourisme médical, pendant et après la pandémie. La diversification des activités touristiques dans les pays de l'OCI les aiderait à accueillir davantage de visiteurs internationaux en élargissant la base des touristes potentiels et contribuerait à renforcer la résilience de l'industrie touristique face aux chocs futurs. Certains pays de l'OCI ont déjà pris des mesures, notamment en développant des idées et des pratiques innovantes dans ce sens depuis le début de la pandémie, ce qui les a aidés à compenser progressivement une partie de leurs pertes.

Les pays de l'OCI sont très riches en termes de réponses politiques pour atténuer les impacts négatifs de la pandémie sur le tourisme. Le partage des meilleures pratiques ou des enseignements tirés de la pandémie dans le domaine du tourisme contribuerait à accroître les capacités des institutions nationales des pays de l'OCI et les aiderait à renforcer leur résilience face aux chocs futurs.

#### 3.4 Transport international et connectivité

Les mesures de confinement prises pour enrayer la pandémie de COVID-19 ont entraîné de graves perturbations dans presque tous les aspects du transport national et international. Le transport de passagers à l'intérieur et au-delà des frontières a été le plus durement touché en raison des mesures de quarantaine strictes, tandis que les compagnies aériennes ont dû relever des défis sans précédent pour rester financièrement viables en raison de la forte baisse de la demande et des revenus. En revanche, le transport de marchandises et la logistique sont restés plus robustes au cours de cette période, malgré des interruptions et des obstacles occasionnels au fil du temps. La résilience du transport maritime a été particulièrement déterminante pour éviter les interruptions de la chaîne d'approvisionnement dans les régions.

Dans ce contexte, cette section fournit une évaluation des impacts de la pandémie COVID-19 sur le secteur des transports, avec une référence particulière aux pays de l'OCI. Elle fournit également une sélection de réponses politiques et de recommandations pour une reprise résiliente.

#### Impacts de la pandémie de COVID-19

**Transport Aérien:** L'industrie du transport aérien joue un rôle économique important avec des liens interindustriels forts. La réduction de la demande de transport aérien n'affecte pas seulement les revenus des compagnies aériennes, mais réduit également la demande de nouveaux avions et détériore les capacités opérationnelles des aéroports, ce qui affecte l'emploi dans toutes les industries connexes. Un secteur du transport aérien qui fonctionne bien facilite l'établissement de liens commerciaux fiables avec les pays partenaires, le fret aérien permettant le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le transport aérien



comprend deux branches principales : l'aviation civile et le transport de marchandises. En raison de la fermeture des frontières pendant la pandémie, l'aviation civile a été l'un des secteurs les plus durement touchés au niveau mondial. Les restrictions aux voyages et la baisse de l'appétit pour les voyages ont entraîné une chute spectaculaire de la demande de services aériens et compromis la viabilité financière des opérateurs et des systèmes de transport, y compris les aéroports.

En avril 2020, la capacité internationale mondiale de transport de passagers a connu une réduction sans précédent de 94 %, comme l'indique l'OACI (2021). Parmi les pays de l'OCI, avec une chute de 94%, la Türkiye a été l'un des pays les plus sévèrement touchés en termes de changement de pourcentage de la capacité de passagers. Le transport aérien dans d'autres grands pays de l'OCI, notamment les Émirats arabes unis, l'Indonésie, la Malaisie et le Qatar, a également subi un choc initial qui est pour la plupart supérieur à 80 % (ICAO, 2021). Au cours de l'année 2020, toutes les régions du monde ont été fortement touchées, mais les compagnies aériennes du Moyen-Orient ont été les plus touchées (avec une baisse du marché global de 72% en 2020) (OECD, 2021j).

Selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI, 2021), le nombre total de passagers réguliers a diminué de 60 % en 2020 par rapport à 2019 (Tableau 3.3). Malgré quelques améliorations en 2021, le nombre total de passagers devrait rester inférieur de 42 à 48 % au nombre atteint en 2019. La chute des passagers internationaux a atteint jusqu'à 74% de 2019 à 2020 et elle devrait rebondir marginalement en 2021. En conséquence, le secteur mondial de l'aviation a connu une baisse importante de ses revenus, enregistrant une perte d'environ 371 milliards de dollars de recettes brutes d'exploitation en 2020 par rapport à l'année précédente. La perte de revenus devrait rester à environ 300 milliards de dollars en 2021 par rapport à 2019.

L'impact sur l'industrie aérienne a persisté tout au long de l'année et les compagnies aériennes ont enregistré des pertes de revenus. La plupart des pertes subies par les transporteurs en 2020 ont été accumulées par des entreprises d'Europe, d'Asie/Pacifique et d'Amérique du Nord. Les pertes au Moyen-Orient et en Afrique, où se trouve la majorité des pays de l'OCI, ont représenté 10 % des pertes totales. De même, en termes de pertes de revenus par aéroport, ces deux régions ont représenté 10 % des pertes mondiales. Selon les statistiques mondiales, la région de l'OCI compte deux grands hubs dotés d'une importante capacité de transport aérien international, à savoir les Émirats arabes unis et la Türkiye (SESRIC, 2021b). Bien qu'ils aient subi d'importantes pertes de revenus, les mesures prises en temps utile par les autorités compétentes ont permis d'éviter des pertes potentielles plus importantes. La baisse du trafic aérien a eu d'importantes répercussions sur le marché du travail, puisque, à l'échelle mondiale, environ 65 millions d'emplois dépendent de l'industrie aéronautique, notamment 2,7 millions d'emplois dans les compagnies aériennes (OECD, 2021j).



Tableau 3.3: Impacts estimés de COVID-19 sur l'industrie aéronautique

	Domestique	International	Total
<i>2020 vs 2019 (résultats réels estimés)</i>			
<b>Sièges</b>	-38%	-66%	-50%
<b>Passagers</b>	Réduction de <b>1,323 million</b> de passagers (-50%)	Réduction de <b>1,376 million</b> de passagers (-74%)	Réduction de <b>2,699 million</b> de passagers (-60%)
<b>Revenu</b>	Perte d'environ <b>120 milliards de dollars</b> des recettes brutes opérationnelles des compagnies aériennes.	Perte d'environ <b>250 milliards de dollars</b> des recettes brutes opérationnelles des compagnies aériennes.	Perte d'environ <b>371 milliards de dollars</b> des recettes brutes opérationnelles des compagnies aériennes.
<i>2021 vs 2019 (estimations préliminaires)</i>			
<b>Sièges</b>	de -18% à -21%	de -56% à -63%	de -34% à -38%
<b>Passagers</b>	Réduction de <b>674 à 776 millions</b> de passagers (-26% à -29%)	Réduction de <b>1 207 à 1 369 millions</b> de passagers (-65% à -74%)	Réduction de <b>1 881 à 2 146 millions</b> de passagers (-42% à -48%)
<b>Revenu</b>	Environ <b>59 à 69 milliards de dollars</b> de perte brute. recettes opérationnelles des compagnies aériennes	Perte d'environ <b>217 à 246 milliards de dollars</b> de recettes brutes opérationnelles des compagnies aériennes.	Perte d'environ <b>276 à 315 milliards de dollars</b> de recettes brutes opérationnelles des compagnies aériennes.

Source: ICAO (2021).

Contrairement aux services de transport aérien de passagers, le transport aérien de fret a connu un fort rebond au second semestre de 2020, reflétant principalement la reprise du commerce international après la levée des restrictions initiales qui avaient été en vigueur pendant la majeure partie du second trimestre. De nombreuses compagnies aériennes dans le monde ont réagi à cette situation en convertissant des avions de transport de passagers en avions-cargo. Cela leur a permis de compenser certaines pertes qu'elles subissaient dans le transport de passagers.

Graphique 3.16: Trafic de marchandises, FTK (Variation par rapport à 2019)



Source: Moniteur mensuel du transport aérien de l'OACI, juin-septembre 2021. FTK: Fret Tonnes-Kilomètres

En tant qu'indicateur de la performance du fret aérien, les tonnes-kilomètres de fret (TKF) à l'échelle du secteur ont diminué de 10,6 % en 2020 par rapport à 2019. Selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ce déclin annuel est le plus rapide depuis le début de la collecte des données en 1990. Le trafic mondial de marchandises a recommencé à enregistrer des taux de croissance en 2021 (graphique 3.16). Les données pour le deuxième trimestre de 2021 indiquent une croissance moyenne de plus de 10 % des TKF par rapport à la période pré-pandémique. Dans



l'ensemble, la demande de fret aérien semble être forte, soutenue par le rebond progressif de l'activité économique mondiale et l'augmentation des exportations.

**Le transport maritime :** Différentes sources estiment qu'environ 80 à 90 % du commerce international est assuré par le transport maritime et traité par les ports du monde entier. Au cours des premières périodes de la pandémie, on s'attendait à ce que le commerce international connaisse une forte contraction, avec de graves répercussions sur le secteur du transport maritime. Après un choc initial, cependant, les changements dans les habitudes de consommation et d'achat ont entraîné une forte demande de biens importés, dont une grande partie devait être transportée dans des conteneurs maritimes. La grande majorité des ports ont pu rester ouverts aux opérations de fret, facilitant ainsi la circulation transfrontalière des marchandises et des fournitures essentielles.

Au cours du second semestre de 2020, le commerce et les volumes de marchandises ont connu une reprise remarquable, mais avec l'évolution des modes de consommation et les mesures en cours pour prévenir la propagation du virus, un nouveau défi est apparu pour le transport maritime, à savoir la crise des conteneurs. Divers facteurs ont contribué à cette crise, mais elle était principalement due à l'échec de la relocalisation des conteneurs vides, en plus de la pénurie de main-d'œuvre dans les ports, de la congestion des ports et des contraintes de capacité dans les camions et autres systèmes de transport intérieur (UNCTAD, 2020). Cela a entraîné une flambée des taux de fret, qui ont atteint des sommets historiques à la fin de 2020 et au début de 2021. Selon l'indice composite le plus récent publié par l'Indice de fret conteneurisé de Shanghai, l'indice du fret conteneurisé en Chine (CCFI) a plus que triplé entre janvier 2020 et juillet 2021. La hausse de l'indice de fret conteneurisé de Shanghai (SCFI) a été encore plus forte, puisqu'elle a été multipliée par quatre environ au cours de la même période.

En conséquence, le premier semestre de 2020 a connu une baisse de 7,7 % des escales par rapport au premier semestre de 2019. La baisse observée au second semestre 2020 était de 12,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Malgré la baisse des escales, les pays de l'OCI n'ont pas connu une diminution de leur part mondiale, mais une légère amélioration a été observée, passant de 13,2% en 2019 à 13,3% en 2020 (graphique 3.17). Pourtant, seuls deux pays de l'OCI, à savoir la Türkiye et l'Indonésie, ont représenté plus de 65

**Graphique 3.17:** Nombre d'escales portuaires dans les pays de l'OCI, semestriellement



Source: UNCTADStat. CNUCED.

% du total des escales dans la région de l'OCI, ce qui reflète une forte concentration des expéditions maritimes dans un petit nombre de pays, selon les statistiques de la CNUCED. Parmi les pays de l'OCI ayant un nombre plus élevé d'escales, seule l'Arabie saoudite a pu augmenter le



nombre total d'escales de navires au cours du second semestre 2020 par rapport à la période correspondante de l'année précédente (SESRIC, 2021b).

**Transport maritime et ferroviaire:** Les restrictions sur les services et la circulation des personnes, combinées aux conseils des autorités de ne pas voyager, ont entraîné une diminution du nombre de passagers d'environ 80 % pour tous les services ferroviaires nationaux en période de verrouillage. Par rapport au transport maritime, le transport routier et ferroviaire, en particulier le transport routier, a été plus vulnérable aux mesures restrictives prises par les autorités et a donc subi des impacts plus importants. Selon l'Union internationale des transports routiers (IRU), les pertes mondiales du secteur du transport routier de marchandises s'élevaient à 679 milliards de dollars en 2020 et elles devraient atteindre 347 milliards de dollars en 2021 (IRU, 2021).

Le transport routier et ferroviaire est un complément important pour le transport vers l'arrière-pays à partir des ports. Les changements brusques des volumes de fret sur plusieurs grandes routes commerciales et les perturbations de la connectivité du transport vers l'arrière-pays dans certains ports ont mis à l'épreuve les limites de capacité de certains ports/terminaux et de leurs systèmes de transport intérieur pendant la pandémie. Selon l'Association internationale des ports (IAPH, 2021), après avoir enregistré des retards de plus de 40 % en avril 2020, aucun des ports ayant participé à l'enquête n'a signalé de retards (6-24 heures) ou de sérieux retards (> 24 heures) dans le transport routier transfrontalier en octobre. Ce chiffre a rebondi à 16,3% en novembre (semaine 45) et a encore augmenté pour atteindre 20% en février 2021. Bien que ce pourcentage soit bien inférieur aux chiffres initiaux, il montre que moins de ports connaissent des opérations normales de camionnage transfrontalier.

En outre, même si la disponibilité du camionnage n'est pas affectée, quelque 18,6 % des ports sont confrontés à des perturbations des services ferroviaires en février 2021, en hausse par rapport au chiffre record de 4,9 % en octobre et de 11,1 % en décembre 2020. Ce pourcentage a encore augmenté pour atteindre 25 % en avril 2021, notamment en raison de certaines difficultés signalées en Amérique du Nord. Ce chiffre est proche du niveau de perturbations signalé dans les premiers jours de la pandémie, où près de 30 % des ports ont signalé que le trafic ferroviaire avait diminué. La situation dans les autres régions du monde ne s'est que légèrement détériorée, comme l'indique l'IAPH.

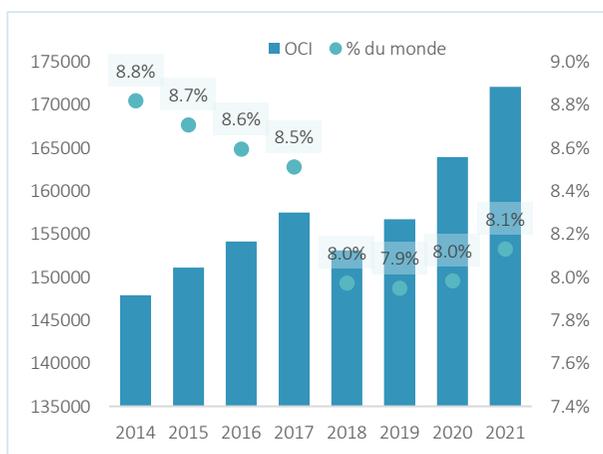
#### Mesures de réponses et bonnes pratiques

La demande de voyages ayant atteint un niveau historiquement bas, la crise de COVID-19 du secteur des transports a nécessité l'élaboration par les gouvernements d'une réponse politique forte. Les gouvernements ont réagi à la crise en désignant les ports, le transport maritime et les services de camionnage comme essentiels, et les ont exemptés des restrictions connexes. La distance physique et les exigences en matière de quarantaine ont considérablement réduit la capacité de transport disponible, tant pour les voyages nationaux qu'internationaux. De nombreux gouvernements ont fourni divers programmes de soutien pour aider le secteur des transports à rester viable pendant la pandémie. Dans le domaine des transports intérieurs, l'objectif était de maintenir un système de transport de base opérationnel pour répondre aux besoins des transports publics essentiels et des chaînes d'approvisionnement locales. Au fur et à



mesure que les pays se remettent de la pandémie, ils auront également besoin de politiques pour reconfigurer le secteur des transports afin de permettre la mobilité des personnes et des biens de manière sûre, durable et résiliente.

**Graphique 3.18:** Flotte marchande par propriété effective



Source: UNCTADStat, CNUCED. Les données se réfèrent au début de l'année indiquée et sont présentées en milliers de tonnes de port en lourd (TPL)

Un défi majeur a été observé dans le transport maritime et la hausse des taux de fret. Le graphique 3.18 montre la taille de la flotte marchande détenue par les pays de l'OCI. On constate une tendance à la hausse du nombre de flottes, même au cours de la pandémie. Les pays de l'OCI semblent transformer la pandémie en une opportunité, puisque leur part dans la flotte mondiale a légèrement augmenté, passant de 7,9 % en 2019 à 8,1 % en 2021 (UNCTAD, 2021). Le nombre total de flottes commerciales dans les pays de l'OCI a augmenté de 9,8 % depuis 2019. La Türkiye (16,3%),

l'Indonésie (15,6%), les Émirats arabes unis (14,5%), l'Iran (11,2%) et l'Arabie saoudite (9,8%) sont les pays de l'OCI qui possèdent le plus grand nombre de flottes commerciales. En conséquence, l'indice de connectivité du transport maritime de ligne (LSCI) a augmenté dans de nombreux pays de l'OCI malgré les mesures de confinement prises pendant la pandémie (SESRIC, 2021b).

Les réponses politiques appropriées apportées par les principales compagnies aériennes de la région de l'OCI ont permis à ces dernières d'atteindre les premiers rangs indiqués par l'IATA (2021). Emirates (1), Qatar Airways (3) et Turkish Airlines (5) figurent parmi les cinq premières compagnies en termes de trafic international de passagers payants. Ces entreprises figurent également parmi les dix premiers transporteurs de marchandises au monde. Étant l'un des premiers à convertir des avions de passagers en avions-cargo et à rechercher de nouveaux marchés, Qatar Airways a réussi à enregistrer une augmentation de 5,5 % du trafic de fret, qui a atteint 13,7 milliards de tonnes-kilomètres (CTK), et est devenu le plus grand transporteur international de fret en 2020 (CAPA, 2021). Elle était suivie par Emirates (3ème au niveau mondial) avec 9,6 milliards de CTK et Turkish Airlines (8ème au niveau mondial) avec 7 milliards de CTK. Turkish Cargo a augmenté sa part de marché de 3,7 % en 2019 à 4,7 % en 2020, car la compagnie a utilisé 50 de ses avions de passagers et ses 25 cargos pour des opérations de fret, selon Air Cargo News. La forte demande des consommateurs et le manque de capacité en matière de conteneurs devant se poursuivre jusqu'à fin 2021 au plus tôt, le cargo aérien devrait rester une alternative viable au transport par conteneurs pour certaines entreprises, et les entreprises des pays de l'OCI qui dépendent du fret aérien devraient bénéficier de cette tendance.



Les indicateurs de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits montrent qu'en 2018, le secteur public était actionnaire du plus grand aéroport intérieur dans trois pays de l'OCDE sur quatre et du plus grand transporteur aérien dans un pays sur trois (OCDE, 2020f). L'État détient la majorité des parts des principales compagnies aériennes de la région de l'OCI, notamment celles d'Emirates, Turkish Airlines, Qatar Airways, Saudi Airlines et Royal Air Maroc. Par conséquent, les gouvernements ont pris les devants en protégeant les transporteurs nationaux des impacts de la pandémie en utilisant divers régimes de soutien et en offrant diverses incitations.

#### Recommandations politiques pour une reprise résiliente

La pandémie a mis en évidence l'importance de la résilience des chaînes d'approvisionnement et des réseaux logistiques. Le secteur joue un rôle particulièrement critique en facilitant le commerce transfrontalier et en soutenant le tourisme international. Lorsque le réseau de transport est perturbé, les conséquences peuvent être étendues, notamment l'arrêt de la production et de la distribution, l'augmentation du coût des marchandises et l'impossibilité pour les personnes d'accéder à des services essentiels. Si les expériences concernant les perturbations peuvent varier en fonction des conditions préexistantes et des niveaux de préparation, les perturbations prolongées des liaisons de transport peuvent aggraver la détresse des communautés et la santé économique d'un pays. C'est pourquoi la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la résilience aux chocs futurs sont essentielles pour la durabilité non seulement des activités sectorielles mais aussi des activités économiques globales. Même si les gouvernements prennent des mesures pour protéger les secteurs économiques de diverses difficultés économiques et financières, les mesures à plus long terme nécessitent une perspective plus large.

Il est important de reconnaître l'importance critique de la numérisation et de l'automatisation dans les services de transport pour atteindre une plus grande efficacité et durabilité. Elle a le potentiel de réduire les contacts humains dans divers services de transport, des processus de dédouanement à la billetterie. En ce qui concerne les systèmes de transport intérieur, des mesures spécifiques peuvent être élaborées pour réagir immédiatement aux futures pandémies, comme des plans d'urgence indiquant quels réseaux de transport et quels postes frontières doivent rester opérationnels. Les fermetures et restrictions non coordonnées aux frontières ont posé de graves problèmes partout dans le monde. Par exemple, sur 54 pays africains, 38 ont introduit différents types de fermetures de frontières, entraînant un ralentissement significatif du commerce transfrontalier, tandis que la compréhension limitée et l'application incohérente des mesures COVID-19 ont entraîné une confusion tant chez les chauffeurs routiers que chez les autorités frontalières (UNECE, 2021). Les pays de l'OCI doivent donc intensifier leur coordination pour accroître la prévisibilité et le déploiement efficace des mesures frontalières dans les situations d'urgence.

En ce qui concerne le transport routier, il est encouragé de développer des systèmes de voyage intelligents (ITS) pour promouvoir la sécurité et la résilience du transport routier. Les solutions ITS comprennent des services d'information sur les déplacements en temps réel et des modèles

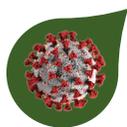


de gestion sophistiqués pour tous les modes de transport. Les systèmes de transport intelligents et automatisés tendent à réduire la fréquence et la durée des contacts entre humains lorsqu'ils sont en transport et réduisent ainsi la probabilité de contagion des maladies transmissibles. Les solutions STI utilisent des technologies de l'information avancées liées à l'aide au conducteur, à la gestion du trafic et au contrôle des véhicules, qui améliorent constamment la qualité de l'interaction entre les systèmes routiers et les véhicules (UNECE, 2012).

Bien que de nombreux aéroports aient été fermés aux vols de passagers, la plupart sont restés ouverts au fret, ce qui reflète l'importance particulière, la résilience et la force du fret aérien. À cet égard, il est impératif de développer un système et une capacité de fret aérien avancés pour pouvoir réagir rapidement aux chocs futurs. Les investissements dans le secteur ferroviaire peuvent également être considérés comme prioritaires, car il s'agit d'un mode de transport essentiel pour soutenir la mobilité des biens et des personnes à l'intérieur et au-delà des frontières. Le fret ferroviaire peut être essentiel pour soutenir une chaîne de valeur logistique durable, mais aussi pour l'activité des passagers à une époque où les conditions de voyage et les espérances changent considérablement.

Il est également recommandé de mettre en place des mécanismes stratégiques régionaux et internationaux pour réguler les systèmes de transport afin de garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement, des transports et du commerce et d'éviter les effets perturbateurs des autres chocs similaires. Le transport maritime est particulièrement critique pour la durabilité du commerce mondial et des chaînes de valeur. La récente pénurie de conteneurs et d'équipements maritimes a suscité des inquiétudes quant à l'efficacité des mécanismes existants. Le suivi des escales et des horaires des navires de ligne, ainsi que l'amélioration du traçage et l'optimisation des escales, font partie des défis à relever dans un avenir proche. Les autorités nationales de la concurrence doivent pouvoir surveiller les taux de fret afin d'éviter les comportements abusifs.





## CHAPITRE QUATRE

# INVESTIR DANS LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

*Ce chapitre évalue l'impact de la pandémie sous l'angle du développement social. Il traite des questions et des défis liés à l'éducation, à la santé, à la pauvreté et aux inégalités, à la vie familiale et à la cohésion sociale, et enfin à la protection sociale. La pandémie de COVID-19, qui était à l'origine une urgence sanitaire, a eu de graves répercussions sur le système de santé. Les restrictions sur les contacts physiques ont également laissé des dommages difficiles à récupérer sur les résultats scolaires. Les perturbations des activités économiques ont entraîné des pertes d'emplois et de revenus pour de nombreux travailleurs informels peu qualifiés, qui n'ont pas accès aux régimes de protection sociale. Cela a créé de nouveaux défis en matière de pauvreté, d'inégalité et de cohésion sociale. Le processus de redressement devrait inclure des politiques visant à relever adéquatement tous ces défis et à minimiser toute incidence négative à long terme.*



## 4.1 Éducation et enseignement

Les efforts déployés pour contenir la propagation de la pandémie de COVID-19 ont affecté des millions d'étudiants et ont considérablement détérioré les résultats scolaires dans le monde entier. Elle a posé de grands défis aux gouvernements pour préserver les acquis de l'éducation et de l'alphabétisation au cours des dernières décennies. Par conséquent, le développement à long terme de la jeune génération est mis en péril comme jamais auparavant. Le déclenchement de la pandémie a mis en évidence la vulnérabilité et les lacunes des systèmes éducatifs dans la mise en œuvre de mesures politiques appropriées pour assurer leur fonctionnement ininterrompu en temps de crise. Compte tenu de l'impact généralisé sur l'apprentissage, les mesures de redressement dans le secteur de l'éducation doivent figurer parmi les principales priorités des gouvernements pour éviter une catastrophe générationnelle. Les gouvernements doivent donc redoubler d'efforts pour empêcher de nouvelles fermetures d'écoles en prenant les mesures nécessaires dans les centres éducatifs et en mettant en œuvre des mesures rapides pour récupérer les pertes d'apprentissage, en particulier celles des groupes vulnérables et défavorisés.

Ce chapitre examine l'état de l'éducation dans les pays de l'OCI pendant la pandémie de COVID-19. Pour commencer, les impacts des fermetures d'écoles sur l'éducation et l'apprentissage sont étudiés. Les méthodes d'enseignement utilisées pendant la fermeture des écoles font également l'objet d'une enquête. Le chapitre se poursuit par un examen de la reprise dans le domaine de l'éducation, où les efforts déployés par les pays membres lors de la réouverture des écoles sont présentés.

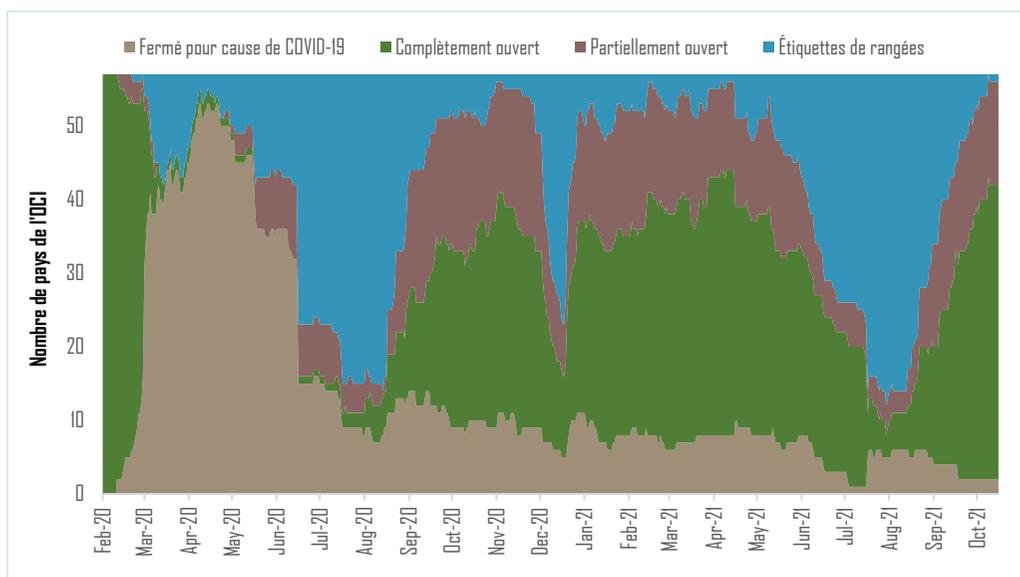
### Impact de la pandémie de COVID-19

Avant l'épidémie de COVID-19, les pays de l'OCI étaient déjà confrontés à une crise d'apprentissage, se situant en dessous de la moyenne mondiale malgré des progrès récents. Ces dernières années, les pays de l'OCI ont augmenté les inscriptions dans l'éducation pré-primaire jusqu'au secondaire ainsi que le nombre de personnel enseignant (SESRIC, 2021c). Le nombre moyen d'années de scolarité (AYS) est passé de 5,2 ans en 2000 à 7,0 ans en 2017. Malgré ces tendances favorables, les pays de l'OCI continuent d'accuser un retard dans un certain nombre de catégories par rapport aux moyennes des groupes de pays non membres de l'OCI. Par exemple, les AYS des pays de l'OCI restent nettement inférieurs à ceux des pays en développement non membres de l'OCI (7,7) et des pays développés (12,6). Dans 18 pays de l'OCI, le nombre moyen d'années scolaires est encore inférieur à cinq. En outre, 13 pays de l'OCI ont un taux d'alphabétisation inférieur à 50 %.

Lorsque la situation de la pandémie s'est détériorée, les gouvernements du monde entier ont progressivement décrété la fermeture des écoles, y compris les pays de l'OCI. Les fermetures d'écoles ont atteint un pic en avril 2020, lorsque près de 53 pays de l'OCI ont complètement fermé leurs écoles et deux autres ont fait une pause académique (graphique 4.1). Au cours de cette période, environ 1,6 milliard d'apprenants dans plus de 190 pays ont été affectés par ces fermetures (UNESCO, 2021). Le secteur de l'éducation dans les pays de l'OCI a été



Graphique 4.1: Situation des fermetures d'écoles dans les pays de l'OCI (février 2020 - octobre 2021)



Source: Suivi mondial par l'UNESCO des fermetures d'écoles causées par COVID-19.

**Les écoles étaient fermées :** Fermetures d'établissements d'enseignement (par exemple, fermetures de bâtiments) mandatées ou recommandées par le gouvernement qui affectent la totalité ou la majorité de la population étudiante inscrite à un niveau d'enseignement donné. Malgré les fermetures nationales d'écoles, les écoles sont restées ouvertes dans de nombreux pays pour les élèves vulnérables ou/et les enfants des travailleurs clés.

**Les écoles étaient entièrement ouvertes :** Les cours se déroulent exclusivement en présentiel pour la majorité des écoles (par exemple, les bâtiments sont ouverts), les mesures visant à assurer la sécurité et l'hygiène dans les écoles variant sensiblement d'un contexte à l'autre et/ou selon le niveau d'enseignement.

**Les écoles étaient partiellement ouvertes :** Le gouvernement a ordonné ou recommandé (a) une réouverture partielle dans des zones spécifiques, (b) une (ré)ouverture progressive par niveau scolaire ou par âge, et/ou (c) l'utilisation d'un modèle hybride combinant l'enseignement en personne à l'école et l'enseignement à distance. Elle comprend également des pays où les gouvernements nationaux ont reporté les décisions de (ré)ouverture à d'autres unités administratives (par exemple, les régions, les municipalités ou les écoles individuelles), et où diverses modalités de (ré)ouverture sont utilisées.

particulièrement touché par la pandémie, avec 432,6 millions d'apprenants forcés de quitter l'école - avec la plus grande concentration d'apprenants non scolarisés dans les pays membres d'Asie de l'Est et du Sud (SESRIC, 2020b). Un renversement de tendance s'est produit en septembre 2020 et les écoles ont progressivement rouvert, la pandémie ayant été maîtrisée et les vaccins distribués au public. La tendance à la réouverture des écoles se poursuit, avec seulement deux pays fermant complètement leurs écoles à la fin du mois d'octobre 2021.

Le graphique 4.2 illustre la durée des fermetures d'écoles dans l'OCI et dans le monde. Le nombre de semaines de fermeture des écoles reflète le nombre de semaines pendant lesquelles les élèves n'ont pas reçu d'enseignement en classe en personne. Différentes régions ont été affectées de manière disproportionnée par les fermetures d'écoles. Entre février 2020 et octobre 2021, les pays de l'OCI ont fermé les écoles pendant 27 semaines et les ont partiellement ouvertes pendant 20 semaines. Les fermetures d'écoles dans la région de l'OCI sont plus longues que la moyenne mondiale de 22 semaines, mais les ouvertures partielles sont plus courtes que la moyenne mondiale de 28 semaines. La période de fermeture des écoles de l'OCI est également plus longue que celle des pays à faible revenu (23 semaines), des pays à revenu intermédiaire (24 semaines) et des pays à revenu élevé (10 semaines). En termes d'ouverture partielle des écoles, les pays de



l'OCI prennent plus de temps que les pays à faible revenu (12 semaines) mais moins de temps que les pays à revenu intermédiaire (29 semaines) et les pays à revenu élevé (26 semaines).

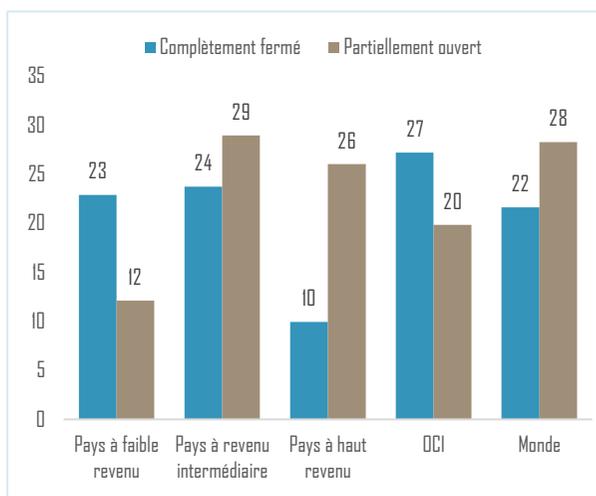
Au niveau national, il existe également des variations dans les fermetures d'écoles entre les pays de l'OCI. 19 pays de l'OCI ont fermé leurs écoles plus longtemps que la moyenne mondiale, le Bangladesh (63 semaines), le Koweït (62 semaines), l'Ouganda (58 semaines), l'Irak (51 semaines) et l'Arabie saoudite (50 semaines) ayant connu les fermetures les plus longues. En comparaison, deux pays de l'OCI, le Tadjikistan et le Turkménistan, n'ont jamais appliqué la fermeture des écoles.

En ce qui concerne les écoles partiellement ouvertes, 10 pays ont ouvert partiellement leurs écoles pendant une période plus longue que la moyenne mondiale. Les cinq premiers pays de l'OCI ayant la plus longue durée d'ouverture partielle des écoles sont l'Indonésie (52 semaines), la Palestine (43 semaines), les Émirats arabes unis (42 semaines), Oman (41 semaines) et la Libye (40 semaines). En comparaison, six pays n'ont jamais imposé l'ouverture partielle des écoles.

Si les fermetures d'écoles sont temporaires, elles ont un impact durable sur le niveau de développement humain de la société, en particulier dans celles qui comptent une forte présence d'enfants et d'adolescents, comme en témoigne le groupe de l'OCI. Selon l'ONU (2020b), les fermetures d'écoles résultant de la pandémie de COVID-19 pourraient entraîner une "catastrophe générationnelle" en raison de *la perte de scolarisation, de la perte d'apprentissage et de la perte de revenus* provenant des étudiants.

**L'école perdue:** Les fermetures prolongées d'écoles peuvent entraîner une augmentation du nombre d'enfants qui abandonnent ou ne retournent pas à l'école en raison de la perturbation de leur éducation. Si le nombre exact d'abandons est encore inconnu, des estimations récentes indiquent que plus de 24 millions d'élèves, de l'enseignement pré-primaire à l'enseignement supérieur, risquent d'abandonner ou de ne pas retourner à l'école (UNESCO, 2020a). Le risque d'interruption de la scolarité est particulièrement élevé pour les personnes les plus sensibles et dont les apprentissages fondamentaux étaient faibles au départ. Les enfants issus de familles socio-économiques défavorisées, les membres de groupes minoritaires et les apprenantes sont

**Graphique 4.2:** Durée de fermeture des écoles par régions du monde en semaines (février 2020 - octobre 2021)



Source: Suivi mondial par l'UNESCO des fermetures d'écoles causées par COVID-19. Note: Les estimations sont pondérées par le nombre d'élèves de l'enseignement pré-primaire au secondaire supérieur dans chaque pays.



fréquemment plus affectés (UNESCO, 2020a). En effet, le Fonds Malala (2020) constate que les taux d'inscription des filles diminuent considérablement à la suite d'une pandémie mondiale pour diverses raisons, notamment l'augmentation des taux de pauvreté, les responsabilités domestiques, les mariages précoces et les pratiques culturelles qui peuvent empêcher les filles de retourner à l'école (Fonds Malala, 2020). Étant donné qu'environ 207 millions de filles connaissent actuellement des interruptions dans leur éducation à travers 55 pays de l'OCI, ces résultats soulignent le besoin critique de développer une réponse politique succincte pour atténuer les effets négatifs sur les apprenantes (SESRIC, 2020b).

**L'apprentissage perdu:** La fermeture des écoles a empêché des milliards d'élèves d'aller à l'école, ce qui a eu un impact négatif sur leur apprentissage. Azevedo et al. (2021) simulent les effets de COVID-19 sur l'apprentissage et concluent que les niveaux mondiaux d'éducation et d'apprentissage diminueront, entraînant une perte de 0,3 à 1,1 année de scolarité (ajustée à la qualité).<sup>22</sup> Cela correspond à une réduction du nombre d'années effectives de scolarité de base que les élèves reçoivent au cours de leur vie, qui passerait de 7,8 à entre 6,7 et 7,5 ans. Dans le cas des pays de l'OCI, cela correspondrait à une baisse des années effectives de scolarisation de base de 6,4 à entre 5,3 et 6,1 ans. L'analyse au niveau national a révélé un schéma similaire. En Indonésie, par exemple, le nombre d'années de scolarité avant la pandémie (ajusté pour la qualité) est de 7,9. En l'absence d'interventions gouvernementales supplémentaires, les fermetures d'écoles précipitées par la pandémie pourraient entraîner une perte supplémentaire comprise entre 0,4 et 0,7 (Yarrow et al., 2020). De même, au Pakistan, la perte d'années d'apprentissage est estimée entre 0,3 et 0,8 année, dégradant encore les années de scolarisation (déjà basses) de 5,1 années à entre 4,3 et 4,8 années (Geven & Hasan, 2020).

**Perte de revenus:** L'impact cumulatif de la pandémie pourrait avoir une influence à long terme sur toute une génération d'étudiants. Outre un revenu plus élevé, un niveau d'éducation plus élevé et une meilleure réussite sont liés à une meilleure santé, à des taux d'incarcération plus faibles et à une plus grande participation politique (Dorn et al., 2021). Il est prévu que, si la perte d'apprentissage liée à la pandémie n'est pas prise en compte, les revenus annuels pourraient être réduits d'un ordre de 366 à 1 776 dollars. Cela équivaut approximativement à 10 000 milliards de dollars (PPA 2017) de gains sur la durée de vie, soit environ 16 % des investissements réalisés par les gouvernements dans l'éducation de base (Azevedo et al., 2021). Au Pakistan, par exemple, une perte de 0,3 à 0,8 année d'apprentissage se traduit par une baisse de 193 à 445 dollars des revenus annuels d'un étudiant (PPA 2017). Cette perte de revenus coûterait à l'économie pakistanaise entre 67 et 155 milliards de dollars de PIB en valeur actuelle nette (Geven & Hasan, 2020). De même, en Indonésie, on estime que les étudiants perdent entre 249 et 484 dollars annuellement. Il en résulterait une perte de valeur actualisée des revenus à vie pour tous les étudiants comprise entre 161 et 293 milliards de dollars, soit 13,5 à 26,2 % du PIB de 2019 (Yarrow et al., 2020).

En plus de toutes ces questions, il existe des preuves solides que la perturbation de l'éducation COVID-19 affectera de manière disproportionnée les pays en développement à faible revenu et les populations vulnérables. Selon le FMI (2021e), les pertes d'apprentissage seront



particulièrement graves pour les enfants des ménages à faible revenu et des zones rurales n'ayant pas accès aux infrastructures numériques. Les pertes d'apprentissage réelles associées aux fermetures forcées d'écoles se situent entre 20 et 25 % de l'année scolaire dans les pays développés et entre 40 et 50 % dans les pays en développement, selon le quintile socio-économique et l'éducation des parents (IMF, 2021e). Ces estimations prévoient que certains enfants participeront à l'enseignement à distance, ce qui compensera une partie des pertes éducatives, tandis que ceux qui ne le feront pas subiront des pertes plus importantes.

### Mesures de réponses et bonnes pratiques

De nombreux gouvernements ont réagi rapidement et ont mis en place de nombreux modes d'apprentissage à distance pour atteindre les enfants et les adolescents pendant que les écoles étaient fermées. Ces modes d'apprentissage à distance comprennent des documents imprimés à emporter, des médias de diffusion tels que la télévision et la radio, ainsi que des plates-formes web numériques. Le tableau 4.1 énumère les méthodes d'apprentissage à distance employées dans les 37 pays de l'OCI. Tout au long de 2020 et 2021, presque tous les pays de l'OCI ont fourni au moins une modalité d'apprentissage à distance pour un ou plusieurs niveaux d'enseignement. La télévision a été la plateforme la plus populaire, utilisée dans presque tous les pays de l'OCI à différents niveaux d'éducation. Les plateformes en ligne étaient la deuxième modalité d'apprentissage la plus courante. En revanche, moins de la moitié des pays ont utilisé des téléphones mobiles, des radios et des paquets à emporter pour leur apprentissage à distance.

La combinaison de technologies unidirectionnelles telles que la radio ou la télévision avec des modalités mobiles interactives telles que les SMS ou les appels téléphoniques permet aux enseignants de fournir un retour d'information personnalisé aux étudiants, ce qui peut accroître l'efficacité de l'enseignement à distance (UNESCO et al., 2021). En outre, l'utilisation de modalités multiples peut contribuer à accroître l'accès des enfants issus de foyers marginalisés, ruraux ou à faible revenu qui n'ont pas un accès régulier à la technologie requise pour l'apprentissage à distance (Dreesen et al., 2020).

Il a été démontré que les perturbations des systèmes éducatifs causées par les pandémies sont particulièrement graves dans les pays dont les infrastructures sont limitées. Plus de 460 millions d'élèves dans le monde n'ont pas accès à l'internet, aux ordinateurs ou aux appareils mobiles nécessaires pour participer à l'apprentissage virtuel lorsque leurs écoles sont fermées (UNICEF, 2020a). Les pays dont l'accès à l'électricité est inférieur à la moyenne mondiale subissent des pertes éducatives de 70 %, bien supérieures à celles des pays dont l'accès à l'électricité est supérieur à la moyenne mondiale (FMI, 2021a). En outre, lorsque les instructeurs n'ont pas reçu d'appareils TIC ou de connexion gratuite, le nombre de jours d'apprentissage manqués a presque doublé (IMF, 2021a). Dans les pays où l'accès aux plateformes en ligne est limité, l'éducation est dispensée par la radio et la télévision, ce qui se traduit par un apprentissage moins efficace.



Tableau 4.1: Modalités d'apprentissage à distance pendant la fermeture des écoles, par niveau d'éducation

Pays	Plateformes en ligne			Télévision			Téléphones mobiles			Radio			Paquets à emporter		
	A	LS	US	A	LS	US	A	LS	US	A	LS	US	A	LS	US
Afghanistan				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Albanie	X	X	X	X	X	X	X	X	X						
Azerbaïdjan	X	X	X	X	X	X									
Bangladesh		X	X		X	X									
Brunei Darussalam	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
Burkina Faso															
Cameroun	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X			
Tchad		X	X		X	X					X	X			
Comores				X	X	X			X	X	X	X	X	X	
Gambie				X	X	X				X	X	X			
Guyana	X	X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X
Irak	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X		
Jordanie	X	X	X	X	X	X									
Liban	X	X	X												
Libye	X	X	X	X	X	X		X	X					X	X
Malaisie	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
Mali				X	X	X									
Mauritanie				X	X	X				X	X	X			
Mozambique			X	X	X	X					X	X	X	X	X
Niger					X	X		X	X						
Nigeria	X	X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X
Oman	X	X	X	X	X	X									
Pakistan	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Palestine	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
Qatar	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
Sénégal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Somalie	X									X					
Surinam				X	X	X	X	X	X				X	X	X
Syrie	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X			
Togo		X	X	X	X	X				X	X	X			
Türkiye	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
Ouganda		X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X
Émirats arabes unis	X	X	X												
Ouzbékistan	X	X	X	X	X	X									
<b>Total de l'OCI (34)</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>13</b>

Source: Troisième cycle de l'enquête sur les réponses de l'éducation nationale à COVID-19, menée conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et l'OCDE, et administrée par l'Institut de statistique de l'UNESCO et l'OCDE. Remarque: (P): Enseignement primaire, (LS): Enseignement secondaire inférieur, (US): Enseignement secondaire supérieur (général).

Les pays de l'OCI sont également confrontés à cette réalité. L'accès à l'électricité, aux téléphones mobiles, à l'internet et aux ordinateurs dans les pays de l'OCI reste inférieur à la moyenne mondiale (tableau 4.2). Par conséquent, les plateformes en ligne pour l'apprentissage à distance ne sont pas facilement disponibles dans de nombreux pays de l'OCI. En outre, selon l'indice de préparation à l'apprentissage à distance (RLRI)<sup>23</sup>, parmi les 27 pays de l'OCI analysés, huit ont une préparation à l'apprentissage à distance supérieure à la moyenne, six ont une préparation à l'apprentissage à distance moyenne, et 13 pays ont une préparation à l'apprentissage à distance inférieure à la moyenne.



Tableau 4.2: L'accès aux technologies

Groupe de pays	Accès à l'électricité en milieu rural (% de la population rurale)	Abonnés au téléphone mobile (pour 100 habitants)	Accès à l'Internet à domicile (% du ménage)	Possession d'un ordinateur (% du ménage)
OCI	65,9	105,9	43,3	27,6
Monde	82,0	109,0	55,2	46,1

Source: Annuaire statistique des pays membres de l'OCI (SESRI, 2021c).

L'apprentissage à distance pendant les fermetures d'écoles dans les pays de l'OCI, notamment ceux dont les infrastructures TIC sont faibles, s'avère être une difficulté, entravant l'éducation et l'apprentissage de millions d'écoliers. Par exemple, au Nigeria, l'accès restreint aux appareils et à l'internet, ainsi que le manque d'électricité fiable, ont été cités comme des obstacles à un apprentissage efficace, interdisant aux élèves d'étudier pendant les fermetures d'école (TEP Centre, 2020). On constate également que l'accès à l'apprentissage à distance accroît les inégalités déjà existantes dans de nombreux pays africains, affectant de manière disproportionnée les enfants qui risquaient déjà d'être exclus d'une éducation décente (Human Rights Watch, 2020). Il est donc nécessaire d'investir dans l'apprentissage à distance afin de renforcer le soutien aux enseignants et aux écoles des zones rurales et éloignées, d'améliorer la collecte et le partage des données et de favoriser l'accès des élèves à des ressources pédagogiques de qualité.

D'autre part, la réouverture des écoles ne suffit pas à elle seule. Il est essentiel de reconnaître les effets négatifs des fermetures d'écoles sur l'apprentissage et le bien-être des enfants, et de prendre des mesures supplémentaires pour compenser les effets de la perte d'éducation, d'apprentissage et de revenus. En premier lieu, pour éviter de nouvelles épidémies du virus, des mesures de santé et de sécurité doivent être mises en place dans les écoles. En outre, les étudiants, notamment ceux issus de milieux défavorisés, auront besoin d'un soutien ciblé et continu pour éviter le décrochage et les aider à rattraper les apprentissages manqués (Giannini et al., 2021).

*Mesures de sécurité et protocole lors de l'ouverture de l'école:* La principale préoccupation est de savoir si la réouverture des écoles entraînera une épidémie de maladies parmi les étudiants, le corps enseignant et la communauté en général. Les pays à faible revenu ont pris du retard, même en ce qui concerne les mesures les plus élémentaires de santé et de sécurité après la réouverture des écoles ; par exemple, moins de 10 % d'entre eux ont déclaré disposer de suffisamment de savon, d'eau propre, d'installations sanitaires et d'hygiène, et de masques pour assurer la sécurité de tous les apprenants et du personnel, contre 96 % dans les pays à revenu élevé (UNESCO et al., 2021).

*Améliorer la réinscription et prévenir les abandons:* Lorsque les écoles rouvrent, certains élèves, notamment les plus vulnérables, peuvent choisir de ne pas y retourner. Pour encourager la réinscription des élèves, la majorité des pays à revenu faible et intermédiaire ont déclaré utiliser au moins une méthode de sensibilisation, le plus souvent en modifiant les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) ou en faisant appel à la communauté. Selon les résultats du troisième cycle de l'enquête sur les réponses de l'éducation nationale au COVID-19, sur les 29



pays de l'OCI disposant de données, neuf pays n'appliquent aucune mesure pour encourager le retour à l'école des populations vulnérables. La majorité des pays de l'OCI ont opté pour des modifications des services WASH et l'engagement communautaire comme méthodes privilégiées pour encourager les élèves à retourner à l'école.

*Soutien au rattrapage de l'apprentissage perdu:* Le risque de perte d'apprentissage dû à la fermeture des écoles doit être traité de manière adéquate. Le suivi et les évaluations des élèves sont nécessaires pour déterminer l'ampleur réelle de la perte d'apprentissage, aider les enseignants à adapter leur enseignement au niveau des élèves et faciliter la planification. En outre, le programme d'études doit être adapté, de même que les programmes de rattrapage, pour permettre aux étudiants de retrouver rapidement les acquis. Selon l'UNESCO et al. (2021), environ 40 % des pays dans le monde ont prolongé l'année scolaire, tandis qu'un pourcentage comparable s'est concentré sur des sujets spécifiques du programme scolaire. Cependant, plus de la moitié des pays ont indiqué qu'aucun changement n'avait été fait ou ne serait fait. Selon le troisième cycle de l'enquête sur *les réponses de l'éducation nationale au COVID-19*, la majorité des pays de l'OCI ont réalisé des évaluations des lacunes d'apprentissage au niveau de l'école primaire, 15 des 27 pays de l'OCI ayant déclaré qu'ils procédaient à ces évaluations. À l'échelle mondiale, plus des deux tiers des pays ont déclaré que les efforts de rattrapage visant à combler les lacunes d'apprentissage des élèves du primaire et du secondaire ont été largement adoptés lors de la réouverture des écoles (UNESCO et al., 2021). Même les mesures correctives à court terme se sont avérées capables de prévenir de moitié les pertes d'apprentissage à long terme (Kaffenberger, 2021).

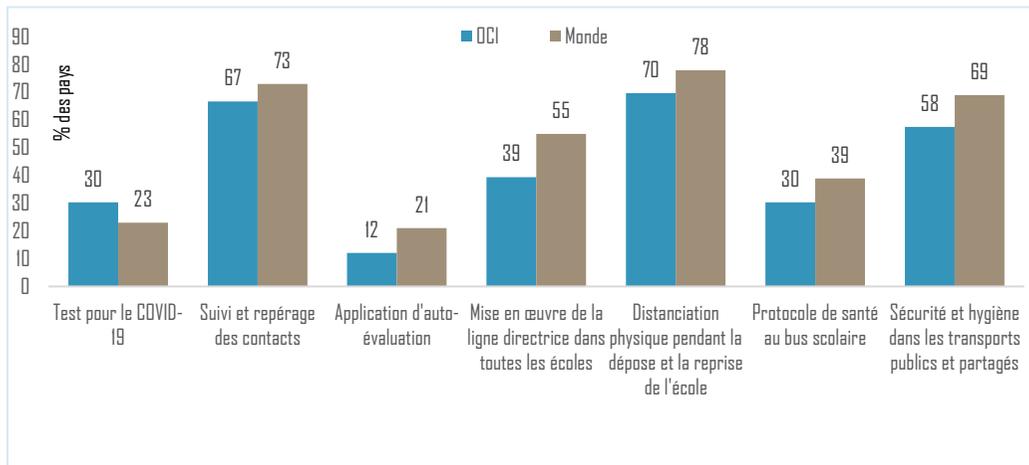
### Recommandations politiques pour une reprise résiliente

La pandémie de COVID-19 a révélé la vulnérabilité du système éducatif des pays de l'OCI. Néanmoins, il est possible de tirer les leçons de la crise et de renforcer la résilience du système éducatif. Les gouvernements doivent non seulement répondre au problème à court terme posé par la pandémie, mais aussi créer le cadre nécessaire au développement du capital humain à long terme et se préparer aux chocs futurs. Pour atteindre cet objectif, une série de recommandations sont présentées ci-dessous :

**Assurer une ouverture de l'école sûre et saine.** La pandémie est loin d'être terminée, et l'issue future est encore incertaine. Toutefois, les écoles doivent rester ouvertes pour éviter une catastrophe générationnelle causée par des fermetures prolongées. La clé de la réouverture est la capacité à assurer un retour en toute sécurité dans les locaux physiques tout en maintenant une distance physique et en appliquant les précautions de santé publique, comme l'utilisation de masques et le lavage fréquent des mains. Les pays peuvent développer un cadre pour ouvrir les écoles en toute sécurité et améliorer la préparation et la réponse des écoles afin d'éviter de nouvelles épidémies de COVID-19. À l'exception du test COVID en milieu scolaire, la part des pays de l'OCI qui ont pris ces mesures est plus faible qu'au niveau mondial (graphique 4.3).

**S'attaquer aux pertes d'apprentissage et prévenir les abandons, en particulier pour les personnes vulnérables.** Les fermetures prolongées d'écoles dans les pays de l'OCI ont augmenté la probabilité que les élèves abandonnent l'école et la perte d'apprentissage. Il est donc nécessaire



**Graphique 4.3:** Mesures incluses dans les directives relatives à la santé et à l'hygiène dans les écoles

Source: Troisième cycle de l'enquête sur les réponses de l'éducation nationale à COVID-19, menée conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et l'OCDE, et administrée par l'Institut de statistique de l'UNESCO et l'OCDE. Note: Les données portent sur 33 pays de l'OECID et 143 pays dans le monde.

de fournir une attention et une assistance en temps utile. Les groupes vulnérables supportent une part disproportionnée de la charge, et ils doivent bénéficier d'un traitement spécial. Pour éviter tout dommage futur au développement du capital humain, il faut mettre en œuvre des initiatives continues et diverses pour encourager la réinscription. Les élèves, notamment ceux issus de milieux défavorisés, auront besoin d'un soutien spécialisé pour s'adapter et rattraper les apprentissages manqués. De nombreux étudiants peuvent avoir besoin de cours de rattrapage pour rétablir leur niveau académique. Il est possible d'utiliser les leçons tirées des succès et des échecs afin de développer des approches plus efficaces et plus équitables pour réduire les écarts d'apprentissage pour tous les élèves. Cela peut aider à construire un système éducatif plus solide et plus résilient. Il est essentiel d'améliorer l'apprentissage en face à face et à distance, car ils coexisteront probablement pendant un certain temps.

**Soutenir le financement et l'investissement dans l'éducation.** En période de crise, les pays réorientent fréquemment les ressources budgétaires vers des secteurs cruciaux. Pendant la pandémie de COVID-19, les pays du monde entier ont détourné des ressources de l'éducation pour se concentrer davantage sur les soins de santé. Cependant, il est vital pour les pays de l'OECID de continuer à investir et à soutenir financièrement les secteurs de l'éducation pendant et après la pandémie. Dans le cas contraire, la qualité des ressources éducatives disponibles dans les pays membres pourrait être compromise, ce qui aurait des conséquences négatives à long terme sur leur croissance globale. À moyen terme, les investissements dans l'éducation et les TIC doivent être privilégiés. La pandémie a mis en évidence la fracture numérique dans les pays de l'OECID, les étudiants des pays dépourvus d'infrastructures TIC subissant une perte d'apprentissage plus importante. L'investissement dans les TIC et leur intégration dans le secteur de l'éducation renforcera la résilience du système éducatif.



### **Conceptualiser l'éducation et accélérer les changements dans l'enseignement et l'apprentissage.**

Les efforts considérables déployés en peu de temps pour répondre aux chocs subis par le système éducatif montrent que le changement est possible. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la viabilité à long terme des systèmes scolaires conventionnels dans le monde entier après l'apparition du COVID-19. Si la majorité des pays de l'OCI ont réussi à dispenser un enseignement à distance, il ne s'agit là que d'une solution temporaire. Lors de la refonte du modèle éducatif actuel, les pays de l'OCI doivent mettre l'accent sur le développement de méthodes d'apprentissage innovantes, qui incluent la révision des programmes traditionnels, l'anticipation des besoins des apprenants en fonction des besoins en capital humain du pays, l'intégration des TIC dans l'éducation et la culture de "l'apprentissage" en dehors des espaces d'apprentissage traditionnels. Les pays pourraient utiliser les pratiques positives qui ont émergé de l'éducation pendant la pandémie pour informer les pratiques éducatives futures, notamment : l'apprentissage hybride et mixte ; l'engagement des parents dans l'apprentissage et la communication entre la maison et l'école ; l'évaluation, le programme et l'adaptation de l'enseignement ; le soutien à l'apprentissage pour les étudiants les plus marginalisés ; les partenariats innovants pour la prestation de l'éducation.

### **4.2 Santé**

Le bilan humain de la pandémie de COVID-19 continue de s'alourdir dans le monde entier, car la pandémie se poursuit avec l'émergence de nouvelles variantes du coronavirus sous-jacent (SRAS-CoV-2). Dans le monde, au 31 décembre 2021, plus de 288 millions de cas confirmés de COVID-19, dont 5,4 millions de décès, ont été signalés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).<sup>24</sup> Dans les pays de l'OCI, le nombre de cas a dépassé 39 millions et le nombre de décès a atteint 662 000, ce qui correspond à 14% et 12% du total mondial, respectivement. Bien que ces chiffres semblent faibles si l'on considère que les pays de l'OCI représentent 24,5% de la population mondiale, il convient de mentionner que des inquiétudes se font jour dans le monde entier quant à la capacité des chiffres rapportés à refléter la situation réelle. On estime que le nombre total de décès dans le monde attribuables au COVID-19 est beaucoup plus élevé, étant donné le nombre limité de tests et les difficultés d'attribution de la cause du décès, en particulier dans les pays en développement.

Outre les millions de morts, la pandémie de COVID-19 a provoqué une crise mondiale sans précédent, entraînant des perturbations économiques et sociales et un choc pour les systèmes de santé nationaux. Principalement axés sur l'endigement et l'atténuation de la propagation et du taux d'infection du nouveau coronavirus, les systèmes de santé sont, en fait, confrontés à la plus grave crise pandémique mondiale du siècle dernier. La crise a entraîné des changements substantiels et inattendus dans la demande de services de santé. D'une part, la nouvelle maladie infectieuse a accru la demande de soins aigus spécialisés, tandis que, d'autre part, la demande de services de routine a fortement diminué pour diverses raisons. L'explosion de la demande de diagnostics et de traitements a déjà surchargé les systèmes de santé et soumis les prestataires de soins à une pression sans précédent.



À cet égard, la pandémie a réellement mis à l'épreuve les capacités des systèmes de santé et exposé leurs limites, suscitant une attention majeure à leur résilience face aux épidémies de maladies telles que COVID-19. En effet, les pays ont adopté diverses stratégies nationales pour contrôler la transmission virale, mais le succès relatif de ces stratégies dépend largement de l'état de préparation et de la réactivité du système de santé existant, c'est-à-dire de sa capacité à gérer ces chocs et autres types de changement dans un cadre de résilience.

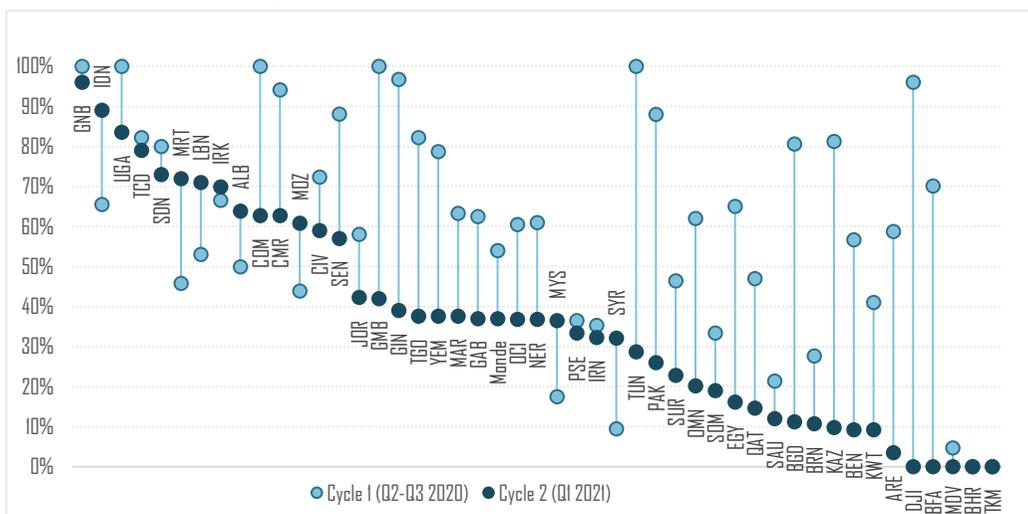
## Impacts de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé

### Perturbations des services de santé

La pandémie de COVID-19 a poussé tous les systèmes de santé à leurs limites, montrant à quel point ils sont réellement vulnérables aux chocs sanitaires. Environ deux ans après le début de la pandémie, l'impact du COVID-19 sur la fourniture et l'utilisation des services de santé essentiels (SSE) continue d'être une préoccupation majeure dans le monde entier, en particulier dans les pays à faible revenu, dont de nombreux pays de l'OCI. Au début de la pandémie, l'OMS a averti que "même une modeste perturbation des services de santé essentiels pourrait entraîner une augmentation de la morbidité et de la mortalité dues à des causes autres que COVID-19 à court, moyen et long terme" (WHO, 2020a). À cet égard, les perturbations dans la prestation des services de santé menacent la santé et le bien-être des personnes qui ont besoin de soins.

Le deuxième tour d'une enquête de l'OMS sur la continuité des SSE pendant la pandémie de COVID-19 révèle qu'au premier trimestre 2021, des perturbations substantielles persistent, environ 90 % des pays signalant encore une ou plusieurs perturbations des SSE, ce qui ne marque aucun changement global substantiel depuis la première enquête menée à l'été 2020. Néanmoins, il est signalé que l'ampleur et la portée des perturbations ont généralement diminué

**Graphique 4.4:** Pourcentage de services de santé essentiels perturbés dans les pays de l'OCI



Source: Source: Organisation mondiale de la santé, Enquête pulsée sur la continuité des services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19. Résultats globaux - en date du 16 avril 2021.

Note: Représente les résultats des pays qui ont répondu à la fois au premier et au deuxième tour de l'enquête. nMonde = 125, nOCI = 47. Voir l'annexe 1 pour les codes de pays.

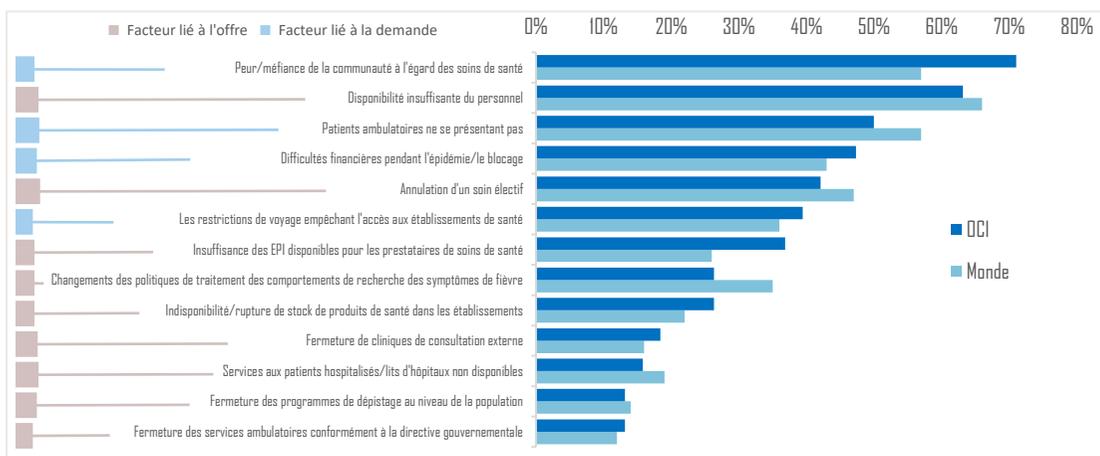


dans les pays, la proportion des SSE perturbés passant d'environ la moitié à un peu plus d'un tiers (WHO, 2021a). Selon l'OMS, ces progrès et le rebond partiel des systèmes de santé peuvent être liés à l'intensification des efforts déployés par les pays au cours de l'année écoulée pour relever les défis des systèmes de santé, les goulets d'étranglement et les obstacles aux soins dans le contexte de COVID-19.

La situation dans les pays de l'OCI suit une évolution parallèle à la tendance mondiale (graphique 4.4), puisque 42 (89 %) des 47 pays de l'OCI ayant répondu aux deux cycles de l'enquête de l'OMS continuent de déclarer que les services sont perturbés à un certain degré. Malgré les perturbations soutenues, une baisse du pourcentage de services perturbés est encore observée, passant d'une moyenne de 60 % en 2020 à 37 % en 2021. En revanche, on observe que la situation s'est détériorée dans huit pays membres, où le pourcentage de services interrompus a augmenté au cours des périodes d'enquête.

La réorientation des ressources du système de santé vers la prise en charge du COVID-19, associée à l'insuffisance des fournitures de prévention des infections et des capacités de dépistage, a entraîné des perturbations considérables des services de santé essentiels. En outre, de nouveaux obstacles à la demande de soins de santé, tels que la restriction des déplacements, la capacité de paiement réduite et la peur des infections, ont posé des défis supplémentaires et sans précédent. En effet, l'enquête de l'OMS a révélé que les interruptions de service sont perçues comme étant causées par une combinaison de facteurs liés à l'offre et à la demande (graphique 4.5). Les facteurs liés à la demande sont parmi les causes les plus mentionnées, tant dans les pays de l'OCI que dans le monde. En particulier, la peur/la méfiance de la communauté à l'égard de la recherche de soins de santé a été le facteur considéré comme responsable de la perturbation des services dans plus de 70% des pays de l'OCI, ce qui est encore plus élevé que la moyenne mondiale de 57%. Par conséquent, la lutte contre la méfiance et la défiance doit être au centre des efforts visant à améliorer la confiance et à atténuer les perturbations dans

**Graphique 4.5:** Raisons des interruptions de service (pourcentage des pays)



Source: Organisation mondiale de la santé, Enquête nationale par sondage sur la continuité des services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19, 2ème phase, janvier - mars 2021 / Tableau de bord.

Note: Le dénominateur exclut les réponses " Non applicable " ou " Ne sait pas ". nMonde = 111-112, nOCI = 38



l'utilisation des soins de santé. "La diminution du volume des consultations externes due au fait que les patients ne se présentent pas" et "le sentiment que les difficultés financières pendant l'épidémie affectent la fréquentation" sont les deux autres facteurs liés à la demande les plus fréquemment signalés par les pays de l'OCI.

Du côté de l'offre, la disponibilité insuffisante du personnel - due au déploiement du personnel pour fournir une aide contre COVID-19 ou à d'autres causes - a été la cause la plus signalée de perturbations des SSE à travers le monde (66% des pays). De même, 63 % des pays de l'OCI ont cité ce problème, ce qui en fait le deuxième facteur le plus signalé dans la région. Parmi les autres principaux facteurs liés à l'offre signalés par les pays de l'OCI figurent la "diminution du volume de patients hospitalisés en raison de l'annulation de soins électifs" (42%) et "l'insuffisance des équipements de protection individuelle (EPI) disponibles pour les prestataires de soins de santé" (37%).

Quelles que soient les raisons sous-jacentes, la continuité des perturbations des SSE a de graves répercussions sur la disponibilité et l'accès à des services de qualité pour tous, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la population. Pour cela, les pays - en particulier ceux qui ont été le plus durement touchés par COVID-19 - doivent prendre des mesures supplémentaires pour assurer le maintien des prestations de services habituelles tout en répondant aux besoins urgents qui sont apparus au cours de la pandémie. L'analyse de la manière dont le système de santé existant est organisé, régi et financé à tous les niveaux, afin d'identifier les lacunes, peut également aider à identifier les domaines clés qui peuvent être très efficaces dans la lutte contre COVID-19. Tout en apportant des réponses à court terme, les systèmes de santé doivent évoluer en fonction des enseignements tirés de la crise pandémique afin de renforcer leur résilience pour les pandémies futures.

### Personnel de la santé

Le personnel de santé est l'un des éléments constitutifs d'un système de santé et il est une composante essentielle de la capacité du système à répondre aux chocs. En effet, les professionnels de la santé sont en première ligne de la lutte contre COVID-19 depuis l'apparition de la pandémie. Néanmoins, de nombreux pays étaient déjà confrontés à des problèmes de personnel de santé avant l'épidémie (notamment des pénuries, une répartition inéquitable et un mauvais alignement des besoins et des compétences) et la pandémie a encore affecté la disponibilité et la capacité des travailleurs de la santé à fournir des services essentiels et à répondre à l'augmentation des besoins (WHO, 2020b). Des systèmes de santé faibles, avec un nombre insuffisant de travailleurs de la santé, ne sont pas en mesure de répondre aux besoins émergents. En effet, comme mentionné ci-dessus, la disponibilité insuffisante du personnel est perçue comme l'une des principales causes de perturbation des services de santé pendant la pandémie.

WHO (n.d. -b) estime qu'il manquera 18 millions de professionnels de la santé d'ici à 2030, principalement dans les pays à revenu bas ou moyen inférieur. Cependant, les pays, quel que soit leur niveau de développement socio-économique, sont confrontés, à des degrés divers, à des difficultés en matière d'éducation, d'emploi, de déploiement, de rétention et de performance de

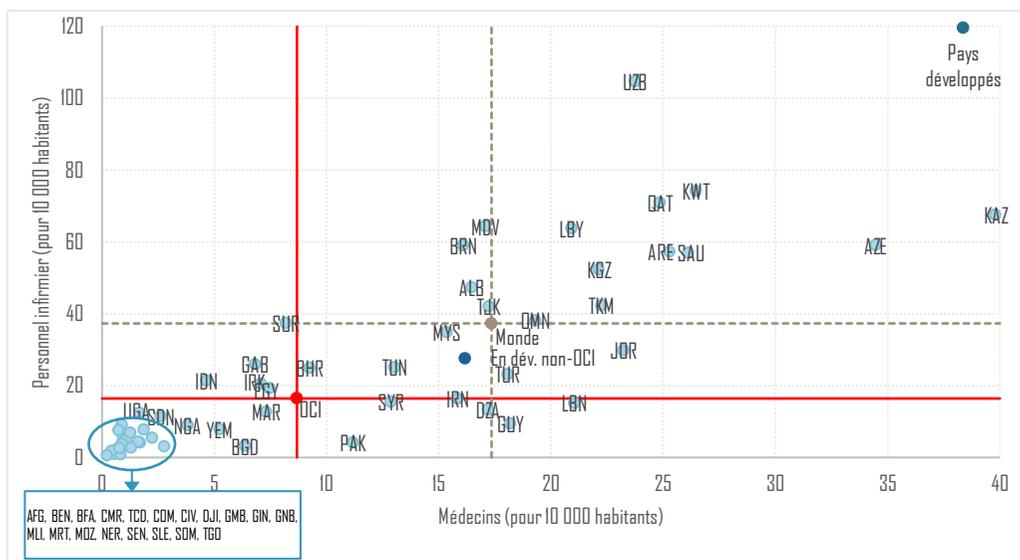


leur main-d'œuvre. Le sous-investissement chronique dans l'éducation et la formation des travailleurs de la santé dans certains pays ainsi que l'inadéquation entre les stratégies d'éducation et d'emploi par rapport aux systèmes de santé et aux besoins de la population contribuent à des pénuries continues.

Les travailleurs de la santé sont répartis de manière inégale dans le monde, mais les pénuries sont plus graves dans les pays de l'OCI. Les dernières données disponibles montrent que les pays de l'OCI ont, en moyenne, un nombre de médecins et de personnel infirmier nettement inférieur, par rapport à leur population, à la moyenne mondiale et à la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (graphique 4.6). Environ 73% des pays de l'OCI ont une densité de médecins inférieure à la moyenne mondiale de 17,4 pour 10 000 habitants, et plus de 41% déclarent avoir moins de cinq médecins pour 10 000 habitants. De même, la densité du personnel infirmier est inférieure à la moyenne mondiale de 37,3 pour 10 000 habitants dans plus de 71% des pays de l'OCI, et est inférieure à 10 pour 10 000 habitants dans environ 43%.

La main-d'œuvre existante limitée dans ces pays sera donc encore plus sollicitée dans ses efforts pour répondre à la demande supplémentaire de soins découlant de la pandémie. Un autre point délicat est que les pays dont les besoins relatifs sont les plus importants - principalement les pays d'Afrique subsaharienne - ont les chiffres les plus bas, c'est-à-dire qu'ils doivent se contenter d'un personnel de santé beaucoup plus réduit.

Graphique 4.6: Densité des médecins et du personnel infirmier (2019)



Source: Organisation mondiale de la santé, Observatoire de la santé mondiale.

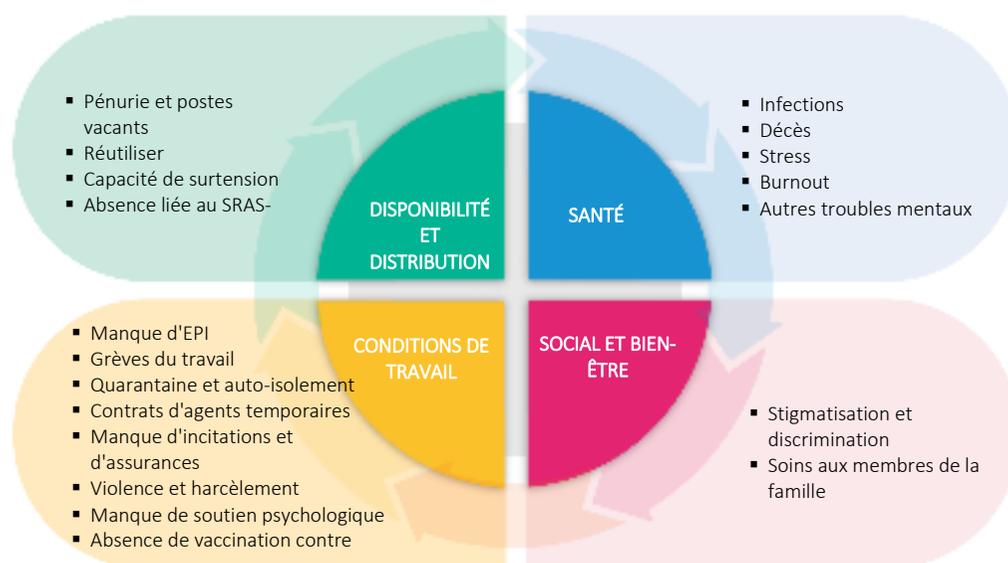
Note: Les données concernent l'année 2019 ou la dernière année disponible. Voir l'annexe A pour les codes de pays.

La pandémie de COVID-19 a aggravé la pénurie de personnel de santé et a eu des répercussions négatives sur les travailleurs de la santé et les soignants par de nombreux biais (Graphique.7). Plus important encore, elle a mis en danger la santé du personnel de santé lui-même. Les travailleurs de la santé ont été parmi les plus vulnérables à l'infection en raison de la nature de leur profession. Les données indiquent qu'ils ont été touchés de manière disproportionnée par



la pandémie et qu'un trop grand nombre d'entre eux ont été infectés, sont tombés malades ou sont décédés en raison de la maladie de COVID-19. L'OMS (2021b) estime qu'entre 80 000 et 180 000 travailleurs de la santé et des soins auraient pu mourir à cause du COVID-19 pendant la période allant de janvier 2020 à mai 2021, ce qui converge vers un scénario moyen de 115 500 décès. De plus, elle affirme que ces chiffres proviennent en grande partie des décès liés au COVID-19 rapportés à l'OMS, ce qui est bien inférieur au nombre réel de décès. Il s'agit d'une image alarmante de l'impact de la pandémie sur les travailleurs de la santé et des soins, qui doivent bénéficier d'une meilleure protection et de conditions de travail décentes.

**Graphique 4.7:** Facteurs multidimensionnels liés au COVID-19 qui affectent les travailleurs de la santé et des soins de santé



Source: Organisation mondiale de la santé, Impact du COVID-19 sur le personnel de santé et de soins : un regard plus attentif sur les décès. Département des personnels de santé - Document de travail 1. Genève: Organisation mondiale de la Santé, septembre 2021. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/345300>

Les pays ont suivi diverses politiques en matière de personnel de santé afin d'augmenter les effectifs globaux et d'optimiser les capacités, notamment en réaffectant des professionnels de la santé, en recrutant du nouveau personnel, en mobilisant des étudiants en médecine, du personnel inactif et récemment retraité, et en faisant appel à du personnel du secteur privé. Les rôles du personnel médical existant ont également été adaptés pour traiter les patients de COVID-19. Compte tenu de ces nouveaux rôles ou de l'élargissement du champ d'activité, la formation des professionnels de la santé en matière de pandémie a gagné en importance pour suivre et contenir la propagation des infections. Tous ces efforts ont prouvé que l'on ne parviendra à vaincre la pandémie actuelle et à renforcer la résilience pour les urgences futures que si des améliorations spectaculaires sont apportées pour renforcer le personnel de santé. Par conséquent, les pays doivent donner la priorité à la protection et à l'investissement dans le personnel de santé pendant et après la pandémie mondiale actuelle de COVID-19.



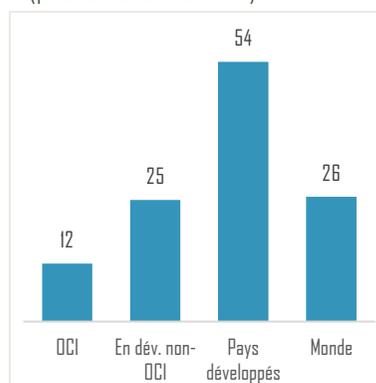
### Infrastructures et équipements de santé

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité de disposer d'une capacité adéquate de lits d'hôpitaux, en particulier de lits dans les unités de soins intensifs (USI), pour faire face à des afflux soudains de patients gravement malades. La pandémie a également révélé que les pays doivent faire preuve de souplesse et de créativité pour renforcer la capacité des infrastructures en cas d'urgence. Les systèmes de santé du monde entier ont utilisé trois approches communes pour faire évoluer rapidement l'infrastructure des systèmes de santé afin de répondre à des pics soudains de cas de COVID-19 : la construction de nouvelles installations de traitement dédiées, la réaffectation d'espaces non médicaux pour créer des hôpitaux de campagne ou des centres de dépistage temporaires, et la reconfiguration des installations médicales existantes (Haldane et al., 2021 ; OECD, 2021k). En outre, les pays s'appuient souvent sur les soins à domicile pour les patients atteints de COVID-19 légère ou modérée, tout en mettant à disposition des installations si les patients ne sont pas en mesure de se faire isoler chez eux. De nombreux pays ont également annulé des opérations chirurgicales non urgentes afin de garantir la capacité du système pour les soins contre COVID-19, ce qui a été signalé comme une cause de perturbation des services de santé essentiels (voir le graphique 4.5 ci-dessus).

Les dernières statistiques disponibles sur la capacité en lits d'hôpitaux des pays montrent que le groupe des pays de l'OCI est très en retard sur la moyenne mondiale ainsi que sur la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI. Les pays de l'OCI ne disposent en moyenne que de 12 lits d'hôpital pour 10 000 habitants, soit moins de la moitié de la moyenne mondiale (graphique 4.8). Cela implique évidemment une augmentation de la demande de lits d'hôpitaux due à l'urgence de santé publique de COVID-19 - à moins d'y répondre par des solutions temporaires immédiates - a un grand potentiel pour entraver la réponse efficace face au COVID-19 dans les pays de l'OCI.

Outre les lits d'hôpitaux, la disponibilité d'un nombre suffisant d'unités de soins intensifs et de fournitures et d'équipements médicaux, avec des stocks d'urgence, s'est avérée d'une importance capitale pendant la pandémie. Malgré le besoin croissant de production et de distribution de quantités massives de fournitures et de technologies médicales, la dépendance excessive à l'égard de quelques pays pour la production, la concurrence entre les pays et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont provoqué des pénuries d'approvisionnement à l'échelle mondiale (Haldane et al., 2021). Les pays disposant de quelques stocks d'EPI (masques, gants, protections faciales et blouses) les ont utilisés comme tampon en attendant des fournitures importées ou une augmentation de la production nationale. L'achat de vaccins a également posé problème et des inquiétudes subsistent quant à l'accès équitable aux vaccins en quantité insuffisante.

**Graphique 4.8:** Lits d'hôpitaux, 2018 (pour 10 000 habitants)



Source: Organisation mondiale de la santé, Observatoire de la santé mondiale. Note: Les données concernent l'année 2018 ou la dernière année disponible.



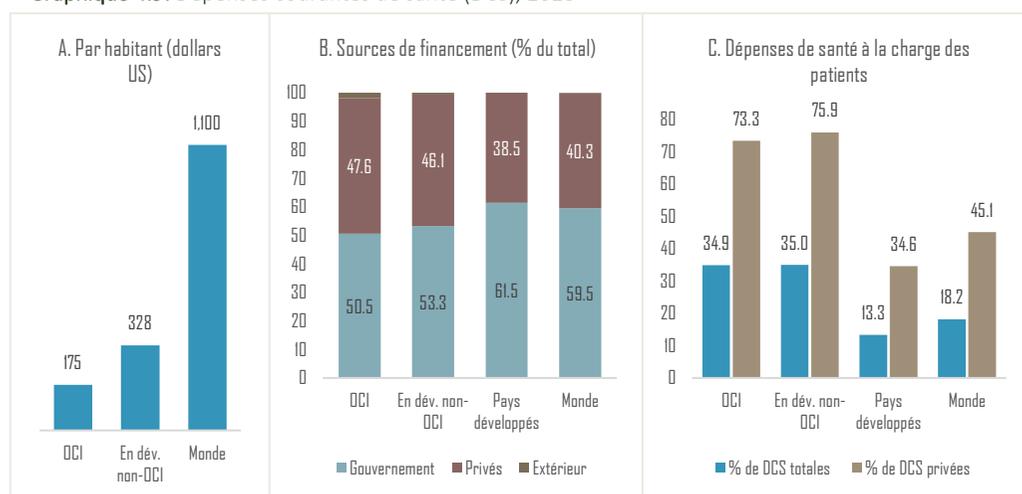
À cet égard, les infrastructures et les médicaments et équipements essentiels font partie des exigences fondamentales qui doivent être en place pour soutenir la fonctionnalité des systèmes de santé et des services de santé publique. Il est nécessaire de donner la priorité aux infrastructures et aux équipements de santé afin de minimiser les difficultés rencontrées dans la prestation des services de santé essentiels et de renforcer la réponse à la pandémie actuelle. La réévaluation de la capacité des infrastructures sanitaires et la détermination des besoins potentiels en fournitures essentielles sont nécessaires pour se préparer à d'éventuelles futures vagues du COVID-19.

### Financement de la santé

Les pays ont annoncé des mesures budgétaires dans différents domaines, dont le secteur de la santé, en réponse à la pandémie. Des ressources supplémentaires ont été fournies au secteur de la santé pour lutter contre le COVID-19 et soulager les pressions exercées sur le système de santé afin de maintenir la prestation des services de santé essentiels. Les dépenses publiques de santé liées au COVID-19 comprenaient principalement l'achat d'EPI, de fournitures médicales et d'équipements pour les tests et les traitements, l'augmentation de la rémunération des professionnels de la santé, le soutien aux hôpitaux et aux autres prestataires de santé, ainsi que la recherche et le développement de nouveaux vaccins et traitements (OECD, 2021k). L'importance de ces dépenses varie d'un pays à l'autre en fonction des différences de prévalence du COVID-19, de l'état des systèmes de santé et de la capacité financière à générer un espace fiscal supplémentaire.

Comme les autres pays en développement, les pays membres de l'OCI ont fourni un soutien fiscal limité en réponse au COVID-19 (voir le graphique 2.6 ci-dessus) et leurs dépenses de santé restent bien inférieures aux moyennes mondiales. Les dernières données disponibles montrent qu'avant l'apparition de la pandémie, les pays de l'OCI représentaient moins de 4% des dépenses mondiales de santé qui s'élevaient à 8,3 trillions de dollars en 2018. Les dépenses de santé par

**Graphique 4.9:** Dépenses courantes de santé (DCS), 2018



Source: Organisation mondiale de la santé, Observatoire de la santé mondiale.



habitant ne s'élevaient en moyenne qu'à 175 dollars dans les pays de l'OCI, ce qui est assez bas par rapport au reste du monde (graphique 4.9A). Au niveau mondial, 53 pays représentant environ 40 % de la population mondiale avaient une dépense de santé par habitant inférieure à 100 dollars, et 28 d'entre eux étaient des pays de l'OCI. En outre, les sources publiques de dépenses de santé ont représenté la moitié (50,5 %) des dépenses totales de santé dans les pays de l'OCI, ce qui est à nouveau inférieur aux moyennes mondiales (graphique 4.9B). En outre, les dépenses personnelles étaient relativement élevées, représentant environ un tiers (34,9 %) des dépenses totales de santé et trois quarts (73,3 %) des dépenses de santé privées (graphique 4.9C).

Les faibles dépenses de santé par habitant et la part privée relativement élevée, qui consiste principalement en des dépenses personnelles, sont des facteurs critiques pour les pays de l'OCI pendant la pandémie, en particulier les pays à faible revenu qui reçoivent une aide extérieure pour la santé. Ces facteurs sont susceptibles de rendre la plupart des pays de l'OCI plus vulnérables aux perturbations macroéconomiques et fiscales résultant de la crise du COVID-19. Ainsi, la protection de la santé des citoyens est une tâche essentielle pour les systèmes de santé confrontés à la propagation de COVID-19, exigeant que le diagnostic/test et les soins appropriés soient facilement accessibles, abordables et fournis dans un environnement sûr (OECD, 2020g). Il est indéniable que les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé peuvent saper les efforts déployés pour contenir la pandémie, car des niveaux élevés de dépenses personnelles peuvent empêcher les gens de rechercher un diagnostic et un traitement précoces, et contribuer ainsi à une augmentation de la propagation de COVID-19. Par conséquent, les politiques de financement de la santé doivent veiller à ce que les ménages n'aient pas à payer de leur poche des sommes importantes pour les interventions sanitaires dans le contexte de COVID-19.

En outre, la pandémie a considérablement affaibli la couverture d'assurance maladie dans le monde entier. La pandémie s'étant transformée d'une crise de santé publique en une crise de l'emploi, le nombre de chômeurs dans les pays de l'OCI a augmenté de plus de 4 millions pour atteindre 49,3 millions en 2020 (voir section 2.2). Cette hausse soudaine du chômage peut avoir entraîné une perte de l'assurance de l'employeur pour de nombreuses personnes. Comme dans le cas des dépenses personnelles, des taux élevés de sous-assurance pourraient décourager l'utilisation des soins de santé et dissuader les citoyens de recourir aux soins d'urgence, ce qui entraînerait des maladies chroniques non traitées, réduirait la capacité de surveillance syndromique et saperait la confiance générale dans les services publics ; ce qui accélérerait encore plus l'effet du COVID-19 (Lal et al., 2021).

### Recommandations politiques

Bien que la réponse à la pandémie de COVID-19 soit en cours et que les contextes évoluent constamment, la façon dont les pays réagissent à la pandémie dépend en fin de compte de la résilience de leurs systèmes de santé. À cet égard, **le renforcement et l'optimisation des capacités du système de santé doivent être la priorité absolue** pour répondre à la pandémie actuelle et renforcer la résilience pour de futurs cas d'urgence. La crise actuelle doit être considérée comme



une occasion d'améliorer les systèmes de santé sur la base des enseignements tirés et de les rendre plus efficaces et mieux préparés à réagir aux chocs futurs.

Compte tenu des perturbations prolongées des services de santé essentiels, les pays doivent **veiller à ce que les politiques de lutte contre la pandémie soient en équilibre avec les politiques visant à répondre aux autres priorités sanitaires**, et à ce que chacun, en particulier les plus vulnérables, ait un accès continu aux services de santé.

Considérant également que la prévalence de la peur et de la méfiance est perçue par la plupart des pays de l'OCI comme un facteur responsable des perturbations des services de santé, il est essentiel de concevoir des politiques et des initiatives visant à **promouvoir la confiance ou à diminuer la méfiance dans l'ensemble du système de santé**. L'engagement des prestataires de soins de santé auprès des communautés est important dans ce processus pour créer des mesures, des programmes et des politiques plus précis et plus efficaces, ce qui pourrait également contribuer à atténuer les inégalités en matière de santé.

Le renforcement de la résilience pour faire face aux futures pandémies et autres chocs nécessite **une planification durable des effectifs à moyen et long terme**. Les problèmes à résoudre à cet égard consistent notamment à garantir un nombre suffisant de médecins et d'infirmiers, avec une combinaison optimale de professions, afin de fournir des soins efficaces aux patients et de ramener la pression sur les systèmes de santé à des niveaux gérables. Pour cela, il faut trouver les moyens par lesquels le secteur de la santé peut attirer et retenir les travailleurs. Pour les pays souffrant d'un manque chronique de main-d'œuvre, des investissements soutenus dans la main-d'œuvre sont nécessaires, notamment par l'amélioration des salaires et des conditions de travail.

Pour **réduire la dépendance à l'égard d'un nombre limité de fabricants étrangers** et éviter les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les pays de l'OCI pourraient avoir besoin d'étudier leur potentiel de production nationale de certains médicaments essentiels, EPI et dispositifs médicaux. À cet égard, pour éviter les pénuries et les ruptures de stock lors de futures pandémies, ils peuvent envisager **de développer leurs capacités de fabrication** en apportant une aide aux producteurs nationaux de diverses manières.

Bien que le COVID-19 ait augmenté la pression sur les ressources gouvernementales, il est important de reconnaître que **l'investissement dans les systèmes de santé** contribue également à la reprise économique. Les politiques doivent garantir un investissement continu dans les systèmes de santé, tout en s'efforçant d'obtenir des résultats dans le cadre de contraintes strictes. **Des politiques saines de financement de la santé sont nécessaires** pour garantir que les ressources sont suffisantes pour faire face au COVID-19, que les ressources sont décaissées rapidement et qu'elles sont dépensées de manière efficace.

Des ressources doivent être mises à la disposition du secteur de la santé, si nécessaire, pour les activités liées à COVID-19, mais les politiques de financement de la santé doivent garantir que les ressources existantes sont allouées aux domaines qui en ont le plus besoin. Les efforts de redéfinition des priorités peuvent contribuer à **éliminer les dépenses inefficaces ou inutiles**.



La crise actuelle démontre l'importance de **la couverture sanitaire universelle** comme élément clé de la résilience des systèmes de santé. Les lacunes persistantes en matière de couverture compromettent la réponse du système de santé, étant donné que les défaillances en matière de dépistage ou de diagnostic du COVID-19 dues aux coûts nuisent aux efforts de contrôle de la transmission. Des politiques appropriées sont nécessaires pour **réduire les niveaux élevés des paiements directs et éliminer les autres obstacles financiers à l'accès aux soins de santé**.

Ajoutant que la pandémie touche de manière disproportionnée **les groupes de population les plus vulnérables**, par exemple les retraités, les enfants, les étudiants, les personnes handicapées et les chômeurs, il est particulièrement important de garantir leur accès aux diagnostics et aux traitements. Les ressources budgétaires correspondantes doivent couvrir les transferts, les subventions ou les paiements directs afin de garantir une couverture complète du dépistage, du diagnostic et du traitement du COVID-19.

### 4.3 Pauvreté et inégalité

Reconnaissant l'importance de la réduction de la pauvreté pour la durabilité et le développement, de nombreuses initiatives ont été prises au fil des ans par des organisations internationales, des pays et des communautés pour éradiquer la pauvreté dans le monde. Pour couronner le tout, la pauvreté est l'un des éléments centraux de l'Agenda 2030 pour le développement durable, et mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout est le premier Objectif de développement durable (ODD). Le programme d'action de l'OCI-2025 a également placé la réduction de la pauvreté parmi ses 18 domaines prioritaires.

L'incidence élevée de la pauvreté reste l'un des défis les plus critiques auxquels le monde est confronté, en particulier l'OCI, dont les 21 membres sont toujours classés parmi les pays les moins avancés (PMA) par les Nations unies. En outre, au cours des trois dernières décennies, la concentration des plus pauvres du monde s'est déplacée de l'Asie de l'Est et du Sud vers l'Afrique subsaharienne, où se trouvent la plupart des PMA de l'OCI.

La pauvreté entraîne et est influencée par la faim et la malnutrition, parmi de nombreux autres problèmes, et menace le besoin humain le plus fondamental de survie. En raison de la sous-alimentation, les enfants à travers le monde sont exposés à de graves problèmes de santé, en particulier, leur développement physique et cognitif est affecté négativement. C'est également un facteur qui entrave le développement socio-économique des pays les moins avancés de l'OCI.

La pandémie de COVID-19 menace particulièrement des années de progrès dans la lutte contre la pauvreté ainsi que les inégalités de revenus. La pandémie entrave les efforts de réduction de la pauvreté et accroît les difficultés de mise en œuvre des ODD. Elle continue d'exercer une pression importante sur les systèmes de santé des pays développés et en développement, et ses effets représentent une charge supplémentaire pour les communautés plus larges, touchant à nouveau les groupes sociaux les plus vulnérables. Les systèmes économiques fragiles de nombreux pays de l'OCI ne sont malheureusement pas en mesure de relever pleinement ces



défis. Le manque de ressources financières pour fournir un soutien permettant de surmonter les longues périodes d'activité économique réduite et les interruptions des activités économiques informelles, dont dépendent des millions de personnes, aggravent encore le problème de la pauvreté et des inégalités dans ces pays.

### COVID-19 Pandémie et extrême pauvreté

Comme dans d'autres parties du monde, la pauvreté dans les pays de l'OCI est le résultat d'une structure socio-économique et politique complexe, et elle est associée à des économies pauvres, à des ressources humaines insuffisantes, à des prestations de services sociaux médiocres et à des politiques insuffisantes pour relever les défis du développement humain et socio-économique. Dans certains cas, les conditions sont si graves que la pauvreté atteint des niveaux extrêmes. Bien qu'elles varient d'un pays à l'autre, il existe plusieurs causes fondamentales de l'extrême pauvreté, notamment les conditions géographiques défavorables, les conflits violents prolongés et les sanctions internationales, la mauvaise gouvernance, la discrimination entre les sexes et la discrimination ethnique ou sociale, les taux de fécondité totaux extrêmes et le manque d'accès à la terre et aux opportunités d'emploi (SDSN, 2012).

L'éradication de l'extrême pauvreté<sup>25</sup> est une priorité essentielle de la communauté internationale du développement. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes est le premier des 17 ODD adoptés par les Nations unies, et la lutte contre la pauvreté figure parmi les 18 domaines prioritaires du programme d'action de l'OCI pour 2025. La Banque mondiale s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire le taux d'extrême pauvreté à 3 % d'ici 2030 (Castañeda et al., 2018). En effet, des progrès remarquables ont été accomplis au cours des deux dernières décennies pour améliorer le niveau de vie des plus pauvres dans le monde. Selon la base de données PovcalNet de la Banque mondiale<sup>26</sup>, environ 1,7 milliard de personnes, soit 28 % de la population mondiale, vivaient en 2000 avec moins que le seuil de pauvreté international actuel de 1,90 dollar par jour. En 2017, année pour laquelle les dernières estimations mondiales de la pauvreté sont disponibles, le nombre de personnes extrêmement pauvres avait chuté de près de 60 %, pour atteindre 696 millions de personnes. Au cours de la même période, la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté a diminué encore plus rapidement, passant de 27,8 à 9,3 %.

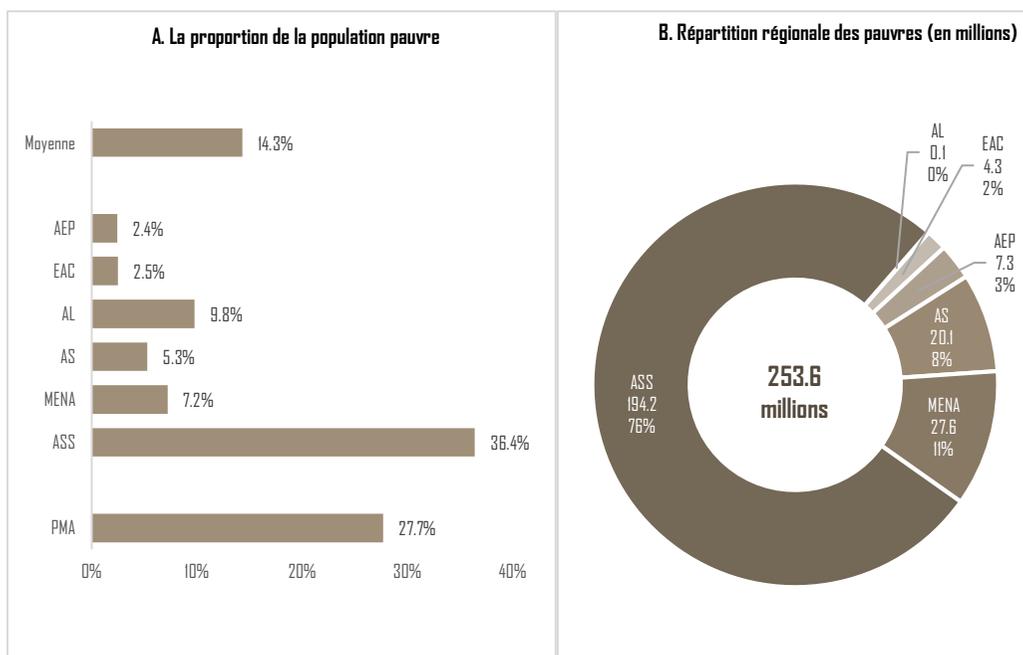
Les pays de l'OCI ont également réalisé des progrès importants au cours des deux dernières décennies. Les données disponibles montrent que 30,8 % de la population des pays de l'OCI<sup>27</sup> à revenu faible ou intermédiaire vivait en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 dollar en 2000, et que ce pourcentage est tombé à 14,3 % en 2019. L'analyse régionale indique toutefois que plus d'un tiers (36,4 %) de la population des pays d'Afrique subsaharienne vit toujours dans l'extrême pauvreté, tandis que ce ratio est inférieur à 3 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique (AEP) et en Europe et en Asie centrale (EAC) (graphique 4.10A). Dans les PMA de l'OCI, dont la plupart se trouvent en Afrique subsaharienne, la proportion de personnes extrêmement pauvres



reste à un niveau important (27,7%). Cela indique clairement que les progrès réalisés ont été inégaux entre les pays. Plusieurs pays de l'OCI ont vu une part croissante de leur population passer sous le seuil de pauvreté au cours des deux dernières décennies. En outre, dans certains pays membres, plus de la moitié de la population vivait encore dans des conditions d'extrême pauvreté en 2019.

Malgré les résultats impressionnants obtenus dans la réduction de la proportion de la population sous le seuil de pauvreté international, les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire comptaient encore plus de 250 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2019. Ce chiffre est presque équivalent à la population combinée de 35 pays de l'OCI et représente environ 39 % de la population extrêmement pauvre estimée à 655 millions de personnes dans le monde. Les trois quarts (76 %) d'entre eux se trouvaient en Afrique subsaharienne, comme prévu, et 11 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (graphique 4.10B).

**Graphique 4.10:** Population en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 dollars dans les pays de l'OCI à faible et moyen revenu, 2019

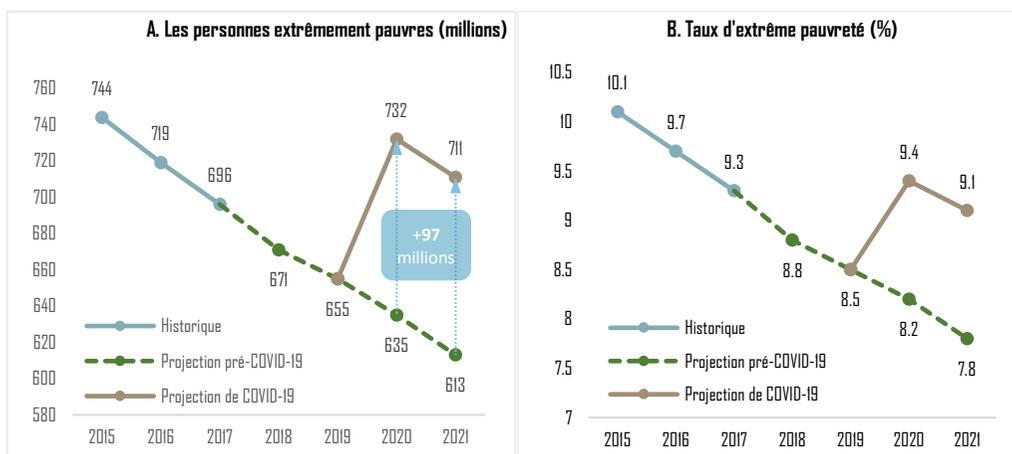


Source: PovcalNet : l'outil en ligne de mesure de la pauvreté développé par le Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale. <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/home.aspx> (Données en date du 23 juin 2021). Note: L'Afghanistan et la Libye n'ont pas été inclus en raison de la non-disponibilité des données. AEP = Asie de l'Est et Pacifique, EAC = Europe et Asie centrale, AL = Amérique latine, AS = Asie du Sud, MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord, ASS = Afrique subsaharienne, PMA = Pays les moins avancés.



La persistance de taux élevés d'extrême pauvreté dans de nombreux pays de l'OCI les mettait déjà en difficulté avant que la pandémie de COVID-19 ne fasse rage dans le monde. Actuellement, une partie des succès obtenus dans la réduction de la pauvreté est appelée à s'inverser dans le monde entier en raison de la pandémie. En 2020, alors que la pandémie se propageait dans le monde entier et que les prévisions de croissance se détérioraient, de nombreux pays en développement ont réagi en verrouillant des pans entiers de leur économie. Ces blocages ont entraîné une baisse des revenus et de l'emploi, faisant retomber dans la pauvreté de nombreux ménages vulnérables vivant en marge de la société. Ainsi, pour la première fois depuis plus de 20 ans, l'extrême pauvreté devrait augmenter en 2020<sup>28</sup>. Les estimations récentes de Mahler et al. (2021) montrent que la pandémie a entraîné une augmentation de 97 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, portant le total mondial à environ 732 millions. Pour 2021, leurs projections indiquent une diminution de la pauvreté mondiale d'environ 21 millions de personnes par rapport à 2020. Cette reprise ne sera toutefois pas suffisante pour combler le déficit que la pandémie aurait causé en 2020, et le nombre de pauvres induit par la pandémie en 2021 restera d'environ 97 millions. En conséquence, on estime que le taux de pauvreté mondial augmentera pour atteindre 9,4 % en 2020, puis diminuera légèrement pour atteindre 9,1 % en 2021, ce qui signifie que trois à quatre années de progrès vers l'élimination de l'extrême pauvreté seront perdues (graphique 4.11).

**Graphique 4.11:** Impact estimé de la pandémie de COVID-19 sur l'extrême pauvreté mondiale



Source: Mahler et al. (2021). Note: L'extrême pauvreté est mesurée par le nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 dollars par jour. 2017 est la dernière année avec des estimations officielles de la pauvreté dans le monde.

Bien que le nombre de personnes extrêmement pauvres augmente dans toutes les régions en 2020, c'est en Afrique subsaharienne qu'il devrait augmenter le plus, ce qui est plausible dans la mesure où cette région compte beaucoup plus de personnes proches du seuil de pauvreté mondial. Comme mentionné ci-dessus, une majorité importante des personnes les plus pauvres des pays de l'OCI vit en Afrique subsaharienne. En outre, la région devrait connaître une nouvelle augmentation en 2021 malgré le déclin mondial prévu. En fait, la pauvreté dans la région devait déjà augmenter en 2021 avant la pandémie, mais le taux d'augmentation de la pauvreté devrait



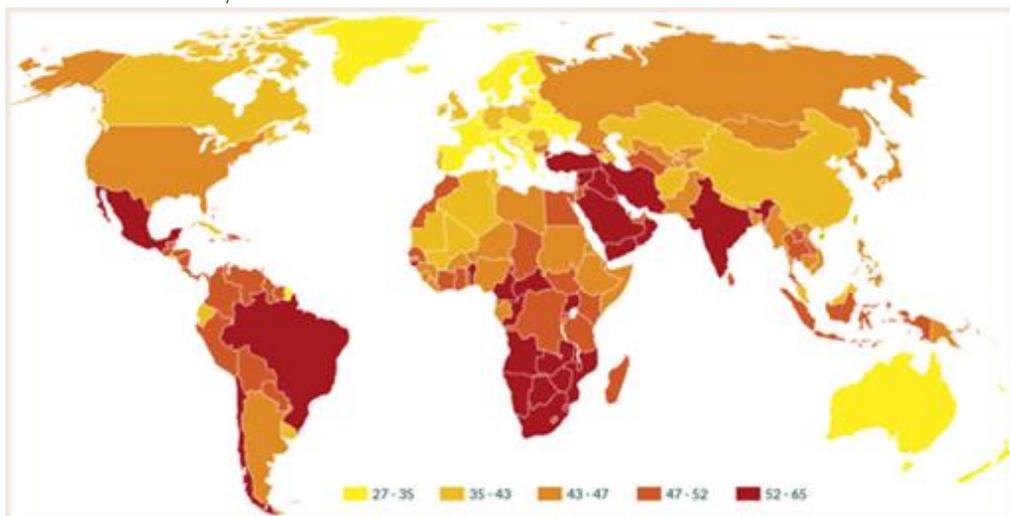
plus que doubler (de 1,0 % à 2,5 %). Cela suggère que l'extrême pauvreté dans la région la plus pauvre et la plus fragile s'aggrave dans les conditions de la pandémie.

Si l'on considère que la croissance économique est le principal moteur de la réduction de la pauvreté, l'augmentation de l'activité économique mondiale, dans le sillage de la reprise économique prévue, pourrait faire reculer la pauvreté dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, pour autant qu'elle se traduise par une augmentation des possibilités d'emploi et de la demande pour leurs exportations. Néanmoins, bien que les économies et les sociétés aient progressivement amélioré leur capacité à faire face à la pandémie, l'évolution du COVID-19 et son impact final sur le développement économique et social restent largement imprévisibles. Les perspectives de nouvelles vagues, de nouveaux retards dans les déploiements de la vaccination, l'émergence de souches plus contagieuses du virus, l'augmentation des niveaux d'endettement et la hausse des prix des denrées alimentaires sont autant de facteurs susceptibles d'aggraver sensiblement les perspectives.

### COVID-19 Pandémie et inégalité des revenus

Les conditions économiques et sanitaires pré-pandémiques étaient défavorables à de nombreux pays de l'OCI, ce qui s'est traduit par des taux plus élevés d'extrême pauvreté et des niveaux plus importants d'inégalité des revenus. Selon les données du World Inequality Lab, en 2019, les 10 % les plus riches de la population captent jusqu'à 52-65 % du revenu national dans 16 pays de l'OCI, reflétant les inégalités les plus fortes. Cette part se situe entre 47 et 52 % dans 16 autres pays, entre 43 et 47 % dans 11 pays, entre 35 et 43 % dans 13 pays et entre 27 et 35 % dans un seul pays (graphique 4.12). En général, les 10% les plus riches représentent au moins la moitié du revenu national dans 22 pays de l'OCI. Le fait que ces pays aient des niveaux de revenu différents indique que les résultats en matière d'inégalité ne dépendent pas nécessairement du niveau de vie moyen. Comme le souligne le Rapport sur les inégalités dans le monde 2022, "il n'y a pas de

**Graphique 4.12:** Niveaux d'inégalité dans le monde, 2019 (part des 10 % de revenus les plus élevés, en % du revenu national)



Source: Base de données sur les inégalités dans le monde



compromis entre les niveaux de revenu élevés et ceux des inégalités. Dans le même temps, des niveaux de revenus moyens plus élevés n'impliquent en aucun cas une réduction des inégalités" (Chancel et al., 2021).

La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise économique mondiale sans précédent, qui a entraîné une grave contraction économique dans le monde entier. Comme indiqué à la section 2.1 ci-dessus, la pandémie a touché les économies à des rythmes différents, et la reprise après la pandémie devrait également être inégale, certains pays connaissant une croissance beaucoup plus rapide que d'autres. Ces divergences sont susceptibles de créer des écarts de niveau de vie nettement plus importants entre les pays par rapport à la situation antérieure à la pandémie. Par exemple, si certains pays de l'OCI ont continué à augmenter leur PIB réel par habitant malgré les conditions défavorables de la pandémie, d'autres ne devraient pas retrouver le niveau de vie d'avant la pandémie dans les prochaines années. De plus, pour de nombreux pays de l'OCI, la pandémie de COVID-19 a détérioré les progrès réalisés pour rattraper le revenu par habitant des pays développés.

Outre l'inégalité *entre* les pays en ce qui concerne le PIB par habitant, on considère que l'inégalité des revenus *au sein* des pays a également augmenté pendant la pandémie. Il est toutefois trop tôt pour dire si c'est le cas, car les données sur les revenus individuels, qui proviennent d'enquêtes auprès des ménages et de sources administratives, ne sont pas encore disponibles pour 2020. Il semble néanmoins raisonnable de déduire que les inégalités sont en hausse dans de nombreux pays, compte tenu de l'augmentation de la pauvreté et des revenus des milliardaires, et il y a de bonnes raisons de penser que la pandémie a créé de nouvelles inégalités et a exacerbé les écarts de revenus préexistants dans les pays (Ferreira, 2021; IMF, 2020; IMF, 2021a).

Étant donné la nature asymétrique du choc COVID-19, l'impact de la pandémie sur l'emploi et les revenus a été très inégal selon les groupes de travailleurs, touchant de manière disproportionnée les femmes, les travailleurs informels et les personnes ayant un niveau d'éducation relativement faible. (Voir Section 2.2). Les pertes d'emplois et de revenus dues à la pandémie sont susceptibles d'avoir touché le plus durement les travailleurs peu qualifiés et peu instruits, car ils sont moins susceptibles de bénéficier du travail à distance, qui a été fréquemment appliqué pendant la pandémie. En outre, ces groupes de travailleurs sont principalement employés dans les secteurs informels, où ils n'ont pas accès aux programmes de congé ou à l'assurance chômage. Comme dans les secteurs où les travailleurs sont moins qualifiés, l'emploi a diminué en grande partie dans les secteurs plus vulnérables à l'automatisation. La crise ayant accéléré la numérisation et l'automatisation, bon nombre des emplois perdus ont peu de chances de revenir. En outre, l'exacerbation des différences professionnelles fondées sur le sexe est susceptible d'engendrer des disparités entre les sexes sur le marché du travail, et le temps supplémentaire consacré principalement par les femmes à la garde des enfants et aux tâches ménagères pendant la pandémie est susceptible d'aggraver les inégalités de revenus entre les sexes.

L'injection de liquidités par les banques centrales sur les marchés financiers pour éviter les faillites et préserver les emplois a gonflé la valeur des actifs détenus principalement par les riches. De même, étant donné les inégalités d'apprentissage et de scolarisation, qui s'intensifient encore



en raison des verrouillages, les enfants défavorisés risquent d'être confrontés à des conséquences défavorables lorsqu'ils entrent dans la vie active. Des retards scolaires inégaux pourraient donc amplifier davantage les inégalités de revenus.

Bien qu'il soit trop tôt pour produire des estimations globales de l'inégalité des revenus qui prennent correctement en compte l'effet du COVID-19 sur l'inégalité des revenus au sein des pays, certaines études au niveau national révèlent que, dans les pays à revenu élevé, la pandémie a initialement touché de manière disproportionnée les groupes à faible revenu et les groupes riches, mais que les réponses des gouvernements ont pu contrer cet effet (Chancel et. al., 2021). Néanmoins, bien que les vastes plans de relance mis en œuvre par les pays riches aient été essentiels et aient réussi à empêcher une forte augmentation de la pauvreté et des inégalités à court terme, des inquiétudes subsistent quant aux conséquences futures de ces programmes, car ils étaient coûteux et ont augmenté la dette publique.

Dans les pays en développement, dont les systèmes de sécurité sociale sont plus faibles, l'effet de la pandémie sur les groupes à faible revenu a été plus grave, comme expliqué ci-dessus dans le contexte de l'augmentation de l'extrême pauvreté. Par rapport aux pays plus riches, ces pays ont souvent de faibles ressources financières et capacités d'emprunt pour amortir les chocs, et ils sont généralement caractérisés par des systèmes de santé publique tendus, des filets de sécurité disparates et des programmes de protection sociale inadéquats. Dans ces conditions défavorables, les répercussions de la crise risquent d'être beaucoup plus inégales, les personnes ayant un accès relativement limité aux marchés, aux capitaux et aux services de base étant les plus durement touchées. En effet, le FMI (2020), par exemple, estime qu'en 2020, les inégalités de revenus (mesurées par le coefficient de Gini) ont augmenté de 2,6 points de pourcentage dans les marchés émergents et les économies en développement à la suite de la crise, pour atteindre un niveau comparable à celui de 2008, annulant ainsi tous les gains potentiels réalisés depuis la crise financière mondiale.

### Recommandations politiques

La pauvreté risque de rester élevée dans les pays où la croissance reste obstinément faible. Par conséquent, la lutte contre l'augmentation de la pauvreté et des inégalités dans les pays de l'OCI doit commencer par l'accélération de la reprise économique, en particulier dans les pays à faible revenu. Il est particulièrement important d'accroître l'approvisionnement des vaccins de type COVID-19 dans ces pays, car les faibles taux de vaccination constituent un obstacle à la croissance. Ces efforts devront être combinés à **des réformes structurelles de grande envergure** pour permettre une croissance à long terme. Il est nécessaire d'accroître la marge de manœuvre budgétaire, notamment par le biais des programmes d'aide publique au développement, et **de garantir une affectation efficace des ressources** pour soutenir les investissements nécessaires à une croissance inclusive.

Pour que la reprise soit équitable et profite à tous les groupes au sein des pays de l'OCI, il est nécessaire d'engager des dépenses et des politiques qui ciblent les femmes, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs du secteur informel urbain. Il s'agit notamment de fournir **un accès égal aux services financiers et d'investir dans des filets de sécurité et des assurances sociales**.



Si une plus grande croissance économique est le moyen le plus complet de sortir les gens de la pauvreté, **des programmes de protection sociale** sont également nécessaires pour aider les segments les plus vulnérables de la société. Si ces programmes ont proliféré en 2020 en tant que mesures temporaires, grâce à l'expérience acquise et aux enseignements tirés des meilleures pratiques dans d'autres pays, ces programmes pourraient continuer à fournir une assistance aux pauvres et les aider à sortir de la pauvreté.

La concentration de l'extrême pauvreté dans les zones rurales souligne l'importance centrale des politiques et des programmes qui bénéficient aux ménages des zones rurales et à ceux qui ont un grand nombre d'enfants pour réduire l'extrême pauvreté. Outre le soutien direct, **l'augmentation du niveau d'éducation des femmes, l'amélioration du niveau et de la qualité de l'enseignement et l'augmentation des possibilités d'emploi non agricole** peuvent accélérer le passage de la pauvreté extrême à la pauvreté modérée.

Parmi les mesures de dépenses sociales autres que l'éducation visant à contrer l'accroissement des inégalités figurent **le renforcement de l'aide sociale** (par exemple, les transferts monétaires conditionnels, les bons d'alimentation et la nutrition en nature, les paiements médicaux pour les ménages à faible revenu), **l'extension de l'assurance sociale** (assouplissement des critères d'éligibilité à l'assurance chômage, extension de la couverture des congés familiaux et de maladie payés) et **les investissements dans les programmes de recyclage et de requalification** pour améliorer les perspectives de réemploi des travailleurs déplacés (IMF, 2020).

La mobilisation de davantage d'aide et de ressources gouvernementales doit être mise en œuvre de manière efficace, en **ciblant les flux d'aide aux bons endroits**. Il est nécessaire d'augmenter la production de données sur les inégalités et la transparence afin de suivre avec précision l'effet de la pandémie sur les inégalités socio-économiques et sur la distribution de la croissance macroéconomique, qui est une partie des inégalités multidimensionnelles (Voituriez et Chancel, 2021). Cela faciliterait la conception et augmenterait l'impact des politiques de réponse ciblant les groupes particulièrement vulnérables.

Si l'on admet que la pauvreté et les inégalités comportent de nombreuses dimensions, les politiques nécessaires pour **relever les défis sous-adjacents couvrent un large éventail de domaines d'action**. Il est nécessaire d'adopter des approches globales pour adapter, mettre en œuvre et coordonner une variété de politiques et de programmes portant sur différentes dimensions.

#### 4.4 Cohésion sociale et dynamique de groupe

La cohésion sociale désigne "le degré de lien social et de solidarité entre les différents groupes d'une société et les individus au sein des groupes et entre eux" (Jewett, Mah, Howell et Larsen, 2021). Il existe également des preuves convaincantes que la cohésion d'une société dépend fortement de l'unité et de la force de son unité la plus fondamentale, la famille (Leung et al., 2003). Le COVID-19 a posé de graves problèmes à la vie familiale et à la cohésion sociale dans le monde entier. La pandémie a provoqué des perturbations tant au niveau de la cohésion sociale horizontale (qui indique les relations, les interactions et la confiance entre les individus) que de



la cohésion sociale verticale (qui indique la confiance que les individus ont dans les dirigeants, les processus et les institutions économiques, sociales ou politiques) (Abbasi, Ejaz, & Akhtar, 2021).

### Impacts de la pandémie de COVID-19 sur la cohésion sociale

Les taux d'infection et de mortalité liés au COVID-19 ont été plus élevés dans les pays où le capital social et la cohésion sociale étaient relativement moins élevés avant la pandémie (Negura, Gasper, & Potoroaca, 2021). La confiance sociale (entre les individus et dans les institutions) a été un facteur déterminant du succès des mesures de lutte contre la pandémie, car les gens sont plus susceptibles de se conformer aux règlements sanitaires, aux restrictions de mobilité et aux règles de quarantaine s'ils font confiance au gouvernement et aux institutions publiques (Bargain & Aminjonov, 2020). En fait, les données recueillies dans plusieurs pays européens montrent que dans les pays où les gouvernements n'ont pas imposé de mesures préventives appropriées dans les premiers jours de la pandémie, la cohésion sociale a joué un rôle important dans la limitation de la propagation du virus (Negura, Gasper, & Potoroaca, 2021). De même, les pays où la confiance dans les institutions publiques était faible ont dû mettre en œuvre des mesures préventives plus strictes pour endiguer le virus que les pays où cette confiance était relativement plus élevée (Petrovic et al., 2020).

Selon le COVID-19 Government Response Tracker de l'Université d'Oxford, les scores de l'indice<sup>29</sup> de stringence pour les mesures liées au COVID-19 dans les pays de l'OCI étaient très variés (tableau 4.3). Par exemple, les scores de l'Ouganda et du Kazakhstan étaient supérieurs à 70 - ce qui signifie que la mise en œuvre et l'application des politiques liées au COVID-19 étaient très strictes dans ces

Tableau 4.3: Scores de l'indice de stringence pour les pays de l'OCI, 2021

Scores de l'indice de stringence	Pays de l'OCI
Inférieur à 10	Côte d'Ivoire
10-20	Burkina Faso, Gambie, Togo, Tunisie, Niger et Afghanistan
20-30	Sénégal, Palestine, Mauritanie, Tadjikistan et Sierra Leone
30-40	Pakistan, Koweït, Nigeria, Bahreïn, Jordanie, Mozambique, Somalie et Bangladesh
40-50	Mali, Gabon, Liban, Libye, Égypte, Algérie, Albanie, Kirghizstan, Türkiye, Djibouti
50-60	Malaisie, Guyane, Azerbaïdjan, Iran, Syrie, Bénin, Qatar, Brunei Darussalam, Oman et Émirats arabes unis
60-70	Suriname, Guinée, Indonésie, Maroc et Irak
70-80	Kazakhstan et Ouganda
Au-dessus de 80	-

Source: Suivi de la réponse du gouvernement dans le cadre du programme COVID-19 de l'Université d'Oxford, 2021 OCI n = 47.

pays. En Guinée, au Suriname, en Indonésie, au Maroc et en Irak, les scores de l'indice de rigueur se situaient entre 50 et 60, indiquant également un degré de rigueur relativement élevé. Parallèlement, le score de l'indice pour la Côte d'Ivoire était de 6,48 - ce qui indique un niveau très faible de rigueur des mesures liées au COVID-19. De même, au Burkina Faso, en Gambie, au Togo, au Niger, en Tunisie et en Afghanistan, ce score était également comparativement plus bas (entre 10 et 20). Bien que le degré de rigueur n'indique pas la pertinence ou l'efficacité des



restrictions, il témoigne de la sévérité avec laquelle les gouvernements des pays de l'OCI ont affronté la pandémie.

La méfiance à l'égard de la réponse du gouvernement à la pandémie, combinée aux griefs préexistants des communautés, a entraîné des conflits sociaux et affaibli la cohésion sociale pendant la pandémie. Par exemple, une étude de Search for Common Ground, menée en 2020, a révélé que certains groupes religieux au Nigéria avaient l'impression que le gouvernement avait donné la priorité aux populations musulmanes pour recevoir des services publics et que seulement 26 % des personnes interrogées pensaient que le gouvernement accordait la même priorité à tout le monde lorsqu'il décidait des services de COVID-19 (Search for Common Ground, 2021a). Les griefs de groupe au Nigeria ont donc eu un impact sur la cohésion sociale tant verticale qu'horizontale pendant la pandémie.

Par rapport aux premiers mois de la pandémie où les gens comptaient sur le gouvernement pour fournir des services, on a constaté un léger changement dans la dynamique sociale au cours des derniers mois de la pandémie. Au Nigeria, par exemple, on a constaté que la cohésion sociale horizontale s'améliorait à mesure que la pandémie progressait, les gens dépendant davantage des interventions communautaires des groupes religieux ou d'autres acteurs locaux pour répondre à leurs besoins spécifiques (Search for Common Ground, 2021b). En même temps, les personnes qui ont perçu les interventions des acteurs communautaires comme étant plus efficaces que celles du gouvernement ont indiqué un affaiblissement de la confiance et une insatisfaction vis-à-vis des services publics liés au COVID-19. De même, en Ouganda, les données de 2021 montrent que le gouvernement n'est pas le prestataire de services le plus sollicité pour les services liés au COVID-19, mais que les citoyens sont plus susceptibles de faire confiance et de dépendre des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) pour ces services (Search for Common Ground, 2021c). Au Nigeria, en Palestine et en Ouganda, on a constaté une augmentation de la valeur de la collaboration entre différents groupes sociaux (tels que les réfugiés et les communautés d'accueil) pour faire face à la crise de COVID-19 (Search for Common Ground, 2021d). Au contraire, au Yémen, la collaboration entre les groupes n'était pas aussi appréciée car la perception de la communauté d'accueil était que les agences humanitaires donnaient la priorité aux personnes intérieurement déplacées (PID) pour les services par rapport à eux (Search for Common Ground, 2021d).

Dans l'ensemble, les mesures qui ont été essentielles pour prévenir et contenir la propagation du virus de COVID-19 ont eu un impact considérable sur la cohésion sociale. Un grand nombre de mesures de prévention et d'endiguement de COVID-19 sont essentiellement "antisociales" car elles imposent la distanciation sociale et l'isolement, ce qui entraîne une diminution des contacts physiques et des interactions sociales de routine (Abbasi, Ejaz & Akhtar, 2021). Il existe un certain nombre d'études qui identifient comment la pandémie a provoqué une augmentation de la détresse mentale et de la solitude chez les individus (Sibley et al., 2020 ; Killgore et al., 2020). Des études montrent également que les ménages vivant dans la pauvreté ou les personnes ayant des problèmes de santé préexistants sont plus susceptibles de souffrir de dépression en raison de la pandémie (Kim & Laurence, 2020). Les groupes marginalisés sont également plus susceptibles d'être confrontés à l'incertitude économique et de supporter des coûts de soins de santé plus élevés en raison de la pandémie (Couch et al., 2020 ; Harlem, 2020).



On sait que le stress physique et psychologique et l'insécurité socio-économique affaiblissent la cohésion sociale (Borkowska & Laurence, 2020). Par exemple, des études pré-pandémiques montrent que lorsqu'un ménage est confronté à l'insécurité financière, ses membres sont plus susceptibles de réorienter les ressources pour subvenir à leurs besoins et à ceux des membres de leur famille immédiate, par opposition à la communauté au sens large, et les individus qui sont psychologiquement stressés sont plus susceptibles de s'isoler socialement et de se désengager de leur communauté (Borkowska & Laurence, 2020). En outre, même si les individus et les groupes marginalisés ont tendance à avoir un capital social plus élevé<sup>30</sup>, ils n'ont souvent pas accès aux ressources sociales, aux normes et aux infrastructures communautaires nécessaires pour soutenir et promouvoir la cohésion sociale, ce qui les rend moins résilients (en tant qu'unité sociale) en cas de crise (Borkowska & Laurence, 2020). Par conséquent, il est probable que le déclin de la cohésion sera plus important pour les individus et les groupes qui subissent les effets de la pandémie de manière disproportionnée et sont confrontés à des niveaux d'incertitude et d'anxiété plus élevés.

Les personnes et les groupes sociaux qui ont été victimes d'un impact disproportionné de la pandémie sont les femmes et les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les ménages vivant dans la pauvreté, les minorités, les réfugiés et les migrants, etc. Par exemple, les données<sup>31</sup> provenant de plusieurs pays de l'OCI montrent que les personnes vulnérables et marginalisées courent un plus grand risque de contracter le virus, qu'elles ne sont pas en mesure d'accéder aux services essentiels d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) ou de pratiquer la distanciation sociale en raison de contraintes financières ou physiques, qu'elles ont subi une perte de revenus et d'opportunités économiques en raison des restrictions liées à la pandémie, qu'elles ont été exclues des systèmes officiels de protection sociale et des mécanismes de réponse à la pandémie, et qu'elles ont également connu une augmentation de la discrimination, de la xénophobie et de la violence sexiste. Ils ont également moins de chances de bénéficier de la "numérisation" des services pendant la pandémie, car ils n'ont pas les moyens de se procurer des technologies numériques, ne disposent pas d'infrastructures de télécommunications à proximité et manquent de connaissances et de compétences sur les biens et services numériques. Des études indiquent que ces personnes et ces groupes seront confrontés à un nombre démesuré de difficultés pour accéder aux opportunités et aux ressources nécessaires pour se remettre socialement et économiquement de la pandémie (Jewett, Mah, Howell, & Larsen, 2021).

### Recommandations politiques

Les politiques de cohésion sociale visent à limiter les conflits sociaux latents dans une société (c'est-à-dire les conflits fondés sur la race, la religion, le sexe, la richesse et l'origine ethnique) et à renforcer les liens sociaux (c'est-à-dire le sens du devoir civique, la responsabilité sociale et l'impartialité individuelle et institutionnelle) (Durkheim, 1897, tel que cité dans Fonseca, Lukosch, & Brazier, 2019). Si elles sont mises en œuvre de manière efficace, les politiques de cohésion sociale peuvent avoir un impact fondamental sur le développement social en raison de leur capacité à traiter des questions telles que l'exclusion et la marginalisation des individus/groupes, la discrimination et la xénophobie, le manque de confiance entre les individus et entre les



individus et l'appareil d'État, la pauvreté et les disparités socio-économiques, l'inégalité entre les sexes, l'injustice sociale, etc.

Afin de s'assurer que les efforts de rétablissement du COVID-19 sont résilients et socialement cohésifs, les pays de l'OCI devraient développer une stratégie au niveau national pour améliorer la cohésion sociale en tandem avec les mesures prises en réponse au COVID-19. Cette approche devrait idéalement tenir compte des besoins et des caractéristiques propres aux différents groupes sociaux d'une société, elle devrait également tenir compte de la dimension de genre et des conflits, en mettant l'accent sur la cohésion tant horizontale que verticale. L'existence d'une stratégie au niveau national peut consolider les efforts des différents acteurs nationaux et locaux afin que leurs rôles soient complémentaires et coordonnés.

L'existence d'une stratégie nationale ne peut être bénéfique au rétablissement social et économique après une pandémie que si elle favorise l'inclusion et la participation de divers groupes sociaux - en particulier les groupes qui sont régulièrement marginalisés - dans les efforts de réponse et de rétablissement après une pandémie. La promotion de la participation aux politiques et processus de réponse et de rétablissement en cas de pandémie peut accroître la confiance des gens dans le gouvernement et améliorer leur satisfaction quant à l'adéquation et l'équité des mesures de réponse et de rétablissement. En outre, même s'il est difficile d'éliminer tous les facteurs de stress liés à une pandémie, l'inclusion des individus et des groupes sociaux dans les processus de réponse et de rétablissement peut contribuer à réduire leurs sentiments de marginalisation et d'exclusion.

Afin d'assurer la cohésion sociale au sein des groupes et entre eux sur le long terme, il est recommandé aux pays de l'OCI d'identifier les points de pression qui peuvent potentiellement exacerber la discorde sociale et les conflits au sein d'une société. Les interventions efficaces de renforcement de la cohésion devraient utiliser les acteurs communautaires existants (tels que les chefs religieux, les organisations de base et les autres acteurs communautaires) et les processus qu'ils utilisent pour faire face aux problèmes courants, non seulement pour identifier les points de pression spécifiques au contexte, mais aussi pour comprendre comment stimuler la résilience sociale pour les crises futures.

En conclusion, il est nécessaire que les pays de l'OCI (en particulier ceux qui ont une histoire de conflits sociaux) établissent des mécanismes efficaces pour lutter activement contre la désinformation, car la désinformation aggrave les conflits sociaux. Les pays de l'OCI devraient inclure des messages publics visant à promouvoir la cohésion sociale et le dialogue dans le cadre des campagnes de communication sur la réponse à la pandémie et le rétablissement, afin d'atténuer la désinformation et les perceptions erronées liées aux politiques et mesures du COVID-19. Améliorer l'accès à l'information relative au COVID-19 et garantir la transparence des procédures peut également renforcer la confiance des citoyens dans leur gouvernement et leurs décideurs.

#### 4.5 Protection sociale

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle inestimable que jouent les instruments de protection sociale pour répondre à une crise mondiale et s'en remettre. Tout au long de la pandémie, les systèmes de protection sociale ont contribué à aider les individus, en particulier



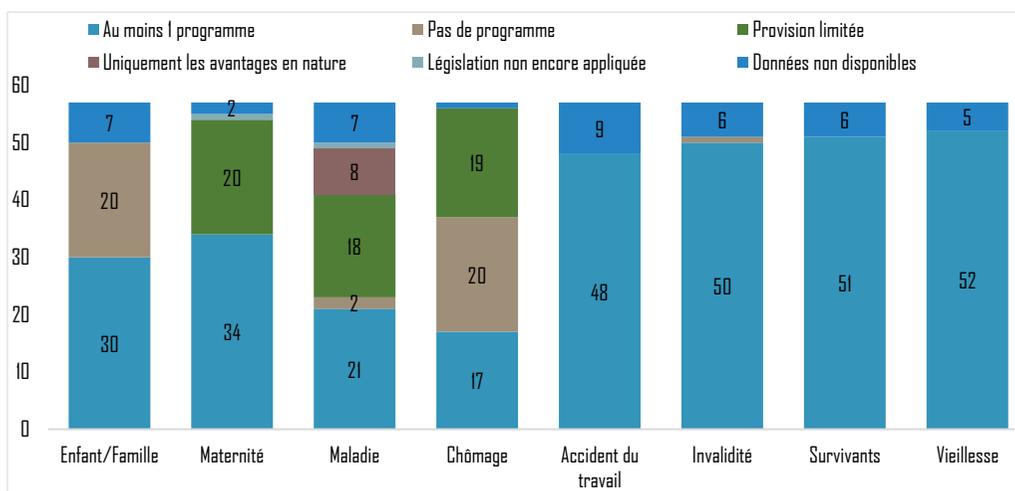
les pauvres et les vulnérables, à atténuer les chocs économiques, à se procurer les produits de première nécessité et à accéder aux services médicaux essentiels (World Bank, 2020c). Cependant, même si les pays du monde entier ont déployé des efforts considérables pour atténuer les effets négatifs de la pandémie, les mécanismes de protection sociale de nombreux pays en développement ont eu du mal à répondre à la demande écrasante d'assistance et de soutien tout au long de la pandémie.

Afin de s'assurer que les systèmes de protection sociale des pays de l'OCI sont capables de soutenir les efforts de redressement et sont résilients pour les crises futures, la section suivante présente une vue d'ensemble de la façon dont les systèmes de protection sociale des pays de l'OCI ont réagi à la pandémie de COVID-19 en analysant trois critères : (i) l'adéquation/couverture des programmes, (ii) l'adéquation des réponses de protection sociale, et (iii) les types de programmes. Cette section utilise les données de l'Observatoire de la protection sociale de l'OIT sur COVID-19.<sup>32</sup>

### Mesures de protection sociale pendant la pandémie de COVID-19

La portée des programmes de protection sociale, la couverture de ces programmes et les dépenses de protection sociale sont toutes très variées dans les pays de l'OCI. Les conclusions du Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 de l'OIT montrent que la portée de la protection sociale est "totale"<sup>33</sup> dans seulement 10 pays de l'OCI, "presque totale" dans 7 pays de l'OCI, "intermédiaire" dans 22 pays de l'OCI et "limitée" dans 10 pays de l'OCI. Une ventilation du nombre de pays disposant de programmes de protection dans chacun des 8 domaines, présentée dans le graphique 4.13, révèle que :

**Graphique 4.13:** Répartition des programmes de protection sociale offerts par les pays de l'OCI (No.), 2019



Source: Ensemble de données du Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 de l'OIT. OCI n = 57.

- 52 pays de l'OCI avaient au moins un programme pour **les personnes âgées**, 51 pays avaient au moins un programme pour **les survivants**, et 48 pays avaient au moins un programme pour **les accidents du travail**.



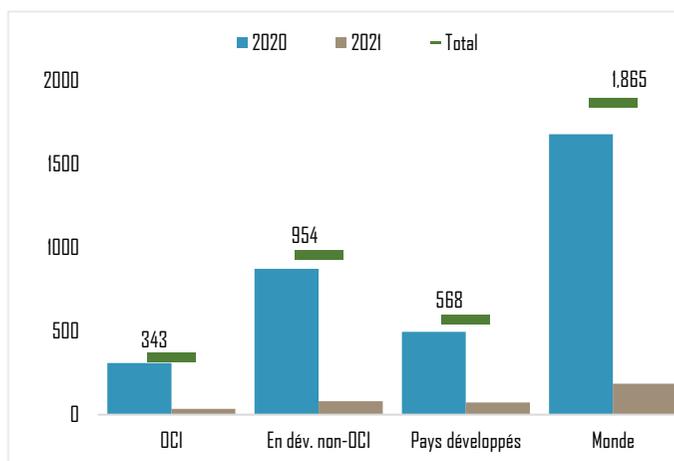
- Dans 50 pays de l'OCI, il y avait au moins un programme pour le **handicap/l'invalidité**. Djibouti est le seul pays de l'OCI à ne pas avoir de programme dans ce domaine.
- Dans 30 pays de l'OCI, il y avait au moins un programme pour **les enfants et les familles**, mais 20 autres pays n'avaient aucun programme pour les enfants et les familles.
- Dans 34 pays de l'OCI, il y avait au moins un programme pour **la maternité** et les programmes de 20 autres pays avaient des dispositions limitées (par exemple, des programmes de responsabilité de l'employeur déboursés directement par l'employeur). Au Liban, la législation visant à mettre en œuvre un programme statutaire pour la maternité n'est pas encore entrée en vigueur.
- Seuls 21 pays de l'OCI disposaient d'au moins un programme pour **la maladie**, 18 autres pays proposant des programmes dans ce domaine avec des dispositions limitées, et 8 autres pays ne fournissant que des prestations en nature. Il n'y avait pas de programme pour la maladie en Sierra Leone et à Oman, et la législation pour mettre en œuvre ce programme n'est pas encore entrée en vigueur au Liban.
- Enfin, seuls 17 pays de l'OCI disposent d'au moins un programme pour **le chômage**, 20 autres pays ne proposant aucun programme dans ce domaine et 19 pays proposant des programmes aux dispositions limitées.

### Adéquation des programmes de protection sociale

Depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19, les pays de l'OCI - tout comme la plupart des pays du monde - ont mis en place un nombre sans précédent de mesures de protection sociale pour soutenir leurs populations. Entre février 2020 et novembre 2021, 210 pays et territoires dans le monde ont mis en œuvre un total de 1 865 mesures de protection sociale (OIT, 2021e). Sur ces 1 865 mesures, 343 ont été mises en œuvre par des pays de l'OCI, 954 par des pays en développement non membres de l'OCI et 568 par des pays développés (graphique 4.14).

Étant donné que les pays de l'OCI abritent environ un quart (24,5 %) de la population mondiale totale, il n'est pas idéal que seulement 18,4 % du total des mesures de protection sociale dans le monde pour le COVID-19 aient été mises en œuvre dans ces pays. La situation est d'autant plus préoccupante qu'une part importante de la population totale de l'OCI est composée de personnes particulièrement

**Graphique 4.14:** Nombre de mesures de protection sociale mises en œuvre en réponse au COVID-19, 2021



Source: Moniteur de protection sociale de l'OIT sur COVID-19 (mise à jour du 30.11.2021). Nombre de mesures : OCI n = 343, non OCI en développement n = 954, et développés n = 568.



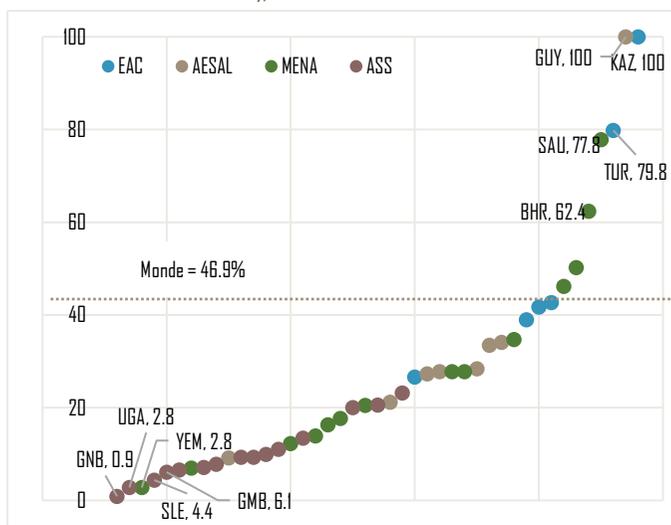
vulnérables aux effets négatifs de la pandémie, comme les enfants, les personnes âgées, les femmes, les réfugiés et les migrants, et les personnes vivant dans la pauvreté.<sup>34</sup>

En outre, selon le Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 de l'OIT, la proportion de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale (à l'exclusion de la santé) est inférieure à la moyenne mondiale de 46,9% dans 37 pays de l'OCI - avec moins de 10% de la population couverte dans 13 pays de l'OCI (graphique 4.15). Il n'y a que six pays de l'OCI où cette proportion est supérieure à la moyenne mondiale et seulement deux pays de l'OCI (Kazakhstan et Guyana) où 100% de la population est couverte par des programmes de protection sociale.

En ce qui concerne l'adéquation de la couverture des mesures de protection, l'expérience de plusieurs pays de l'OCI montre qu'un grand nombre de mesures de protection sociale se sont concentrées sur les zones urbaines mais n'ont souvent pas réussi à soutenir certains des individus les plus marginalisés de la société. Les principaux facteurs responsables de l'exclusion et/ou de la sous-couverture de certains groupes vulnérables des mesures formelles de protection sociale étaient les critères d'éligibilité sélectifs/conditionnels, l'absence de programmes ciblés pour divers groupes de personnes, l'insuffisance des financements et des infrastructures pour fournir une couverture adéquate aux populations sur le long terme, le manque de connaissances sur les régimes de protection ou l'incapacité d'accéder aux plateformes de paiement (en particulier les plateformes de paiement numériques) et plus encore.

Au Niger, par exemple, une étude du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) rapporte qu'il n'y avait qu'un seul site de dépistage gratuit à Niamey, auquel les personnes handicapées ne pouvaient pas accéder en raison d'obstacles physiques et liés à la communication (OHCHR, 2021). Les personnes handicapées étaient également moins susceptibles de demander un dépistage auprès de prestataires privés malgré l'existence de symptômes, car elles ne pouvaient pas se le permettre en raison de la baisse de leurs revenus (OHCHR, 2021). Les personnes handicapées au Niger ont également signalé que les procédures de sélection pour les programmes de protection sociale étaient entachées d'inégalités et d'un manque de transparence, certains groupes recevant un soutien (par exemple, les personnes

**Graphique 4.15:** Proportion de la population des pays de l'OCI couverte par au moins une prestation de protection sociale (à l'exclusion de la santé), 2020\*



Source: Ensemble de données du Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 de l'OIT. \*Les données datent de 2020 ou de la dernière année disponible. OCI n = 43.



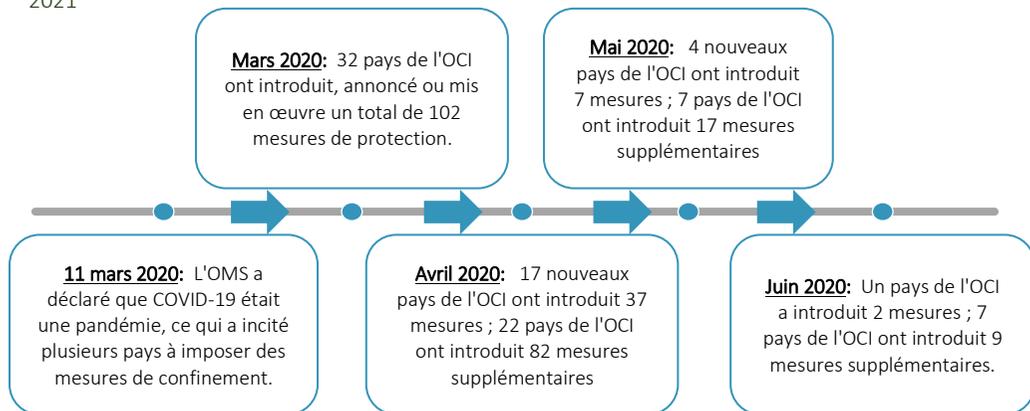
atteintes de la lèpre) avant d'autres sans aucune justification (OHCHR, 2021). De même, l'absence de données fiables sur les bénéficiaires en Indonésie a entraîné une distribution mal ciblée et inégale de la protection sociale et de l'aide - affectant le plus les personnes pauvres qui n'étaient pas enregistrées (Nurhidayah, 2021). Les personnes de la région de Djakarta ont également contesté l'adéquation des transferts d'argent liquide (d'une valeur de 60 dollars) en déclarant que "ce montant était seulement suffisant pour couvrir les dépenses de 3 jours dans les zones urbaines de Djakarta" (Nurhidayah, 2021).

Parmi les populations marginalisées, les programmes de protection destinés aux réfugiés font également cruellement défaut dans plusieurs pays de l'OCI. Pourtant, dans des pays comme la Jordanie et le Pakistan, qui accueillent d'importantes populations de réfugiés, les organisations internationales sont intervenues pour travailler avec le gouvernement et fournir un soutien essentiel aux réfugiés pendant la pandémie - avec des résultats souvent mitigés. Au Pakistan, par exemple, le transfert d'argent liquide d'urgence du HCR pour les réfugiés a commencé à débours des paiements deux mois après l'imposition d'une fermeture en mars 2020. Cependant, en septembre 2020, le programme n'avait versé des paiements qu'à 42 % de la population cible du programme (Hagen-Zanker et Both, 2021). Les études montrent également que le montant des transferts en espèces pour les réfugiés a été volontairement aligné sur celui des programmes de protection gouvernementaux en Jordanie et au Pakistan. Cependant, il est évident que ce montant était insuffisant pour répondre aux besoins des réfugiés, car non seulement les réfugiés supportent des coûts de logement et des coûts médicaux plus élevés, mais ils sont également trop dépendants des salaires informels et journaliers et ne disposent d'aucune épargne fiscale sur laquelle s'appuyer en cas de crise (Hagen-Zanker et Both, 2021) (voir la section 5.4 pour plus de détails sur les réfugiés et les migrants).

### Opportunité des programmes de protection sociale

Les dernières données sur les mesures de protection sociale liées au COVID-19 dans 54 pays de l'OCI offrent des leçons variées sur l'adéquation des mesures de protection qui peuvent être utiles pour la préparation et la réponse aux crises futures. Le Moniteur de protection sociale de

**Graphique 4.16:** Calendrier des mesures de protection sociale liées au COVID-19 dans les pays de l'OCI, 2021



Source: Moniteur de protection sociale de l'OIT sur COVID-19 (mise à jour du 30.11.2021). OCI n = 54.

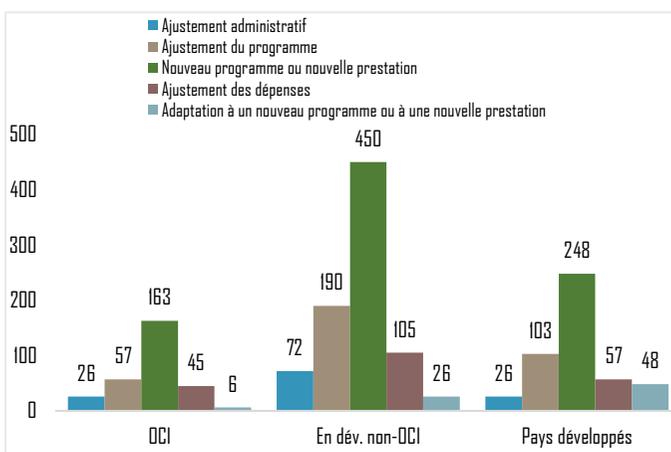


L'OIT sur COVID-19 constate que, face à la pandémie, 32 pays de l'OCI ont introduit ou annoncé des mesures de protection rapidement en mars 2020 et 17 autres pays de l'OCI ont introduit des mesures en avril 2020. Toutefois, quatre pays de l'OCI (Afghanistan, Guyana, Qatar et Surinam) n'ont introduit aucune mesure jusqu'en mai 2020 et la Syrie n'a pas introduit de mesure de protection jusqu'en juin 2020 (graphique 4.16).

De manière surprenante, certains pays de l'OCI dont le niveau de revenu et de développement est relativement faible ont pu mettre en œuvre des programmes de protection sociale plus rapidement que ceux dont le niveau de revenu était relativement élevé ou qui bénéficiaient de l'aide d'agences internationales. Par exemple, le gouvernement togolais a annoncé un couvre-feu national le 1er avril 2020 et, en l'espace d'une semaine, l'agence responsable a développé une application numérique de transfert d'argent dans le cadre du programme de transfert d'argent Novissi au Togo, qui a fourni des prestations aux travailleurs informels urbains. Le programme de transfert monétaire Novissi a commencé à déboursier des paiements le 8 avril 2020, moins d'un jour après son lancement (Lowe et al., 2021). De même, le 27 février 2020, le gouvernement malaisien a approuvé une enveloppe de 6 milliards de RM destinée à augmenter les dépenses de santé, à accorder des allégements fiscaux et de sécurité sociale temporaires, à effectuer des transferts en espèces vers les secteurs touchés et à financer les infrastructures rurales (FMI, 2021d), soit près d'une semaine avant que l'Organisation mondiale de la santé ne déclare la pandémie de COVID-19 le 11 mars 2020.

Cependant, la situation était inverse dans plusieurs pays de l'OCI. Par exemple, le transfert monétaire d'urgence pour les travailleurs informels en Sierra Leone a été annoncé en mars 2020 mais a commencé à déboursier des paiements deux mois plus tard, en juin 2020 (Roelen et al., 2021). De même, le gouvernement du Nigeria a annoncé des transferts en espèces pour les zones urbaines en avril 2020, mais la conception du programme et les défis liés à sa mise en œuvre ont retardé le versement des transferts jusqu'en janvier 2021 (Lowe et al., 2021). En Ouganda, le programme gouvernemental " Argent contre travail " en milieu urbain (cofinancé par la Banque mondiale) a reçu l'approbation en juin 2020 avec un démarrage prévu en octobre 2020, mais les fonds du programme n'avaient pas été approuvés pour le décaissement par le ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique et le Solicitor General en février 2021 (Doyle et al., 2021).

**Graphique 4.17:** Types d'ajustements des mesures de protection sociale liées au COVID-19, 2020



Source: Moniteur de protection sociale de l'OIT sur COVID-19 (mise à jour du 31.12.2020). Nombre de mesures : OCI n = 297, non OCI en développement n = 843,



### Types des programmes de protection sociale

Une majorité des mesures de protection sociale mises en œuvre en réponse à la pandémie par les pays de l'OCI (soit 163 mesures) étaient des "nouveaux programmes ou prestations" (OIT, 2020b) (graphique 4.17). Cette tendance est similaire à celle observée dans les pays en développement non membres de l'OCI et dans les pays développés. Les nouveaux programmes ou prestations les plus couramment déboursés dans les pays de l'OCI comprennent les prestations pour les populations pauvres ou vulnérables (54 mesures), les prestations pour les travailleurs/personnes à charge (39 mesures), les subventions ou le report ou la réduction des coûts des produits de première nécessité/des services publics (32 mesures).<sup>35</sup> Environ 57 mesures de protection sociale dans les pays de l'OCI ont pris la forme d'ajustements de programmes (c'est-à-dire de modifications apportées à un programme actif). Parmi les exemples d'ajustement des programmes, citons l'augmentation du niveau des prestations (25 mesures), l'extension de la couverture (17 mesures) et l'augmentation de la durée des prestations (6 mesures). En outre, 45 mesures de protection sociale ont pris la forme d'ajustements de dépenses (c'est-à-dire, les modifications des dispositions relatives aux dépenses de protection sociale). Ces ajustements comprenaient des augmentations des ressources/allocations budgétaires (24 mesures), le report, la réduction ou l'exonération des cotisations sociales (14 mesures), etc. Dans 26 mesures de protection, les pays de l'OCI ont ajusté l'administration d'un programme actif soit en améliorant le mécanisme/capacité de prestation (20 mesures), soit en introduisant des avantages pour tous les citoyens ou résidents (1 mesure).

Une ventilation plus détaillée des types de programmes révèle que :

- Les allocations spéciales/subventions sous forme de soutien en espèces immédiat ou de paiements/transferts en espèces ponctuels ont été les mesures de protection sociale les plus populaires mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 dans le monde (ILO, 2020b). Dans ce domaine, 30 pays de l'OCI ont mis en œuvre un total de 57 mesures de protection.
- Dans le domaine de la santé, qui a été le plus affecté par la pandémie, 28 pays de l'OCI ont introduit un total de 47 nouvelles mesures. Parmi les exemples de mesures de protection populaires dans le domaine de la santé, citons la distribution de masques pour les populations pauvres, la gratuité des services de dépistage et de traitement, l'augmentation du financement et du budget du secteur de la santé, la modernisation ou l'ouverture de nouvelles installations médicales, les congés de maladie payés pour les travailleurs de la santé, les allocations mensuelles spéciales pour le personnel médical, etc.
- Le troisième type de mesures le plus courant, classé dans la catégorie "mesures à fonctions multiples", proposait des reports ou des exonérations d'impôts pour les particuliers et les entreprises, la réaffectation de ressources financières pour financer des programmes ciblés, la numérisation des outils de paiement, le report des cotisations de sécurité sociale, etc. Dans ce domaine, 24 pays de l'OCI ont introduit un total de 43 mesures.

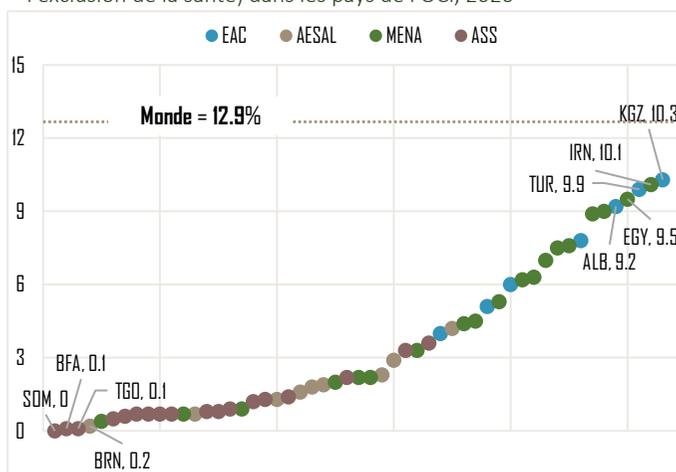


En plus de ce qui précède, les pays du monde entier ont également mis en œuvre un certain nombre de mesures de protection sociale dans les domaines suivants : revenu/protection de l'emploi, logement/services de base, alimentation et nutrition, enfants et famille, pensions, chômage, maladie, accès à l'éducation, maternité/parentalité et accidents du travail (ILO, 2020b).<sup>36</sup>

Sur l'ensemble des mesures mises en œuvre dans les pays de l'OCI, environ 76% des mesures étaient non-contributives, ce qui signifie que ces prestations étaient offertes aux individus non pas sur la base du paiement préalable de cotisations mais sur d'autres critères. En général, les pays de l'OCI finançaient les mesures de protection sociale non contributives à l'aide de la fiscalité générale et comprenaient "des régimes universels pour tous les résidents (tels que les services nationaux de santé), des régimes catégoriels pour certains grands groupes de la population (par exemple, pour les enfants en dessous d'un certain âge ou les personnes âgées au-dessus d'un certain âge), et des régimes sous condition de ressources (tels que les régimes d'assistance sociale)" (ILO, 2020b). En outre, 18% des mesures dans les pays de l'OCI étaient contributives, ce qui signifie que ces mesures offraient des prestations basées sur les contributions des assurés et/ou de leurs employeurs.

Néanmoins, le montant que les pays de l'OCI ont consacré à la protection sociale était notoirement faible - surtout si l'on considère la charge supplémentaire que la pandémie a fait peser sur les systèmes de protection. Selon le Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 de l'OIT, les pays du monde entier ont consacré en moyenne 12,9 % de leur PIB à la protection sociale en 2020. Cependant, les 53 pays de l'OCI inclus dans l'ensemble de données ont tous des dépenses de protection sociale inférieures à la moyenne mondiale (graphique 4.18). En fait, moins de 1 % du PIB était consacré à la protection sociale dans 17 pays de l'OCI, dont 12 pays d'Afrique subsaharienne. En Iran et au Kirghizstan seulement, les dépenses de protection sociale étaient supérieures à 10% du PIB. En général, les pays de l'OCI dans la région de l'EAC et du MENA avaient des dépenses de protection sociale relativement plus élevées que celles de la région de l'ASS.

**Graphique 4.18:** Dépenses totales pour la protection sociale (à l'exclusion de la santé) dans les pays de l'OCI, 2020\*



Source: Ensemble de données du Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 de l'OIT. \*Les données datent de 2020 ou de la dernière année disponible. OCI n = 53.



## Recommandations politiques

Les mesures de protection sociale adoptées en réponse à la pandémie peuvent apporter des leçons essentielles pour l'élaboration de politiques à long terme, même si la majorité de ces mesures étaient de nature temporaire (Bastagli et Lowe, 2021). À cet égard, la principale recommandation est que les décideurs politiques des pays de l'OCI identifient et réforment les politiques et les pratiques d'exclusion et d'iniquité ancrées dans les systèmes de protection sociale qui font que des millions de personnes marginalisées sont mal desservies par les programmes de protection sociale. L'une des approches permettant de mettre en place des systèmes de protection sociale inclusifs consiste à étendre ou à assouplir les règles d'éligibilité strictes pour les groupes vulnérables, tant pour les programmes contributifs que non contributifs. Toutefois, afin de garantir la viabilité des systèmes de protection à long terme et le maintien de

### ENCADRÉ 4.1: Meilleure pratique sur l'utilisation des plateformes numériques pour déboursier des transferts d'argent en réponse à la pandémie de COVID-19 au Togo

Le gouvernement du Togo a annoncé un couvre-feu national en réponse à la pandémie de COVID-19 le 1er avril 2020. Le même mois, le gouvernement a mis en place le nouveau programme Novissi pour fournir des transferts en espèces inconditionnels aux travailleurs informels et à leurs ménages. Le ministère de l'Économie numérique et de la Transformation digitale (MENTD) du Togo s'est vu accorder moins de deux semaines pour construire et mettre en œuvre une nouvelle plateforme numérique qui permettrait au gouvernement de gérer la vérification de l'éligibilité, l'enregistrement, le décaissement des transferts d'argent et de suivre la situation en direct. Afin de réaliser cette tâche ambitieuse, le ministère s'est concentré sur :

- i. Intégrer les opérateurs de téléphonie mobile existants dans une plateforme numérique centrale. Même si le Togo est considéré comme une société basée sur l'argent liquide, le nombre de plateformes d'argent mobile a augmenté ces dernières années. Le ministère a intégré les opérateurs de téléphonie mobile existants dans la plateforme Novissi, encourageant ainsi l'utilisation de méthodes de paiement numérique sans contact.
- ii. Utiliser les sources d'information existantes pour enregistrer les bénéficiaires. Le Togo ne disposait pas d'un registre social susceptible d'aider le gouvernement à enregistrer les bénéficiaires du programme Novissi, mais le gouvernement a improvisé et utilisé la base de données du registre national des électeurs pour ce faire. Si le gouvernement n'avait pas utilisé les données administratives existantes et mis en place des contrôles supplémentaires, il n'aurait pas été possible de démarrer rapidement ce programme.
- iii. Assurer une coopération multisectorielle pour résoudre rapidement les problèmes. Le jour du lancement du programme, environ 3,9 millions de tentatives d'enregistrement ont entraîné une panne générale dans le système. Afin de résoudre ce problème, le ministère a travaillé avec plusieurs fournisseurs de télécommunications pour mettre à niveau leurs plates-formes, ce qui a été rendu possible par l'achat de nouveaux équipements dotés de capacités de serveur plus élevées. Dans les semaines qui ont suivi, le ministère a également mis en place une ligne téléphonique gratuite et engagé un centre d'appel où les bénéficiaires pouvaient signaler tout problème lié à l'enregistrement et au décaissement.

Le programme Novissi a commencé à verser des transferts en espèces le jour même de son lancement et, en mars 2021, Novissi a versé des paiements d'une valeur de 23,9 millions de dollars américains à environ 819 972 bénéficiaires. Selon Innovations for Poverty Action (IPA), le programme Novissi du Togo est un excellent exemple de la manière dont les gouvernements du monde entier peuvent utiliser les technologies numériques pour mobiliser rapidement des ressources afin de répondre aux urgences sociales, sanitaires et économiques dans un contexte de crise.

Source: Debenedetti, 2021.

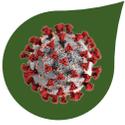


l'équilibre entre adéquation et couverture, il est important d'encourager les groupes marginalisés à participer ou à contribuer officiellement aux programmes de protection - quelle que soit l'importance de leur contribution. Il est également important que les registres sociaux soient régulièrement mis à jour pour inclure les individus appartenant à des groupes marginalisés, car l'invisibilité et le manque de données pour un groupe particulier sont des obstacles courants qui affectent la conception et la mise en œuvre des politiques.

Pendant la pandémie, les pays qui disposaient déjà d'une solide infrastructure de protection sociale ont été en mesure de concevoir, d'adopter et de mettre en œuvre des programmes de protection de manière efficace et rapide, ce qui a été crucial pour une réponse efficace à la crise. Dans les pays de l'OCI, la majorité des mesures de protection qui ont été introduites en réponse à la pandémie étaient de nouveaux programmes ou des prestations qui n'existaient pas avant la pandémie. La conception et la mise en œuvre de nouvelles mesures de protection peuvent être coûteuses et prendre du temps, et il n'existe aucun moyen de garantir le succès de mesures non testées dans un contexte de crise. Par conséquent, les pays de l'OCI doivent améliorer et diversifier leurs cadres de protection juridique, renforcer les mécanismes de coordination entre les agences de protection nationales et les autorités de gestion de crise, et renforcer les capacités des programmes de protection nationaux (institutions et individus). Les pays de l'OCI doivent également investir dans la mise en place de systèmes administratifs robustes et flexibles - notamment dans des modalités opérationnelles durables (telles que les technologies numériques) qui peuvent apporter des avantages rapidement en cas de crise.

Enfin, les pays de l'OCI doivent s'attaquer aux limites des mécanismes de financement de la protection sociale existants. Lors de la pandémie, la mise en œuvre de mesures de protection sociale efficaces dans de nombreux pays de l'OCI à revenu faible ou moyen n'a été rendue possible que par l'aide internationale, les agences internationales et les donateurs internationaux. En l'état actuel des choses, plusieurs pays de l'OCI à revenu faible ou moyen éprouvent des difficultés à maintenir leurs programmes de protection, sans parler de l'expansion des programmes existants. Il est donc important que les pays de l'OCI recourent à des sources de financement innovantes pour financer les mesures de protection sociale - surtout en période de crise. Au niveau national, ces sources peuvent inclure, sans s'y limiter, des systèmes fiscaux nationaux efficaces, des régimes contributifs nationaux flexibles (qui incluent les personnes marginalisées qui sont généralement exclues des régimes contributifs), le soutien du secteur privé, le financement du déficit, les fonds extrabudgétaires, les fonds d'urgence et l'intégration du financement des risques de catastrophe dans les systèmes de protection. Au niveau international, les pays de l'OCI peuvent négocier des contingences de réponse à la crise dans les accords de financement des donateurs internationaux, explorer comment l'aide officielle au développement peut servir de levier pour une aide humanitaire supplémentaire, et utiliser la finance sociale islamique pour financer des mesures de protection sociale adaptées aux chocs.





## CHAPITRE CINQ

# PROTEGER ET AUTONOMISER LES PLUS VULNERABLES

*Ce chapitre évalue les impacts socio-économiques de la pandémie sur les groupes les plus vulnérables de la population. Elle aborde spécifiquement les défis auxquels sont confrontés les jeunes, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés, les réfugiés et les migrants, qui constituent les segments les plus vulnérables de la société. La plupart des défis auxquels ces groupes sont confrontés sont principalement liés à leur participation au marché du travail et à leur accès aux programmes de protection sociale. Une protection inadéquate de ces groupes contre les effets néfastes de la pandémie pourrait détériorer davantage leur situation déjà fragile en termes de participation économique et sociale. Au cours du processus de redressement, il convient d'allouer une quantité suffisante de ressources à la réintégration des groupes vulnérables dans la vie économique et sociale et de les doter d'instruments politiques appropriés.*



### 5.1 Jeunes

Les jeunes sont la force dominante du développement socio-économique, aujourd'hui et dans les décennies à venir. Cela est vrai dans les pays de l'OCI comme ailleurs, car ils constituent un segment dynamique, énergique et innovant de la société. L'évolution rapide des technologies a encore accru le rôle des jeunes, compte tenu de leurs capacités et de leurs aptitudes, dans l'utilisation et le développement de nouvelles compétences et capacités de production dans les pays en développement et les pays développés.

Les pays de l'OCI accueillent environ 28% de la jeunesse mondiale totale, qui devrait atteindre 30,7% en 2030 (SESRI, 2020c). Même si les pays de l'OCI ont fait des progrès notables pour améliorer l'état de leur jeunesse, beaucoup d'entre eux ne sont pas en mesure de réaliser le plein potentiel de leur jeune population. À des degrés divers, les jeunes des pays de l'OCI étaient confrontés à un certain nombre de défis allant de l'inactivité économique et de la participation sociale limitée aux préoccupations relatives à la santé, au bien-être, à l'éducation et au développement des compétences, même avant la pandémie.

#### Impact de la pandémie de COVID-19

L'apparition de la pandémie de COVID-19 a affecté certains segments de la société, en particulier les groupes vulnérables tels que les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes âgées dans une plus grande mesure (SESRI, 2020b). En particulier, l'explosion de la jeunesse dans le monde en développement, y compris dans plusieurs pays de l'OCI, a été confrontée à un certain nombre de défis critiques résultant de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour contenir la pandémie, comme les couvre-feux dans plusieurs domaines, de l'éducation à la vie culturelle.

Même si la pandémie de COVID-19 est une crise sanitaire, elle a eu des répercussions négatives sur l'éducation des enfants et des jeunes dans le monde entier. En particulier, des mesures de fermeture des écoles ont été prises dans 188 pays pendant plusieurs semaines afin de contenir la propagation du virus COVID-19. Ces fermetures d'écoles imposées à l'échelle nationale ont touché plus de 1,5 milliard d'enfants et de jeunes (voir la section 4.1 pour plus de détails). Malgré les diverses solutions d'enseignement en ligne proposées, cette période a entraîné des pertes importantes pour les jeunes générations en termes de développement et d'apprentissage de nouvelles compétences, de socialisation avec les cohortes et de construction de carrières. Dans l'ensemble, plus de 70 % des jeunes du monde entier qui étudient ou combinent études et travail ont été affectés par la fermeture d'écoles, d'universités et de centres de formation. En conséquence, 65 % des jeunes ont déclaré avoir moins appris depuis le début de la pandémie en raison du passage de l'enseignement en classe à l'enseignement en ligne et à distance pendant le verrouillage (ILO, 2020c).

Les résultats sont particulièrement dévastateurs pour les pays en développement, notamment en raison de l'insuffisance des infrastructures informatiques, de l'accès limité des jeunes aux équipements informatiques et à l'internet à haut débit, et du manque d'expérience en matière d'outils éducatifs en ligne. Dans les pays à faible revenu, 44% des étudiants ont déclaré n'avoir eu aucun cours pendant la pandémie, alors qu'ils n'étaient que 4% dans les pays développés (ILO,



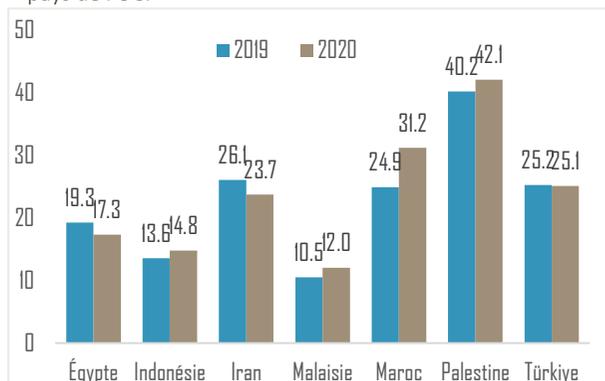
2020c). Selon une enquête de l'OIT qui visait à connaître l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes Indonésiens, la pandémie avait amené 56% des personnes interrogées à retarder leurs études (ILO, 2021f). Plus frappant encore, 75 % des jeunes Indonésiens interrogés ont admis avoir moins appris pendant l'apprentissage en ligne en raison de la pandémie.

Si les jeunes ont éprouvé des difficultés à accéder aux établissements d'enseignement et à investir dans leur avenir, les résultats du marché du travail pour les jeunes sont également maussades. La pandémie a frappé la croissance économique et les chaînes d'approvisionnement, et a détérioré les perspectives d'avenir. Dans ce contexte, de nombreux employeurs ont lutté pour faire face aux conséquences négatives de la pandémie, notamment en réduisant le nombre de travailleurs et les heures de travail. Plusieurs pays de l'OCI ont vu leur taux de chômage des jeunes augmenter en 2020 par rapport à 2019 (période pré-pandémique). Par exemple, à la suite de la pandémie, le taux de chômage des jeunes a augmenté de près de 12 points de pourcentage, pour dépasser 42 % en Palestine. Certains pays de l'OCI comme l'Indonésie, le Maroc et la Malaisie ont également signalé une augmentation de leur taux de chômage des jeunes en 2020 (graphique 5.1).

L'augmentation disproportionnée du chômage des jeunes pourrait être en partie due au fait que les jeunes ont moins d'années d'expérience professionnelle. Lorsqu'elles décident qui licencier, les entreprises ont tendance à garder les travailleurs dans lesquels elles ont investi davantage plutôt que les nouveaux diplômés. Les jeunes peuvent également travailler de manière disproportionnée dans les secteurs les plus touchés par la pandémie, comme l'agriculture dans de nombreux pays en développement où l'embauche et le licenciement sont relativement plus faciles (Morocco Employment Lab, 2020 ; ILO, 2020c).

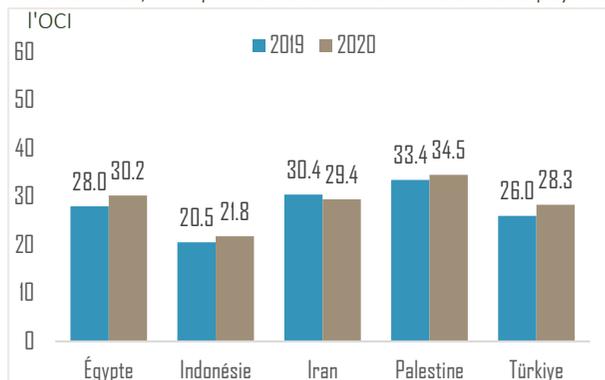
Même avant la pandémie, 24,1 % des jeunes des pays de l'OCI n'étaient pas en emploi, en éducation ou en formation (NEET) en 2019, une proportion supérieure à la moyenne mondiale de 21,2 % (SESRIC, 2020c). Les données des pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles pour 2020 ont révélé que pendant la

**Graphique 5.1:** Taux de chômage des jeunes dans certains pays de l'OCI



Source: ILO Stat, Indicateur de l'ODD 8.5.2 et Haut-Commissariat au Plan (Maroc).

**Graphique 5.2:** Proportion de jeunes ne suivant pas d'éducation, d'emploi ou de formation dans certains pays de l'OCI



Source: ILO Stat, indicateur de l'ODD 8.6.1.



pandémie, la proportion de jeunes NEET a augmenté dans la plupart des cas. Par exemple, il a augmenté de 26 % en 2019 à 28,3 % en 2020 en Türkiye, tandis qu'il est passé de 28 % à 30,2 % en Égypte au cours de la même période (graphique 5.2). Dans de nombreux autres pays du monde, la réduction des possibilités d'emploi, associée à la fermeture des écoles pendant la pandémie, a entraîné une augmentation du taux de jeunes NEET (ILO, 2021g). Les tendances quotidiennes du taux de jeunes NEET ont également changé pendant la pandémie. Les jeunes NEET augmenteraient leurs habitudes de sommeil, s'occuperaient davantage des tâches ménagères, regarderaient la télévision plus longtemps et passeraient plus de temps en ligne (ILO, 2021g).

Les conséquences de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être général des jeunes sont écrasantes en raison de ses effets en chaîne sur la vie sociale et éducative des jeunes et des craintes alimentées par la pandémie. En conséquence, la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée en 2020-2021. Dans la plupart des pays, les problèmes de santé mentale dans cette tranche d'âge ont doublé ou plus (OECD, 2021I). Les jeunes étaient de 30 à 80 % plus susceptibles de signaler des symptômes de dépression ou d'anxiété que les adultes dans une étude couvrant la Belgique, la France et les États-Unis en mars 2021 (OECD, 2021I). L'institut belge de santé publique, Sciensano, a constaté que les jeunes de 18 à 24 ans et les étudiants étaient de loin les plus touchés par l'anxiété et la dépression pendant la crise (UNRIC, 2021).

La pandémie a affecté le bien-être mental des jeunes par le biais de plusieurs canaux. D'abord, les fermetures et les couvre-feux ont alimenté des niveaux plus élevés de solitude, et le soutien à la santé mentale des jeunes a été fortement perturbé, notamment dans les écoles, les universités et les lieux de travail. Deuxièmement, la fermeture des établissements d'enseignement a également contribué à l'affaiblissement des facteurs de protection, notamment la routine quotidienne et les interactions sociales qui aident à maintenir une bonne santé mentale. Troisièmement, la pandémie de COVID-19 a frappé les perspectives de carrière des jeunes, entraînant un niveau de stress élevé et des risques de problèmes de santé mentale. Enfin, la pandémie a affecté l'environnement social des jeunes (par exemple, les membres de la famille, les amis, les voisins, etc.), ce qui a entraîné un stress élevé d'un point de vue financier et émotionnel.

Selon une enquête en ligne menée par l'UNFPA (2020a), 90 % des jeunes en Indonésie se sentent anxieux pendant la pandémie, les mesures de distanciation sociale obligeant les écoles et les lieux de travail à fermer. L'enquête a révélé un certain nombre de raisons à cette anxiété, allant de l'absence d'amélioration de la situation (70 %) et de l'incapacité à se socialiser (58,7 %) à des problèmes financiers (40 %) et au sentiment d'insécurité dans leur environnement (38 %). Les facteurs qui augmentent les risques de suicide, tels que les conditions chroniques de santé mentale, l'isolement social et les difficultés financières, ont également été exacerbés par la crise du COVID-19. Une étude réalisée dans le cas du Japon a révélé que le taux de suicide chez les jeunes de moins de 20 ans a augmenté de juillet à octobre 2020 (OECD, 2021I).



## Mesures de réponses et bonnes pratiques

Afin d'atténuer les effets négatifs de la pandémie et d'améliorer le bien-être des jeunes, de nombreux pays de l'OCI ont mis en place un certain nombre de mesures. Ces mesures ont un large champ d'application et varient dans leur couverture.

Plus de deux tiers des pays du monde ont mis en place une plateforme nationale d'enseignement à distance, mais parmi les pays à faible revenu, la part n'est que de 30 % (OCED, 2021i). Plusieurs pays de l'OCI ont déployé des efforts supplémentaires pour s'assurer que ces plateformes soient accessibles à tous les jeunes et étudiants. Par exemple, les opérateurs GSM de Türkiye, en consultation avec les autorités publiques, ont décidé de proposer un forfait internet gratuit pour faciliter l'accès aux plateformes d'enseignement en ligne (Educational Informatics Network-EBA). En outre, une chaîne de télévision consacrée à l'éducation a été créée par la Corporation turque de radio et de télévision (TRT) en coopération avec le ministère de l'Éducation nationale afin de toucher davantage d'étudiants et de jeunes pendant la pandémie dans toutes les régions du pays et d'atténuer les effets négatifs des perturbations de l'enseignement en face à face (Ozer, 2020).

Plusieurs pays de l'OCI, comme le Koweït et les Émirats arabes unis, ont commencé à offrir des lignes d'appel d'urgence et des conseils par téléphone aux personnes en détresse psychosociale générale et à celles qui menacent de s'automutiler, y compris les jeunes. Au Liban, le ministère de la santé publique a lancé un plan d'action qui aborde de manière exhaustive les aspects de la COVID-19 liés à la santé mentale et qui comporte également des objectifs spécifiques pour l'afflux de jeunes (UN, 2020c).

En Malaisie, le gouvernement a annoncé des incitations financières pour que les employeurs embauchent et forment 300 000 chômeurs. Cela comprenait 600 ringgit malaisiens (MYR) par mois pour des apprentissages destinés aux jeunes en fin de scolarité et aux diplômés pour une durée maximale de six mois (ADB, 2020b). Le Sénégal a inclus un certain nombre de mesures financières supplémentaires dans son budget révisé de 2021 visant à augmenter l'emploi des jeunes et des femmes. Dans ses efforts pour rétablir la croissance économique, le Kazakhstan a conçu un programme de prêts hypothécaires subventionnés pour les ménages, avec un segment ciblant spécifiquement les jeunes (IMF, 2021d).

La Gambie (le ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire) a élaboré une stratégie nationale globale sur l'éducation intitulée "Plan d'intervention du secteur de l'éducation du COVID-19". Il vise à atténuer la perte d'heures d'enseignement, à maintenir l'intérêt des écoliers et à assurer la continuité de l'apprentissage à la maison en impliquant diverses parties prenantes nationales. Le plan visait également à garantir que les repas scolaires parviennent aux élèves à leur domicile. (UNESCO, 2020b). Certains pays de l'OCI, comme la Türkiye, ont augmenté le soutien financier aux apprentissages pour les jeunes dans l'enseignement professionnel (EBRD, 2021). De cette manière, il s'agit de minimiser le risque d'abandon du programme en raison des difficultés financières causées par la pandémie.

De nombreux pays de l'OCI ont étendu la couverture des prestations sociales et annoncé des mesures de relance pendant la pandémie afin d'atteindre les groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes (SESRI, 2020b). Par exemple, le 31 mars 2021, la Jordanie a annoncé un



programme de relance d'une valeur totale de 448 millions de JD. Le paquet comprend des mesures visant à protéger les emplois existants (113 millions de JD), à employer les jeunes dans les programmes liés au COVID (10 millions de JD) et à augmenter les programmes de protection sociale (60 millions de JD, principalement via une expansion du programme de transfert de fonds Takaful (World Bank, 2021d).

Dans un esprit similaire, le Maroc a annoncé le "Pacte pour la relance économique et l'emploi". Le plan de relance introduit au début du mois d'août 2020 contient des mesures spécifiques visant les secteurs vulnérables (par exemple, le tourisme), les jeunes et une réforme sociale ambitieuse (IMF, 2021d). Le plan de relance accorde une attention particulière aux jeunes en relançant le programme Intelaka, une initiative offrant aux jeunes entrepreneurs des prêts garantis par l'État. Une mesure spéciale du projet de loi de finances 2021 prévoyait une exonération d'impôt sur le revenu pendant deux ans pour les jeunes de moins de 30 ans recrutés de manière permanente.

Au Tchad, l'Assemblée nationale a adopté une nouvelle loi le 11 mai 2020, qui établit un Fonds pour l'entrepreneuriat des jeunes (0,6 % du PIB non pétrolier) afin de renforcer l'entrepreneuriat des jeunes, ce qui contribuera à créer de nouveaux emplois et à réduire le chômage et l'inactivité des jeunes. Au Tchad, le budget 2021 a introduit d'autres mesures pour aider les entreprises à surmonter les répercussions de la COVID-19, telles que des exonérations de charges patronales pour le recrutement de jeunes diplômés, l'exemption de la TVA sur de nombreux articles (IMF, 2021d).

### Recommandations politiques

De nombreux jeunes sont désemparés en raison des effets immédiats du coronavirus sur la santé et des conséquences de l'isolement physique découlant de la pandémie. Beaucoup ont peur de l'infection, de mourir et de perdre des membres de leur famille. Pendant longtemps, ils se sont tenus éloignés de leur environnement social, y compris des écoles. Des millions d'entre eux ont été confrontés à des turbulences économiques, ayant perdu ou risquant de perdre leurs revenus et leurs moyens de subsistance. À cet égard, les réponses politiques gouvernementales ciblant spécifiquement les jeunes pourraient les aider à améliorer leur bien-être, à réduire leur stress et à accroître leurs espoirs pour l'avenir.

Les pays de l'OCI doivent s'attacher en priorité à combler le déficit éducatif résultant de la pandémie. Les programmes d'apprentissage en ligne ou à distance ont des limites et tous les jeunes n'en ont pas bénéficié. En outre, il est temps d'envisager des systèmes d'apprentissage hybride, dans lesquels les systèmes d'apprentissage physique et à distance sont mis en œuvre simultanément. De nombreux pays développés ont déjà pris des mesures dans ce sens avant même la pandémie. La pandémie a accéléré le rythme de la transformation du secteur de l'éducation pour les jeunes. Dans la période post-pandémique, il semble que l'"éducation hybride" sera l'un des piliers de la nouvelle normalité. À cet égard, les pays de l'OCI devraient investir davantage dans les canaux d'éducation hybrides et alternatifs et doter les jeunes et les prestataires d'éducation des connaissances et des compétences nécessaires. Ces efforts



aideraient les pays de l'OCI à avoir un secteur de l'éducation plus résilient, notamment en réduisant les inégalités d'accès à l'éducation.

Le renforcement des services de l'emploi pour les jeunes est essentiel pour faire face aux impacts immédiats de la pandémie et renforcer la résistance aux chocs futurs. En raison de la pandémie et des mesures d'endiguement, des millions de jeunes n'ont pas pu trouver de place d'apprentissage ou d'emploi à temps partiel. Les possibilités d'emploi à temps plein se sont également érodées en raison des incertitudes et des licenciements qui découlent de la pandémie de COVID-19 dans de nombreux pays de l'OCI. Envisager des incitations financières et non financières en faveur de l'emploi des jeunes, des systèmes de quotas et des allègements fiscaux pourrait contribuer à accroître l'emploi des jeunes.

Les filets de sécurité sociale sont devenus plus critiques dans le contexte de la pandémie, car de nombreux jeunes doivent compter sur le soutien du gouvernement. Pourtant, comme dans de nombreux pays en développement, en raison de contraintes financières, tous les jeunes qui en ont besoin ne peuvent pas bénéficier des filets de sécurité sociale dans de nombreux pays de l'OCI. À cet égard, il est recommandé aux pays de l'OCI, en coopération avec les organisations régionales et internationales, de développer des programmes spécifiques de filet de sécurité sociale ciblant les jeunes.

Les fermetures et les couvre-feux ont montré que les organisations non gouvernementales (ONG) et les bénévoles pouvaient jouer un rôle essentiel pour atteindre des personnes telles que celles vivant dans des bidonvilles ou des zones rurales. Ils permettent également de transmettre les attentes ou les préoccupations des jeunes aux décideurs politiques. Il s'agit d'une période critique pour le secteur de la jeunesse et les ONG sont confrontées à un certain nombre de défis financiers en raison de la pandémie de longue durée. Par conséquent, il est recommandé aux pays de l'OCI d'élaborer des modalités pour augmenter la contribution des ONG des jeunes actifs dans les programmes de réponse politique et d'envisager de les soutenir pour accroître l'efficacité des mesures de politique de la jeunesse.

Enfin, il est recommandé aux pays de l'OCI de développer des stratégies et des plans d'action nationaux complets pour évaluer et atténuer les impacts socio-économiques à court, moyen et long terme de la pandémie sur le segment des jeunes. En particulier, pour renforcer la résilience des pays de l'OCI aux chocs futurs en termes de politiques de la jeunesse, il est essentiel d'investir dans le développement des compétences des jeunes, y compris les compétences techniques et non techniques, par exemple en organisant des programmes de renforcement des capacités en coopération avec les organisations de la société civile et en augmentant le nombre de cours facultatifs dans le programme scolaire. Il est également essentiel de développer une stratégie nationale de gestion de crise qui inclut les interventions politiques possibles des institutions publiques sur les différents segments de la population, y compris les jeunes, en période de chocs.

La pandémie a mis en évidence le fait qu'une infrastructure informatique de bonne qualité aide les gouvernements à élaborer des politiques rapides, comme dans le cas des solutions d'enseignement à distance. À cet égard, les pays de l'OCI devraient investir davantage dans les solutions informatiques, notamment dans les secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé,



qui pourraient faciliter la prestation de ces services à la jeune population lors des chocs futurs. Au cours de la pandémie, le bien-être des populations jeunes, telles que celles souffrant de certaines dépendances et d'obésité, a été plus fortement affecté. À cette fin, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à lutter contre les facteurs de risque pour la santé qui affectent le bien-être des jeunes contribueraient à accroître la résilience des jeunes vivant dans les pays de l'OCI. Cela facilitera également l'élaboration et la mise en œuvre de réponses politiques contre les chocs à l'avenir, en réduisant la pression sur les services publics et sociaux.

Comme la durée de la pandémie s'est prolongée en raison de la lenteur de la vaccination et de l'émergence de nouvelles variantes du virus comme Delta et Omicron, les réponses des pays de l'OCI devraient être amplifiées pour les jeunes. Les jeunes attendent davantage de soutien de la part de leurs gouvernements. Par exemple, une enquête menée dans les pays de l'OCDE (2021) a révélé qu'en dépit des efforts considérables déployés par les gouvernements des pays de l'OCDE pour atténuer l'impact de la crise de COVID 19, deux jeunes sur trois (âgés de 18 à 29 ans) pensent que le gouvernement devrait faire davantage pour assurer leur sécurité et leur bien-être économiques et sociaux.

Les attentes et les préoccupations des jeunes étant différentes de celles des autres groupes démographiques, les mesures politiques doivent également être adaptées à ce groupe démographique. Par exemple, les campagnes télévisées et les supports hors ligne ont un impact limité sur les jeunes, alors que les médias sociaux et les influenceurs de médias sociaux pourraient être plus efficaces pour atteindre les jeunes, réduire leur stress et leur anxiété et leur redonner confiance en eux. En outre, ces canaux pourraient être utilisés pour promouvoir l'esprit d'entreprise des jeunes afin de les encourager à suivre leurs rêves.

### 5.2 Femmes et enfants

Les décideurs et les experts s'accordent largement à dire que la pandémie de COVID-19 a mis en péril les progrès réalisés en matière d'autonomisation des femmes et d'égalité des sexes au cours des dernières décennies dans presque tous les pays du monde. Le Global Gender Gap Report du Forum économique mondial pour 2021 estime qu'environ 39 ans de progrès vers l'égalité des sexes ont été bouleversés par la pandémie. Dans le monde en développement, en particulier, la pandémie a aggravé les inégalités entre les sexes et a exacerbé la participation économique des femmes, les résultats en matière de santé des femmes et des enfants, ainsi que les vulnérabilités sociales qui sont examinées dans la section suivante.

#### Impact de la pandémie de COVID-19

À l'échelle mondiale, les femmes représentent 49,6 % des 183,5 millions de cas confirmés de COVID-19 et 43,4 % des 3,7 millions de décès dus au COVID-19, selon les dernières données disponibles entre mars 2020 et décembre 2021 tirées du Suivi des données ventilées par sexe dans le cadre du projet COVID-19 de Global 5050. Dans les pays de l'OCI, les femmes représentent 44% des 15,7 millions de cas confirmés et 42% des 0,3 million de décès (tableau 5.1). En outre, les enfants et les jeunes de moins de 20 ans représentent 17 % des cas de COVID-19 signalés et 0,4 % des décès de COVID-19 signalés, en janvier 2022.<sup>37</sup> Les données ventilées par sexe



provenant de 26 pays de l'OCI montrent également que, dans la plupart des pays de l'OCI, les hommes sont plus susceptibles de mourir du COVID-19 que les femmes. Le rapport homme/femme pour la proportion de décès dans les cas confirmés de COVID-19 est de 1 ou plus dans 23 pays de l'OCI (tableau 5.1). Ce ratio est exceptionnellement élevé dans deux pays de l'OCI : Albanie (2,2) et Tunisie (2,47) et inférieur à 1 dans trois pays de l'OCI (Brunei Darussalam 0,66, Jordanie 0,83 et Irak 0,88).

**Tableau 5.1:** Données ventilées par sexe pour les cas confirmés et décès de COVID-19\*.

	Cas confirmés (Millions)		Décès (en milliers)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>OCI</b>	8,8	6,9	165,4	118,9
<b>En dév. non-OCI</b>	36,7	33,4	1 057,3	772,3
<b>Pays développés</b>	46,9	50,8	896,2	730,3

Source: Suivi des données ventilées par sexe du Global 5050 COVID-19. \*Dernières données disponibles entre mars 2020 et décembre 2021. Cas confirmés: OCI n = 49, non OCI en développement n = 91, et développés n = 37. Décès: OCI n = 29, non OCI en développement n = 70, et développés n = 36.

Il est important de noter que les données COVID-19 ventilées par sexe ne sont pas collectées ou diffusées régulièrement par plusieurs pays de l'OCI. En décembre 2021, seuls 26 pays de l'OCI ont rapporté

des données ventilées par sexe pour les cas confirmés et les décès liés au COVID-19, 23 autres pays de l'OCI ont rapporté ces données partiellement, et 7 pays de l'OCI n'ont rapporté aucune donnée ventilée par sexe.

### Participation économique et travail non rémunéré

Les preuves suggèrent que la pandémie de COVID-19 a affecté la vie économique des femmes de manière disproportionnée en raison de leur capacité relativement faible à absorber et/ou à répondre aux chocs économiques qui font partie intégrante de la pandémie. Cela s'explique en partie par le fait que 70 % de l'emploi des femmes se situe dans le secteur informel dans les pays en développement (UN, 2020d). Les dernières données disponibles entre 2018 et 2020 d'ILOSTAT montrent que les femmes représentent 34,2% (69,9 millions) des 203,8 millions de travailleurs employés dans l'économie informelle dans 19 pays de l'OCI. Pendant la pandémie, les femmes travaillant dans l'économie informelle sont plus susceptibles de souffrir d'une baisse de revenus, d'une réduction de l'épargne, de l'insécurité de l'emploi et d'un accès limité à la protection sociale.

Les données des enquêtes d'évaluation rapide (RGA)<sup>38</sup> de l'ONU Femmes menées au Bangladesh, aux Maldives et au Pakistan montrent également que, par rapport aux hommes, les femmes occupant un emploi informel étaient plus susceptibles de voir leur temps de travail réduit en 2020. Par exemple, 8 % de femmes de plus que d'hommes au Bangladesh et 14 % de femmes de plus que d'hommes aux Maldives ont déclaré avoir réduit leur temps de travail. Même dans le cadre d'un emploi formel, 69% de femmes de plus que d'hommes au Bangladesh et 2% de femmes de plus que d'hommes au Pakistan ont déclaré avoir réduit leur temps de travail.

La situation est particulièrement grave pour les femmes ou les ménages monoparentaux dirigés par des femmes vivant dans la pauvreté qui subissent une perte de revenus, un manque d'accès



à l'aide sociale, un manque d'accès aux services de santé et une insécurité alimentaire accrue en raison de la pandémie. En outre, le travail à distance - qui est devenu l'alternative de facto pour l'emploi et l'éducation pendant la pandémie - est aussi souvent inaccessible aux femmes et aux enfants appartenant à des milieux à faibles revenus qui ne peuvent pas se permettre les technologies numériques et/ou n'ont pas les compétences requises pour les utiliser.

Les enfants, en particulier, vivent la pauvreté différemment des adultes (UNICEF, 2021). Certains des impacts négatifs de la pandémie, tels que la malnutrition infantile, le manque de vaccination des enfants et la perte d'éducation, auront des effets à long terme sur les 386 millions d'enfants qui vivaient dans la pauvreté en 2019 et sur les 42 à 66 millions d'enfants supplémentaires qui devaient tomber dans la pauvreté en 2020 (UN, 2020f). En outre, les projections de l'UNICEF estiment que la pandémie de COVID-19 précipitera environ 100 millions d'enfants supplémentaires dans une pauvreté multidimensionnelle d'ici la fin 2021, les privant de l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au logement, à la nutrition et aux services d'eau et d'assainissement (UNICEF, 2021).

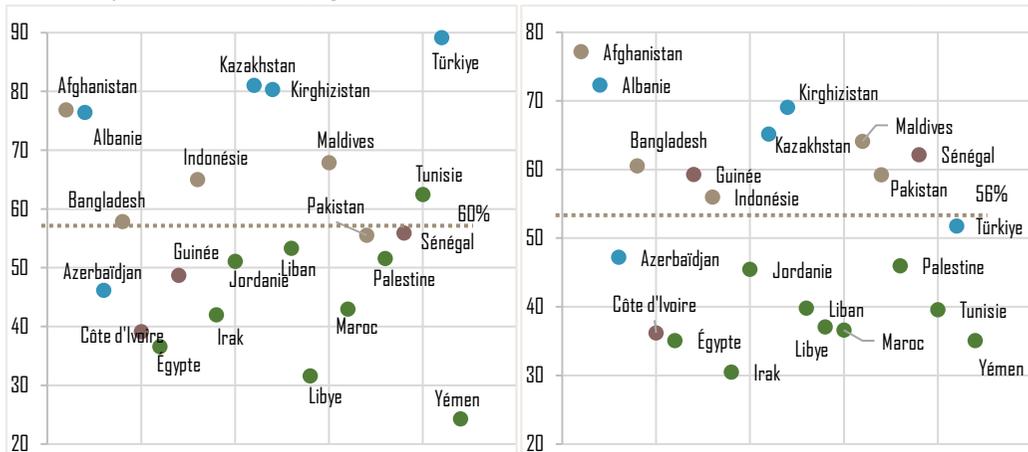
Lorsqu'il s'agit de l'impact de COVID-19 sur la participation des femmes au marché du travail, les données d'ILOSTAT pour 55 pays à revenu élevé et intermédiaire révèlent qu'au cours des 6 mois entre décembre 2019 et juin 2020, près de 29,4 millions de femmes de plus de 25 ans ont perdu leur emploi et qu'en juin 2020, il y avait 1,7 fois plus de femmes hors de la population active que d'hommes (Azcona et al., 2020). Les pertes d'emploi élevées chez les femmes peuvent être attribuées au fait que près de 40 % de toutes les femmes qui ont un emploi formel et 42 % de toutes les femmes qui ont un emploi informel travaillent dans le secteur des services (commerce de détail, divertissement, hébergement, industrie alimentaire et des boissons, etc.), qui a été gravement touché par les mesures de confinement liées à la pandémie telles que les fermetures, les restrictions de mobilité et les mesures d'isolement social (ILO, 2020d).

Un autre facteur qui a conduit un plus grand nombre de femmes à quitter la population active pendant la pandémie est l'augmentation de la demande de travail domestique et de soins non rémunérés au sein du ménage. Même avant la pandémie, les femmes du monde entier effectuaient trois fois plus de soins et de travaux domestiques non rémunérés que les hommes, mais la pandémie a aggravé la charge des femmes, en particulier dans les sociétés traditionnellement structurées qui adhèrent à des rôles de genre rigides et suivent des normes sociales et culturelles conservatrices.

Les données des RGA de l'ONU Femmes menées dans 38 pays (dont 22 pays de l'OCI) montrent que 60% des femmes et 54% des hommes interrogés ont signalé une augmentation du temps consacré à au moins une activité domestique non rémunérée depuis COVID-19 (UN, 2020e). La proportion de femmes des pays de l'OCI qui ont signalé une augmentation du temps consacré à au moins une activité domestique<sup>39</sup> non rémunérée allait de 24% au Yémen à 89% en Türkiye (graphique 5.3, à gauche). Dans 8 pays de l'OCI (Türkiye, Kazakhstan, Kirghizstan, Afghanistan, Albanie, Maldives, Indonésie et Tunisie), la proportion de femmes ayant signalé cette augmentation était supérieure à 60%.



**Graphique 5.3: Proportion de femmes ayant signalé une augmentation d'au moins une activité domestique non rémunérée (à gauche) ou d'au moins une activité de soins non rémunérée (à droite)**



Source: Enquêtes rapides d'évaluation du genre de l'ONU Femmes sur les impacts du COVID-19. OCI n = 22.

Les mêmes enquêtes d'évaluation rapide 2020 montrent également que 56 % des femmes et 51 % des hommes ont signalé une augmentation du temps consacré à au moins une activité<sup>40</sup> de soins non rémunérée depuis le COVID-19 (UN, 2020e). La proportion de femmes des pays de l'OCI qui ont signalé une augmentation du temps consacré à au moins une activité de soins non rémunérée allait de 31 % en Irak à 77 % en Afghanistan (graphique 5.3, à droite). En Afghanistan, en Albanie, au Kirghizistan, au Kazakhstan, aux Maldives, au Sénégal, au Bangladesh, en Guinée et au Pakistan, plus de la moitié des femmes interrogées ont déclaré consacrer plus de temps à au moins une activité de soins non rémunérée.

Les résultats de cet ensemble de données montrent également que 64 % des parents interrogés comptent davantage sur leurs filles pour aider aux tâches ménagères et/ou aux soins pendant la pandémie, contre 57 % des parents qui comptent sur leurs fils (UN, 2020e). Cela peut expliquer en partie pourquoi un grand nombre de filles ont abandonné l'école (ou sont censées le rester) pour assumer les responsabilités domestiques/de soins à la maison.

Des études ont montré que le travail domestique et de soins non rémunéré des femmes est un facteur d'inégalité majeur, directement lié à "l'inégalité des salaires, à des revenus inférieurs, à des résultats scolaires plus faibles et à des facteurs de stress en matière de santé physique et mentale", autant de facteurs qui ont été exacerbés par la pandémie (UN, 2020d). L'augmentation de la demande de travail non rémunéré des femmes à la maison pendant la pandémie est une conséquence directe des fermetures d'écoles - les femmes devant s'occuper des enfants à plein temps et les aider dans leur scolarité ; de l'augmentation des besoins en soins des personnes âgées et handicapées qui ne sont pas en mesure de demander une aide institutionnelle ou formelle ; et de l'effondrement des services de soutien tels que les services formels/informels de garde d'enfants, l'aide domestique, etc. Les services de soutien formels et informels qui ont été perturbés par la pandémie jouent un rôle essentiel en aidant les femmes à équilibrer leurs responsabilités sur le lieu de travail et à la maison ; mais les restrictions liées à la pandémie, telles



que l'isolement social et les restrictions de mobilité, ont rendu difficile pour les femmes l'accès à de tels services, affectant leur capacité à participer à la force de travail.

### Résultats de Santé

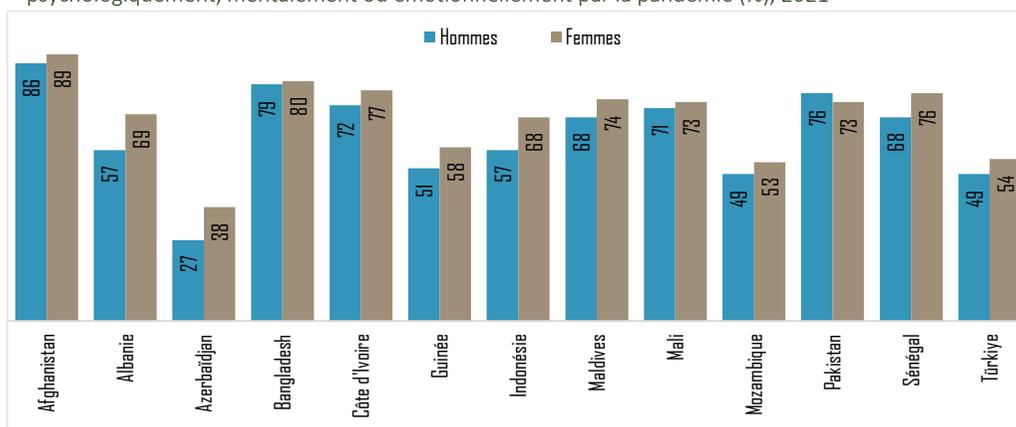
Dans le secteur de la santé, les femmes sont plus exposées au risque de contracter le virus COVID-19 car elles représentent 69,9 % du personnel de santé mondial et constituent la majorité des agents de santé de première ligne, formels et informels, qui s'occupent des patients atteints du COVID-19 dans leurs communautés. Dans les pays de l'OCI, la part des femmes employées dans les activités de santé humaine était de 50% ou plus dans 13 pays de l'OCI en 2019 - avec la part la plus élevée au Kirghizistan (82,7%), selon l'ILOSTAT. Même dans les pays de l'OCI dont la part est relativement plus faible, comme le Pakistan, le Togo, la Palestine et le Niger, 20 à 30% des femmes étaient employées dans le secteur des activités de santé humaine. En outre, les Données de l'OIT sur le travail de prise en charge du VIH en Afrique subsaharienne montrent également que près de 70% des agents de santé communautaires en Afrique subsaharienne sont des femmes, qui ne reçoivent que peu ou pas de rémunération pour effectuer des activités de soins (Cattaneo et al., 2019). Compte tenu de la surreprésentation des femmes dans le personnel de santé mondial, les chercheurs estiment que les contributions non rémunérées des femmes aux soins de santé représentent environ 1 500 milliards de dollars et que les contributions des femmes à tous les types de soins (tels que les soins aux enfants et aux personnes âgées, y compris les soins de santé) représentent 11 000 milliards de dollars (Addati et al., 2018).

Pourtant, dans de nombreux pays en développement, la proportion de femmes (qui ne sont pas formellement employées) qui ne sont couvertes par aucune assurance maladie est alarmante. Par exemple, selon les RGA de l'ONU Femmes sur les conséquences socio-économiques du COVID-19, 99% des femmes au Bangladesh (contre 97% des hommes) et 97% des femmes (contre 87% des hommes) au Pakistan ne sont pas couvertes ou ne savent pas si elles sont couvertes par une quelconque assurance maladie. En outre, la pandémie a également mis en évidence les différences de difficultés rencontrées par les hommes et les femmes dans l'accès aux soins médicaux. Selon les données des RGA de l'ONU Femmes menées dans 35 pays (dont 13 pays de l'OCI), au niveau mondial, 37% des femmes contre 42% des hommes interrogés ont déclaré que l'accès aux soins médicaux leur était plus difficile. Toutefois, dans plusieurs pays de l'OCI, dont l'Albanie, l'Afghanistan, la Côte d'Ivoire, le Pakistan, le Bangladesh et le Mali, les femmes ont eu plus de difficultés à accéder aux soins médicaux pendant la pandémie.

La pandémie de COVID-19 a également eu de graves répercussions sur la santé psychologique des individus dans le monde entier. Les RGA de l'ONU Femmes constatent que 62% des hommes et 62% des femmes interrogés ont déclaré que leur santé psychologique, mentale ou émotionnelle a été affectée par la pandémie. Pour les femmes, la pression psychologique causée par les mesures préventives est encore exacerbée par une augmentation du travail domestique et des soins non rémunérés et une hausse de la violence domestique. C'est pourquoi les données de plusieurs pays de l'OCI montrent que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être affectées psychologiquement, mentalement ou émotionnellement par la pandémie. Ces pays sont l'Albanie, l'Indonésie, l'Azerbaïdjan, le Sénégal, la Guinée, les Maldives, la Côte d'Ivoire, Türkiye, le Mozambique, l'Afghanistan, le Mali et le Bangladesh (graphique 5.4).



**Graphique 5.4:** Proportion d'hommes et de femmes dans certains pays de l'OCI qui ont été affectés psychologiquement, mentalement ou émotionnellement par la pandémie (%), 2021\*



Source: Enquêtes rapides d'évaluation du genre de l'ONU Femmes sur les impacts du COVID-19. \*Les RGA ont été réalisées entre mars 2020 et mars 2021. OCI n = 13.

Pour les femmes des pays développés et en développement, la réaffectation des ressources médicales pendant la pandémie a également eu un impact négatif sur la disponibilité des services de santé maternelle, sexuelle et reproductive. En avril 2020, une étude de l'UNFPA prévoyait qu'environ 47 millions de femmes dans 114 pays à revenu faible ou intermédiaire seraient dans l'incapacité d'utiliser des contraceptifs modernes si le verrouillage moyen d'un pays se poursuivait pendant 6 mois (avec de graves perturbations des services) et qu'un verrouillage de 6 mois entraînerait la survenue de plus de 7 millions de grossesses non désirées. L'étude estime également qu'au cours de la prochaine décennie, quelque 2 millions de cas de MGF et plus de 13 millions de mariages d'enfants devraient se produire - des incidents qui n'auraient pas eu lieu sans les perturbations liées à la pandémie de COVID-19 (UNFPA, 2020b). La pauvreté, en particulier, est un moteur direct des mariages d'enfants et les impacts économiques de la pandémie devraient augmenter les taux de pauvreté dans les communautés vulnérables.

Pour les enfants, les difficultés économiques causées par la pandémie devraient entraîner la malnutrition de 368,5 millions d'enfants dans 143 pays. Il est également probable que 6 à 7 millions d'enfants (de moins de 5 ans) aient souffert d'émaciation ou de malnutrition aiguë rien qu'en 2020. Cela s'explique en partie par le fait que les enfants qui dépendent généralement des repas scolaires ont été affectés par les fermetures d'écoles (qui ont touché plus d'un milliard d'enfants), ce qui a rendu difficile pour eux de trouver des sources fiables de nourriture et de nutrition. La malnutrition peut avoir des répercussions durables sur le développement physique, social et émotionnel d'un enfant (UNICEF, 2021).

La pandémie de COVID-19 a également entraîné la suspension des campagnes de vaccination contre la rougeole dans 26 pays, mettant en danger plus de 94 millions d'enfants jusqu'à l'âge de 9 ans, et la suspension de toutes les campagnes de vaccination contre la polio (UNICEF, 2020b). En l'absence de campagnes de vaccination appropriées, les enfants ne peuvent pas recevoir les vaccins et les traitements vitaux nécessaires pour vivre en bonne santé (UNICEF, 2021). On estime également que jusqu'à 2 millions de décès d'enfants et 200 000 mort-nés supplémentaires peuvent survenir chaque année si les perturbations des services liées au COVID-



19 se poursuivent (UNICEF, 2020c). En conséquence, la pandémie devrait bouleverser 2 à 3 ans de progrès dans la réduction de la mortalité infantile mondiale (UN, 2020f).

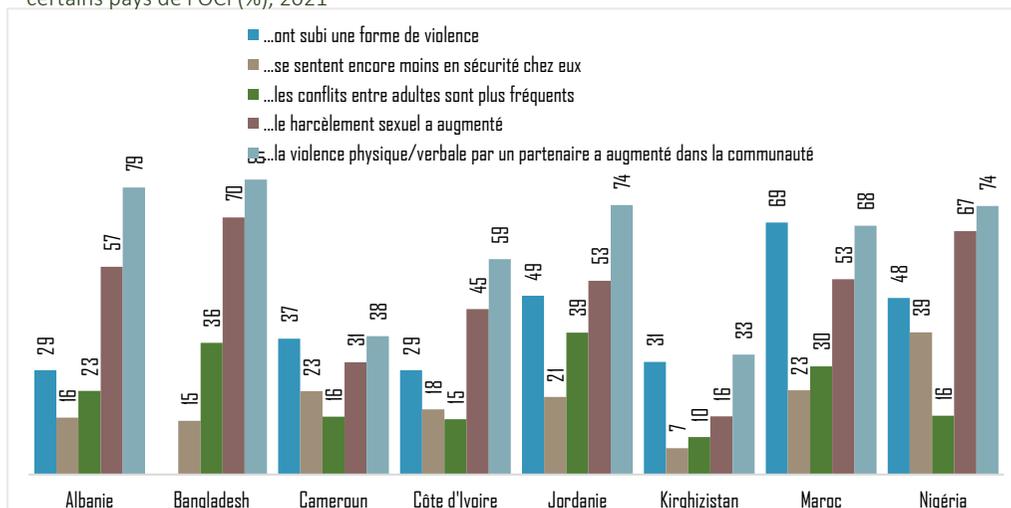
### Vulnérabilités sociales

L'ONU a qualifié de "pandémie fantôme" l'augmentation de la violence fondée sur le sexe pendant la pandémie de COVID-19, qui touche les femmes du monde entier. Selon l'OMS, en 2018, près de 245 millions de femmes (âgées de 15 ans et plus) ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime au cours de l'année précédente et 1 femme sur 3 est susceptible de subir des violences au cours de sa vie.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé l'occurrence de la violence sexiste en raison de facteurs incluant, mais sans s'y limiter, le stress économique et social, la mobilité restreinte, les espaces de vie surpeuplés, les systèmes de soutien réduits, l'accès limité aux services et les facteurs de stress psychologiques ou mentaux (UN, 2020d). L'UNFPA prévoit que 31 millions de cas supplémentaires de VBG sont susceptibles de se produire pour chaque verrouillage de 6 mois en réponse à la pandémie (UNFPA, 2020b). Selon l'ONU, la pandémie de COVID-19 a également révélé de nouvelles méthodes d'exploitation des femmes par les auteurs de la violence liée au sexe. Par exemple, "les agresseurs exploitent l'incapacité des femmes à demander de l'aide ou de l'assistance ou exploitent le fait que les femmes n'auraient nulle part où aller si elles étaient jetées hors de chez elles au milieu d'une pandémie" (UN, 2020d). C'est pourquoi, dans de nombreux cas, les victimes de violence liée au sexe sont contraintes de continuer à vivre avec leurs agresseurs, isolées des systèmes de soutien et des ressources personnelles et professionnelles.

Outre la violence liée au sexe, l'augmentation de la violence et des abus à l'encontre des enfants pendant la pandémie est également inquiétante. La violence des soignants est le type de violence le plus courant à l'encontre des enfants et cette violence est plus susceptible de se produire

**Graphique 5.5:** Principaux résultats sur la violence sexiste pendant la pandémie de COVID-19 dans certains pays de l'OCI (%), 2021



Source: Enquêtes rapides d'évaluation du genre de l'ONU Femmes sur les impacts du COVID-19. \*Les RGA ont été réalisées entre mars 2020 et mars 2021.



lorsque les enfants sont confinés à la maison. Pour les enfants appartenant à des familles instables, à des ménages à faibles revenus ou à ceux qui n'ont pas de soignants, les mesures liées à la pandémie, telles que le verrouillage et la fermeture des écoles, peuvent se traduire par des taux d'abandon scolaire plus élevés, une augmentation du travail des enfants et une plus grande incidence des mariages d'enfants. À l'heure actuelle, 104 pays ont signalé des perturbations dans les services de lutte contre la violence à l'égard des enfants (UNICEF, 2020d).

Bien que les données sur la violence à l'égard des femmes pendant la pandémie ne soient pas facilement disponibles pour une majorité de pays de l'OCI, les RGA de l'ONU Femmes (menées entre avril et septembre 2021) comprennent des données provenant de 8 pays de l'OCI (graphique 5.5). Ces données montrent que plus de 20% des femmes ont déclaré qu'elles ou une femme qu'elles connaissent ont subi une forme de violence depuis le début de la pandémie. Au Maroc, en particulier, plus de la moitié des femmes ont déclaré qu'elles ou une femme de leur

#### ENCADRÉ 5.1: Meilleures pratiques en matière de violence contre les femmes et les enfants pendant la pandémie de COVID-19

Selon le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé en Europe, trois pays de l'OCI de la région Europe et Asie centrale ont mené des efforts concentrés pour prévenir et combattre la violence contre les femmes et les enfants (VAWC) pendant la pandémie de COVID-19. Ces initiatives et interventions, énumérées ci-dessous, peuvent servir de guide pour des interventions politiques similaires dans d'autres pays de l'OCI.

1. **Albanie:** Dans le cadre de ses efforts pour contrôler et réduire les VAWC pendant la pandémie, le gouvernement albanais a publié des règlements spécifiques pour assurer le "bon fonctionnement des centres résidentiels publics et non publics fournissant des services de logement aux victimes/survivants de la violence domestique et aux victimes/survivants de la traite dans la situation de pandémie de COVID-19" et des règlements sur la "gestion des cas d'enfants ayant besoin de protection pendant l'urgence de la maladie COVID-19" en avril 2020. Le gouvernement a permis au personnel de la ligne d'assistance VAWC de continuer à fournir des services depuis leur domicile pendant la pandémie et a pris des mesures pour donner la priorité et/ou accélérer le processus juridiques pour les cas impliquant le VAWC. À partir du 1er avril 2020, le gouvernement albanais a également annoncé que 482 survivants de violences entre partenaires intimes recevraient un double versement d'aide économique pendant trois mois.
2. **Türkiye:** L'utilisation de plates-formes numériques pour lutter contre la VAWC, la Türkiye a introduit trois nouvelles mesures numériques pour lutter contre la VAWC : (i) le lancement de l'application Women Emergency Support qui permet aux femmes de prendre des injonctions contre leurs agresseurs, (ii) le développement d'applications qui fournissent des conseils juridiques et un soutien psychosocial aux victimes et aux survivants de la violence, et (iii) les ONG en Türkiye utilisent des applications de messagerie telles que WhatsApp pour fournir des conseils juridiques.
3. **Ouzbékistan:** Suite à une augmentation des incidents violents en 2020, le ministère de l'Intérieur de l'Ouzbékistan a affecté un "inspecteur prophylactique" à chaque quartier pour une période de cinq ans, qui est chargé d'aider les chefs de quartier à prévenir et à combattre la VAWC. En utilisant les plateformes numériques, le gouvernement a également lancé un canal Telegram pour la violence sexiste et a mis en place de nouvelles lignes d'assistance pour signaler les violences et fournir un soutien juridique et psychosocial aux victimes de violences. Le ministère du soutien aux mères et aux familles a également préparé des dépliants à distribuer dans la région de Tachkent afin d'atteindre les populations vulnérables et marginalisées et de leur fournir des numéros de référence en cas de violence.

Source: WHO ROE (2021).



entourage avaient subi des violences depuis le début de la pandémie. Entre 7% et 39% des femmes de ces 8 pays de l'OCI ont déclaré que le COVID-19 les a fait se sentir encore moins en sécurité chez elles. En Jordanie (39%) et au Bangladesh (36%), plus d'un tiers des femmes ont déclaré que COVID-19 a rendu plus fréquents les conflits entre adultes dans un ménage. En Albanie, au Bangladesh, en Jordanie, au Maroc et au Nigeria, plus de la moitié des femmes ont déclaré que le harcèlement sexuel avait augmenté pendant la pandémie. Et dans six pays de l'OCI, à l'exception du Cameroun et du Kirghizistan, plus de 50 % des femmes ont déclaré que les violences physiques/verbales infligées par un partenaire avaient augmenté dans leur communauté pendant la pandémie. L'ONU Femmes a également constaté que 58% des femmes qui ont subi des violences et 56% des femmes qui se sentent moins en sécurité chez elles sont plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire pendant la pandémie (UN Women, 2021).

### Recommandations politiques

Afin de contribuer aux efforts de rétablissement du COVID-19, les décideurs politiques des pays de l'OCI doivent comprendre que les femmes et les enfants sont non seulement plus exposés aux risques posés par la pandémie mais qu'ils souffrent également de manière disproportionnée des impacts négatifs de la pandémie. Il est donc extrêmement important de tenir compte de la dimension de genre lors de la conception des politiques et des programmes de relance. Il est également important que les femmes et les organisations de femmes bénéficient d'une représentation égale dans les prises de décision liées à COVID-19, car un mécanisme d'élaboration des politiques qui exclut les femmes est plus susceptible de produire des résultats contre-intuitifs et inefficaces.

Les mesures de redressement du COVID-19 dans les pays de l'OCI doivent également tenir compte des preuves des crises de santé publique passées. Par exemple, l'épidémie d'Ebola montre que les mesures de confinement (confinement, isolement et quarantaine) peuvent réduire la participation économique des femmes et leur capacité à gagner leur vie pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Les données relatives à l'épidémie d'Ebola et à l'épidémie de Zika indiquent également que les femmes mettent plus de temps à se remettre économiquement d'une crise de santé publique que les hommes.

Pour atténuer les effets économiques négatifs de la pandémie sur les femmes et les enfants, les politiques et les programmes des pays de l'OCI doivent supprimer les obstacles à la participation économique des femmes, promouvoir l'égalité des chances pour la participation des femmes à la main-d'œuvre et combler l'écart salarial, et introduire un soutien financier pour l'entrepreneuriat et l'auto-emploi des femmes. Étant donné le pourcentage élevé de l'emploi des femmes dans l'économie informelle, les systèmes de protection sociale existants dans les pays de l'OCI doivent étendre la couverture des prestations de chômage, de l'assurance maladie, des congés de maternité ou parentaux, etc. aux femmes qui ne sont pas en mesure de participer officiellement aux régimes basés sur les cotisations tout en travaillant dans le secteur informel (y compris les travailleurs domestiques, à temps partiel et saisonniers).

En utilisant une optique orientée vers le genre, les programmes de protection sociale dans les pays de l'OCI doivent également tenir compte des limitations auxquelles les femmes les plus



vulnérables peuvent être confrontées lorsqu'elles tentent d'accéder à l'aide sociale, comme le manque de connaissance des programmes de protection sociale et de leurs conditionnalités, l'incapacité à collecter les déboursements en raison des responsabilités domestiques, l'incapacité à accéder aux institutions bancaires formelles ou aux méthodes de déboursement numériques, et leur emploi dans l'économie informelle.

La pandémie de COVID-19 a offert une occasion précieuse aux pays de l'OCI de construire des sociétés inclusives qui reconnaissent et soutiennent le travail domestique et de soins non rémunéré des femmes. Pour ce faire, il est recommandé de veiller à ce que les femmes qui assument des responsabilités de soins disposent des connaissances, de la formation et de l'équipement nécessaires pour prendre soin des membres de leur famille, y compris les enfants et les personnes âgées. Les pays de l'OCI peuvent également investir dans des infrastructures de services publics accessibles, capables de s'adapter rapidement à une crise et d'assurer la continuité des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées - en particulier dans les quartiers à faible revenu et les zones rurales.

Dans le domaine de la santé, la pandémie de COVID-19 a eu des impacts directs et indirects sur les femmes et les enfants. Il est important que les pays de l'OCI disposent de plans de réponse aux crises résilients qui garantissent une prestation ininterrompue des services essentiels de santé reproductive, maternelle et sexuelle pour les femmes, même en situation de crise. Il est également nécessaire que les efforts de redressement du COVID-19 dans les pays de l'OCI comprennent des dispositions ciblées pour les femmes et les enfants vulnérables, notamment les femmes âgées, les femmes et les enfants vivant dans la pauvreté, les enfants vivant dans des ménages ou des institutions instables, les femmes et les enfants vivant dans des camps de réfugiés et des bidonvilles, et les victimes et survivants de la violence et des abus. La majorité du personnel de santé mondial étant composée de femmes, il est également important que les agents de santé féminins de première ligne, les travailleurs communautaires et même les sages-femmes soient inclus dans la planification et la prise de décisions relatives à la réponse et au rétablissement en cas de pandémie.

Il est nécessaire que les pays de l'OCI donnent la priorité à la fourniture ininterrompue de services destinés aux enfants, en mettant l'accent sur l'accès aux enfants des segments les plus vulnérables de la société. Ces services devraient inclure l'éducation, des programmes d'alimentation et de nutrition, des soins de santé pour les nouveau-nés et les nourrissons, des services de santé pour le soutien psychologique et psychosocial des enfants, des programmes qui protègent les enfants contre la violence et les abus et soutiennent les enfants victimes de violence, des services ciblés pour les enfants handicapés et des services sociaux pour les enfants exposés à l'exploitation. Il est également important que les politiques et les programmes fournissent des conseils et un soutien aux parents et aux soignants (notamment des informations, des formations et des ressources) afin qu'ils puissent assurer le bien-être physique et mental de leurs enfants pendant une crise de santé publique.

Pour que les pays de l'OCI puissent mettre en place des systèmes résilients de lutte contre la violence sexiste et la violence à l'encontre des enfants lors de crises futures, les décideurs politiques doivent intégrer des mesures de prévention de la violence dans les plans de réponse



aux pandémies et mandater les services d'aide aux victimes de violence et d'abus en tant que services essentiels et les travailleurs des services judiciaires, médicaux et sociaux s'occupant de la violence domestique en tant que travailleurs essentiels. Les pays de l'OCI doivent également investir dans l'augmentation de la capacité des refuges et des abris, former les prestataires de services et les premiers intervenants, et offrir des services psychologiques et juridiques à distance aux victimes d'abus. Il est également important que les mécanismes de signalement de la violence (physiques et virtuels) soient actifs et efficaces, même pendant une crise de santé publique. Enfin, les pays de l'OCI peuvent mettre en place des systèmes de soutien fonctionnels pour les victimes de violence par le biais d'une coopération multisectorielle, en fournissant des ressources aux organisations de base qui s'occupent de la violence contre les femmes et les enfants dans leurs communautés.

### 5.3 Personnes âgées et handicapées

L'évolution de la structure démographique et l'augmentation de l'espérance de vie dans les pays de l'OCI ont entraîné une augmentation du nombre de personnes âgées et de personnes handicapées. Dans les pays de l'OCI, la part de la population âgée de 60 ans ou plus est passée de 5,7% en 1990 à 7,4% en 2020 (SESRIC, 2021d). Le nombre estimé de personnes handicapées dans les pays de l'OCI est passé de 235,2 millions en 2010 à 280,9 millions en 2019 (SESRIC, 2021e). Une partie aussi importante de la population pourrait jouer un rôle important dans la réalisation du développement durable et la lutte contre les inégalités dans le groupe de l'OCI si des politiques et des programmes appropriés sont conçus et utilisés.

Les personnes âgées et les personnes handicapées ont généralement des besoins sanitaires et sociaux plus importants que les autres segments. Pourtant, avec le déclenchement de la pandémie au début de l'année 2020, la fourniture de services à ces personnes dans les pays de l'OCI, tels que les services de soins de santé de base et la réadaptation spécialisée, a diminué en raison du sous-investissement dans les systèmes de sécurité sociale, du nombre insuffisant de professionnels de la santé formés et d'unités de réadaptation, ainsi qu'en raison des fermetures et des couvre-feux mis en place par les pays de l'OCI. À cette fin, l'apparition de la pandémie de COVID-19 a le potentiel de récupérer les gains réalisés dans presque tous les domaines socio-économiques et affectera probablement les résultats pour les personnes âgées et les personnes handicapées de manière négative de l'éducation à la santé dans les pays de l'OCI (SESRIC, 2020b).

#### Impact de la pandémie de COVID-19

Afin de contenir la propagation du virus, la majorité des pays de l'OCI ont imposé des mesures strictes de santé publique et de sécurité. Ces mesures ont généralement été adaptées en tenant compte des situations de santé vulnérables des personnes âgées et des personnes handicapées. Toutefois, ces mesures ont posé des défis importants pour ces segments de la société. En particulier, les impacts de COVID-19 sur eux sont multidimensionnels et interdépendants et ils affectent le bien-être économique, sanitaire et social des personnes âgées et des personnes handicapées (OECD, 2020h). Le graphique 5.6 résume les principaux impacts de COVID-19 sur les personnes âgées et les personnes handicapées.



En termes de bien-être physique, les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes de santé préexistants, y compris les personnes handicapées, courent un risque plus élevé de complications potentiellement mortelles liées au COVID-19. On estime que 66% des personnes âgées de 70 ans et plus présentent au moins une affection sous-jacente, ce qui les expose à un risque accru de formes graves de COVID-19 (SESRIC, 2020b). Par exemple, 41% des décès liés au COVID-19 concernaient des personnes âgées en Indonésie (c'est-à-dire décès excessifs) (ERIA, 2020). En outre, le développement de la maladie pendant la vieillesse peut détériorer les fonctions et la santé des personnes âgées de manière significative. La pandémie de COVID-19 entraîne la perturbation des soins de routine pour de nombreuses personnes âgées souffrant de problèmes de santé chroniques (OECD, 2020h). Par exemple, en raison de restrictions, de nombreuses personnes âgées ne sont pas autorisées à se rendre dans les établissements de santé. Avec l'apparition de la pandémie au début de 2020, on s'attend à ce que le fardeau des personnes handicapées dans les pays de l'OCI augmente en raison de leur accès réduit aux services dans des conditions de pandémie difficiles.

En termes de bien-être mental, dans le monde entier et dans de nombreux pays de l'OCI, les personnes âgées et les personnes handicapées sont victimes de désavantages sociaux et systémiques qui entraînent leur marginalisation et leur exclusion des capacités productives ainsi que de la prise de décision. Le déclenchement de la pandémie et la mise en œuvre d'un large éventail de mesures de confinement visant à protéger la santé de ces groupes vulnérables ont accru la pression exercée sur eux en les isolant et en les excluant de la vie sociale. Une étude de cas menée à Abu Dhabi a révélé que les restrictions de mouvement imposées aux personnes âgées et le fait de ne pas pouvoir voir les enfants et petits-enfants quand on le souhaite étaient les deux principales préoccupations signalées (Badri et al., 2021).

**Graphique 5.6:** Impacts du COVID-19 sur les personnes âgées et les personnes handicapées



Source: Analyse du personnel du SESRIC à partir du SESRIC (2020b) et de l'ONU (2020).

Les personnes souffrant de troubles cognitifs peuvent avoir des difficultés à accéder aux conseils sur la prévention des infections et sont plus exposées au risque d'isolement (SESRIC, 2021e). Le



bien-être mental des personnes âgées et des personnes handicapées s'est non seulement détérioré en raison de l'isolement et de l'exclusion, mais aussi de l'augmentation des cas de violence et d'abus observés pendant la pandémie (SESRIC, 2020b).

En ce qui concerne le bien-être social et mental, la COVID-19 présente des risques particuliers pour les personnes âgées et les personnes handicapées - notamment celles qui résident dans des établissements de soins de longue durée - en termes de mortalité accrue et de faible bien-être subjectif en raison de l'isolement et de la diminution du temps consacré aux soins (OECD, 2020h). L'absence de contact physique avec les membres de la famille en raison des mesures de confinement a des effets négatifs sur le bien-être psychologique, surtout en cas d'épidémie prolongée. Le bien-être des personnes âgées dans les situations d'urgence humanitaire dans les pays de l'OCI s'est également détérioré pendant la pandémie, ce qui a nécessité des interventions spéciales (SESRIC, 2021d).

Les mesures visant à contenir la propagation du COVID-19 ont entraîné des perturbations importantes des services, des systèmes de soutien et des réseaux informels, tels que l'assistance personnelle, l'interprétation en langue des signes et en langage tactile et le soutien psychosocial. Le nombre de cas de violence sur les personnes handicapées a également augmenté pendant la pandémie (UN, 2020g ; Mustafa et al., 2020). La pandémie a aggravé le bien-être des personnes handicapées, car elles sont confrontées à des obstacles supplémentaires pour accéder aux informations de santé publique en raison de l'indisponibilité ou de l'inaccessibilité de ces informations dans des formats adaptés aux personnes handicapées, elles éprouvent des difficultés à suivre les mesures d'hygiène et se distancient socialement (SESRIC, 2021e).

En termes de bien-être économique, l'ONU (2020g) a révélé que l'impact de la pandémie sur les activités économiques des groupes défavorisés, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées, est dévastateur, notamment en raison du ralentissement économique, des perturbations des services publics, des couvre-feux et des fermetures. Beaucoup d'entre eux ont perdu leur revenu ou ont dû faire face à une réduction de leurs revenus en raison des heures de travail perdues pendant les verrouillages. Pour mettre cela en perspective, les pertes d'heures de travail en 2020 ont été environ quatre fois plus importantes que pendant la crise financière mondiale de 2009 (ILO, 2021a). Dans le groupe de l'OCI, en moyenne, les heures de travail perdues en raison de la pandémie de COVID-19 ont été mesurées à 8,2%, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne mondiale de 8,8%. Au niveau de chaque pays, la perte relative d'heures de travail la plus élevée a été observée au Koweït (16,4%). COVID-19 a également un impact négatif direct sur la richesse des détenteurs d'actifs, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées, en raison de la volatilité de la valeur de plusieurs actifs (OECD, 2020h).

La pandémie de COVID-19 a exacerbé l'exclusion des personnes âgées et des personnes handicapées des services sociaux autres que les soins de santé, tels que l'éducation, les programmes d'apprentissage tout au long de la vie et les activités de la société civile. En particulier, les étudiants handicapés sont les moins susceptibles de bénéficier de solutions d'apprentissage à distance pendant la pandémie (SESRIC, 2020b). Le manque de soutien, d'accès à l'internet, de logiciels et de matériel d'apprentissage accessibles risque de creuser le fossé pour les étudiants handicapés pendant la pandémie (UN, 2020h). Pendant la pandémie de COVID-19,



L'utilisation de ressources en ligne pour fournir des services de santé est devenue essentielle pour les groupes vulnérables tels que les personnes âgées et les personnes handicapées. Cependant, dans les pays où les investissements dans les technologies liées à la santé sont plus faibles, l'offre de tels services est apparue comme un défi important pour le bien-être de ces groupes. À cet égard, à mesure que la durée de la pandémie s'allonge, les effets négatifs de la crise sur les groupes vulnérables, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, tendent à s'aggraver et sont devenus multidimensionnels.

### Mesures de réponses et bonnes pratiques

Pour contenir la propagation des infections, la majorité des pays de l'OCI ont imposé des mesures strictes de santé publique et de sécurité, telles que la mise en place d'une distance sociale efficace, des fermetures, des couvre-feux et des fermetures de frontières. Certaines de ces mesures comprenaient des éléments spécifiques visant les personnes âgées et les personnes handicapées. Par exemple, en Türkiye, un certain nombre de restrictions ont été imposées spécifiquement aux personnes âgées afin de minimiser la probabilité d'exposition au virus, notamment dans les transports publics et dans la vie quotidienne. La plupart de ces mesures ont permis de limiter le nombre de cas dans de nombreux pays de l'OCI (SESRIC, 2020b).

Afin de répondre à la crise du COVID-19 et de réduire son impact sur les personnes vulnérables, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, de nombreux pays de l'OCI ont adopté un large éventail de mesures allant de l'extension des transferts monétaires inconditionnels à la fourniture de soins de santé et de services sociaux à domicile. Plus de 42 pays de l'OCI ont conçu et mis en œuvre des plans de relance budgétaire qui comprennent des mesures de soutien aux groupes vulnérables, y compris les personnes âgées (SESRIC 2020b ; SESRIC 2021e). Certains pays de l'OCI ont introduit des mécanismes de dons pour soutenir les groupes vulnérables en encourageant la solidarité sur le plan social. Il s'agit, entre autres, de l'Irak, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, du Sénégal et de la Türkiye. La Jordanie a décidé de suspendre ses cotisations d'assurance vieillesse pour le secteur privé pendant la crise et a étendu sa couverture d'assurance vieillesse aux personnes qui en étaient auparavant exclues.

La Jordanie a accordé environ 23 millions de dollars sous forme d'aide matérielle aux personnes âgées et aux malades. Au Suriname, une allocation budgétaire de 200 millions de SRD est envisagée pour 2021 afin de continuer à soutenir les dépenses liées à la santé, tandis que le système d'aide sociale a été étendu et que les allocations ont été augmentées pour les personnes âgées, les handicapés, les enfants et les pauvres (IMF, 2021d).

Dans plusieurs pays de l'OCI comme l'Arabie saoudite et la Türkiye, des millions de travailleurs âgés, atteints de maladies chroniques ou handicapés ont été autorisés à travailler à domicile pendant la pandémie afin de réduire le risque d'infection. Certains pays de l'OCI, comme la Türkiye, ont commencé à offrir un soutien en matière de santé mentale aux personnes âgées qui ont été touchées par les mesures de confinement. En Malaisie, plusieurs hôpitaux publics et hôpitaux désignés pour COVID-19 offrent des services publics de télémédecine (c'est-à-dire à distance) - en particulier pour les populations vulnérables, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées (Mustaffa et al., 2020). Les Émirats arabes unis ont lancé un programme



national visant à tester les personnes handicapées à leur domicile. À la mi-avril, 650 000 tests de COVID-19 avaient été effectués sur des personnes handicapées. En Malaisie, plusieurs hôpitaux publics et hôpitaux désignés pour le COVID-19 ont commencé à proposer des services publics de télémédecine - en particulier pour les populations vulnérables, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées.

En termes de déploiement de la vaccination, les populations vulnérables ont été prioritaires dans de nombreux pays de l'OCI. Par exemple, au Liban, le déploiement du vaccin a commencé par les médecins de première ligne et les personnes âgées de plus de 75 ans. Le 13 mars 2021, la Tunisie a lancé sa campagne de vaccination en commençant par les professionnels de santé en première ligne contre la pandémie et les personnes âgées. Le Turkménistan a utilisé environ 1 million de doses de vaccin pour vacciner l'ensemble de son personnel médical, les fonctionnaires, les enseignants des écoles et de l'enseignement supérieur, et les personnes âgées (IMF, 2021d).

De nombreux pays de l'OCI ont également pris des mesures supplémentaires pour s'assurer que la vaccination par le COVID-19 touche tous les groupes défavorisés. Par exemple, le ministère de la santé d'Arabie saoudite a lancé un service de vaccination contre le COVID-19, dans le cadre duquel des agents de santé administreront des vaccins aux personnes âgées de 70 ans ou plus à leur domicile. Le service à domicile visait à assurer la santé et la sécurité des citoyens âgés qui peuvent être vaccinés, sans les exposer à des risques d'infections dans les hôpitaux ou les établissements de soins (Al Arabiya, 2021).

Néanmoins, étant donné l'ampleur de la pandémie, de nombreux pays de l'OCI sont encore en train de développer des interventions supplémentaires pour atténuer les impacts négatifs de la pandémie sur les personnes âgées et les personnes handicapées. Il s'agit non seulement de répondre à leurs besoins immédiats, mais aussi d'améliorer leur bien-être pendant la pandémie et au-delà, par exemple en les encourageant à faire partie de la population active par l'introduction de certaines mesures d'incitation et de quotas. Tout au long de ce processus, l'échange d'expériences et de meilleures pratiques entre les pays de l'OCI pourrait être utile pour identifier les initiatives et les politiques réussies, ainsi que pour renforcer la coopération intra-OCI.

### Recommandations politiques

Malgré les différences entre les pays, il est évident que le bien-être socio-économique des personnes âgées et des personnes handicapées dans presque tous les pays de l'OCI est mis à rude épreuve. Les pays de l'OCI doivent donc prendre des mesures supplémentaires et mettre en œuvre des politiques pour relever les défis auxquels sont confrontés les personnes âgées et les personnes handicapées. Toutefois, ces politiques doivent s'inscrire dans une perspective à moyen et long terme, afin de les maintenir dans la vie économique et de bénéficier de leur potentiel de développement durable.

Une observation est que les services de protection sociale et les programmes de soutien sont inadéquats dans leur portée et leur prestation dans certains pays de l'OCI pour répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées. La pandémie a aggravé la situation



dans certains pays, car l'attention et les priorités des décideurs politiques ont changé. À cet égard, de nombreux pays de l'OCI doivent prendre des mesures supplémentaires pour améliorer l'accessibilité et la disponibilité de ces services pour ces groupes vulnérables.

Pour se remettre complètement de cette pandémie, il est nécessaire de prendre des mesures spéciales qui encouragent et soutiennent économiquement les personnes âgées et les personnes handicapées, garantissent leur maintien dans l'emploi et l'esprit d'entreprise, et développent des politiques et des programmes à long terme qui permettent aux pays de l'OCI de bénéficier de leurs potentiels économiques. Sur le marché du travail, des programmes de travail à distance et de travail flexible ont été introduits dans un certain nombre de pays de l'OCI, notamment pour les groupes vulnérables. La disponibilité de ces modalités de travail devrait se poursuivre au cours de la période post-pandémique afin de tirer parti du potentiel des personnes âgées et des personnes handicapées. Dans la même veine, un grand nombre de solutions d'apprentissage à distance ont eu un impact positif pour les personnes âgées et les personnes handicapées pendant la pandémie, notamment en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences. Ces programmes devraient être étendus dans la période post-pandémique et inclure davantage de sujets afin d'améliorer les compétences de ces groupes.

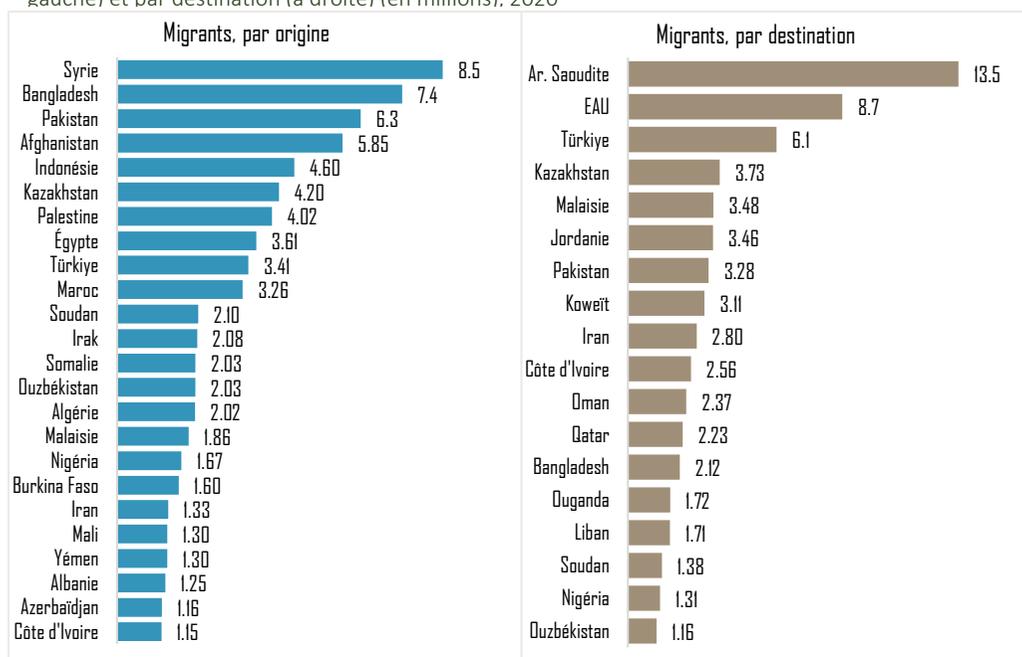
L'amélioration et le renouvellement des compétences de ces groupes renforceraient leur capacité de résistance aux chocs futurs. Toutefois, cela nécessite l'élaboration d'une stratégie à long terme sur les moyens d'investir dans les compétences de ces groupes. En particulier, l'investissement dans les compétences informatiques de ces groupes est devenu plus important que jamais. De même, il est recommandé aux pays de l'OCI d'investir davantage dans les données et les solutions informatiques afin de suivre et de contrôler le statut des personnes âgées et des personnes handicapées, notamment du point de vue de la prestation des services publics.

La pandémie a mis en évidence l'importance de disposer de registres et de bases de données en ligne sur le statut des personnes âgées et des personnes handicapées afin de leur fournir une assistance sociale, des services de soins de santé et un soutien financier dans les conditions difficiles de la pandémie. À cet égard, les pays de l'OCI qui ne disposent pas de tels ensembles de données ou de listes devraient les développer rapidement et les mettre à la disposition de toutes les institutions publiques concernées au niveau national, afin qu'elles puissent les utiliser en cas de chocs futurs tels que des catastrophes naturelles ou des accidents.

Comme les impacts de COVID-19 sont graves et multidimensionnels, les réponses politiques des pays de l'OCI devraient également être multidimensionnelles et suffisamment complètes pour atténuer les défis auxquels sont confrontées les personnes âgées et les personnes handicapées pendant la pandémie et au-delà. Sinon, les réponses politiques non coordonnées dans différents secteurs comme l'économie et la santé sont susceptibles d'avoir un impact limité sur le bien-être général de ces groupes dans les pays de l'OCI et ailleurs. Par exemple, l'impact de la pandémie sur le bien-être mental des personnes âgées et des personnes handicapées sera probablement plus important que prévu initialement, à mesure que la durée des mesures d'endiguement et des mesures de distance sociale se prolongera. À cette fin, une perspective politique à moyen et long terme doit être développée dans les pays de l'OCI afin d'améliorer le bien-être de ces groupes en



**Graphique 5.7:** Pays de l'OCI comptant plus d'un million de migrants internationaux par origine (à gauche) et par destination (à droite) (en millions), 2020



Source: UN DESA - Stock de migrants internationaux 2020 OCI n = 57.

impliquant diverses parties prenantes comme les chefs religieux, les organisations de la société civile et les experts en santé publique.

Enfin, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle des familles et des sociétés en tant que groupes de soutien en général, lorsque les services publics sont soumis à une pression immense. En particulier, pendant une crise, les services publics sont confrontés à des limites et à des défis en raison de l'augmentation de la demande. Dans ce cas, les groupes de soutien comme les familles ou les ONG peuvent jouer un rôle essentiel. À cette fin, il convient d'améliorer le rôle des familles et des groupes de soutien social afin de relever les défis auxquels sont confrontés les personnes âgées et les personnes handicapées.

#### 5.4 Réfugiés et migrants

Les réfugiés et les migrants font partie des groupes sociaux les plus touchés par la pandémie de COVID-19. Ce sont également eux qui souffriront de manière disproportionnée des conséquences sociales et économiques de la pandémie. La pandémie a exacerbé les vulnérabilités de millions de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées dans les pays de l'OCI, allant de la perte de revenus aux restrictions de mouvement et de mobilité. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays de l'OCI qui connaissent actuellement une situation d'urgence humanitaire.

En poursuivant la discussion sur les réfugiés et les migrants présentée dans le rapport du SESRIC sur les impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI (2020b), la section suivante utilise les résultats récents des pays de l'OCI pour examiner



succinctement les impacts de COVID-19 sur les migrants et les réfugiés, souligner les mesures sélectionnées que les pays de l'OCI ont prises pour atténuer les impacts négatifs de la pandémie sur les migrants et les réfugiés, et recommander des politiques qui assurent l'inclusion des réfugiés et des migrants dans les efforts de récupération de COVID-19 dans les pays de l'OCI.

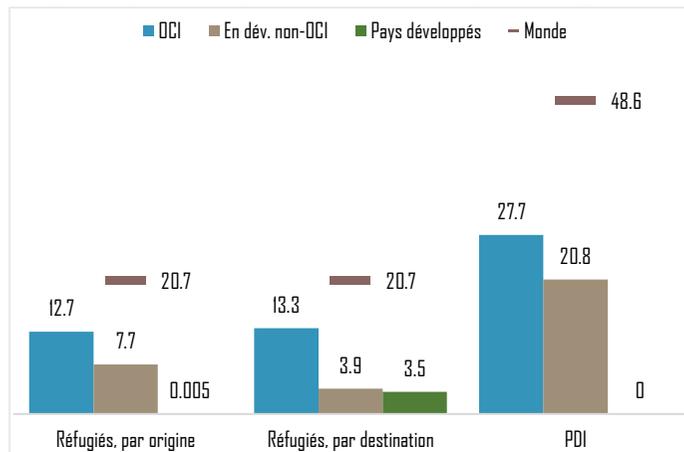
Selon le DAES de l'ONU, il y a eu environ 280,6 millions de migrants internationaux dans le monde pendant la pandémie de COVID-19 en 2020. Une majorité (51%) de ces migrants sont originaires de pays en développement non membres de l'OCI et plus de la moitié (52%) vivent dans des pays développés. Sur le total des migrants internationaux dans le monde, 85,7 millions (soit 31%) sont originaires des pays de l'OCI et 76,2 millions (27%) sont arrivés dans les pays de l'OCI depuis d'autres parties du monde. En 2020, le stock de migrants internationaux représentait près de 4 % de la population totale des pays de l'OCI, 1 % de la population des pays en développement non membres de l'OCI, 14 % de la population des pays développés et 4 % de la population mondiale.

Actuellement, 24 pays de l'OCI sont le point d'origine d'une population de migrants internationaux dépassant le million de personnes - le plus grand nombre de migrants étant originaire de Syrie (8,5 millions), du Bangladesh (7,4 millions) et du Pakistan (6,3 millions) (graphique 5.7, à gauche). De même, 18 pays de l'OCI accueillent plus d'un million de migrants internationaux - le plus grand nombre de migrants vivant en Arabie saoudite (13,5 millions), aux EAU (8,7 millions) et en Türkiye (6,1 millions) (graphique 5.7, à droite). Les données ventilées par sexe des pays de l'OCI montrent en outre que 56% des 85,7 millions de migrants originaires des pays de l'OCI sont des hommes et 44% des femmes et que 61% des 76,2 millions de migrants vivant dans les pays de l'OCI sont des hommes et 39% des femmes.

En plus des migrants internationaux, il y avait environ 48,6 millions de personnes déplacées et 20,7 millions de réfugiés dans le monde pendant la pandémie de COVID-19 en 2020. La ventilation des statistiques sur les réfugiés et les personnes déplacées par leur pays d'origine et de destination dans le graphique 5.8 montre que:

- 62% du total des réfugiés dans le monde provenaient des pays de l'OCI, 37% des pays en développement non membres de l'OCI, 0,02% des pays développés et 1,2% étaient apatrides ou leur point d'origine était inconnu. Dans la région de l'OCI, le plus grand

**Graphique 5.8:** Statistiques sur les réfugiés et les personnes déplacées pendant la pandémie de COVID-19 (en millions), 2020



Source: Statistiques sur les réfugiés du HCR, 2020. Pour les données sur les réfugiés, par origine, OCI n = 56, pays en développement non membres de l'OCI n = 99, et pays développés n = 32. Pour les données sur les réfugiés, par destination, OCI n = 53, pays en développement non membres de l'OCI n = 76, et pays développés n = 34. Pour les données sur les personnes déplacées, OCI n = 56, pays en développement non membres de l'OCI n = 99, et pays développés n = 34.



nombre de réfugiés est originaire de Syrie (6,7 millions) et d'Afghanistan (2,6 millions).

- 64% du total des réfugiés dans le monde sont accueillis par des pays de l'OCI, 19% par des pays en développement non membres de l'OCI et 17% par des pays développés. Les pays de l'OCI qui accueillent plus d'un million de réfugiés sont la Türkiye (3,7 millions), le Pakistan (1,4 million), l'Ouganda (1,4 million) et le Soudan (1,04 million).
- 57% du total mondial des déplacés internes se trouvent dans les pays de l'OCI et 43% dans les pays en développement non membres de l'OCI (HCR, 2020). Les pays de l'OCI comptant plus d'un million de personnes déplacées sont la Syrie (6,7 millions), le Yémen (4 millions), la Somalie (3 millions), l'Afghanistan (2,9 millions), le Nigeria (2,6 millions), le Soudan (2,6 millions), l'Irak (1,2 million), le Burkina Faso (1,1 million) et le Cameroun (1 million).

### Impact de la pandémie de COVID-19

Les retombées économiques de la pandémie ont eu un impact disproportionné sur les revenus et les moyens de subsistance des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, affectant leur capacité à se loger, à satisfaire leurs besoins fondamentaux, à acheter de la nourriture et à accéder aux soins de santé. Par exemple, selon une enquête de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 48 % des personnes déplacées au Soudan ont signalé une augmentation du taux de chômage depuis le début de la pandémie (IOM, 2021). De même, au Yémen, 60 % des répondants à l'enquête de l'OIM ont indiqué une perte de revenus due à la fermeture d'entreprises, aux restrictions de mobilité et au manque de clients et en Tunisie, la proportion de migrants ayant un emploi a diminué de 66 % en février 2020 à 9 % en mai 2020 (IOM, 2021).

La pandémie a également entraîné une réduction des envois de fonds des travailleurs migrants en raison de la baisse des revenus, de la dépréciation des devises et de la fermeture des prestataires de services d'envoi de fonds pendant la pandémie. Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, les transferts de fonds constituent une source de revenus essentielle pour de nombreux ménages pauvres. Au Bangladesh, par exemple, 60 % des familles dont l'un des membres est migrant dépendent entièrement des envois de fonds pour leurs dépenses quotidiennes et les envois de fonds représentent 85 % des dépenses quotidiennes de ces familles (IOM, 2020).

La réduction du pouvoir d'achat des migrants et des réfugiés, combinée à la hausse des prix des produits de base due aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, a fait qu'un nombre important de migrants et de réfugiés n'ont pas été en mesure de se payer ou d'accéder aux produits de base pendant la pandémie. Par exemple, l'enquête de l'OIM au Yémen montre que près de 50 % des personnes déplacées interrogées n'ont pas pu acheter de produits médicaux, 46 % n'ont pas pu acheter de produits alimentaires et 19 % n'ont pas pu acheter d'abris pendant la pandémie (IOM, 2021). Selon l'OIM, le caractère abordable et l'accessibilité des produits de base étaient particulièrement problématiques dans les pays en situation d'urgence humanitaire (tels que la Libye, le Yémen et le Soudan), mais pas aussi graves en Algérie, en Jordanie et en Tunisie (IOM, 2021).



Dans plusieurs pays du monde, les migrants en situation irrégulière, les réfugiés et les personnes déplacées ne peuvent accéder aux sources de crédit en raison de l'absence de statut juridique, ne peuvent utiliser les instruments financiers en ligne en raison de l'inaccessibilité de ces plateformes ou de leur manque de connaissances à leur sujet, et sont exclus des systèmes de protection sociale. Cela les rend fortement dépendants des salaires journaliers pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Cependant, avec le COVID-19 qui perturbe les salaires quotidiens de millions de personnes, de nombreux migrants, réfugiés et IDP vulnérables ont été contraints d'emprunter de l'argent à des amis et à des parents pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille - comme l'ont rapporté 38% des personnes interrogées par l'OIM en Irak. Les migrants et les réfugiés ont également été contraints de réduire leurs dépenses et leur consommation de nourriture en raison de contraintes financières. Par exemple, 69% des répondants de l'OIM au Yémen ont déclaré avoir réduit le nombre de repas qu'ils consomment par jour. La perte de revenus entraîne également parmi les migrants et les réfugiés une réduction des dépenses essentielles, telles que l'éducation, comme en témoigne la Libye, où 74 % des personnes déplacées étaient moins susceptibles d'envoyer leurs enfants à l'école après la réouverture de celle-ci. Enfin, sans source de revenus, les migrants et les réfugiés doivent utiliser leurs économies ou vendre leurs biens pour subvenir à leurs besoins pendant une crise, ce qui peut ou ne peut pas être suffisant. En Libye, par exemple, 69 % des personnes déplacées interrogées par l'OIM ont déclaré que leurs économies ne leur permettraient de subvenir à leurs besoins que pendant six mois ou moins (IOM, 2021).

Pendant la pandémie, l'accès aux soins de santé pour les populations marginalisées (notamment les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées) a également été compromis pour un certain nombre de raisons. La réaffectation des budgets et des ressources consacrés aux soins de santé et la charge supplémentaire imposée aux systèmes de santé ont entraîné l'exclusion ou la dépréciation des personnes marginalisées. Cette exclusion ou dé-priorisation est aggravée dans les situations où la discrimination à l'égard des populations migrantes et réfugiées est répandue dans la société par des comportements et des attitudes tels que le fait de rendre les migrants responsables de la propagation du virus - comme le montre le cas du Bangladesh, de l'Indonésie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de la Malaisie (International IDEA, 2021). Selon une étude du Conseil norvégien pour les réfugiés, plus de 11 % des personnes déplacées en Irak se sont vu refuser des soins de santé en avril 2020 en raison de l'absence de statut juridique (Egeland, 2020). En raison des conséquences économiques de la pandémie, les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays n'ont pas les moyens de payer les installations de santé et les médicaments. En Libye, par exemple, 52% des personnes interrogées par l'OIM ont déclaré être dans l'incapacité de payer les services de santé (IOM, 2021). Les restrictions de mobilité liées à la pandémie ont rendu les installations sanitaires inaccessibles pour de nombreux migrants, réfugiés et personnes déplacées. Au Yémen, 17 % des personnes interrogées par l'OIM ont déclaré que le manque de moyens de transport était le principal obstacle à l'accès aux soins pendant la pandémie (IOM, 2021).

Il est également probable que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées vivant dans des zones rurales ou des camps surpeuplés ne soient pas en mesure de pratiquer la distanciation

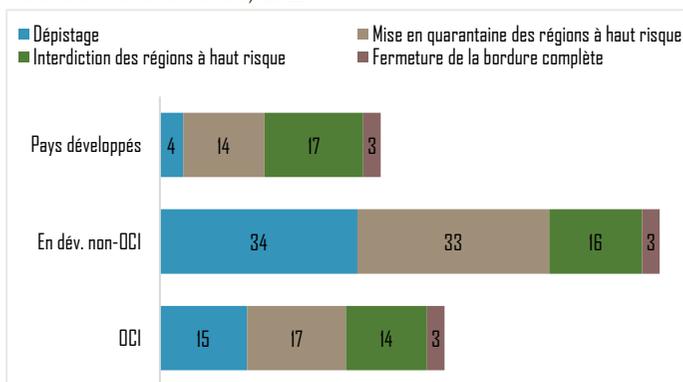


sociale ou d'avoir accès à des équipements de protection et à des services WASH adéquats, qui sont essentiels pour contrôler la propagation du virus. L'enquête de l'OIM révèle qu'environ 30% des ménages au Soudan n'ont pas accès à des installations WASH adéquates, 41% des PDI en Irak ont signalé des problèmes d'accès à l'eau potable et environ 46% des réfugiés au Yémen n'ont pas pu accéder à l'eau potable en raison d'une augmentation du coût de l'eau depuis le début de la pandémie (IOM, 2021). Il est également fréquent que les migrants en situation irrégulière, les réfugiés et les personnes déplacées ne se rendent pas dans les centres de santé par crainte d'être dénoncés aux autorités. Dans certains cas, les migrants, les réfugiés et les PDI sont également moins susceptibles d'avoir accès à des informations essentielles sur le COVID-19 et son traitement en raison de l'inaccessibilité des sources d'information, des barrières linguistiques et autres (IOM, 2021).

Cependant, un certain nombre de pays de l'OCI ont pris des mesures supplémentaires pour s'assurer que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées soient couverts par les services de santé pendant la pandémie. En Albanie, par exemple, les soins donnés au titre du COVID-19 ne nécessitent pas de paiement de la part des migrants et des réfugiés. De même, l'accès universel aux soins de santé est étendu à tous les réfugiés et migrants (quel que soit leur statut) en Türkiye. Aux Maldives, les travailleurs migrants ont accès aux services de santé nécessaires, quel que soit leur statut juridique. À Oman, les services de santé liés au COVID-19 sont couverts par l'assurance maladie ou le gouvernement pour les travailleurs migrants réguliers. En Arabie saoudite, les services de dépistage et de test du COVID-19 sont gratuits pour les travailleurs migrants, quel que soit leur statut juridique. En Égypte, en Irak, en Jordanie, au Liban et en Tunisie, les migrants et les réfugiés peuvent accéder à des soins de santé gratuits, conformément à la législation nationale. De même, les gouvernements de la Türkiye et de l'Arabie saoudite ont entrepris des efforts pour assurer la diffusion d'importantes informations de santé publique liées au COVID-19 parmi les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées en publiant des brochures en plusieurs langues et en les distribuant dans les lieux fréquentés par les migrants et les réfugiés.

Un autre facteur important, spécifique aux migrants, aux réfugiés (y compris les demandeurs d'asile) et aux personnes déplacées, est leur capacité à se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, qui a été gravement affectée par la pandémie. En janvier 2022, 173 pays dans le monde avaient mis en place une forme de restriction aux frontières (graphique 5.9). Parmi les 49 pays de l'OCI, 15

**Graphique 5.9:** L'état des fermetures de frontières et des restrictions d'entrée dans le monde, 2022



Source: Suivi de la réponse du gouvernement dans le cadre du programme COVID-19 de l'Université d'Oxford, 2022 OCI n = 49, non OCI en développement n = 86, et développés n = 38.



pays ont imposé un contrôle à l'arrivée, 17 pays ont imposé une quarantaine aux passagers provenant de régions à haut risque, 14 pays ont interdit l'entrée de passagers provenant de régions à haut risque et 3 pays (Azerbaïdjan, Brunei Darussalam et Tadjikistan) ont complètement fermé leurs frontières.

Les fermetures, les restrictions de mobilité et les fermetures de frontières ont non seulement laissé les migrants et les réfugiés bloqués dans des endroits où le risque de contagion est élevé, comme les camps et les centres de détention, mais ont également empêché les personnes de demander une protection internationale. Selon le HCR, en mai 2021, 75 pays dans le monde, avec une fermeture totale ou partielle des frontières, ne prévoyaient aucune exception pour les personnes cherchant une protection internationale - en violation directe du droit international des réfugiés (WHO, 2021c). Le nombre de demandes d'asile enregistrées au cours du premier semestre 2020 a diminué de 33 %, uniquement en raison des restrictions d'entrée liées à la pandémie dans une majorité de pays du monde (WHO, 2021c). Certains pays d'Afrique du Nord ont également signalé des arrestations et des détentions arbitraires, forcées ou violentes de migrants en situation irrégulière et de demandeurs d'asile dans des centres d'immigration, des centres de détention et même des prisons (International IDEA, 2021).

Les fermetures de frontières, les interdictions de voyager et les restrictions à l'entrée dans le monde ont également empêché les migrants de retourner dans leur pays d'origine (même s'ils n'ont plus d'emploi ou de ressources financières pour continuer à vivre dans le pays de destination) et/ou de retrouver les membres de leur famille. Des cas d'abus et de discrimination à l'encontre des travailleurs migrants ont également été signalés dans certains pays (International IDEA, 2021). Cependant, plusieurs pays de l'OCI ont facilement adapté leurs politiques et réglementations (pour les migrants réguliers) en tenant compte des circonstances exceptionnelles engendrées par la pandémie. Au Bahreïn et au Koweït, par exemple, le gouvernement a pris des mesures pour offrir une amnistie limitée aux migrants irréguliers - même si la régularisation des travailleurs migrants irréguliers pendant la pandémie n'était pas une pratique courante dans le monde. De même, en Ouganda, les sanctions administratives et les pénalités financières pour les personnes qui ne peuvent pas quitter le territoire en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie sont levées. En Arabie saoudite, au Bahreïn, au Gabon, au Nigeria et aux Émirats arabes unis, les visas, les permis de résidence et de travail des travailleurs migrants ont été automatiquement prolongés et en Azerbaïdjan, en Indonésie et au Mozambique, les visas, les permis de résidence et de travail des travailleurs migrants ont été prolongés sur demande. En outre, afin d'améliorer l'accès des travailleurs migrants au marché du travail, certains pays de l'OCI ont autorisé les migrants à travailler dans des secteurs essentiels (comme l'agriculture). En Arabie saoudite, par exemple, les travailleurs migrants réguliers sont autorisés à changer d'employeur et de secteur.

### Recommandations politiques

Étant donné la présence indéfinie de millions de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées dans les pays de l'OCI, les politiques et les plans nationaux de rétablissement du COVID-19 doivent inclure des mesures adaptées aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées afin d'être efficaces. Il est important que les pays de l'OCI repensent leur approche de l'aide aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées dans un contexte de crise et qu'ils utilisent



des pratiques innovantes et adaptables pour relever les défis propres à ces groupes d'individus. Ces pratiques devraient inclure des lois, des cadres politiques, des règlements administratifs et des mesures pratiques visant à garantir aux migrants et aux réfugiés un accès rapide, efficace et égal à l'aide économique, sanitaire et sociale.

Plus précisément, les pays de l'OCI doivent permettre l'inclusion des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs systèmes de santé nationaux, quel que soit leur statut juridique, notamment en ce qui concerne les programmes de vaccination de COVID-19. Les pays de l'OCI doivent veiller à ce que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées puissent accéder aux traitements et aux vaccins COVID-19 sans aucune discrimination et à ce que les services de santé donnent la priorité au traitement et à la vaccination des personnes vulnérables. Il est également important que les pays de l'OCI continuent à mettre à la disposition de ces groupes de personnes des services de santé mentale et psychologique essentiels qui sont généralement limités ou négligés même en temps normal. Il est important que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées qui se trouvent actuellement dans les pays de l'OCI aient accès à des informations claires, efficaces et culturellement sensibles sur le COVID-19 (y compris la prévention et le contrôle de l'infection, les mesures de traitement et les efforts de vaccination). Les campagnes d'information publique doivent garantir que la réponse au COVID-19 n'incite pas à la xénophobie, au racisme, à la stigmatisation ou à la violence envers les migrants et les réfugiés.

Une raison majeure pour laquelle les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées sont particulièrement vulnérables aux impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 est leur exclusion des systèmes de protection sociale. Il est important que les pays de l'OCI aient des mesures de protection sociale ciblées pour les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées (quel que soit leur statut légal) qui améliorent leur accès aux services essentiels tels que le soutien au revenu et les soins de santé. Idéalement, les mesures de protection sociale destinées aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées qui n'ont pas accès aux institutions bancaires devraient prendre la forme d'une aide en espèces plutôt qu'en nature, ce qui permettrait aux bénéficiaires de décider comment dépenser le montant. L'adoption de telles mesures peut également garantir que les migrants en situation irrégulière et les réfugiés ne sont pas contraints de travailler dans des environnements où ils sont exploités pendant une crise. Pour les migrants qui retournent dans leur pays d'origine, il est important que les pays de l'OCI mettent en place des mesures pour assurer leur réintégration économique dans la population active.

En aucune circonstance, un pays de l'OCI ne doit refuser l'accès au territoire et l'asile aux personnes ayant besoin d'une protection internationale. Les gouvernements des pays de l'OCI doivent également continuer à lutter contre et à prévenir toutes les formes d'esclavage, y compris le travail forcé et la traite des êtres humains, dont les migrants et les réfugiés sont les principales victimes. Plus important encore, les pays de l'OCI doivent veiller à ce que les migrants et les réfugiés puissent accéder aux services essentiels sans craindre d'être expulsés, détenus ou renvoyés de force dans leur pays d'origine en raison de leur statut juridique.



## REFERENCES

Abbasi, M. U. R., Ejaz, T., & Akhtar, S. (2021). Impact of COVID-19 on social cohesion and role of Muslim communities to tackle the challenge. *Humanities and Social Sciences Reviews*, 9(2), 397-404.

ADB (2020a). Asia Small and Medium-Sized Enterprise Monitor 2020: Volume II – COVID-19 Impact on Micro, Small, and Medium-Sized Enterprises in Developing Asia. Manila: Banque asiatique de développement.

ADB (2020b). How to Avoid Creating a “Lockdown Generation”, Available at: <https://blogs.adb.org/blog/how-to-avoid-creating-lockdown-generation>. Manila: Asian Development Bank.

Addati, L., Cattaneo, U., Esquivel, V., & Valarino, I. (2018). *Care work and care jobs for the future of decent work*. June 28. Geneva: ILO.

Al Arabiya (2021), Saudi Arabia Launches Home COVID-19 Service for Resident aged 70 or older. Extrait de: <https://english.alarabiya.net/coronavirus/2021/08/16/Saudi-Arabia-launches-home-COVID-19-vaccine-service-for-residents-aged-70-or-older>

Azcona, G., Bhatt, A., Cattaneo, U., Fortuny, G., Gomis, R., & Kapsos, S. (2020). Fallout of COVID-19: Working moms are being squeezed out of the labor force. *United Nations Research Highlights*. November 25. Extrait de <https://data.unwomen.org/features/fallout-covid-19-working-moms-are-being-squeezed-out-labour-force>

Azevedo, J. P., Hasan, A., Goldemberg, D., Geven, K., & Iqbal, S. A. (2021). Simulating the Potential Impacts of COVID-19 School Closures on Schooling and Learning Outcomes: A Set of Global Estimates. *The World Bank Research Observer*, 36(1), 1–40. <https://doi.org/10.1093/WBRO/LKAB003>

Badri, Masood & Khaili, Mugheer & Dhaheri, Hamad & Yang, Guang & Rashdi, Asma & Alhyas, Lyla. (2021). Experiencing the Unprecedented COVID-19 Lockdown: Abu Dhabi Older Adults’ Challenges and Concerns. 10.21203/rs.3.rs-902742/v1.

Bargain, O. & Aminjonov, U. (2020). Trust and compliance to public health policies in times of COVID-19. IZA DP No. 13205. Bonn: IZA.

Bastagli, F. & Lowe, C. (2021). Social protection response to COVID-19 and beyond: Emerging evidence and learning for future crises. ODI Working Paper No. 614. London: ODI. Extrait de [https://cdn.odi.org/media/documents/ODI\\_Synthesis\\_final.pdf](https://cdn.odi.org/media/documents/ODI_Synthesis_final.pdf)

BMW (2020), *Companies adjusting their R&D work during the crisis*, <https://www.bmw.de/Redaktion/EN/Pressemitteilungen/2020/20200526-companies-adjusting-their-rd-work-during-the-crisis.html>. Accessed on 23 September 2021.

Borkowska, M. & Laurence, J. (2020). Coming together or coming apart? Changes in social cohesion during the COVID-19 pandemic in England. *European Societies*, S618-S636.

CAPA (2021). Cargo demand & supply: Qatar Airways reinforces global #1 position. CAPA: Centre for Aviation. <https://centreforaviation.com/analysis/reports/cargo-demand--supply-qatar-airways-reinforces-global-1-position-548812>

Castañeda, A., Doan, D., Newhouse, D., Nguyen, M. C., Uematsu, H., & Azevedo, J. P. (2018). A New Profile of the Global Poor. *World Development*, 101, 250–267. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.08.002>

Cattaneo, U., Licata, M., & Montefiori, M. (2019). *The impact of HIV on care work and the care workforce*. Geneva: ILO.

Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., Zucman, G. et al. (2021). World Inequality Report 2022, World Inequality Lab. <https://wir2022.wid.world/>



- Couch, K. A., Fairlie, R. W. & Xu, H. (2020). the impacts of COVID-19 on minority unemployment: First evidence from April 2020 CPS Microdata. Extrait de [https://www.nber.org/system/files/working\\_papers/w27246/w27246.pdf](https://www.nber.org/system/files/working_papers/w27246/w27246.pdf)
- Debenedetti, L. (2021). *Togo's Novissi cash transfer: Designing and implementing a fully digital social assistance program during the COVID-19*. July. Connecticut: IPA.
- Dong, Y., Dong, Y., Mo, X., Hu, Y., Qi, X., Jiang, F., Jiang, Z., Jiang, Z., Tong, S., Tong, S., & Tong, S. (2020). Epidemiology of COVID-19 Among Children in China. *Pediatrics*, 145(6). <https://doi.org/10.1542/PEDS.2020-0702>
- Dorn, E., Hancock, B., Sarakatsannis, J., & Viruleg, E. (2021). COVID-19 and education: The lingering effects of unfinished learning. McKinsey. <https://www.mckinsey.com/industries/education/our-insights/covid-19-and-education-the-lingering-effects-of-unfinished-learning>
- Doyle, A., Hudda, N., & Marzi, M. (2021). Towards shock-responsive social protection: Lessons from the COVID-19 response in Uganda. Oxford: Oxford Policy Management. Extrait de <https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/ninja-forms/2/Maintains-SRSP-responses-to-COVID-19-Uganda-case-study-final.pdf>
- Dreesen, T., Akseer, S., Brossard, M., Dewan, P., Giraldo, J.-P., Kamei, A., Mizunoya, S., & Ortiz, J. (2020). Promising practices for equitable remote learning Emerging lessons from COVID-19 education responses. United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF), 10, 1–10.
- EBRD (2021). Coronavirus Response in 2021: Building Back Better, Update on Turkey.
- Egeland, J. (2020). The crippling cost of COVID-19 on refugees. *Norwegian Refugee Council*. May 22. Extrait de <https://www.nrc.no/opinions-all/the-crippling-cost-of-covid-19-on-refugees/>
- EIB (2020). The EIB COVID-19 Economic Vulnerability Index. An Analysis of Countries outside the European Union. Banque européenne d'investissement
- ERIA (2020). The New Normal: Elderly Life and Care Post COVID-19. Disponible sur: <https://www.eria.org/news-and-views/the-new-normal-elderly-life-and-care-post-covid-19>
- FAO (2015). *Food and Agriculture Policy Classification*.
- FAO (2020). *Boosting smallholder resilience for recovery Protecting the most vulnerable, promoting economic recovery and enhancing risk management capacities*. 5. [http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability\\_pathways/docs/Factsheet\\_SMALLHOLDERS.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Factsheet_SMALLHOLDERS.pdf).
- FAO (2021a). *Agricultural trade and policy responses during the first wave of the pandemic in 2020*. <https://doi.org/10.4060/cb5406en>
- FAO (2021b). *FAO 2020 – 2021 La Niña advisory: Potential impacts on agriculture and food security in high-risk countries*. <http://www.fao.org/3/cb2954en/cb2954en.pdf>
- FAO (2021c). *The State of Food and Agriculture 2021. Making agrifood systems more resilient to shocks and stresses*. <https://doi.org/10.4060/cb4476en%0AThe>
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. (2021). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2021. Transforming food systems for food security, improved nutrition and affordable healthy diets for all*. FAO.
- Ferreira, F. H. G. (2021). Inequality in the time of COVID-19: All metrics are not equal when it comes to assessing the pandemic's unequal effect. *Finance & Development*. June 2021. International Monetary Fund.
- Fonseca, X., Lukosch, S., & Brazier, F. (2019). Social cohesion revisited: A new definition and how to characterize it. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 32(3), 231-253.
- FSIN (2021). *Global Report on Food Crises 2021*.
- Gentilini, U., Almenfi, M., Orton, I, & Dale, P. (2020). Social protection and job responses to COVID-19: A real-time review of country measures (May 14, 2021 Update). Washington DC: World Bank. Extrait de <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33635>



- Geven, K., & Hasan, A. (2020). Learning Losses in Pakistan Due to COVID-19 School Closures. *Learning Losses in Pakistan Due to COVID-19 School Closures*, October. <https://doi.org/10.1596/34659>
- Giannini, S., Jenkins, R., & Saavedra, J. (2021). Mission: Recovering Education 2021. *Education for Global Development*. <https://blogs.worldbank.org/education/mission-recovering-education-2021>
- Global 5050 (2021). The COVID-19 sex disaggregated data tracker. en décembre 24 Extrait de <https://globalhealth5050.org/the-sex-gender-and-covid-19-project/the-data-tracker/>
- Gustafson, S., Glauber, J., Hernandez, M., Laborde, D., Rice, B., & Vos, R. (2021). *Rising food prices are a concern but no reason for panic yet*. IFPRI Blog. <https://www.ifpri.org/blog/rising-food-prices-are-concern-no-reason-panic-yet>
- Hagen-Zanker, J. & Both, N. (2021). Social protection provisions to refugees during the COVID-19 pandemic. ODI Working Paper No. 612. London: ODI. Extrait de [https://cdn.odi.org/media/documents/ODI\\_Refugees\\_rev\\_July2021.pdf](https://cdn.odi.org/media/documents/ODI_Refugees_rev_July2021.pdf)
- Hakobyan S. and R. Cherif (2021). Trade in Medical Goods: Challenges and a Way Forward for Sub-Saharan Africa. Special Series on COVID-19. IMF African Department.
- Haldane, V., De Foo, C., Abdalla, S. M., Jung, A.-S., Tan, M., Wu, S., Chua, A., et al. (2021). Health systems resilience in managing the COVID-19 pandemic: Lessons from 28 countries. *Nature Medicine*, 27(6), 964–980. <https://doi.org/10.1038/s41591-021-01381-y>
- Hale T., N. Angrist, R. Goldszmidt, B. Kira, A. Petherick, T. Phillips, et al. (2021). “A global panel database of pandemic policies (Oxford COVID-19 Government Response Tracker).” *Nature Human Behaviour*. <https://doi.org/10.1038/s41562-021-01079-8>
- Harlem, G. (2020). Descriptive analysis of social determinant factors in urban communities affected by COVID-19. *Journal of Public Health*, 42(3), 466-469.
- Hobbs, J. E. (2020). Food supply chains during the COVID-19 pandemic. *Canadian Journal of Agricultural Economics/Revue Canadienne d'agroéconomie*, 68(2), 171–176. <https://doi.org/10.1111/CJAG.12237>
- Horbach, S. (2020), *Pandemic Publishing: Medical journals drastically speed up their publication process for Covid-19*, Cold Spring Harbor Laboratory, <http://dx.doi.org/10.1101/2020.04.18.045963>.
- Human Rights Watch (2020). Impact of Covid-19 on Children’s Education in Africa Submission to The African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child 35th Ordinary Session. September, 1–9.
- IAPH (2021). IAPH-WPSP Port Economic Impact Barometer. 19 February 2021. International Association of Ports and Harbors.
- ICAO (2021). Effects of Novel Coronavirus (COVID-19) on Civil Aviation: Economic Impact Analysis. 1 June 2021. Montreal: International Civil Aviation Organization.
- IFC (2017). MSME Finance Gap: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets. Washington, D.C.: International Finance Corporation.
- IFC (2021). How Firms are Responding and Adapting during COVID-19 and Recovery: Opportunities For Accelerated Inclusion In Emerging Markets. Washington, D.C.: International Finance Corporation.
- IFPRI (2020). *Covid19 & Global Food Security*. <https://doi.org/10.2499/p15738coll2.133762%0APhoto>
- ILO (2017). *World Social Protection Report 2017 – 2019*. Geneva: International Labour Organization.
- ILO (2020a). National employment policies for an inclusive, job-rich recovery from the COVID-19 crisis. Policy Brief. September 2020. Geneva: International Labour Organization.
- ILO (2020b). COVID-19 social protection monitor. Geneva: International Labour Organization. [Dataset updated on 31.12.2020]. Extrait de <https://www.social-protection.org/gimi/ShowWiki.action?id=3417>



- ILO (2020c). Youth & COVID-19: Impacts on Jobs, Education, Rights and Mental Well-being, Geneva, Available at: [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_753026.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_753026.pdf)
- ILO (2020d). *ILO monitor: COVID-19 and the world of work* (Fifth edition). Geneva: International Labour Organization.
- ILO (2020e). Extending social protection to informal workers in the COVID 19 crisis: Country responses and policy considerations. Social Protection Spotlight. ILO Brief. 14 September 2020. Geneva: International Labour Organization.
- ILO (2020f). COVID-19 Crisis and the Informal Economy: Immediate Responses and Policy Challenges. ILO Brief. May 2020.
- ILO (2021a). *ILO Monitor: COVID-19 and the world of work*. Seventh edition. Geneva: International Labour Organization.
- ILO (2021b). *World Employment and Social Outlook: Trends 2021*. Geneva: International Labour Organization.
- ILO (2021c). COVID-19 - Tackling the jobs crisis in the Least Developed Countries. Policy Brief. January 2021. Geneva: International Labour Organization.
- ILO (2021d). *Small Goes Digital: How digitalization can bring about productive growth for micro and small enterprises*. Geneva: International Labour Office.
- ILO (2021e). COVID-19 social protection monitor. Geneva: International Labour Organization. [Dataset updated on 30.11.2021]. Extrait de <https://www.social-protection.org/gimi/ShowWiki.action?id=3426>
- ILO (2021f). How Indonesian youth respond to COVID-19 pandemic. Geneva: International Labour Organization. Disponible sur: [https://www.ilo.org/jakarta/info/public/fs/WCMS\\_772479/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/jakarta/info/public/fs/WCMS_772479/lang--en/index.htm)
- ILO (2021g). Youth and COVID-19: Access to Decent Jobs amid the Pandemic. Geneva: International Labour Organization.
- ILO and GIZ (2013). *Is Small Still Beautiful? Literature Review of Recent Empirical Evidence on the Contribution of SMEs to Employment Creation*. International Labour Organization (ILO) & Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Geneva and Bonn.
- IMF (2020). *World Economic Outlook: A Long and Difficult Ascent*. Washington, DC: International Monetary Fund, October.
- IMF (2021a). *World Economic Outlook: Managing Divergent Recoveries*. Washington, DC: International Monetary Fund, April.
- IMF (2021b). *Global Financial Stability Report: Preempting a Legacy of Vulnerabilities*. Washington, DC: International Monetary Fund, April.
- IMF (2021c). *Boosting Productivity in the Aftermath of COVID-19*. Prepared by Staff of the International Monetary Fund for the G-20. June.
- IMF (2021d). Policy Tracker Portal. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>
- IMF (2021e). *Fiscal Monitor*, April 2021. <https://doi.org/10.5089/9781513510590.089>
- International IDEA (2021). The impact of COVID-19 on migrants, asylum seekers and refugees. June 17. Extrait de <https://www.idea.int/news-media/news/impact-covid-19-migrants-asylum-seekers-and-refugees>
- IOM (2020). *Populations at risk: Implications of COVID-19 for hunger, migration and displacement*. Geneva: International Organization for Migration.
- IOM (2021). *Assessing the socio-economic impact of COVID-19 on migrants and displaced populations in the MENA region*. Geneva: International Organization for Migration.
- IRU (2021). *COVID-19 Impact on the Road Transport Industry*. Révisé: June 2021
- Isaacs, N. (2020). *Small businesses to benefit from COVID-19 relief grants*. Department of Public Information. May 20. Extrait de <https://dpi.gov.py/small-businesses-to-benefit-from-covid-19-relief-grants/#gsc.tab=0>
- ITC (2021). *SME Competitiveness Outlook 2021. Empowering the Green Recovery*. Geneva: International Trade Centre.



- Jewett, R. L., Mah, S. M., Howell, N., & Larsen, M. M. (2021). Social cohesion and community resilience during COVID-19 and pandemics: A rapid scoping review to inform the United Nations research roadmap for COVID-19 recovery. *International Journal of Health*, 51(3), 325-336.
- Jordà, O., S. R. Singh, and A. M. Taylor (2020). The Long Hangover of Pandemics, *Finance and Development*, Vol. 57(2).
- Kaffenberger, M. (2021). Modelling the long-run learning impact of the Covid-19 learning shock: Actions to (more than) mitigate loss. *International Journal of Educational Development*, 81, 102326. <https://doi.org/10.1016/J.IJEDUDEV.2020.102326>
- Killgore, W. D. S., Cloonan, S. A., Taylor, E. C., & Dailey, N. S. (2020). Loneliness: A signature mental health concern in the era of COVID-19. *Psychiatry Research*, 290.
- Kim, H. H. S. & Laurence, J. (2020). COVID-19 restrictions and mental distress among American adults: Evidence from Corona Impact Survey (W1 and W2). *Journal of Public Health*, 42(4), 704-711.
- KNOMAD (2021). Remittances in Crisis: How to Keep Them Flowing Advancing the Development Case from the Lessons of the Pandemic.
- Lal, A., Erondou, N. A., Heymann, D. L., Gitahi, G., & Yates, R. (2021). Fragmented health systems in COVID-19: Rectifying the misalignment between global health security and universal health coverage. *The Lancet*, 397(10268), 61–67. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)32228-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)32228-5)
- Lebow, J. L. (2020). Family in the age of COVID-19. *Family Process*, 59(2), 1-4.
- Leung, B. K. P., Ng Chun-Hung, Wong, T. W. P., Chu, C. Y. W., & Chan, A. K. W. (2003). Social cohesion and the Hong Kong family. Paper presented at the Conference on Social Cohesion, Nov. 28 – 29. Hong Kong: The University of Hong Kong. Extrait de [http://www.socsc.hku.hk/cosc/Full%20paper/Leung%20Benjamin\\_full.pdf](http://www.socsc.hku.hk/cosc/Full%20paper/Leung%20Benjamin_full.pdf)
- Lowe, C., McCord, A., & Beazley, R. (2021). National cash transfer responses to COVID-19: Operational lessons learned from social protection system-strengthening and future shocks. ODI Working Paper No. 610. London: ODI. Extrait de [https://cdn.odi.org/media/documents/ODI\\_Implementation\\_final.pdf](https://cdn.odi.org/media/documents/ODI_Implementation_final.pdf)
- Mahler, D. G., Yonzan, N., Lakner, C., Aguilar, R. A. C., & Wu, H. (2021). Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty: Turning the corner on the pandemic in 2021? World Bank Blogs. June 24, 2021. <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-turning-corner-pandemic-2021>
- Malala Fund (2020). Girls' Education and COVID-19: What past shocks can teach us about mitigating the impact of pandemics. [https://downloads.ctfassets.net/0oan5gk9rgbh/6TMYLYAcUpjhQpXLDgmdla/3e1c12d8d827985ef2b4e815a3a6da1f/COVID19\\_GirlsEducation\\_corrected\\_071420.pdf](https://downloads.ctfassets.net/0oan5gk9rgbh/6TMYLYAcUpjhQpXLDgmdla/3e1c12d8d827985ef2b4e815a3a6da1f/COVID19_GirlsEducation_corrected_071420.pdf)
- Morocco Employment Lab (2020). COVID-19 in Morocco: Labor Market Impacts and Policy Responses, Available at: [https://epod.cid.harvard.edu/sites/default/files/2020-12/MEL\\_COVID-19%20in%20Morocco\\_Labor%20market%20impacts%20and%20policy%20responses.pdf](https://epod.cid.harvard.edu/sites/default/files/2020-12/MEL_COVID-19%20in%20Morocco_Labor%20market%20impacts%20and%20policy%20responses.pdf)
- Mustaffa, N., Lee, S-Y., Nawji, S. N. M., Rahim, M. J. C., Chee, Y. C., Besari, A. M., & Lee, Y. Y. (2020). COVID-19 in the Elderly: A Malaysian Perspective. *Journal of Global Health*, 10. Disponible sur: [http://www.jogh.org/documents/issue202002/jogh-10-020370\\_AU.pdf](http://www.jogh.org/documents/issue202002/jogh-10-020370_AU.pdf)
- Mwamadzingo, M., M.U. Akuupa and L.N. Kazembe (2021). Macroeconomic policies for jobs-led growth and recovery following the COVID-19 pandemic, with emphasis on sub-Saharan Africa. *International Journal of Labour Research*. Vol. 10. Issue 1–2: 65-80.
- Negura, P., Gasper, L., & Potoroaca, M. (2021). Trust in institutions, social solidarity, and the perception of social cohesion in the Republic of Moldova in the early phase of the COVID-19 pandemic. *Comparative Southeast European Studies*, 69(4), 453-481.



Nurhidayah, L. (2021). In cooperation with INGSA: Indonesia, COVID-19, and social protection. October 29. Extrait de [https://gripinequality.org/2021/10/in-cooperation-with-ingsa-indonesia-covid-19-and-social-protection/#\\_ftn7](https://gripinequality.org/2021/10/in-cooperation-with-ingsa-indonesia-covid-19-and-social-protection/#_ftn7)

OECD (2020a). Building a coherent response for a sustainable post-COVID-19 recovery. Organization of Economic Cooperation and Development. Paris. 23 November 2020

OECD (2020b). Coronavirus (COVID-19): SME policy responses. 15 July 2020. Disponible sur <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/coronavirus-covid-19-sme-policy-responses-04440101/>.

OECD (2020c). Foreign Direct Investment Flows in the Time of COVID-19. OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19). <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/foreign-direct-investment-flows-in-the-time-of-covid-19-a2fa20c4/>

OECD (2020d). COVID-19 and Global Capital Flows. OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19). <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-global-capital-flows-2dc69002/>

OECD (2020e). Evaluating the Initial Impact of COVID-19 Containment Measures on Economic Activity. Version 14 April 2020. Disponible sur: <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/evaluating-the-initial-impact-of-covid-19-containment-measures-on-economic-activity-b1f6b68b>

OECD (2020f). COVID-19 and the aviation industry: Impact and policy responses. 15 October 2020. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.

OECD (2020g). Beyond containment: Health systems responses to COVID-19 in the OECD, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/beyond-containment-health-systems-responses-to-covid-19-in-the-oecd-6ab740c0/>

OECD (2020h), *COVID-19: Protecting People and Societies*. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.

OECD (2021a). Fostering Economic Resilience in a World of Open and Integrated Markets: Risks, Vulnerabilities and Areas for Policy Action. Report Prepared for the 2021 UK Presidency of the G7. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.

OECD (2021b). OECD Economic Outlook, Volume 2021 Issue 1: Preliminary version. OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/edfbca02-en>

OECD (2021c). An in-depth analysis of one year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned for moving forward. *OECD SME and Entrepreneurship Papers No. 25*. OECD Publishing, Paris. <https://dx.doi.org/10.1787/6407deee-en>.

OECD (2021d). One year of SME and entrepreneurship policy responses to COVID-19: Lessons learned to “build back better”. 8 April 2021. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.

OECD (2021e). OECD SME& Entrepreneurship Outlook 2021. OECD Publishing, Paris.

OECD (2021f). Business dynamism during the COVID-19 pandemic: Which policies for an inclusive recovery? Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.

OECD (2021g), *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2021: Times of Crisis and Opportunity*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/75f79015-en>.

OECD (2021h). *How will COVID-19 reshape science, technology and innovation?* OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19). 23 June 2021. OECD, Paris.

OECD (2021i). The rise in public debt caused by the COVID-19 crisis and the related challenges. Statement by Angel Gurría, OECD Secretary General (27 May 2021).

OECD (2021j). State Support to the Air Transport Sector: Monitoring developments related to the Covid-19 crisis. 22 April 2021. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.



- OECD (2021k). Adaptive Health Financing: Budgetary and Health System Responses to Combat COVID-19. *OECD Journal on Budgeting*, Volume 2021 Issue 1. <https://doi.org/10.1787/69b897fb-en>
- OECD (2021l). Supporting Young People's Mental Health through the COVID-19 Crisis. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.
- OECD (2021m). COVID-19 Spending Helped to Lift Foreign Aid to An All-Time High In 2020: Detailed Note. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development.
- OHCHR (2021). The socioeconomic impacts of COVID-19 on persons with disabilities. May. Extrait de <https://www.ohchr.org/EN/Issues/Disability/Pages/Covid-19.aspx>
- Ozer, M. (2020). Educational Policy Actions by the Ministry of National Education in The Times of COVID-19. *Kastamonu Education Journal*, 28(3), 1124-1129. doi: 10.24106/kefdergi.722280
- Paunov C. and S. Planes-Satorra (2021). *What Future for Science, Technology and Innovation after COVID-19?* OECD Science, Technology and Industry Policy Papers. April 2021. No. 107.
- Petrovic, D., Petrovic, M., Bojkovic, N., & Cokic, V. P. (2020). An integrated view on society readiness and initial reaction to COVID-19: A study across European countries. *PLoS ONE*, 15(11): e0242838.
- Reality of Aid Network (2021). Aid in the Context of Conflict, Fragility, and the Climate Emergency: Reality of Aid 2020/2021 Report.
- Roelen, K., Archibald, E., & Lowe, C. (2021). COVID-19: Crisis as an opportunity for urban cash transfers? ODI Working Paper No. 609. London: ODI. Extrait de [https://cdn.odi.org/media/documents/ODI\\_Urban\\_cash\\_transfer\\_final\\_BnD1aaz.pdf](https://cdn.odi.org/media/documents/ODI_Urban_cash_transfer_final_BnD1aaz.pdf)
- Sapsford, R., Tsourapas, G., Abbott, P., & Teti, A. (2019). Corruption, trust, inclusion and cohesion in North Africa and the Middle East. *Applied Research in Quality of Life*, 14, 1-21.
- SDSN (2012). Global Profile of Extreme Poverty. Background paper for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda (Oct 10, 2012). Sustainable Development Solutions Network. <https://resources.unsdsn.org/global-profile-of-extreme-poverty>
- Search for Common Ground (2021a). Trust in authorities – the golden ticket to successful COVID-19 vaccine roll-out in conflict settings. January. Washington D.C.: Search for Common Ground.
- Search for Common Ground (2021b). Nigeria conflict scan. September. Washington D.C.: Search for Common Ground.
- Search for Common Ground (2021c). Uganda conflict scan. September. Washington D.C.: Search for Common Ground.
- Search for Common Ground (2021d). A story of resilience and fragilities: the impact of COVID-19 on horizontal cohesion in conflict-affected countries. July. Washington D.C.: Search for Common Ground.
- SESRIC (2020a). *Agriculture and Food Security in OIC Countries 2020*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.
- SESRIC (2020b). *Socio-Economic Impacts of Covid-19 Pandemic in OIC Member Countries: Prospects and Challenges*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.
- SESRIC (2020c). *State of Youth in OIC Member States 2020*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.
- SESRIC (2020d). *OIC Labour Market Report 2020: Progress towards the Implementation of the OIC Labour Market Strategy 2025*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.
- SESRIC (2021a). SESRIC Dashboard on COVID-19 Cases and People Vaccinated and Fully Vaccinated in OIC Member Countries. Disponible sur [https://www.sesric.org/sesric\\_covid\\_19.php](https://www.sesric.org/sesric_covid_19.php).



SESRIC (2021b). *OIC Economic Outlook: Trade, Transport, and Tourism amidst the COVID-19 Pandemic*. Economic Development Studies. The Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries. Ankara. <https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=531>

SESRIC (2021c). *Statistical Yearbook on OIC Member Countries 2021*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.

SESRIC (2021d). *State of Elderly in OIC Member Countries: 2021*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.

SESRIC (2021e). *People with Disabilities and Special Needs in OIC Countries*. Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries.

Sibley, C. G., Greaves, L. M., Satherley, N., Wilson, M. S., Overall, N. C., Lee, C. H. J., et al. (2020). Effects of the COVID-19 pandemic and nationwide lockdown on trust, attitudes toward government, and well-being. *American Psychologist*, 75(5), 618–630.

Teo, D. (2020). Malaysia slashes minimum EPF employee contribution rate to 7%. *Hrmasia*. March 2. Extrait de <https://hrmasia.com/malaysia-slashes-minimum-epf-employee-contribution-rate-to-7/>

The Fund for Peace. (2021). *Fragile States Index 2021* [Dataset]. Extrait de <https://fragilestatesindex.org/>

TEP Centre (2020). *Learning in a Pandemic: Nigeria's response to teaching and learning during the COVID-19 pandemic*.

UIC (2020). *First estimation of the global economic impact of Covid-19 on Rail Transport*. July 2020. International Union of Railways. [https://uic.org/IMG/pdf/economic\\_impact\\_v2.pdf](https://uic.org/IMG/pdf/economic_impact_v2.pdf)

UN (2020a). *Policy Brief: COVID-19 and Transforming Tourism*, August 2020. New York: United Nations.

UN (2020b). *Classroom crisis: Avert a 'generational catastrophe', urges UN chief*. <https://news.un.org/en/story/2020/10/1075982>

UN (2020c). *COVID-19 and the Need for Action on Mental Health*. United Nations. 13 May 2020.

UN (2020d). *Policy brief: The impact of COVID-19 on Women*. April 09. Extrait de <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/04/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women>

UN (2020e). *UN Women Rapid Gender Assessment Surveys on the impacts of COVID-19*. November 07. Extrait de <https://data.unwomen.org/publications/whose-time-care-unpaid-care-and-domestic-work-during-covid-19>

UN (2020f). *Policy brief: The impact of COVID-19 on children*. April 15. Extrait de <https://www.unicef.org/turkey/media/9886/file/Policy%20Brief%20on%20COVID-19%20Impact%20on%20Children.pdf>

UN (2020g). *The Impact of COVID-19 on Older Persons*. Policy Brief. Disponible sur: <https://www.un.org/development/desa/ageing/wp-content/uploads/sites/24/2020/05/COVID-Older-persons.pdf>

UN (2020h). *A Disability-Inclusive Response to COVID-19* [Policy Brief]. Extrait de [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg\\_policy\\_brief\\_on\\_persons\\_with\\_disabilities\\_final.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_on_persons_with_disabilities_final.pdf)

UN (2021a). *Les tendances et perspectives économiques mondiales 2021* United Nations. New York.

UN (2021b). *World Economic Situation and Prospects: July 2021*. Briefing, No. 151. Monthly Briefing prepared by Global Economic Monitoring Branch of UN DESA's Economic Analysis and Policy Division. New York.

UN (2021c). *Investing in Jobs and Social Protection for Poverty Eradication and a Sustainable Recovery*. Secretary-General's Policy Brief. 28 September 2021.

UN (2021d). *United Nations Inter-Agency Task Force on Financing for Development, Financing for Sustainable Development Report 2021*, New York.

UN Women (2021). *Measuring the shadow pandemic: Violence against women during COVID-19*. New York: UN Women.



UN Women (n.d.) Rapid Gender Assessments on the socio-economic impacts of COVID-19. Extrait de <https://data.unwomen.org/rga>

UNCTAD (2019). A Framework for Science, Technology and Innovation Policy Reviews: Harnessing innovation for sustainable development. United Nations Conference on Trade and Development. Geneva.

UNCTAD (2020). *Review of Maritime Transport 2020*. Geneva: United Nations Conference on Trade and Development.

UNCTAD (2021a). *World Investment Report 2021: Investing in Sustainable Recovery*. Geneva: United Nations.

UNCTAD (2021b). COVID-19 and Tourism: An Update on Assessing the Economic Consequences, Geneva

UNECE (2012). Intelligent Transport Systems (ITS) for sustainable mobility. United Nations Economic Commission for Europe. Geneva.

UNECE (2021). Transport Ministers call for concerted action to address pandemic failures, capitalizing on UNECE Inland Transport Committee. 23 February 2021. <https://unece.org/general-unece/press/transport-ministers-call-concerted-action-address-pandemic-failures>

UNESCO (2020a). UNESCO COVID-19 Education Response: How many students are at risk of not returning to school? July, 24. <http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>

UNESCO (2020b). Republic of the Gambia: Education Sector Coronavirus (COVID-19) Response Plan, disponible sur: [https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/gambia\\_education\\_sector\\_covid-19\\_strategy.pdf](https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/gambia_education_sector_covid-19_strategy.pdf)

UNESCO (2021). One year into COVID-19 education disruption: Where do we stand? <https://en.unesco.org/news/one-year-covid-19-education-disruption-where-do-we-stand>

UNESCO, UNICEF, World Bank and OECD (2021). What's next? Lessons on Education Recovery: Findings from a Survey of Ministries of Education amid the COVID-19 Pandemic. In UNESCO.

UNFPA (2020a). Prioritizing Youth Needs in National COVID-19 Response. Disponible sur: <https://indonesia.unfpa.org/en/news/prioritizing-youth-needs-national-covid-19-response>

UNFPA (2020b). *Impact of the COVID-19 pandemic on family planning and ending gender-based violence, female genital mutilation, and child marriage*. April 27. New York: UNFPA.

UNICEF (2020a). COVID-19: Are Children Able to Continue Learning During School Closures. UNICEF, For Every Child, 100, 17. United Nations Children's Fund.

UNICEF (2020b). Global progress against measles threatened amidst COVID-19 pandemic. November 10. Extrait de <https://www.unicef.org/press-releases/global-progress-against-measles-threatened-amidst-covid-19-pandemic>

UNICEF (2020c). UNICEF calls for averting a lost generation as COVID-19 threatens to cause irreversible harm to children's education, nutrition, and well-being. November 19. Extrait de <https://www.unicef.org/turkey/en/press-releases/unicef-calls-averting-lost-generation-covid-19-threatens-cause-irreversible-harm>

UNICEF (2020d). *Protecting children from violence in the time of COVID-19: Disruptions in prevention and response services*. August. New York: UNICEF.

UNICEF (2021). Ensuring Equal Access To Education In Future Crises: Findings of the New Remote Learning Readiness Index. United Nations Children's Fund.

UNICEF (2022). COVID-19 confirmed cases and deaths: Age and sex disaggregated data. January. Extrait de <https://data.unicef.org/resources/covid-19-confirmed-cases-and-deaths-dashboard/>

UNICEF (n.d.). COVID-19 and children: UNICEF data hub. Extrait de <https://data.unicef.org/covid-19-and-children/>

University of Oxford (2022). COVID-19 Government Response Tracker [Dataset]. January. Extrait de <https://www.bsg.ox.ac.uk/research/research-projects/covid-19-government-response-tracker>



UNRIC (2021). COVID-19 impact on young people's mental health in spotlight. Disponible sur: <https://unric.org/en/covid-19-impact-on-young-peoples-mental-health-in-spotlight/>

UNWTO (2020). International Tourism Arrivals Could Fall By 20-30% in 2020. News Release, 27 March 2020. Madrid: UN World Tourism Organization.

UNWTO (2021a). The World Tourism Barometer, Volume 19, Issue 3, May 2021. Madrid: UN World Tourism Organization.

UNWTO (2021b). COVID-19: Measures to Support the Travel and Tourism Sector, Available at: <https://webunwto.s3-eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2020-06/total.pdf>

Vanderhout, S. M., Birken, C. S., Wong, P., Kelleher, S., Weir, S., & Maguire, J. L. (2020). Family perspectives of COVID-19 research. *Research Involvement and Engagement*, 6(69).

Voituriez, T., & Chancel, L. (2021). Developing countries in times of COVID: Comparing inequality impacts and policy responses. World Inequality Lab – Issue Brief 2021/01. <https://wid.world/document/developing-countries-in-times-of-covid-comparing-inequality-impacts-and-policy-responses-world-inequality-lab-issue-brief-2021-01/>

WCO (2020). WCO Secretariat Note: What Customs Can Do to Mitigate the Effects of the COVID-19 Pandemic. 4th Edition. Geneva: World Customs Organization.

WEF (2021). Building Back Broader: Policy Pathways for an Economic Transformation. White paper. June 2021. World Economic Forum.

WHO (2020a). Pulse survey on continuity of essential health services during the COVID-19 pandemic. Interim report. [https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-EHS\\_continuity-survey-2020.1](https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-EHS_continuity-survey-2020.1)

WHO (2020b). Health workforce policy and management in the context of the COVID-19 pandemic response: Interim report, 3 December 2020, [https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-health\\_workforce-2020.1](https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-health_workforce-2020.1)

WHO (2021a). Second round of the national pulse survey on continuity of essential health services during the COVID-19 pandemic: January-March 2021. Interim report. [https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-EHS\\_continuity-survey-2021.1](https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-EHS_continuity-survey-2021.1)

WHO (2021b). The impact of COVID-19 on health and care workers: a closer look at deaths. Health Workforce Department – Working Paper 1. Geneva: World Health Organization; September. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/345300>

WHO (2021c). *Refugees and migrants in times of COVID-19: Mapping trends of public health and migration policies and practices*. Geneva: World Health Organization.

WHO (n.d. -a). The true death toll of COVID-19: estimating global excess mortality. <https://www.who.int/data/stories/the-true-death-toll-of-covid-19-estimating-global-excess-mortality>

WHO (n.d. -b). Health workforce. [https://www.who.int/health-topics/health-workforce#tab=tab\\_1](https://www.who.int/health-topics/health-workforce#tab=tab_1)

WHO EMRO (2021). Kuwait Launches Novel Initiatives to Improve Access to Mental Health Care during the COVID-19 Pandemic. Disponible sur: <http://www.emro.who.int/mnh/news/kuwait-launches-novel-initiatives-to-improve-access-to-mental-health-care-during-the-covid-19-pandemic.html>

WHO ROE (2021). *Responding to violence against women and children during COVID-19*. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe.

World Bank (2020a). *Global Economic Prospects*. The World Bank, Washington D.C.

World Bank (2020b). COVID-19 and Food Security: Update May 26, 2020. Survey by Tetra Tech, the African Fertilizer and Agribusiness Partnership.

World Bank (2020c). The World Bank in social protection: Overview. April. World Bank. Extrait de <https://www.worldbank.org/en/topic/socialprotection/overview#1>

World Bank (2021a). *Global Economic Prospects*, June 2021. Washington, DC: World Bank.



- World Bank (2021b). *International Debt Statistics 2022*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1800-4.
- World Bank (2021c). The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1552-2>
- World Bank (2021d). Jordan Economic Monitor: Uncertain and Long Trail Ahead, Spring 2021
- World Bank (2021e). An Investment Perspective on Global Value Chains. Authors: CZ. Qiang, Y. Liu and V. Steenbergen. Washington, DC: World Bank.
- WTO (2016). World Trade Report 2016: Levelling the trading field for SMEs. Geneva: World Trade Organization.
- WTO (2020a). Helping SMEs navigate the COVID-19 crisis. World Trade Organization. 24 September 2020. Disponible sur [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/covid19\\_e/msmes\\_report\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/msmes_report_e.pdf).
- WTO (2020b). Trade set to plunge as COVID-19 pandemic upends global economy. Press release 855 (20-2749). 08 April 2020.
- WTTC (2021). Data Gateway, Travel and Tourism: Economic Impact 2021, World Travel & Tourism Council
- Yarrow, N., Masood, E. and Afkar, R. (2020). Estimates of COVID-19 Impacts on Learning and Earning in Indonesia. Estimates of COVID-19 Impacts on Learning and Earning in Indonesia, August. <https://doi.org/10.1596/34378>
- Zhao, Z., Ma, Y., Mushtaq, A., Rajper, A., et al. (2021). Applications of Robotics, Artificial Intelligence, and Digital Technologies during COVID-19: A Review. *Disaster medicine and public health preparedness*, 1–11.



## ANNEXES

## I. CLASSIFICATIONS DES PAYS

## A. Principaux groupes de pays utilisés dans le rapport

## Pays de l'OCI (56+1)

Code	Nom	Code	Nom	Code	Nom
AFG	Afghanistan	GUY	Guyana	PAK	Pakistan
ALB	Albanie	IDN	Indonésie	PSE	Palestine
DZA	Algérie	IRN	Iran	QAT	Qatar
AZE	Azerbaïdjan	IRK	Irak	SAU	Ar. Saoudite
BHR	Bahreïn	JOR	Jordanie	SEN	Sénégal
BGD	Bangladesh	KAZ	Kazakhstan	SLE	Sierra Leone
BEN	Bénin	KWT	Koweït	SOM	Somalie
BRN	Brunei Darussalam	KGZ	République kirghize	SDN	Soudan
BFA	Burkina Faso	LBN	Liban	SUR	Surinam
CMR	Cameroun	LBY	Libye	SYR	Syrie*
TCD	Tchad	MYS	Malaisie	TJK	Tadjikistan
COM	Comores	MDV	Maldives	TGO	Togo
CIV	Côte d'Ivoire	MLI	Mali	TUN	Tunisie
DJI	Djibouti	MRT	Mauritanie	TUR	Türkiye
EGY	Égypte	MAR	Maroc	TKM	Turkménistan
GAB	Gabon	MOZ	Mozambique	UGA	Ouganda
GMB	Gambie	NER	Niger	ARE	Émirats arabes unis
GIN	Guinée	NGA	Nigeria	UZB	Ouzbékistan
GNB	Guinée-Bissau	OMN	Oman	YEM	Yémen

\*L'adhésion à l'OCI est actuellement suspendue.

## Pays développés\* (39)

Australie	Allemagne	Lituanie	Singapour
Autriche	Grèce	Luxembourg	République slovaque
Belgique	RAS de Hong Kong	Macao	Slovénie
Canada	Islande	Malte	Espagne
Chypre	Irlande	Pays-bas	Suède
République Tchèque	Israël	Nouvelle-Zélande	Suisse
Danemark	Italie	Norvège	Province chinoise de Taiwan
Estonie	Japon	Portugal	Royaume-Uni
Finlande	Corée	Puerto Rico	États-Unis
France	Lettonie	Saint Marin	

\* Fait référence aux "économies avancées" telles que classées par le FMI. Dernière mise à jour avril 2021.

## Pays en développement

Comprend tous les pays autres que ceux classés comme pays développés.



## B. Pays de l'OCI par groupe de revenu

### Revenu élevé\* (7)

Bahreïn	Koweït	Qatar	Émirats arabes unis
Brunei Darussalam	Oman	Ar. Saoudite	

### Revenu moyen supérieur\* (14)

Albanie	Irak	Libye	Türkiye
Azerbaïdjan	Jordanie	Malaisie	Turkménistan
Gabon	Kazakhstan	Maldives	
Guyana	Liban	Surinam	

### Revenu moyen inférieur\* (20)

Algérie	Côte d'Ivoire	République kirghize	Palestine
Bangladesh	Djibouti	Mauritanie	Sénégal
Béniin	Égypte	Maroc	Tadjikistan
Cameroun	Indonésie	Nigeria	Tunisie
Comores	Iran	Pakistan	Ouzbékistan

### Revenu bas\* (15+1)

Afghanistan	Guinée	Niger	Syrie**
Burkina Faso	Guinée-Bissau	Sierra Leone	Togo
Tchad	Mali	Somalie	Ouganda
Gambie	Mozambique	Soudan	Yémen

\* Le regroupement des pays par niveau de revenu est basé sur la classification de la Banque mondiale par RNB par habitant en 2020. Par conséquent;

- Pays à faible revenu : dont le RNB par habitant est inférieur ou égal à 1 045 dollars,
- Pays à revenu moyen inférieur : dont le RNB par habitant est compris entre 1 046 et 4 095 dollars,
- Pays à revenu moyen supérieur : dont le RNB par habitant est compris entre 4 096 et 12 695 dollars, et
- Pays à revenu élevé : dont le RNB par habitant est égal ou supérieur à 12 696 dollars.

\*\*L'adhésion à l'OCI est actuellement suspendue.



## II. TABLEAUX ANNEXES DU CHAPITRE 4

**Tableau 4A.1.** Valeurs agrégées de l'Observatoire de la protection sociale du BIT sur les ensembles de données COVID-19.

<b>(i) Ensemble de données mis à jour le 31.12.2020 :</b>				
	2020			
	Nbre de pays	Nbre de mesures		
<b>OCI</b>	54	297		
<b>En dév. non-OCI</b>	116	843		
<b>Pays développés</b>	39	482		
<b>Monde</b>	209	1 622		
<b>(ii) Ensemble de données mis à jour le 30.11.2021 :</b>				
	2020		2021	
	Nbre de pays	Nbre de mesures	Nbre de pays	Nbre de mesures
<b>OCI</b>	54	309	19	34
<b>En dév. non-OCI</b>	117	874	26	80
<b>Pays développés</b>	39	496	19	72
<b>Monde</b>	210	1 679	64	186

Source: ILO's Social Protection Monitor on COVID-19. La mise à jour de l'ensemble de données au 31.12.2020 est disponible ici: <https://www.social-protection.org/gimi/ShowWiki.action?id=3417>. La mise à jour de l'ensemble de données au 30.11.2021 est disponible ici: <https://www.social-protection.org/gimi/ShowWiki.action?id=3426>



Tableau 4A.2. Types et exemples de mesures de protection sociale COVID-19, 2020

Type de mesure	Exemple de mesure	OCI	En dév. non-OCI	Pays développés
Ajustement du programme	Faire progresser le paiement des prestations	4	26	2
	Extension de la couverture	17	60	31
	Augmentation de la durée des prestations	6	31	61
	Augmentation du niveau des prestations	25	58	35
	Augmentation de l'ensemble des services/prestations	5	14	1
Ajustement financier	Report, réduction ou suppression des cotisations sociales	14	45	25
	Amélioration de l'accès/administration	6	21	7
	Augmentation des ressources/allocation budgétaire	24	43	25
	Introduction ou augmentation de la subvention sur les prestations	1	2	6
	Introduction ou augmentation de la subvention sur la contribution	2	8	2
	Réaffectation des ressources de la protection sociale	4	8	1
Ajustement administratif	Amélioration du mécanisme/capacité de livraison	20	52	18
	Introduction de prestations pour tous les citoyens ou résidents	1	9	8
Nouveau programme ou nouvelle prestation	Introduction de prestations pour les personnes/familles atteintes ou suspectées d'être atteintes de COVID-19	2	9	6
	Introduction de prestations pour les populations pauvres ou vulnérables	54	128	37
	Introduction de prestations pour les travailleurs et/ou les personnes à charge	39	116	88
	Introduction du travail à temps partiel/de l'emploi	1	8	3
	Introduction de congés prophylactiques/de soins	6	12	16
	Introduction de subventions, report ou réduction du coût des produits de première nécessité ou des services publics.	32	72	27
	Introduction de subventions aux salaires	11	53	43
	Introduction de mesures d'allègement ou de report d'impôt pour les travailleurs ou les particuliers	8	25	6
	Interdiction du licenciement des travailleurs	4	4	3
	Assouplissement ou suspension des critères d'éligibilité ou des conditionnalités	2	32	28
Autre	Autre	9	7	3

Source: Moniteur de protection sociale de l'OIT sur COVID-19 (mise à jour du 31.12.2020). Nombre de mesures : OCI n = 297, non OCI en développement n = 843, et développés n = 482.



Tableau 4A.3. Domaines et exemples de mesures de protection sociale contre COVID-19, 2020

Type de mesure	Nombre de pays de l'OCI	Nombre de mesures	Exemples de mesures populaires
<b>Allocation spéciale/subvention</b>	30	57	Soutien immédiat (temporaire) en espèces et paiements ponctuels/subventions
<b>Santé</b>	28	47	La distribution de masques pour les populations pauvres, la gratuité des services de dépistage et de traitement, l'augmentation du financement et du budget du secteur de la santé, la modernisation ou l'ouverture de nouvelles installations médicales, les congés de maladie payés pour les travailleurs de la santé, les allocations mensuelles spéciales pour le personnel médical, etc.
<b>Plusieurs fonctions</b>	24	43	Reports ou exonérations d'impôts pour les particuliers et les entreprises, réaffectation de ressources financières pour financer des programmes ciblés, numérisation des outils de paiement et report des cotisations de sécurité sociale.
<b>Protection des revenus/de l'emploi</b>	24	43	Subventions salariales aux secteurs touchés, réductions de salaire pour certains travailleurs, interdiction des licenciements et soutien monétaire aux travailleurs informels/saisonniers.
<b>Logement et services de base</b>	24	32	Reporter ou renoncer temporairement au paiement du loyer ou des factures de services publics
<b>Alimentation et nutrition</b>	23	31	Distribution de denrées alimentaires aux populations vulnérables, transferts en espèces de denrées alimentaires aux personnes/ménages dans le besoin, distributions de colis de secours (y compris les produits de première nécessité), maintien des prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux, etc.
<b>Enfants et famille</b>	11	15	Transferts en espèces aux ménages nécessiteux, augmentation des allocations familiales, garde d'enfants gratuite pour les travailleurs de santé de première ligne, congés payés pour les parents qui travaillent et augmentation des prestations familiales.
<b>Pensions</b>	11	15	Augmentation des prestations de retraite, report des paiements de la sécurité sociale, modification des mécanismes de versement des pensions (à domicile ou numérique) et subventions sur les cotisations.
<b>Chômage</b>	11	14	Augmentation des allocations de chômage, prolongation de la période d'indemnisation, allocation spéciale temporaire pour les chômeurs, etc.
<b>Maladie</b>	7	7	Congé de maladie payé pour les personnes touchées par le COVID-19, congé payé temporaire pour tous les travailleurs du secteur public, couverture des salaires des travailleurs en quarantaine, et congé payé pour les groupes vulnérables (55 ans et plus, femmes enceintes et allaitantes, etc.)
<b>Accès à l'éducation</b>	1	1	Le gouvernement prend en charge les frais de scolarité des étudiants pendant les lockdowns.

Source: Moniteur de protection sociale de l'OIT sur COVID-19 (mise à jour du 31.12.2020). Nombre de mesures : OCI n = 297, non OCI en développement n = 843, et développés n = 482.



## NOTES

<sup>1</sup> Le projet Oxford Coronavirus Government Response Tracker calcule un indice de rigueur, une mesure composite de neuf des paramètres de réponse, notamment les fermetures d'écoles, les fermetures de lieux de travail, l'annulation d'événements publics, les restrictions sur les rassemblements publics, les fermetures de transports publics, l'obligation de rester à la maison, les campagnes d'information publique, les restrictions sur les mouvements internes et les contrôles des voyages internationaux. L'indice d'un jour donné est calculé comme le score moyen des neuf paramètres, chacun prenant une valeur entre 0 et 100. Un score plus élevé indique une réponse plus stricte (c'est-à-dire 100 = réponse la plus stricte).

<sup>2</sup> L'EVI couvre trois facteurs principaux qui influencent la résilience des économies au choc COVID-19 : (i) la qualité des soins de santé et la démographie, (ii) la structure de l'économie, et (iii) l'exposition et la capacité à réagir aux chocs. En conséquence, il prévoit trois catégories de vulnérabilité : la plus faible, l'intermédiaire et la plus élevée. Les catégories sont relatives, ce qui signifie que les pays les moins vulnérables à la crise peuvent néanmoins subir un choc important en fonction de l'ampleur du choc et de l'ampleur de la réponse politique. Voir BEI (2020) pour plus de détails.

<sup>3</sup> À titre de comparaison, ce nombre n'était que de 11 pendant la crise financière et économique mondiale de 2009.

<sup>4</sup> PIB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) à prix constants de 2017.

<sup>5</sup> Les informations sur les réponses des pays sont tirées de la base de données de l'OIT sur les réponses aux politiques nationales, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/regional-country/country-responses/lang--en/index.htm#ID>.

<sup>6</sup> L'Indice FAO des prix des produits alimentaires (FFPI) est une mesure de la variation mensuelle des prix internationaux d'un panier de produits alimentaires. Il se compose de la moyenne de cinq indices des prix des groupes de produits pondérés par les parts moyennes des exportations de chacun des groupes sur la période 2014 -2016.

<sup>7</sup> Le ratio stocks-utilisation est un moyen pratique de quantifier la dynamique de l'offre et de la demande de produits de base. Ce ratio exprime le niveau de stock de report pour un certain produit en pourcentage de l'utilisation globale.

<sup>8</sup> Des descriptions détaillées de chaque politique peuvent être consultées dans FAO (2015).

<sup>9</sup> Voir <https://www.worldbank.org/en/topic/sme/finance>

<sup>10</sup> Voir <https://www.dailysabah.com/business/economy/majority-of-turkish-firms-reshape-business-models-after-pandemic-study>

<sup>11</sup> Voir <https://www.arabnews.com/node/1801341/saudi-arabia>

<sup>12</sup> Voir <https://en.kosgeb.gov.tr/site/tr/genel/destekdetay/6443/sme-technological-product-investment-support-programme>

<sup>13</sup> Voir <https://www.forbes.com/sites/jilliandonfro/2020/02/02/robots-to-the-rescue-how-high-tech-machines-are-being-used-to-contain-the-wuhan-coronavirus/?sh=1a9dff811779> and <https://www.businessinsider.com/robots-fighting-coronavirus-in-china-us-and-europe-2020-3?r=US&IR=T#workers-on-scooters-control-the-robot-3>

<sup>14</sup> Voir <https://www.bbc.com/news/technology-51717164>

<sup>15</sup> Voir <https://dig.watch/trends/covid-19-crisis-digital-policy-overview>

<sup>16</sup> Voir <https://www.policysresearch.org/covid-19-r-d-tracker>

<sup>17</sup> Voir <https://www.isdb.org/news/islamic-development-bank-to-support-pioneering-ideas-in-the-fight-against-covid-19-via-us-500m-transform-fund>

<sup>18</sup> Voir <https://twas.org/opportunity/isdb-twas-joint-research-technology-transfer-grant-2021-quick-response-research-covid-19>

<sup>19</sup> Voir <https://www.icesco.org/en/2020/04/12/nomination-details-jury-composition-and-submission-requirements-of-icesco-prize-for-fighting-novel-coronavirus-COVID-19/>

<sup>20</sup> Voir <https://www.monitor.co.ug/uganda/news/national/gov-t-permits-manufacturers-to-turn-ethanol-into-hand-sanitizers-1882010>

<sup>21</sup> Principalement attribuée à la découverte récente de grandes réserves de pétrole offshore.

<sup>22</sup> Les années de scolarisation ajustées pour la qualité sont également connues sous le nom des *Années de scolarisation ajustées pour l'apprentissage* Learning Adjusted Years of Schooling (LAYS). LAYS est l'une des composantes de l'indice du capital humain de la Banque mondiale, qui tient compte de la différence entre le nombre d'années de scolarisation d'un enfant et le nombre réel d'années d'apprentissage qu'il a effectuées selon les résultats des tests harmonisés. En ajustant le nombre d'années de scolarité en fonction de la qualité, LAYS reflète la réalité selon laquelle les enfants de



certains pays apprennent beaucoup moins que ceux d'autres pays, bien qu'ils soient scolarisés pendant une durée similaire (World Bank, 2021).

<sup>23</sup> L'indice de préparation à l'apprentissage à distance (RLRI) est un nouvel indicateur composite développé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (2021) qui mesure l'état de préparation des pays à l'apprentissage à distance en cas de fermeture d'école ou de perturbation de l'apprentissage en personne. L'indice est composé de trois domaines : les ménages, la capacité de réponse politique d'un gouvernement et la préparation aux situations d'urgence du secteur de l'éducation nationale. L'indice classe les pays selon une échelle de 1 à 5 étoiles. Plus l'étoile est élevée, plus le pays est prêt pour l'apprentissage à distance.

<sup>24</sup> OMS COVID-19 Explorer. Genève: Organisation mondiale de la Santé, 2020. Disponible en ligne sur le site : <https://worldhealthorg.shinyapps.io/covid/> [30.11.2021].

<sup>25</sup> L'extrême pauvreté est définie comme les personnes vivant dans des ménages dépensant moins de 1,90 dollars par personne et par jour en termes de PPA 2011.

<sup>26</sup> <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/home.aspx>

<sup>27</sup> À l'exclusion de l'Afghanistan et de la Libye, pour lesquels les données ne sont pas disponibles.

<sup>28</sup> L'impact quantitatif de COVID-19 sur la pauvreté n'est pas encore clair, étant donné la difficulté de réaliser des enquêtes auprès des ménages pendant la pandémie. Ainsi, il faudra peut-être attendre un an ou deux pour connaître l'impact total de la pandémie.

<sup>29</sup> La rigueur est mesurée sur une échelle de 0 à 100, 100 étant la plus stricte. Les neuf paramètres utilisés pour calculer l'indice de rigueur sont les suivants : fermetures d'écoles, fermetures de lieux de travail, annulation d'événements publics, restrictions des rassemblements publics, fermetures des transports publics, obligation de rester à la maison, campagnes d'information publique, restrictions des déplacements internes et contrôle des voyages internationaux.

<sup>30</sup> Le capital social est "le degré de relations interpersonnelles et de liens sur lesquels les personnes comptent pour obtenir une aide non gouvernementale pendant une crise" (Jewett, Mah, Howell, & Larsen, 2021).

<sup>31</sup> Des données probantes qui sont présentées tout au long de ce rapport, en particulier au chapitre 5.

<sup>32</sup> Remarque: Les ensembles de données de l'Observatoire de la protection sociale de l'OIT sur COVID-19 utilisés dans cette section sont les suivants: (i) Ensemble de données mis à jour le 31.12.2020 (couvrant les données de février 2020 à décembre 2020) et (ii) Ensemble de données mis à jour le 30.11.2021 (couvrant les données de février 2020 à novembre 2021). Les valeurs agrégées (nombre de pays et nombre de mesures) diffèrent dans les deux ensembles de données (voir le tableau 4A.1 pour plus de détails).

<sup>33</sup> La protection globale englobe des programmes dans huit domaines d'action : enfance et famille, maternité, maladie, chômage, accidents du travail, invalidité, survivants et vieillesse. Par conséquent, une portée globale signifie que le pays dispose de programmes dans 8 domaines politiques, une portée quasi globale = des programmes dans 7 domaines, une portée intermédiaire = des programmes dans 6 ou 5 domaines, et une portée limitée = des programmes dans 1 à 4 domaines politiques.

<sup>34</sup> En 2019, environ 28 % du total des personnes handicapées dans le monde résidaient dans les pays de l'OCI (UN Disability Statistics). En 2020, les pays de l'OCI abriteront 32,1 % de l'ensemble des enfants du monde (âgés de 0 à 14 ans), 28,2 % de l'ensemble des jeunes du monde (âgés de 15 à 24 ans), 13,5 % de l'ensemble des personnes âgées du monde (âgées de plus de 60 ans) et 24,3 % de la population féminine du monde (UN World Population Prospects, 2019). En 2020, les pays de l'OCI ont accueilli 64,4 % du nombre total de réfugiés dans le monde et 57,1 % du nombre total de personnes déplacées dans le monde (base de données statistiques du HCR sur les réfugiés). Selon les données de 2019, environ 253,6 millions de personnes vivent actuellement sous le seuil de pauvreté internationale de 1,90 \$ dans les pays de l'OCI à revenu faible ou intermédiaire (World Bank PovcalNet).

<sup>35</sup> Pour une liste complète des mesures de protection sociale ventilées par type d'ajustement, voir le tableau 4A.2.

<sup>36</sup> Pour une liste détaillée des domaines de mesures de protection sociale et des exemples, voir le tableau 4A.3.

<sup>37</sup> Les données agrégées pour les enfants proviennent de la base de données MPIDR COVERAGE (rapportée par l'UNICEF en janvier 2022) qui représente 47% des cas confirmés de COVID-19 et 65% des décès de COVID-19 dans le monde.

<sup>38</sup> Entre mars 2020 et mars 2021, ONU Femmes a mené de multiples enquêtes d'évaluation rapide du genre dans un maximum de 52 pays, en se concentrant sur 1) les activités et ressources économiques ; 2) le travail domestique et de soins non rémunéré ; 3) l'accès aux biens et services, 4) le bien-être émotionnel et physique ; et 5) les mesures de secours.

<sup>39</sup> Les activités domestiques non rémunérées comprennent la cuisine, le nettoyage, les courses, la décoration, les réparations, l'entretien et les soins aux animaux domestiques.

<sup>40</sup> Les activités de soins non rémunérées comprennent la garde d'enfants, la garde d'adultes, le temps passé à enseigner aux enfants, le temps passé à jouer avec les enfants et le temps passé à fournir un soutien affectif/émotionnel aux adultes.







CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET  
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES  
(SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Türkiye  
Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26  
Email: [cabinet@sesric.org](mailto:cabinet@sesric.org) Web: [www.sesric.org](http://www.sesric.org)